

Collection Observations

Dirigée par J.-P. BRIAND, J.-M. CHAPOULIE
et H. PERETZ

HOWARD S. BECKER

OUTSIDERS

Études de sociologie de la déviance

TRADUIT DE L'AMÉRICAIN PAR J.-P. BRIAND
ET J.-M. CHAPOULIE

Préface de J.-M CHAPOULIE

*Publié avec le concours
du Centre National des Lettres.*

Éditions A.-M. Métailié
5, rue de Savoie, 75006 Paris
1985

Sommaire

Préface de J.-M. Chapoulie	9
1. <i>Le double sens de « Outsider »</i>	25
— Définitions de la déviance	27
— La déviance et la réaction des autres	32
— Qui impose les normes ?	38
2. <i>Types de déviance : Un modèle séquentiel</i>	43
— Modèles synchroniques et modèles séquentiels de la déviance	45
— Les carrières déviantes	48
3. <i>Comment on devient fumeur de marijuana</i>	64
— L'apprentissage de la technique	68
— L'apprentissage de la perception des effets	70
— L'apprentissage du goût pour les effets	75
4. <i>Utilisation de la marijuana et contrôle social</i>	83
— L'approvisionnement	85
— Le secret	90
— La moralité	96
5. <i>La culture d'un groupe déviant : Les musiciens de danse</i>	103
— Méthode de recherche	107
— Musiciens et « caves »	109

Titre original : Outsiders

© 1963 by The Free Press of Glencoe, A Division of Macmillan Publishing Co., Inc.

Traduction française :

© 1985, Éditions A.-M. Métailié, Paris.

— Les réactions au conflit avec le public	115
— Isolement et auto-ségrégation	120
6. <i>Les carrières dans un groupe professionnel déviant : Les musiciens de danse</i>	126
— Les coteries et la réussite professionnelle	128
— Parents et épouses	139
7. <i>L'imposition des normes</i>	145
— Les étapes de l'imposition des normes	152
— Un exemple : la législation sur la marijuana	158
8. <i>Les entrepreneurs de morale</i>	171
— Ceux qui créent les normes	171
— Le destin des croisades morales	176
— Ceux qui font appliquer les normes	179
— Conclusion : la déviance et les initiatives d'autrui	186
9. <i>L'étude de la déviance : Problèmes et sympathies</i>	189
10. <i>La théorie de l'étiquetage : Une vue rétrospective (1973)</i>	201
— La déviance comme action collective	205
— La démystification de la déviance	213
— Problèmes moraux	218
— Conclusion	231
Postface de l'auteur pour l'édition française	238
Index	245

Préface

La publication d'Outsiders d'Howard S. Becker, en 1963, prend place parmi les étapes importantes du développement récent de la sociologie, et plus particulièrement de la sociologie de la déviance.

Outsiders, avec quelques ouvrages contemporains, a d'abord contribué à élargir les limites dans lesquelles s'inscrivaient antérieurement les recherches sur la délinquance. Le terme déviance, qui désigne le domaine de la vie sociale étudié dans Outsiders, possède, dans la sociologie américaine, un sens plus large que celui de délinquance : sont qualifiés de « déviants » les comportements qui transgressent des normes acceptées par tel groupe social ou par telle institution ; cette catégorie inclut donc les actes sanctionnés par le système juridico-policier — par exemple la consommation de marijuana étudiée plus particulièrement dans Outsiders —, mais aussi les maladies mentales ou l'alcoolisme. Becker comprend même dans ce champ d'étude un groupe professionnel comme les musiciens de jazz qui n'est exclu — et ne s'exclut — de la société conventionnelle que par son mode de vie et ses goûts. De fait, la contribution d'Outsiders aux recherches sur la délinquance a justement consisté à faire apparaître des problèmes ignorés des criminologues, qui s'enfermaient dans l'étude d'un univers restreint de cas dont la définition sociale leur semblait aller de soi.

Mais l'importance d'Outsiders tient aussi à ce que cet ouvrage, à côté d'Asiles de Goffman, paru deux ans plus tôt, a donné un exemple convaincant des résultats auxquels peut conduire l'étude minutieuse, de type ethnographique, d'un secteur limité de la vie sociale. A une époque où l'intérêt des sociologues était focalisé sur les enquêtes par questionnaire et les traitements statistiques, Becker a ainsi contribué à un renouveau d'intérêt pour le travail de terrain en sociologie, et en particulier pour l'usage de l'observation in situ. Cette démarche de

recherche caractérise, comme Becker ne manque jamais de le rappeler, un des principaux courants de la sociologie américaine, connu sous les appellations d' « Ecole de Chicago » ou d' « interactionnisme symbolique » (voir plus loin). A ses débuts Becker a d'ailleurs été associé aux études interactionnistes de sociologie du travail, et les analyses d'Outsiders constituent l'application au domaine de la déviance de notions et d'un mode d'approche qui avaient fait leurs preuves dans l'étude des professions et des situations de travail.

La genèse d'Outsiders ne se ramène pas, toutefois, à l'application d'une approche éprouvée à un nouveau domaine : la délinquance et la toxicomanie avaient été l'objet, entre 1930 et 1950, de nombreuses études réalisées par les sociologues de l' « Ecole de Chicago », sans que ceux-ci soient parvenus à la perspective formulée dans Outsiders. Ce qui sépare cet ouvrage des études antérieures, c'est l'abandon des problèmes et du point de vue nécessairement étroit propres aux institutions qui traitent la déviance, et, corrélativement, la formulation d'un point de vue autonome des sciences sociales sur cet ordre de faits.

Jusqu'à présent le lecteur de langue française n'a pu accéder qu'à quelques-unes des œuvres importantes de la sociologie interactionniste : Asiles, Stigmate, et La présentation de soi d'Erving Goffman (1), La profession médicale d'Eliot Freidson (2). Cette préface visera donc à présenter le contexte intellectuel dans lequel s'insère Outsiders. Mais elle se propose aussi d'attirer l'attention sur la contribution du courant interactionniste au développement des sciences sociales. Outsiders, en effet, constitue une des meilleures introductions à ce courant : ses analyses concrètes sont fines et largement illustrées d'exemples ; les développements plus généraux fournissent des aperçus éclairants sur un vaste domaine de la vie sociale ; son style, enfin, est d'une grande simplicité, et Becker évite scrupuleusement le jargon et les termes abstraits aux référents empiriques incertains qui constituent souvent l'essentiel de ce qui passe pour des « théories » dans les sciences sociales. Il y a toutefois une légère contrepartie à la facilité de lecture qu'offre Outsiders : elle risque de dissimuler aux lecteurs habitués à un tout autre style une partie de l'originalité, de la force et de la fécondité de ce type d'analyse. En rappelant les thèmes développés par les études interactionnistes, en examinant les difficultés qu'elles ont rencontrées et les solutions qu'elles leur ont apportées, cette préface se propose de fournir des repères pour l'appréciation d'Outsiders comme analyse liant étroitement recherches empiriques et théorie.

Outsiders : de la sociologie interactionniste du travail aux études sur la déviance des années soixante.

La filiation entre l' « Ecole de Chicago » des années 1920-1935 et Howard Becker est tout à fait directe, comme l'attestent les caractéristiques les plus simples de la biographie de celui-ci et ses références les plus constantes. Becker, qui est né en 1928, a étudié la sociologie à l'Université de Chicago, à l'époque où y exerçaient encore les principaux associés ou élèves de Robert Park, le fondateur de l' « Ecole de Chicago » (3) : Ernest Burgess, son collaborateur de toujours, Louis Wirth, son plus fervent disciple, l'anthropologue Robert Redfield, son gendre, et surtout Everett Hughes et Herbert Blumer qui jouèrent, comme on le verra, un rôle important dans la carrière intellectuelle de Becker. (Becker ajoute parfois au nombre de ses mentors l'anthropologue Lloyd Warner, auteur de l'étude sur Yankee City, la seconde des études de communauté réalisées sur une ville des U.S.A. (4).)

Le point de départ d'Outsiders et de la carrière de sociologue d'Howard Becker est son étude sur les musiciens de jazz. Très jeune, Becker avait joué comme pianiste dans des orchestres de Chicago. Ce qui était à la fois un gagne-pain et une activité d'élection se transforma en sujet d'étude lorsque Becker put échapper aux entretiens qu'il devait recueillir auprès de personnes âgées dans le cadre de l'enseignement de Burgess en offrant, à la place, des notes d'observation sur le comportement des musiciens de jazz. Burgess conseilla à Becker de les communiquer au spécialiste de sociologie du travail de l'Université de Chicago, E. Hughes. Celui-ci recherchait des monographies sur des métiers de statut modeste ; appréciant les qualités de Becker comme chercheur de terrain, il l'encouragea à prendre pour sujet de maîtrise l'étude des musiciens de jazz, et, un peu plus tard, à extraire deux articles de son mémoire. (Ces deux articles, légèrement modifiés, constituent les chapitres 5 et 6 d'Outsiders.)

Au cours des deux années suivantes, Becker effectua une étude par entretien sur le travail et la carrière des institutrices de Chicago, dont il tirera sa thèse de doctorat (son Ph. D.), ainsi que trois articles qui sont restés des classiques de la sociologie du travail interactionniste (5). Ces premières recherches de Becker coïncident avec le plein développement des enquêtes sur le travail menées, à l'Université de Chicago, autour d'Everett Hughes d'une part, de William F. Whyte et de Lloyd Warner d'autre part. C'est dans cet environnement intellectuel stimulant qu'ont été réalisées, dans une sorte d'entreprise collective, la plupart des études sur lesquelles Becker s'appuie dans Outsiders : par exemple les études,

devenues des classiques, de Donald Roy sur le travail à la chaîne, de Melville Dalton sur les cadres d'entreprise, de Ray Gold sur les concierges, d'Oswald Hall sur les médecins, de William Westley sur la police, ou de Joseph Gusfield sur les mouvements sociaux prônant la tempérance (6). Pour compléter le repérage du milieu intellectuel dans lequel évoluait alors Becker, il faut ajouter les recherches de deux sociologues de la génération antérieure d'étudiants de l'Université de Chicago, Anselm L. Strauss et Alfred Lindesmith, ainsi que les premières recherches d'Eliot Freidson, ou celles d'Erving Goffman, de Gregory Stone, et de Fred Davis sur les interactions face à face.

Et 1951, après son Ph. D., Becker, toujours partagé entre ses activités de pianiste de jazz et la sociologie, entra en relation avec Clifford Shaw, qui dirigeait la section de sociologie d'une fondation semi-privée de Chicago, l'Institute for Juvenile Research. Shaw, un ancien élève de Park resté fidèle à la théorie de la désorganisation sociale de celui-ci (une variante, si l'on veut, de la théorie durkheimienne de l'anomie), étudiait la délinquance juvénile dans une perspective réformiste proche du travail social. Grâce à un petit financement de l'Institute for Juvenile Research, Becker réalisa des entretiens avec des fumeurs de marijuana (nombreux dans le milieu du jazz), avec l'intention d'éprouver la démarche inductive utilisée par Lindesmith dans son étude de l'opiomanie (7), et en s'écartant déjà de la perspective de Shaw sur la délinquance. A la même époque, Becker recueillit l'autobiographie d'une jeune héroïnomane, qui sera publiée en 1961, au moment où ce type de toxicomanie commencera à atteindre les classes moyennes américaines (8).

La première version des essais sur la déviance d'*Outsiders* fut rédigée en 1954-55, mais le livre ne prit sa forme définitive — incluant les deux études sur les fumeurs de marijuana et les musiciens de jazz — que quelques années plus tard. Entre-temps, les études sur la déviance (et surtout sur la délinquance) étaient redevenues un domaine de recherche vivant, attirant une nouvelle génération de sociologues. Ce renouveau renvoie d'abord au fait que la délinquance, et spécialement la délinquance juvénile, était alors considérée comme un problème social relativement aigu aux Etats-Unis, peut-être parce qu'il paraissait toucher plus que précédemment les classes moyennes. Mais, d'autre part, une partie des jeunes sociologues trouvaient, sur ce terrain, l'occasion de s'opposer à ce qui constituait alors une sorte d'orthodoxie en sociologie, le courant fonctionnaliste inspiré par Parsons et Merton. Issus d'horizons assez divers, et pas seulement de la tradition de Chicago, une quinzaine de sociologues développèrent, indépendamment les uns des autres dans un premier temps, une critique des catégories d'analyse et des

données utilisées par les études antérieures sur la délinquance. Autour des séminaires d'été du Center for the Study of Law and Society de Berkeley d'une part, de la revue Social Problems dont Becker deviendra rédacteur en chef en 1961, d'autre part, se retrouveront la plupart des sociologues qui, un peu plus tard, se verront décerner le label de labelling theorists (ironie qui constitue un hommage à leur perspicacité, dans la mesure où ces sociologues récusent ce label). Plusieurs des articles et des ouvrages de ces sociologues accèderont rapidement à une grande notoriété dans l'ensemble de la discipline, et pas seulement chez les spécialistes de la déviance : soit, en dehors d'*Outsiders*, d'*Asiles et de Stigmate* de Goffman, l'essai de David Matza, Delinquency and Drift (1964), la monographie historique de Kai Erikson sur la délinquance chez les puritains du Massachusetts au 17^e siècle, Wayward Puritans (1966), l'étude d'Aaron V. Cicourel sur les activités qui concourent à produire la délinquance juvénile, The Social Organization of Juvenile Justice (1968). Pour compléter le panorama des œuvres principales de ce courant, il faut ajouter le recueil des articles d'Edwin Lemert, qui, le premier, dès les années cinquante, avait adopté une perspective voisine : Human Deviance, Social Problems and Social Control (1967); et aussi un recueil d'études parues dans Social Problems en 1961, 1962 et 1963, et réunies par Becker : The Other Side. Perspective on Deviance (1964).

Il n'est certainement pas judicieux de rechercher, comme le firent à la fin des années soixante certains critiques, si ces études débouchent sur une « théorie » commune qui rendrait compte de l'ensemble des phénomènes de déviance. Les évolutions ultérieures de leurs auteurs ont d'ailleurs attiré l'attention sur l'ampleur des différences entre les conceptions de la déviance (et de la sociologie) qu'elles illustrent. Cependant, il n'est pas non plus inutile de voir que ces recherches proposent toutes — et, plus spécialement, celles de Becker et celles de Cicourel qui allient étroitement travail empirique et réflexion théorique — une sorte de renversement de la perspective des sciences sociales sur le domaine considéré. Alors que les criminologues s'efforçaient de trouver les raisons des comportements déviants dans le milieu social et les caractéristiques des individus qui s'y livrent, les études interactionnistes analysent l'ensemble des relations qu'entretiennent toutes les parties impliquées de près ou de loin dans les faits de déviance (et pas seulement les interactions face à face, comme le montre l'intérêt de Becker pour les « entrepreneurs de morale »).

Ainsi conçues, les analyses interactionnistes ne fournissent pas une explication étiologique de la déviance, comme l'ont parfois affirmé ses adversaires et même certains zélateurs : elles suggèrent plutôt que le

langage de la causalité, tel qu'il est généralement utilisé à propos de la délinquance, est tout à fait inadapté pour décrire ce qui apparaît comme un ensemble de processus aux déterminations complexes et enchevêtrées (voir les chapitres 2 et 3 d'Outsiders).

Dès la fin des années soixante, les théories interactionnistes sont devenues une des sources principales d'inspiration pour les recherches sur la déviance, toujours très nombreuses aux Etats-Unis. Un grand nombre de monographies reposant sur des observations prolongées in situ ont été publiées comme le souligne la mise à jour de certaines remarques du chapitre 9 d'Outsiders que l'on trouve dans le chapitre suivant, ajouté à l'édition de 1973. On dispose aujourd'hui de descriptions précises des diverses formes de comportements rangés dans la catégorie peu homogène d'homosexualité (un bon exemple de ces études est le livre de Laud Humphreys, *Tearoom Trade*, à paraître dans cette collection). De même, de nombreuses études ethnographiques sur les activités de la police se sont maintenant ajoutées à la monographie, restée longtemps inédite, de William Westley.

Indiquons enfin, pour compléter les indications biographiques concernant la carrière intellectuelle d'Howard Becker, qu'au début des années soixante-dix celui-ci s'est tourné vers d'autres sujets de recherches. Son dernier livre, *Art Worlds* (1982) est la synthèse d'une dizaine d'années de recherches de terrain, où Becker a utilisé son expérience de musicien et de photographe, et applique les schèmes d'analyses interactionnistes aux activités susceptibles d'être qualifiées d'artistiques (9).

L'interactionnisme et le développement du travail de terrain.

Comme je le suggérais plus haut, le lecteur français risque de ne pas apercevoir facilement ce qui fait l'originalité et la rigueur d'Outsiders, faute d'une familiarité suffisante avec le point de vue, les problèmes et les démarches qui sont celles du courant interactionniste ; il risque de lire cet ouvrage comme la juxtaposition d'essais généraux et de descriptions plus ou moins impressionnistes de séquences de la vie sociale, comme on en trouve dans les monographies qui appliquent la formule de l'anthropologie culturelle à l'étude de tel ou tel aspect de la société américaine ou française. Il méconnaîtrait alors l'ampleur et la solidité des fondations sur lesquelles s'appuie Outsiders, et qui permettent parfois à Becker d'avancer ou de rappeler, sans insister, des propositions importantes par leurs implications théoriques ou méthodologiques. Le courant de recherche dans lequel s'inscrit Outsiders, le plus ancien de ceux qu'a produits la sociologie américaine, a su en effet se

renouveler et s'élargir, en profitant de divers apports extérieurs pour développer ses analyses et ses méthodes d'investigation, et donner ainsi naissance, au cours des soixante années écoulées, à plusieurs générations d'œuvres significatives.

Il faut insister d'abord sur le fait que l'unité de ce courant de recherche ne repose pas sur l'adhésion à des « théories », mais sur une démarche empirique, le travail de terrain, avec insistence sur l'observation directe, et sur une approche originale de la société conçue comme ensemble d'actions collectives, qui implique un intérêt soutenu pour certains aspects de la réalité sociale négligés par d'autres traditions plus « positivistes » (comme la tradition durkheimienne). De manière schématique, on peut dire que ces deux éléments sur lesquels s'est constitué l'interactionnisme renvoient l'un à l'influence de Robert Park, prolongée par celle de Hughes, l'autre à celle du philosophe George Herbert Mead, relayé par Herbert Blumer. (Une analyse plus précise ferait par ailleurs apparaître l'influence plus indirecte de Georg Simmel, dont l'œuvre avait été introduite aux Etats-Unis par Park.) La fusion, dans un ensemble cohérent, du travail de terrain et de l'approche meadienne de la société s'est accomplie progressivement, entre 1930 et 1960, au fil des problèmes rencontrés au cours des recherches empiriques : Outsiders correspond à l'étape finale de cette évolution, avec son analyse à thématique meadienne de la consommation de la marijuana, son emploi simmeliien de la méthode comparative, et l'usage du travail de terrain dans la tradition de Park et de Hughes.

Park, qui avait été journaliste jusqu'à 50 ans, introduisit dans la discipline universitaire nouvelle qu'était alors la sociologie les démarches du journalisme d'enquête. Il incita les étudiants de l'Université de Chicago, alors le principal centre de formation de sociologues, à ne pas se limiter aux statistiques officielles et aux témoignages préexistants, mais à recueillir une documentation par contact direct avec les populations étudiées, c'est-à-dire par observation in situ et par entretien (pour employer l'expression actuelle). L'introduction de cette démarche de recherche dans le cadre d'une discipline disposant d'une légitimité incertaine constitue une innovation d'importance, comparable à celle qui, à la suite de l'emploi par Malinowski du travail de terrain, devait bouleverser l'ethnologie. Les collègues de Park, vers 1920, utilisaient (comme Durkheim en France) une documentation composée de statistiques officielles, de textes juridiques, de pièces d'archives diverses et de livres de sciences sociales. La plupart d'entre eux ne se souciaient guère de confronter leurs analyses avec les exemples concrets que pouvait leur fournir leur propre

société, ce qui aurait impliqué des démarches peu compatibles avec la position d'universitaire dans le contexte de l'époque.

L'apport de Mead à l'interactionnisme est plus indirect que celui de Park, puisqu'il s'est largement effectué par l'intermédiaire des essais et de l'enseignement de son successeur à l'Université de Chicago, Herbert Blumer (10). Au centre de la conception meadienne (ou blumerienne) de la société est l'idée d'action collective, comme le rappelle le chapitre 10 d'*Outsiders*. Etudier ces actions collectives, c'est étudier la démarche des acteurs sociaux qui les accomplissent, en y incluant l'univers des significations auxquelles ils se réfèrent. Mead insiste sur le fait que ces significations sont construites au cours des interactions entre les acteurs, et ne sont pas immanentes aux « objets » qui composent la société — institutions, groupes sociaux, lois, activités, etc. Au contraire, ces « objets » sont soumis à un processus continu d'interprétation, qui détermine la manière dont les acteurs sociaux agissent envers eux. De là résulte la nécessité d'étudier les acteurs dans leur environnement naturel, en procédant par observation, seule méthode capable de saisir l'ensemble du processus par lequel les individus construisent l'interprétation de leur situation, et par-delà, leurs actions.

La conception meadienne de la société, qui est en affinité avec le travail de terrain, conduit ainsi à s'intéresser à la manière dont se constituent les catégories de la vie sociale, et, en particulier, à ne jamais tenir leurs limites pour naturelles (et connues d'avance), ni leur contenu pour homogène. Il faut, par exemple, étudier dans le détail le processus au cours duquel des « cas » sont rattachés aux catégories de « malade mental », de « bon musicien de jazz », ou « d'effet normal de l'usage de la marijuana ». Ainsi, au point de départ d'*Outsiders*, se trouve l'idée que la déviance n'est pas une propriété inhérente à certains actes ou à certaines personnes, mais une catégorie construite au cours des activités d'un ensemble complexe d'agents : ceux qui sont en fin de compte qualifiés de « déviants », mais aussi ceux qui font respecter des normes (juridiquement définies ou non), ceux qui cherchent à en imposer de nouvelles ou à faire étendre le champ d'application des normes existantes, l'entourage des « déviants », etc.

La conception meadienne de la société implique également une attention soutenue à la dimension temporelle des faits étudiés, qui sont toujours conçus comme des processus, et non comme des états : d'où, par exemple, l'importance de l'idée de carrière, utile pour analyser le travail et les groupes professionnels, mais aussi les comportements des malades dans un hôpital (comme le montre Goffman dans *Asiles*) ou le développement de l'usage d'une drogue (*Outsiders*, chapitre 3). (Il faut également ajouter à la liste des idées de Mead que peut reconnaître le

lecteur d'*Outsiders* la notion de soi (self) utilisée pour décrire le rapport des fumeurs de marijuana à leur propre expérience.

On voit tout ce qui oppose cette conception à celles qui considèrent que la société repose sur un système de valeurs guidant les actions des individus, sur une imbrication de structures, un enchaînement de lois, ou une organisation de forces ou de facteurs. Par ailleurs, il faut insister sur le fait que la diffusion des idées de Mead a été très lente, même parmi les sociologues de l'entourage de Park, au moins si on considère leur mise en pratique cohérente dans des recherches empiriques. D'une certaine manière, le remplacement du terme « Ecole de Chicago » par celui d'« interactionnisme symbolique » à la fin des années cinquante symbolise cette diffusion des idées de Mead à travers les essais de Blumer, qui en fournissaient une version à l'usage des sociologues.

L'effort de systématisation d'une conception de la sociologie que l'on trouve chez Blumer découle au moins en partie de la situation qui est celle des héritiers de Park dans la sociologie américaine des années 1940-1960 : les sociologues interactionnistes se sont en effet trouvés contraints d'argumenter pour défendre leur conception de la recherche contre d'autres conceptions qui, à partir des années quarante, se sont implantées solidement dans les universités américaines.

La prééminence exercée sur leur discipline par les sociologues de l'« Ecole de Chicago » s'efface en effet à la fin des années trente. Sans entrer dans l'examen approfondi des causes de ce déclin, on peut observer que les thèmes de recherche privilégiés par ces sociologues — le développement urbain, les relations entre groupes ethniques, la délinquance — ne sont pas en affinité avec la conjoncture socio-politique du New Deal, puis de la guerre. Mais, surtout, dans le milieu universitaire, la formule de recherche caractéristique des sociologues de l'« Ecole de Chicago » apparaît « dépassée » et peu rigoureuse, alors qu'à Harvard, autour de Parsons et de Stouffer, et à l'Université de Columbia, autour de Merton et de Lazarsfeld, se constituent d'autres définitions de la sociologie, de ses méthodes et de ses problèmes. Ainsi, au travail de terrain reposant sur l'observation *in situ* (auquel s'ajoutaient, chez Park, le dépouillement des statistiques officielles et celui de la presse et des rapports officiels), tend à se substituer l'enquête par questionnaire, dont les réponses font l'objet d'un traitement utilisant des techniques statistiques développées, entre autres, par Stouffer et Lazarsfield. A une démarche *inductive*, visant à construire des catégories d'analyse, qui était celle des meilleures études de l'« Ecole de Chicago », se substitue une conception de la sociologie qui associe une démarche (prétendument) *dédutive* à l'intérêt pour les vastes synthèses des œuvres des « Pères Fondateurs » de la sociologie (genre dans lequel

s'illustre Parsons) : *Les ouvrages de Weber, Durkheim, Pareto, etc. sont en effet censés fournir des « théories » dont les sociologues dériveront des propositions soumises ensuite à validation empirique.*

On peut considérer a posteriori que la confrontation avec une autre définition de la sociologie n'a pas été entièrement défavorable au développement des recherches interactionnistes. Certes, les sociologues qui se réclamaient de ce courant éprouvaient souvent de grandes difficultés à trouver des emplois ou des contrats de recherche, si bien que certains d'entre eux s'essayèrent aux enquêtes par questionnaire. Mais, sur un autre plan, la confrontation avec d'autres définitions de leur discipline incita les interactionnistes à entreprendre une réflexion générale sur les problèmes du travail de terrain, à utiliser de manière plus rigoureuse l'observation *in situ*, et, enfin, à rédiger des comptes rendus de recherche plus convaincants : les sociologues interactionnistes cherchaient ainsi à montrer que leurs analyses ne dépendaient pas de la subjectivité des chercheurs et des hasards des situations qu'ils avaient observées. Howard Becker a été l'un des acteurs principaux de cette évolution, qui doit aussi beaucoup à l'enseignement et aux essais, subtils et perspicaces, d'Everett Hughes (11).

Le meilleur exemple d'une utilisation systématique et rigoureuse de l'observation reste, encore maintenant, Boys in White (1961). Pour cette étude, entreprise en 1956, Hughes engagea Howard Becker, Blanche Geer et Anselm Strauss, un autre sociologue de Chicago qui devait réaliser par la suite quelques-unes des meilleures études ethnographiques sur l'hôpital et fournir une contribution majeure au développement de la sociologie interactionniste. Les analyses des comportements des étudiants en médecine de Boys in White reposent essentiellement sur les observations effectuées par Becker et Geer, qui suivirent sur une longue période une promotion d'étudiants vaquant à leurs occupations quotidiennes, scolaires et extra-scolaires ; s'appuyant sur cette expérience, Becker rédigea (parfois en collaboration avec B. Geer) une série d'articles examinant les problèmes de méthode rencontrés au cours du travail de terrain, articles qui contribuèrent largement au regain de crédit dont cette démarche devait bénéficier après 1960 (12).

Mais l'évolution la plus importante de la formule de recherche utilisée par la tradition de Chicago est antérieure à Boys in White, et en partie indépendante de la confrontation avec Harvard et Columbia, puisqu'elle procède des études de sociologie du travail patronnées par Hughes après 1940. Ces études monographiques, souvent centrées sur un aspect particulier des situations de travail ou des professions, reposent sur des observations limitées quant aux thèmes abordés, mais plus approfondies que les observations réalisées vingt ans auparavant par les

élèves de Park, qui avaient en général procédé à la manière des journalistes, sans construire explicitement des catégories d'observation. De plus, sur la base d'une expérience diversifiée du travail de terrain (et aussi de ses analyses de sociologie du travail), Hughes entreprit une réflexion sur cette méthode, qui visait à offrir aux chercheurs les moyens d'un contrôle rigoureux de leur démarche.

Très tôt, Hughes avait remarqué que le mode de rapport du chercheur de terrain au sujet qu'il étudie (en l'occurrence un métier) détermine étroitement sa capacité à recueillir des données intéressantes. La fécondité de l'usage de l'observation dépend en effet d'abord de l'aptitude du chercheur à entretenir une distance critique à l'égard de ses propres jugements et sentiments, ou, comme l'écrit Hughes, de son émancipation par rapport à son milieu et à son origine sociale, religieuse ou culturelle. Mais elle dépend également de son aptitude à comprendre en finesse l'univers symbolique des catégories de personnes étudiées : ceci suppose une sensibilité qui ne peut souvent être acquise sans une familiarité prolongée avec cet univers symbolique. C'est pourquoi une bonne partie des meilleures monographies reposant sur du travail de terrain sont le fait de sociologues ayant entretenu avec leur sujet une relation durable et antérieure à leur recherche (l'étude de Becker sur les musiciens de jazz est ici un exemple parmi d'autres).

Si la finesse de perception d'un chercheur dépend des aléas de sa biographie personnelle, et plus accessoirement de son expérience du travail de terrain, il peut, par contre, améliorer ses capacités d'objectivation à l'égard du sujet étudié en adoptant certaines démarches : l'analyse et les premiers exemples de mise en œuvre de ces démarches constituent une des contributions originales de Hughes au développement des recherches interactionnistes.

Attentif à ne pas s'enfermer dans les limites de la société des Etats-Unis du 20^e siècle, Hughes insiste sur les ressources qu'offrent les monographies des anthropologues et des historiens. Mais surtout ses essais de sociologie du travail et des professions donnent des exemples d'un usage inhabituel de la méthode comparative : en procédant comme Simmel à des rapprochements surprenants, mais qui se révèlent toujours féconds, Hughes construit des catégories d'analyses dégagées des jugements de valeurs que contiennent inévitablement les catégories utilisées par une profession pour rendre compte de ses activités. Il remarque qu'il est plus facile, pour construire ces catégories, de commencer par étudier des professions de statut modeste, parce que celles-ci sont moins à même d'imposer leur point de vue au chercheur ; les catégories ainsi élaborées peuvent ensuite être appliquées aux professions qui parviennent plus ou moins complètement à imposer

comme légitime leur définition des « faits » dans le secteur d'activité qui est le leur. Ainsi, là où, à la même époque, Parsons et Merton acceptaient à peu de chose près le point de vue médical sur le « savoir » et la formation professionnelle des médecins, sur leur « éthique professionnelle », sur la définition des maladies et sur la division du travail médical, Hughes offrait au contraire une analyse sociologique de ces notions qu'utilisent les médecins au cours de leurs pratiques et pour justifier leur statut (Freidson, entre autres, prolongera ultérieurement ce genre d'analyse). Plus généralement, Hughes insiste sur les effets de ce que Becker dénommera plus tard hiérarchie de la crédibilité (13), et qui conduit insensiblement le sociologue, s'il n'y prête une attention constante, à épouser le point de vue des groupes qui disposent d'une certaine légitimité aux yeux des classes moyennes, auxquelles appartiennent typiquement les sociologues.

Outsiders, comme d'ailleurs Asiles, suit une approche semblable à celle de la sociologie du travail de Hughes. Alors que Clifford Shaw et la plupart des criminologues issus de l'« Ecole de Chicago » adoptaient la perspective des institutions chargées du traitement de la délinquance, Becker part de l'étude de l'expérience des déviants, ce qui, évidemment, suffit à faire apparaître que les définitions de la police et de la justice ne sont que des définitions socialement constituées parmi d'autres, et que toutes ces définitions méritent une égale attention.

Il est inévitable que la conception du rapport du sociologue à son sujet d'étude que l'on trouve chez Hughes, Becker ou Goffman se voie reprocher son relativisme moral ou politique : « l'équilibre subtil entre détachement et implication » (selon la formule de Hughes (14)) qui caractérise la posture de l'observateur rebute, et parfois indigne, au moins une partie des acteurs impliqués dans le secteur de la vie sociale étudié. Mais on peut soutenir avec Becker, sans verser dans une forme de scientisme, que c'est justement dans ce mode de rapport que résident l'originalité et l'intérêt du point de vue sociologique (voir Outsiders, chapitre 10).

Ces problèmes du rapport à l'objet ne sont pas, du moins en théorie, étrangers aux chercheurs français en sciences sociales. Mais les différentes formes d'ethnocentrisme sont généralement traitées ici comme des démons qu'il suffit d'exorciser philosophiquement (ou épistémologiquement) au début des recherches et dans les introductions des ouvrages. Un des mérites des études interactionnistes est, au contraire, de traiter ces problèmes en pratique, en reconnaissant qu'ils ne peuvent jamais être que partiellement et provisoirement résolus, par l'élaboration progressive de catégories d'analyse et par la réflexion sur le rapport du chercheur à son sujet.

Les meilleures de ces études débouchent ainsi sur la construction explicite de catégories d'analyse dégagées des points de vue particuliers des différents acteurs sociaux. Ces catégories peuvent souvent être appliquées à tout un domaine de la vie sociale, bien qu'elles ne fournissent pas une connaissance a priori de celui-ci, mais seulement une perspective pour organiser son étude. En même temps, ces catégories d'analyse, construites par une démarche inductive, permettent le recueil plus rigoureux de données et la présentation, dans les comptes rendus de recherche, de descriptions précises et systématiques, et non vagues ou anecdotiques, comme le sont tant de descriptions ethnographiques.

Outsiders, qui offre à la fois des descriptions riches en détails suggestifs et un schème d'analyse applicable à un vaste domaine de la vie sociale, fournit un excellent exemple de ces qualités, qui font de l'interactionnisme l'un des courants les plus vivants de la recherche empirique en sociologie.

Jean-Michel CHAPOULIE. *

* Nous remercions Howard Becker pour les éclaircissements qu'il a bien voulu nous apporter sur certains points de son livre, ainsi que de ses remarques concernant la préface.

Nous remercions également Marie-Christine Mopinot qui nous a aidés à résoudre certains problèmes de traduction et a revu l'ensemble du texte. (J.-P. B., J.-M. C.)

NOTES DE LA PRÉFACE

(1) Ces trois ouvrages ont paru en traduction française aux Editions de Minuit, respectivement en 1968, 1973 et 1975.

(2) Traduction française aux Editions Payot en 1984.

(3) Une traduction de différents textes de Park, Burgess, Wirth, etc. a été publiée, sous le titre : *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, aux Editions du Champ Urbain, en 1979 ; le même éditeur a également publié une traduction de la monographie de L. Wirth : *Le Ghetto*, en 1980.

(4) On trouvera un témoignage de Becker sur sa carrière intellectuelle dans : Julius Debro : Dialogue with Howard Becker, *Issues in Criminology*, volume 5, n° 2, summer 1970.

(5) H. S. Becker : *Role and Career Problems of the Chicago Public School Teacher*, New York, Arno Press, 1980. Les trois articles issus de ce *Ph. D* constituent les chapitres 9, 10, et 11 de son recueil : *Sociological Work. Method and Substance*, Chicago, Aldine, 1970.

(6) On trouvera dans *Outsiders* les références de ces études. L'étude de W. Westley (qui constituait initialement un *Ph. D.*) a été éditée tardivement : *Violence and the Police : A sociological Study of Law, Custom and Morality*. Cambridge, Mass., University of MIT Press, 1970. De même, les recherches de J. Gusfield ont fait l'objet d'une publication d'ensemble, postérieure à la parution du livre de Becker : J. Gusfield : *Symbolic Crusade. Status Politics and the American Temperance Movement*, Urbana, University of Illinois Press, 1963.

(7) Initialement publiée en 1947, sous le titre *Opiate Addiction*, l'étude de Lindesmith a fait l'objet d'une édition substantiellement augmentée, sous le titre *Addiction and Opiates*, Chicago, Aldine, 1968.

(8) H. Mac Gill Hughes (ed.) : *The Fantastic Lodge* ; The Autobiography of a Girl Drug Addict, Boston, Houghton Mifflin, 1961 (traduction française : Janet Clark, *La confrérie fantastique. Autobiographie d'une droguée*, Paris, Denoël-Gonthier, 1972) ; cette traduction porte à tort sur la couverture « recueillie par Hélène Mac Gill Hughes » : celle-ci a effectué le travail de mise en forme à partir des bandes magnétiques.

(9) Édité par University of California Press.

(10) Les principaux essais d'Herbert Blumer figurent dans son recueil : *Symbolic Interactionism*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1970. L'ouvrage principal de George H. Mead, *Mind, Self, and Society* (1934), a été traduit en français sous le titre *L'esprit, le soi, et la société*, Paris, P.U.F., 1963.

(11) Les principaux essais de Hughes ont été réunis dans un recueil : *The Sociological Eye : Selected Papers*, Chicago, Aldine, 1971. La monographie de Hughes sur une ville du Québec : *French Canada in Transition* (1943), a été traduite en français, sous le titre : *Rencontre de deux mondes*, Montréal, Les éditions du Boréal Express, 1972. On trouvera une analyse plus approfondie de la contribution de Hughes au développement du travail de terrain dans mon article : E. C. Hughes et le développement du travail de terrain en sociologie, *Revue Française de Sociologie*, 1984, XXV, n° 4.

(12) Certains de ces articles ont été repris dans le recueil cité plus haut, *Sociological Work. Method and Substance*.

(13) Voir *Sociological Work. Method and Substance*, chapitre 8.

(14) *The Sociological Eye : Selected Papers*, p. 420.

Remerciements

Quatre chapitres de ce livre ont été initialement publiés ailleurs sous une forme légèrement différente. Le chapitre 3 a paru dans l'*American Journal of Sociology*, volume LIX (Novembre 1953), le chapitre 5 dans la même revue, volume LVII (Septembre 1951). Le chapitre 6 a été publié par *Human Organization*, volume 12 (Printemps 1953). Le chapitre 4 a paru dans *Social Problems*, volume 3 (Juillet 1955).

La documentation des chapitres 5 et 6 a été au départ recueillie pour un mémoire de maîtrise en sociologie de l'Université de Chicago, préparé sous la direction d'Everett C. Hughes, de W. Lloyd Warner et d'Harvey L. Smith. Dan C. Lortie m'a communiqué ses remarques sur une première version d'un de ces chapitres.

J'ai effectué la recherche sur laquelle reposent les chapitres 3 et 4 en qualité de membre de l'équipe du *Chicago Narcotics Survey*, une enquête réalisée dans le cadre du *Chicago Area Projects Inc.*, avec l'aide d'une subvention du *National Institute of Mental Health*. Harold Finestone, Eliot Freidson, Erving Goffman, Solomon Kobrin, Henry Mc Kay, Anselm Strauss, et R. Richard Wohl, m'ont communiqué leurs remarques sur les premières versions de ces articles.

Je suis grandement redevable à Blanche Geer d'avoir lu et discuté avec moi plusieurs versions du manuscrit. Mes idées sur le problème de la déviance, comme sur toutes les questions de sociologie, doivent beaucoup à mon ami et ancien professeur, Everett C. Hughes.

Le double sens de « outsider »

Des fois, je ne sais pas trop si on a le droit de dire qu'un homme est fou ou non. Des fois, je crois qu'il n'y a personne de complètement fou et personne de complètement sain tant que la majorité n'a pas décidé dans un sens ou dans l'autre. C'est pas tant la façon dont un homme agit que la façon dont la majorité le juge quand il agit ainsi.

W. FAULKNER
Tandis que j'agonise
 (Gallimard, Folio, p. 221)

Tous les groupes sociaux instituent des normes et s'efforcent de les faire appliquer, au moins à certains moments et dans certaines circonstances. Les normes sociales définissent des situations et les modes de comportement appropriés à celles-ci : certaines actions sont prescrites (ce qui est « bien »), d'autres sont interdites (ce qui est « mal »). Quand un individu est supposé avoir transgressé une norme en vigueur, il peut se faire qu'il soit perçu comme un type particulier d'individu, auquel on ne peut faire confiance pour vivre selon les normes sur lesquelles s'accorde le groupe. Cet individu est considéré comme *étranger* au groupe [*outsider*].

Mais l'individu qui est ainsi étiqueté comme étranger peut voir les choses autrement. Il se peut qu'il n'accepte pas la norme selon laquelle on le juge ou qu'il dénie à ceux qui le jugent la compétence ou la légitimité pour le faire. Il en découle un deuxième sens du terme : le transgresseur peut estimer que ses juges sont *étrangers* à son univers*.

Dans l'analyse qui suit, j'essaierai d'élucider les situations et les processus auquels renvoie ce terme à double usage, c'est-à-dire les situations où la norme est transgessée et celles où on la fait

* Comme plus haut, nous traduisons par « étranger » (par rapport à un groupe quelconque) le terme « outsider » qu'emploie Becker. Dans la suite du texte, nous avons aussi utilisé, selon le contexte, diverses autres formules exprimant l'extériorité par rapport à un groupe. (N.d.T.)

appliquer, et les processus qui conduisent certains à transgresser les normes et d'autres à les faire respecter.

Mais il convient de faire quelques distinctions préliminaires. Les normes peuvent se présenter sous des formes très variées. Elles peuvent être édictées formellement par la loi : dans ce cas les forces de police de l'Etat peuvent être employées pour les faire respecter. Dans d'autres cas, elles représentent des accords informels, établis de fraîche date ou revêtus de l'autorité de l'âge et de la tradition ; des sanctions informelles de diverses sortes sont utilisées pour faire respecter ce type de normes*.

De même, la tâche de faire respecter les normes — que celles-ci aient la force de la loi ou de la tradition, ou qu'elles s'appuient simplement sur un consensus — peut incomber à un corps spécialisé, comme la police ou la commission déontologique d'une association professionnelle ; mais cette tâche peut aussi être l'affaire de tout un chacun, ou du moins de tous les membres du groupe auxquelles les normes sont censées s'appliquer.

Les nombreuses normes que nul ne cherche à faire appliquer n'ont qu'un rapport tout à fait superficiel avec le type de norme qui m'intéresse ici. Par exemple, les « Blue laws »** figurent encore dans les codes bien qu'elles ne soient plus en vigueur depuis une centaine d'années. (Mais il est important de se souvenir qu'une loi tombée en désuétude peut être réactivée pour diverses raisons et retrouver toute sa force originelle, comme cela s'est passé récemment dans le Missouri pour les lois régissant l'ouverture des établissements commerciaux le dimanche.) Des normes informelles peuvent pareillement déperir si on ne les fait pas appliquer. Je m'occuperai ici principalement de ce que l'on peut appeler les

* Becker emploie ici, comme presque toujours dans *Outsiders*, le terme « rule ». Nous traduisons ce terme par « norme » quand il désigne l'ensemble de ces « formes variées », ou quand il s'agit plus particulièrement des normes informelles qui influencent les comportements et les jugements des fumeurs de marijuana (chapitres III et IV) ou des musiciens de jazz (chapitres V et VI). Dans d'autres contextes — notamment dans les exemples empruntés aux domaines administratif et juridique (chapitres VII et VIII) —, nous utiliserons également les termes « règle », « règlement » et « loi ».

** Lois sévères concernant les mœurs, et dont Becker donne immédiatement un exemple. (N.d.T.)

normes effectivement en usage, celles que des groupes maintiennent en vie par leurs efforts pour les faire respecter.

Enfin, le degré exact auquel un individu est étranger — aux deux sens du terme précédemment mentionnés — varie d'un cas à l'autre. De celui qui commet une infraction de la circulation ou de celui qui a un peu trop bu dans une soirée, nous pensons que c'est un individu somme toute pas très différent des autres, et nous traitons sa transgression avec tolérance. Mais nous estimons que le voleur est déjà moins semblable à nous et nous le punissons sévèrement. Quant aux crimes tels que le meurtre, le viol ou la sédition, ils caractérisent à nos yeux leurs auteurs comme de véritables étrangers à la collectivité.

De même, certains transgresseurs ne pensent pas avoir été injustement jugés. Celui qui a enfreint les règles de la circulation admet en général les règles qu'il a violées. Les alcooliques ont souvent une attitude ambivalente : tantôt ils estiment que ceux qui les jugent ne les comprennent pas, tantôt ils reconnaissent que l'ivresse chronique est néfaste. Certains déviants enfin, dont les homosexuels et les toxicomanes sont de bons exemples, élaborent quant à eux une idéologie systématique expliquant pourquoi ils sont dans le vrai et pourquoi ceux qui les désaprouvent et les punissent ont tort.

Définitions de la déviance.

De nombreuses spéculations, théories et études scientifiques ont été consacrées à ceux qui apparaissent comme étrangers à la collectivité parce qu'ils dévient de ses normes. Les profanes se posent, à propos de ces déviants, des questions telles que : pourquoi font-ils cela ? comment expliquer leur transgression ? qu'est-ce qui les conduit à faire des choses interdites ? Des recherches à caractère scientifique ont tenté de trouver des réponses à ces questions en prenant comme point de départ la conviction du sens commun selon laquelle il y a quelque chose de substantiellement déviant, de qualitativement distinct, dans les

actes qui transgessent — ou semblent transgresser — les normes sociales. Ces recherches ont aussi emprunté au sens commun le présupposé selon lequel la réalisation d'un acte déviant découle nécessairement de certaines caractéristiques de son auteur, qui rendent la réalisation de cet acte nécessaire ou inévitable. Les chercheurs ne mettent généralement pas en question la qualification* de « déviant » attribuée à des actes ou à des individus particuliers, mais ils la prennent au contraire comme une donnée. Ils admettent par là les valeurs du groupe qui prononce ce jugement.

Il est facile d'observer que ce ne sont pas les mêmes actions que les différents groupes qualifient de déviantes. Ceci devrait attirer notre attention sur la possibilité que les phénomènes de déviance lient étroitement la personne qui émet le jugement de déviance, le processus qui aboutit à ce jugement et la situation dans laquelle il est produit. Dans la mesure où les théories scientifiques, à l'instar des conceptions de la déviance propres au sens commun qui leur servent de point de départ, admettent que les actes sont substantiellement déviants et tiennent ainsi pour négligeables les propriétés des conditions et des processus du jugement, elles peuvent être conduites à exclure une variable importante. Par le fait même qu'ils méconnaissent le caractère variable du processus de jugement, les chercheurs risquent de restreindre la gamme des théories envisageables ainsi que le type d'intelligibilité proposé (1).

Notre premier problème est donc de construire une définition de la déviance. Mais avant d'en venir là, nous examinerons quelques-unes des définitions actuellement utilisées, en signalant ce que les recherches qui partent de ces définitions conduisent à négliger.

La conception la plus simple de la déviance est essentiellement statistique : est déviant ce qui s'écarte par trop de la moyenne. Quand un statisticien analyse les résultats d'une expérimentation agricole, il décrit les tiges exceptionnellement longues ou courtes

* Becker utilise ici le terme « label ». Ce terme et ses dérivés sont très fréquemment employés dans le livre. Nous les avons traduits, selon le contexte, par différentes expressions (« étiquette », « désigner », etc.) On peut observer que Becker exprime la même idée en utilisant une grande variété de synonymes. (N.d.T.)

comme des déviations par rapport à la moyenne ou à une autre valeur centrale. On peut décrire de même comme une déviation tout ce qui diffère de ce qui est le plus commun. Selon cette conception, les gauchers et les roux sont déviants puisque la plupart des gens sont droitiers et châtais.

Ainsi formulée, la conception statistique semble naïve et même triviale. Elle a toutefois le mérite de simplifier le problème en écartant de nombreuses questions de valeur qui surgissent généralement quand on étudie la nature de la déviance : pour estimer un cas particulier, il suffira de calculer la distance à la moyenne du comportement concerné. Mais c'est une solution trop simpliste. Armé d'une telle définition, l'enquêteur rapportera un peu de tout : des obèses et des grêles, des meurtriers, des roux, des homosexuels et des conducteurs en infraction. Ce mélange contient des individus habituellement tenus pour déviants et d'autres qui n'ont pas transgressé la moindre norme. En bref, la définition statistique de la déviance est trop éloignée de l'idée de transgression qui est à l'origine de l'étude scientifique des déviants.

Une conception moins simple et beaucoup plus répandue de la déviance, reposant à l'évidence sur une analogie médicale, définit la déviance comme quelque chose d'essentiellement pathologique, qui révèle la présence d'un « mal ». Mais s'il y a peu de désaccords sur ce qui caractérise un organisme en bonne santé, il y en a en revanche beaucoup plus quand on utilise analogiquement la notion de pathologie pour décrire des types de comportement qui sont considérés comme déviants. Pour caractériser le comportement sain, il est en effet difficile de trouver une définition propre à satisfaire même un groupe fermé et restreint de psychiatres, et il est impossible d'en trouver une qui puisse être généralement acceptée, comme c'est le cas pour les critères de la santé de l'organisme. (2)

On donne parfois à l'analogie une signification plus stricte lorsqu'on voit dans la déviance le produit d'une maladie mentale. Le comportement d'un homosexuel ou d'un toxicomane est alors considéré comme le symptôme d'une maladie mentale, au même titre que la lenteur de la guérison des contusions est considérée

comme un symptôme du diabète. Mais la maladie mentale ne ressemble à la maladie physique que par métaphore :

« En partant de faits tels que la syphilis, la tuberculose, la fièvre typhoïde, les cancers et les fractures, nous avons créé une classe appelée « maladie ». Tout d'abord, cette classe se composait seulement de quelques éléments qui avaient en commun un trait indiquant un état de désordre structural ou fonctionnel du corps humain en tant que machine physico-chimique. Au fur et à mesure que le temps s'écoulait, on a ajouté à cette classe des éléments supplémentaires. Toutefois, on ne les a pas ajoutés parce qu'ils étaient des troubles corporels nouvellement découverts. L'intérêt et l'attention du médecin se sont écartés de ce critère et se sont centrés sur l'incapacité et la souffrance, choisis comme nouveaux critères de sélection. C'est ainsi que des faits tels que l'hystérie, l'hypocondrie, la névrose compulsive-obsessionnelle et la dépression se sont ajoutés, avec lenteur au début, à la catégorie « maladie ». Puis, avec un zèle croissant, les médecins, et en particulier les psychiatres, se sont mis à qualifier de « maladie » (c'est-à-dire bien sûr de « maladie mentale ») tout ce en quoi ils pouvaient détecter un signe de « dysfonctionnement » par rapport à n'importe quelle norme. Donc, l'agoraphobie est une maladie parce qu'on ne devrait pas craindre les espaces ouverts ; l'homosexualité est une maladie parce que l'hétéro-sexualité est la norme sociale ; le divorce est une maladie parce qu'il signe l'échec du mariage. Le crime, l'art, la politique de ceux dont on n'aime pas les opinions, la participation aux affaires sociales ou le retrait d'une telle participation — tous ces faits et beaucoup d'autres sont considérés, de nos jours, comme des symptômes de maladie mentale (3). »

La métaphore médicale limite le point de vue tout autant que la conception statistique. Elle accepte le jugement profane sur ce qui est déviant et, par l'usage de l'analogie, en situe la source à l'intérieur de l'individu, ce qui empêche de voir le jugement lui-même comme une composante décisive du phénomène.

Certains sociologues utilisent eux aussi un modèle de la déviance

qui repose, pour l'essentiel, sur les notions de santé et de maladie empruntées à la médecine. Ils examinent une société, ou une partie d'une société, en se demandant s'il s'y déroule un processus qui tend à en réduire la stabilité et à en diminuer ainsi les chances de survie. Ils qualifient de tels processus de déviants ou les définissent comme des symptômes de désorganisation sociale. Ils font une distinction entre les aspects d'une société qui, favorisant la stabilité, seraient « fonctionnels », et ceux qui, rompant la stabilité, seraient « dysfonctionnels ». Une telle conception a le grand mérite de suggérer des domaines de la société où peuvent exister des problèmes dont les individus ne sont peut-être pas conscients (4).

Mais il est plus difficile en pratique qu'il ne le semble en théorie de déterminer ce qui est fonctionnel et ce qui est dysfonctionnel pour une société ou un groupe social. La définition de la fonction, c'est-à-dire de l'intention ou du but d'un groupe et, par voie de conséquence, la définition des aspects qui favorisent ou qui entravent la réalisation de cette fonction, constituent très souvent une question de nature politique. Il y a, dans un groupe, des factions en désaccord qui manœuvrent pour faire prévaloir leur propre définition de la fonction. Ce qui est une fonction pour un groupe ou une organisation n'est pas inscrit dans leur nature, mais se décide dans un conflit de type politique. Si cela est vrai, il s'ensuit que la détermination des normes à respecter, des comportements réputés déviants et des individus désignés comme étrangers au groupe ou à l'organisation doit aussi être considérée comme une question de nature politique (5). La conception fonctionnelle de la déviance, qui en néglige l'aspect politique, limite donc notre compréhension du phénomène.

Plus relativiste, une autre conception sociologique définit la déviance par le défaut d'obéissance aux normes du groupe. Quand on a décrit les normes qu'un groupe impose à ses membres, on peut décider avec une certaine précision si un individu a, ou non, transgressé celles-ci, et donc s'il est déviant.

Cette conception est plus proche de la mienne, mais elle ne parvient pas à donner une importance suffisante aux ambiguïtés

qui surgissent quand il faut choisir les normes destinées à servir d'étalement pour mesurer le comportement et juger de sa déviance. Une société comporte plusieurs groupes, chacun avec son propre système de normes, et les individus appartiennent simultanément à plusieurs groupes. Une personne peut transgresser les normes d'un groupe par une action qui est conforme à celles d'un autre groupe. Est-elle alors déviant? Ceux qui proposent cette définition objecteront peut-être que, si l'ambiguïté peut apparaître au regard des normes particulières de tel ou tel groupe de la société, il existe des normes qui sont très généralement reconnues par tous : dans ce cas il n'y aurait pas de difficulté. C'est là, bien sûr, une question de fait, qui doit être tranchée par la recherche empirique. Quant à moi, je doute qu'il y ait de nombreux domaines où un tel consensus existe, et j'estime plus raisonnable d'utiliser une définition permettant de traiter toutes les situations, qu'elles soient ambiguës ou non.

La déviance et les réactions des autres.

La conception sociologique que je viens de discuter définit la déviance comme la transgression d'une norme acceptée d'un commun accord. Elle entreprend ensuite de caractériser ceux qui transgressent les normes et recherche dans la personnalité et dans les conditions de vie de ceux-ci les facteurs susceptibles de rendre compte de leur transgression. Cette démarche présuppose que ceux qui ont transgressé une norme constituent une catégorie homogène parce qu'ils ont commis le même acte déviant.

Cette présupposition me semble négliger le fait central en matière de déviance, à savoir que celle-ci est créée par la société. Je ne veux pas dire par là, selon le sens habituellement donné à cette formule, que les causes de la déviance se trouveraient dans la situation sociale du déviant ou dans les « facteurs sociaux » qui sont à l'origine de son action. Ce que je veux dire, c'est que *les groupes sociaux créent la déviance en instituant des normes dont la transgression constitue la déviance*, en appliquant ces normes à

certains individus et en les étiquetant comme des déviants. De ce point de vue, la déviance *n'est pas* une qualité de l'acte commis par une personne, mais plutôt une conséquence de l'application, par les autres, de normes et de sanctions à un « transgresseur ». Le déviant est celui auquel cette étiquette a été appliquée avec succès et le comportement déviant est celui auquel la collectivité attache cette étiquette (6).

Puisque la déviance est, entre autres choses, une conséquence des réactions des autres à l'acte d'une personne, les chercheurs ne peuvent pas présupposer qu'il s'agit d'une catégorie homogène. Plus précisément, ils ne peuvent pas présupposer que les individus soupçonnés ont effectivement commis un acte déviant ou transgressé une norme, car le processus de désignation n'est pas nécessairement infaillible : des individus peuvent être désignés comme déviants alors qu'en fait ils n'ont transgressé aucune norme. De plus les chercheurs ne peuvent pas présupposer que la catégorie des individus qualifiés de déviants contiendra tous ceux qui ont effectivement transgressé une norme, car une partie de ceux-ci peuvent ne pas être appréhendés et donc ne pas être inclus dans la population de « déviants » étudiée. Dans la mesure où la catégorie manque d'homogénéité et ne comprend pas tous les cas qui pourraient en relever, on ne peut raisonnablement s'attendre à découvrir, dans la personnalité ou les conditions d'existence des individus, des facteurs communs susceptibles d'expliquer la déviance qu'on leur impute.

Qu'y a-t-il donc de commun à tous ceux qui sont rangés sous l'étiquette de déviant ? Ils partagent au moins cette qualification, ainsi que l'expérience d'être étiquetés comme étrangers au groupe. Cette identité fondamentale sera le point de départ de mon analyse : je considérerai la déviance comme le produit d'une transaction effectuée entre un groupe social et un individu qui, aux yeux du groupe, a transgressé une norme. Je m'intéresserai moins aux caractéristiques personnelles et sociales des déviants qu'au processus au terme duquel ils sont considérés comme étrangers au groupe, ainsi qu'à leurs réactions à ce jugement.

Il y a de nombreuses années que l'utilité de cette conception

pour comprendre la nature de la déviance a été découverte par Malinowski, dans son étude des îles Trobriand : « [...] Un jour, un formidable bruit de lamentations et un violent branle-bas m'apprirent que quelqu'un venait de mourir dans le voisinage. Renseignements pris, il s'agissait d'un jeune homme que je connaissais, âgé d'environ 16 ans, qui était tombé du faîte d'un cocotier et s'était tué. [...] »

J'avais appris que, par une coïncidence mystérieuse, un autre jeune homme avait été blessé grièvement dans le même village, et pendant les funérailles je pus constater un sentiment général d'hostilité entre les habitants du village où le jeune s'était tué et ceux du village où son corps fut transporté pour les obsèques.

Ce ne fut que beaucoup plus tard que je pus démêler la véritable signification de ces événements : le jeune homme s'était suicidé. Il avait en effet violé les règles de l'exogamie avec sa cousine maternelle, fille de la sœur de sa mère. Ce fait avait été connu et généralement désapprouvé, mais rien ne s'était produit jusqu'au moment où l'amoureux de la jeune fille, se sentant personnellement outragé du fait d'avoir été éconduit, alors qu'il espérait l'épouser, avait conçu l'idée de se venger. Il commença par menacer son rival d'user contre lui de magie noire, mais cette menace étant restée sans effet, il insulta un soir le coupable publiquement, en l'accusant devant toute la communauté d'inceste et en lui lançant certaines expressions que nul indigène ne peut tolérer.

A cela, il n'y avait qu'un remède, il ne restait au malheureux jeune homme qu'un moyen d'échapper à la situation dans laquelle il s'était mis. Le lendemain matin, ayant revêtu son costume et ses ornements de fête, il grimpà sur un cocotier et, s'adressant à la communauté, il lui fit, à travers le feuillage, ses adieux. Il expliqua les raisons de sa décision désespérée et formula une accusation voilée contre celui qui le poussait à la mort, en ajoutant qu'il était du devoir des hommes de son clan de le venger. Puis il poussa, selon la coutume, un cri perçant et, se jetant du palmier qui avait soixante pieds de haut, il se tua sur le coup. Il s'ensuivit une querelle dans le village, au cours de laquelle le rival fut blessé, querelle qui se poursuivit pendant les funérailles. [...] »

Quand on interroge à ce sujet des Trobriandais, on constate que [...] les indigènes éprouvent un sentiment d'horreur rien qu'à l'idée de la violation possible des règles de l'exogamie et qu'ils sont persuadés que celui qui se rend coupable d'inceste avec une femme appartenant au même clan que lui est frappé de plaies, de maladies ou même de mort. Tel est du moins l'idéal de la loi indigène, et dans les questions de morale il est facile et agréable de donner son adhésion à l'idéal surtout lorsqu'il s'agit de juger la conduite des autres ou d'exprimer une opinion sur la conduite en général.

Mais la situation change, dès qu'il s'agit de l'application des normes morales et des idéaux à la vie réelle. Dans le cas que nous venons de relater, les faits ne s'accordent pas du tout avec l'idéal de la conduite. L'opinion publique, quand elle eut connaissance du crime, ne se sentit nullement outragée et ne fit preuve d'aucune réaction directe : elle ne se mit en mouvement qu'à l'annonce publique du crime et à la suite des insultes que la partie intéressée lança contre le coupable. [...] Ayant approfondi l'affaire et réuni des informations concrètes, j'ai pu m'assurer que la violation de l'exogamie, pour autant qu'il s'agit de simples rapports sexuels, et non de mariage, est loin d'être rare, et lorsque le fait se produit, l'opinion publique reste inerte, sans toutefois se départir de son hypocrisie. Lorsque l'affaire se passe *sub rosa*, avec l'observation d'un certain décorum, sans bruit et sans trouble, l'« opinion publique » se contente de jaser, sans exiger un châtiment sévère. Lorsque au contraire les choses aboutissent à un scandale, tout le monde se dresse contre le couple coupable et peut pousser l'un ou l'autre, par l'ostracisme ou par des insultes, au suicide » (7).

Le caractère déviant ou non d'un acte dépend donc de la manière dont les autres réagissent. Vous pouvez commettre uninceste clanique et n'avoir à subir que des commérages tant que personne ne porte une accusation publique ; mais si cette accusation est portée, vous serez conduit à la mort. Le problème est ici que les réponses des autres doivent être considérées comme problématiques. Ce n'est pas parce que quelqu'un a transgressé une norme que les autres vont nécessairement répondre comme si l'infraction avait eu lieu. (Inversement, ce n'est pas parce que

quelqu'un n'a transgressé aucune norme qu'il ne peut pas être traité, dans certaines circonstances, comme s'il l'avait fait.)

Face à un acte donné, la tendance des autres à répondre en termes de déviance peut varier dans une large mesure. Plusieurs types de variation valent d'être notés — et tout d'abord la variation dans le temps. Celui qui est réputé avoir commis un acte « déviant » déterminé peut être traité avec plus d'indulgence à un moment donné qu'il ne l'aurait été à un autre. L'existence de « campagnes » contre divers types de déviance illustre clairement ce point. Les fonctionnaires chargés de l'application de la loi peuvent décider, périodiquement, de lancer une offensive de grande envergure contre une catégorie particulière de déviance, telle que les jeux d'argent, la toxicomanie ou l'homosexualité. Il est évidemment beaucoup plus dangereux de se livrer à l'activité visée durant ces campagnes que le reste du temps. F. J. Davis a consacré une très intéressante étude aux informations sur les délits publiés par les journaux du Colorado ; il n'a trouvé qu'une relation très lâche entre le nombre de délits dont rendent compte ces journaux et les variations du nombre effectif de délits commis dans le Colorado ; de plus, l'évaluation par l'opinion publique des progrès de la délinquance dans cet Etat était liée non aux variations effectives, mais à l'augmentation du nombre d'informations sur les délits (8).

La tendance à traiter un acte comme déviant dépend aussi des catégories respectives de celui qui le commet et de celui qui s'estime lésé par cet acte. Les lois s'appliquent tendanciellement plus à certaines personnes qu'à d'autres, comme le montrent clairement les études sur la délinquance juvénile. Quand les garçons des classes moyennes sont appréhendés, ils ne vont pas aussi loin dans le processus judiciaire que les garçons des quartiers misérables. Un garçon de classe moyenne qui s'est fait prendre par la police risque moins d'être conduit au poste, et, s'il y a été conduit, d'être fiché ; il risque encore moins d'être déclaré coupable et condamné (9). Cette différence reste vraie même si l'infraction est, au départ, la même dans les deux cas. De même, la loi est appliquée différemment aux Noirs et aux blancs. On sait

qu'un Noir qui passe pour avoir attaqué une femme blanche risque plus d'être puni qu'un homme blanc qui a commis le même délit ; mais on sait peut-être moins que l'assassin noir d'un autre Noir risque moins d'être puni qu'un blanc qui a commis un meurtre (10). Ces différences constituent, bien sûr, l'un des points principaux de l'analyse consacrée par Sutherland à la délinquance en col-blanc : les délits commis par les grandes entreprises sont presque toujours poursuivis au civil, alors que les mêmes délits commis par des individus sont habituellement poursuivis au pénal (11).

Il y a des normes que l'on ne fait appliquer qu'en fonction des conséquences. Le cas des mères célibataires en est un exemple clair. C. Vincent a fait remarquer que ceux qui se livrent à des relations sexuelles illicites s'attirent rarement une punition sévère ou un blâme de la collectivité (12). Toutefois, si la jeune fille se trouve enceinte, la réaction la plus probable de la part des autres est la sévérité. (La grossesse illégitime est aussi un exemple intéressant de l'application différentielle des normes à différentes catégories d'individus : C. Vincent remarque que les pères célibataires échappent à la réprobation sévère qui frappe les mères.)

Pourquoi ces observations banales ? Parce que leur rapprochement confirme cette proposition : la déviance n'est pas une propriété simple, présente dans certains types de comportements et absente dans d'autres, mais le produit d'un processus qui implique la réponse des autres individus à ces conduites. Le même comportement peut constituer une transgression des normes s'il est commis à un moment précis ou par une personne déterminée, mais non s'il est commis à un autre moment ou par une autre personne ; certaines normes — mais pas toutes — sont transgessées impunément. Bref le caractère déviant, ou non, d'un acte donné dépend en partie de la nature de l'acte (c'est-à-dire de ce qu'il transgresse ou non une norme) et en partie de ce que les autres en font.

Certains lecteurs objecteront peut-être que c'est là une argutie purement terminologique : ne peut-on, après tout, définir les termes comme on l'entend, et n'est-on pas libre, si on le souhaite,

d'appeler déviant tout comportement de transgression, sans faire référence aux réactions des autres ? L'objection est certainement valable. On gagnerait néanmoins à appeler ce type de comportement « *transgression des normes* » et à réservier le terme de « *déviant* » à ceux qu'une partie au moins de la société range sous cette étiquette. Je ne veux pas soutenir qu'il faudrait adopter cet usage. Mais il doit être clair que le chercheur qui emploie « *déviant* » à propos de n'importe quel comportement transgressant une norme, alors qu'il n'étudie que les sujets étiquetés comme déviants, sera gêné par le décalage entre les deux catégories.

Si nous centrons notre attention sur les comportements qui se trouvent qualifiés de déviants, nous devons admettre que nous ne pouvons savoir si un acte donné sera catégorisé comme déviant qu'après qu'il ait suscité une réaction. La déviance est une propriété non du comportement lui-même, mais de l'interaction entre la personne qui commet l'acte et celles qui réagissent à cet acte.

Qui impose les normes ?

Jusqu'à présent je n'ai utilisé le terme « *étranger* » qu'à propos des individus que les autres jugent déviants et situent ainsi à l'extérieur du cercle « *normal* » des membres du groupe. Mais le terme comporte un second sens, dont l'analyse conduit à un autre ensemble de problèmes sociologiquement importants : du point de vue de la personne étiquetée comme déviante, les « *étrangers* » peuvent être les gens qui instituent les normes qu'elle a été déclarée coupable d'avoir transgressées.

Les normes sociales sont créées par des groupes sociaux spécifiques. Les sociétés modernes ne sont pas des organisations simples où la définition des normes et leur mode d'application dans des situations spécifiques feraient l'objet d'un accord unanime. Elles sont au contraire hautement différenciées selon les critères de la classe sociale, du groupe ethnique, de la profession et de la culture. Il n'est pas nécessaire que tous ces groupes partagent les

mêmes normes, et, en fait, c'est rarement le cas. Tout les conduit à développer des systèmes de normes différents, aussi bien les problèmes posés par leur environnement que leur histoire et leurs traditions. Les contradictions et les conflits entre les normes des divers groupes entraînent des désaccords sur le type de comportement qui convient dans telle ou telle situation.

Les immigrés italiens qui continuaient à faire du vin pour eux-mêmes pendant la prohibition agissaient conformément aux normes des immigrés italiens, mais ils enfreignaient la loi de leur nouveau pays (tout comme leurs voisins américains de souche, bien sûr). Les patients qui essayent plusieurs médecins font peut-être le nécessaire, du point de vue de leur propre groupe, pour protéger leur santé en s'assurant qu'ils se confient bien à celui qui leur semble être le meilleur médecin possible ; mais, selon la perspective du médecin, ils ont tort, car leur comportement ruine la confiance que le patient doit avoir dans son médecin. Le délinquant de classe populaire qui se bat pour défendre le territoire de sa bande ne fait que ce qu'il considère comme nécessaire et juste, mais les enseignants, les travailleurs sociaux et la police sont d'une opinion différente.

Même si certains peuvent soutenir qu'une grande partie, voire la plus grande partie, des normes d'une société sont habituellement admises par tous ses membres, les recherches empiriques consacrées à des normes déterminées révèlent généralement des attitudes variables à l'égard de celles-ci. Les normes officielles que font appliquer les groupes spécialement constitués à cet effet peuvent différer de celles que la majorité des gens estiment être réellement appropriées (13). Dans un groupe, des factions peuvent être en désaccord sur ce que j'ai appelé les normes effectivement en usage. Mais ce qui est le plus important pour l'étude des comportements ordinairement désignés comme déviants, c'est que la perspective des individus qui adoptent ces comportements peut être totalement différente de celle des gens qui condamnent ces mêmes comportements. Un individu peut estimer en effet qu'il est jugé selon des

normes qu'il n'a pas contribué à élaborer et qu'il n'accepte pas, mais qui lui sont imposées de force par des « étrangers ».

Dans quelle mesure et dans quelles circonstances une collectivité tente-t-elle d'imposer ainsi ses normes à d'autres individus qui n'y souscrivent pas ? Il faut distinguer deux cas. Dans le premier, seuls les membres effectifs du groupe sont intéressés à l'élaboration et à la mise en application de certaines normes. Si un juif orthodoxe ne suit pas le régime casher prescrit, seuls les autres juifs orthodoxes y verront une transgression ; les chrétiens et les juifs non-orthodoxes ne verront pas là une transgression et ne se soucieront pas d'intervenir. Dans le second cas, les membres d'un groupe pensent qu'il est important pour leur sécurité et leur bien-être que les membres d'autres groupes obéissent à certaines normes. Les gens tiennent ainsi pour extrêmement important que les professions de la santé se conforment à certaines règles ; c'est pour cette raison que l'autorisation d'exercer est délivrée aux médecins, aux infirmières, etc. par l'Etat, qui interdit ces activités à toute personne non habilitée.

Dans la mesure où un groupe tente d'imposer ses normes à d'autres groupes de la société, nous rencontrons une deuxième question : quelles catégories sont capables, en pratique, d'obliger les autres à accepter leurs normes, et quelles sont les causes du succès d'une telle entreprise ? C'est évidemment une question de pouvoir politique et économique. Nous examinerons plus loin le processus politique et économique par lequel on crée et on fait respecter des normes. Il suffit ici de remarquer qu'il y a toujours, en fait, des gens qui *imposent de force* leurs normes à d'autres, les appliquant plus ou moins contre la volonté ou sans le consentement de ceux-ci. Par exemple, ce sont en général les adultes qui élaborent les normes concernant les jeunes. Bien que les jeunes exercent, aux Etats-Unis, une puissante influence sur le plan culturel (les médias, par exemple, s'alignent sur leurs goûts), de nombreuses catégories de normes importantes sont établies par les adultes pour la jeunesse. Les normes concernant la fréquentation scolaire et le comportement sexuel sont élaborées sans considération des problèmes de l'adolescence. Dans ces domaines, les

adolescents se trouvent plutôt entourés de normes faites par des personnes plus âgées et rangées. Cette situation est tenue pour légitime parce que l'on considère que les jeunes ne sont ni assez sages ni assez responsables pour élaborer correctement les normes qui les concernent.

De même, il est à plusieurs égards exact que, dans nos sociétés, ce sont les hommes qui élaborent les normes pour les femmes (quoique en Amérique, les choses soient en train de changer rapidement). Les Noirs se trouvent soumis aux normes faites pour eux par les blancs, comme les immigrés et les autres minorités ethniques le sont aux normes faites pour eux par la minorité anglo-saxonne protestante. Les classes moyennes élaborent des normes auxquelles les classes populaires doivent obéir, dans les écoles, les tribunaux et ailleurs.

Les différences dans la capacité d'établir les normes et de les appliquer à d'autres gens sont essentiellement des différences de pouvoir (légal ou extra-légal). Les groupes les plus capables de faire appliquer leurs normes sont ceux auxquels leur position sociale donne des armes et du pouvoir. Les différences d'âge, de sexe, de classe et d'origine ethnique sont toutes liées à des différences de pouvoir. C'est cette relation qui explique les différences de degré dans la capacité des groupes ainsi distingués à établir des normes pour les autres.

Nous devons donc d'abord reconnaître que la déviance est créée par les réactions des gens à des types particuliers de comportements et par la désignation de ces comportements comme déviants. Mais nous devons aussi garder présent à l'esprit que les normes créées et conservées par cette désignation, loin d'être unanimement acceptées, font l'objet de désaccords et de conflits parce qu'elles relèvent de processus de type politique à l'intérieur de la société.

NOTES DU CHAPITRE 1

- (1) Voir Donald R. Cressey, « Criminological research and the definition of crimes », *American Journal of Sociology*, LVI, (May, 1951), pp. 546-551.
- (2) Sur ce point, voir C. Wright Mills, « The professional ideology of social pathologists », *American Journal of Sociology*, XLIX (September, 1942), pp. 165-180.
- (3) Thomas Szasz, *The Myth of Mental Illness* (New York, Paul B. Hoeber Inc., 1961), p. 44-45. [Traduction française par D. Berger, *Le mythe de la maladie mentale* (Payot, 1974), p. 60. (N.d.T.)] Voir aussi Erving Goffman, « The medical model and mental hospitalisation », in *Asylums : Essays on the Social Situation of Mental Patients and Other Inmate* (Garden City, Anchor Books, 1961), p. 321-386. [Traduction française par R. Castel, L. et C. Lainé, *Asiles* (Editions de Minuit, 1968), pp. 375-438. (N.d.T.)]
- (4) Voir Robert K. Merton, « Social problems and social theory », in R. K. Merton et R. A. Nisbet, *Contemporary Social Problems* (New York, Harcourt, Brace and World Inc., 1961), p. 697-737 ; et Talcott Parsons, *The Social System* (New York, The Free Press of Glencoe, 1951), pp. 249-325.
- (5) Howard Brotz reconnaît également que la distinction entre phénomènes « fonctionnels » et « dysfonctionnels » est une question de type politique ; voir « Functionalism and dynamic analysis », *European Journal of Sociology*, II (1961), pp. 170-179.
- (6) On trouvera les principales formulations antérieures de cette conception chez Frank Tannenbaum, *Crime and the Community*, (New York, Ginn and C°, 1938) et chez E. M. Lemert, *Social Pathology* (New York, Mc Graw-Hill Book C°, Inc., 1951). L'article récent de J. Kitsuse, « Societal reaction to deviance : Problems of theory and method », *Social Problems*, 9 (Winter, 1962), pp. 247-256) expose une position très proche de la mienne.
- (7) Bronislaw Malinowski, *Crime and Custom in Savage Society* (New York, Humanities Press, 1926), pp. 77-80.
[Traduction française par S. Jankélévitch, *Trois essais sur la vie sociale des primitifs* (Payot, 1980), pp. 55-58. (N.d.T.)]
- (8) F. James Davis, « Crime news in Colorado newspapers », *American Journal of Sociology*, LVII (January, 1952), pp. 325-330.
- (9) Voir Albert K. Cohen et James F. Short Jr, « Juvenile delinquency », in Merton et Nisbet, *op. cit.*, p. 87.
- (10) Voir Harold Garfinkel, « Research notes on inter- and intra- racial homicides », *Social Forces*, 27 (May, 1949), p. 369-381.
- (11) Edwin H. Sutherland, « White collar criminality », *American Sociological Review*, V (February, 1940), p. 1-12.
- (12) Clark Vincent, *Unmarried Mothers* (New York, The Free Press of Clencoe, 1961), pp. 3-5.
- (13) Arnold M. Rose et Arthur E. Prell, « Does the punishment fit the crime ? — A study in social valuation », *American Journal of Sociology*, LXI (November, 1955), pp. 247-259.

2

Types de déviance

Un modèle séquentiel

Il n'est pas ici dans mon intention de soutenir que les seuls actes « réellement » déviants sont ceux que les autres considèrent comme tels. Toutefois on doit reconnaître que cet aspect est important et qu'il faut en tenir compte dans toute analyse du comportement déviant. En combinant cette dimension avec le critère de la conformité (ou non-conformité) d'un acte à une norme particulière, on peut construire le tableau ci-dessous qui permet de distinguer différents types de déviance.

TYPES DE COMPORTEMENTS DÉVIANTS (1)

<i>Obéissant à la norme</i>	<i>Transgressant la norme</i>
<i>Perçu comme déviant</i>	<i>Accusé à tort</i>
<i>Non perçu comme déviant</i>	<i>Pleinement déviant</i> <i>Conforme</i> <i>Secrètement déviant</i>

Deux de ces types ne demandent guère d'explication. Le comportement *conforme* est simplement celui qui respecte la norme et que les autres perçoivent ainsi ; à l'opposé, le comportement *pleinement déviant* est celui qui enfreint la norme et qui est perçu comme tel.

Les deux autres possibilités sont plus intéressantes. Dans la situation de celui qui est *accusé à tort* (souvent évoquée par les criminels sous le nom de « coup monté »), les autres croient que la personne a commis une action irrégulière alors qu'en fait il n'en est

rien. Il se produit sans aucun doute de fausses accusations même dans les tribunaux, où les individus sont protégés par les règles des voies de droit et du témoignage. Il s'en produit probablement encore plus souvent dans les situations extra-judiciaires, là où les individus ne disposent pas des garanties de la procédure.

Le cas opposé de la *déviance secrète* est encore plus intéressant. Ici, un acte irrégulier est bel et bien commis, mais il n'est perçu par personne comme une transgression des normes et n'entraîne aucune réaction. Comme pour la fausse accusation, nul ne connaît vraiment l'extension du phénomène, mais je suis convaincu qu'elle est très importante, beaucoup plus importante que nous ne pouvons l'imaginer. Une observation sommaire m'a convaincu de ce que j'avance. La plupart des gens croient probablement que le fétichisme — le fétichisme sado-masochiste en particulier — est une perversion rare et exotique. Or j'ai eu l'occasion, il y a quelques années, de consulter le catalogue d'un vendeur de photos pornographiques destinées exclusivement aux amateurs de cette spécialité. Le catalogue ne contenait pas de photos de nus ni d'aucune forme d'acte sexuel. Au lieu de cela, il contenait des pages et des pages de photos de femmes chaussées de bottes à hauts talons, prises dans des camisoles de force ou dans des menottes, fouettant d'autres femmes, etc. Chaque page du catalogue présentait un échantillon d'une partie de la collection, qui pouvait atteindre jusqu'à 120 photos. Un calcul rapide révélait que le vendeur détenait en stock environ 15 à 20 000 photos immédiatement disponibles à la vente. Le nombre des photos en vente et l'impression luxueuse du catalogue indiquaient clairement que le vendeur était à la tête d'une affaire prospère qui disposait d'une vaste clientèle. Et pourtant on ne rencontre pas tous les jours des fétichistes sado-masochistes. Manifestement ceux-ci sont capables de garder secrète leur perversion (« Toutes les commandes sont expédiées sous enveloppe discrète ») (2). Ceux qui étudient l'homosexualité ont observé de même que nombre d'homosexuels sont capables de dissimuler leur déviance aux non-déviants qu'ils fréquentent. De nombreuses personnes qui prennent des stupéfiants sont aussi capables, on le verra, de cacher leur toxicomanie aux membres de leur entourage qui ne se droguent pas.

Les quatre types de déviance, constitués en croisant la nature du comportement avec les réactions qu'il suscite, distinguent des phénomènes qui diffèrent par des aspects importants. Mais ces différences sont en général négligées et les explications des phénomènes qui sont proposés s'avèrent en conséquence inadéquates. Un garçon qui, en toute innocence, tourne autour d'un groupe délinquant peut être arrêté un soir avec celui-ci sur des présomptions. Il figurera dans les statistiques officielles comme délinquant aussi sûrement que ceux qui ont effectivement participé à une action répréhensible et les chercheurs en sciences sociales qui tentent d'élaborer des théories explicatives de la délinquance essaieront de rendre compte de sa présence dans les fichiers officiels selon des raisonnements identiques à ceux par lesquels ils rendent compte de la présence des autres (3). Les deux cas sont pourtant différents et la même explication ne peut leur convenir.

Modèles synchroniques et modèles séquentiels de la déviance.

Cette classification des types de déviance peut aider à comprendre la genèse du comportement déviant en permettant de construire un modèle séquentiel de la déviance, qui prend en compte les changements dans le temps. Mais avant d'examiner ce modèle lui-même, voyons les différences qui existent entre un modèle séquentiel et un modèle synchronique d'analyse de la formation des comportements de l'individu.

Remarquons d'abord que presque toutes les recherches sur la déviance traitent d'un même type de question, qui découle du point de vue pathologique adopté sur celle-ci : ces recherches tentent de découvrir « l'étiologie » du « mal », autrement dit les causes d'un comportement indésirable.

L'instrument typique de cette investigation est l'analyse multivariée. Or, comme c'est toujours le cas dans les sciences sociales,

les techniques et les instruments utilisés dans une recherche engagent une théorie en même temps qu'une méthodologie. L'analyse multivariée présuppose (même si ses utilisateurs se montrent éventuellement plus avisés dans la pratique) que tous les facteurs qui contribuent à produire le phénomène étudié agissent simultanément ; elle cherche à découvrir la variable, ou la combinaison de variables, qui « prédira » le mieux le comportement étudié. Par exemple, dans une étude de la délinquance juvénile, on s'efforcera de découvrir si c'est le quotient intellectuel de l'enfant, le quartier où il vit, la désunion de son foyer, ou telle combinaison de ces facteurs, qui rend compte de sa délinquance.

Mais en réalité toute les causes n'agissent pas au même moment : il nous faut donc un modèle qui prenne en compte le fait que les modes de comportement *se développent* selon une séquence ordonnée. Nous verrons plus loin que, pour rendre compte de la consommation de marijuana par un individu, il faut considérer une succession de phases, de changements du comportements et des perspectives de l'individu. Chaque phase requiert une explication, et une cause agissant pendant l'une des phases de la séquence peut avoir une importance négligeable pendant une autre phase. Par exemple, il faut des types différents d'explication pour analyser comment une personne se trouve en situation de se procurer facilement de la marijuana, pourquoi, une fois dans cette situation, cette personne veut faire elle-même l'expérience de la drogue, et enfin pourquoi, ayant fait cette expérience, elle continue à en consommer. En un sens, chacune de ces explications renvoie à une cause nécessaire du comportement, puisque personne ne peut devenir fumeur régulier de marijuana sans être passé par chacune des phases. L'explication de chaque phase constitue donc un élément de l'explication du comportement final.

Mais les variables qui rendent compte de chaque phase ne permettent pas, si on les prend séparément, de distinguer les utilisateurs des non-utilisateurs. La variable qui prédispose un individu à aborder une phase déterminée peut ne pas agir parce que celui-ci n'a pas atteint le stade du processus qui permet de franchir ce pas. Prenons, par exemple, l'une des phases de la

formation d'un mode de consommation régulier de la drogue : la volonté de faire l'expérience de la drogue. Supposons que cette phase soit vraiment le produit d'une variable de personnalité ou d'attitude personnelle telle que l'indifférence aux normes conventionnelles. Cette propriété ne pourra toutefois conduire à l'utilisation de la drogue que des gens qui sont en situation d'en faire l'expérience parce qu'ils appartiennent à des groupes qui disposent de drogue ; ceux qui sont indifférents à ces mêmes normes, mais qui ne peuvent se procurer de drogue, ne sont pas à même d'en faire l'expérience et ne peuvent donc pas devenir des consommateurs, quelle que soit l'ampleur de leur détachement à l'égard de ces normes. Il se pourrait ainsi qu'un tel détachement soit une cause nécessaire de la consommation de drogue, mais ne discrimine utilisateurs et non-utilisateurs qu'à un stade déterminé du processus.

Un concept utile pour construire des modèles séquentiels de divers types est celui de *carrière* (4). Dans les études de professions, où ce concept a d'abord été élaboré, il renvoie à la suite des passages d'une position à une autre accomplis par un travailleur dans un système professionnel. Il englobe également l'idée d'événements et de circonstances affectant la carrière. Cette notion désigne les facteurs dont dépend la mobilité d'une position à une autre, c'est-à-dire aussi bien les faits objectifs relevant de la structure sociale que les changements dans les perspectives, les motivations et les désirs de l'individu. Les études consacrées aux professions utilisent généralement le concept de carrière pour distinguer ceux qui « réussissent » de ceux qui ne réussissent pas (quelle que soit la définition de la réussite professionnelle que l'on adopte). Mais on peut aussi l'utiliser pour distinguer divers types d'aboutissement des carrières, indépendamment de la question de la « réussite ».

On peut facilement transposer ce modèle pour étudier les carrières déviantes. Mais cette transposition ne devrait pas conduire à s'intéresser uniquement aux individus qui suivent une carrière débouchant sur une déviance de plus en plus affirmée et qui finissent par adopter une identité et un genre de vie radicale-

ment déviants. Il faudrait aussi prendre en compte ceux qui entretiennent avec la déviance des rapports plus éphémères et que leur carrière éloigne ultérieurement de celle-ci pour les rapprocher d'un genre de vie conventionnel. C'est ainsi, par exemple, que l'étude des jeunes délinquants qui ne continuent pas dans cette voie à l'âge adulte nous en apprendrait peut-être davantage encore que l'étude de ceux qui s'enfoncent dans la délinquance.

Dans la suite de ce chapitre, j'examinerai les ressources offertes par une approche en termes de carrière pour analyser la déviance. J'aborderai ensuite l'étude d'un type particulier de déviance : l'usage de la marijuana.

Les carrières déviantes.

La première étape d'une carrière déviante consiste la plupart du temps à commettre une transgression, c'est-à-dire un acte non conforme à un système particulier de normes. Comment doit-on rendre compte de cette première étape ?

On se représente généralement les actes déviants comme motivés. On croit que la personne qui commet un acte déviant, même pour la première fois (et peut-être spécialement quand c'est la première fois), le fait intentionnellement. L'intention peut ne pas être entièrement consciente, mais il doit y avoir une force motivante à l'arrière-plan. Avant d'en venir aux cas de non-conformité intentionnelle, il faut d'abord souligner que les actes non conformes sont souvent commis par des individus qui n'ont pas l'intention d'agir en ce sens ; il est clair qu'il faut une explication spéciale pour de tels cas.

L'explication des actes de déviance non intentionnelle est probablement assez simple. De tels actes reposent sur l'ignorance soit de l'existence de la norme, soit du fait que celle-ci s'applique à ce cas ou à cette personne en particulier. Mais il faut rendre compte de cette ignorance : comment se fait-il que la personne ne sache pas que son acte est contraire aux normes ? Il se peut tout simplement que des individus profondément engagés dans une

sous-culture particulière (religieuse, technique, etc.) n'aient pas conscience que leur manière d'agir n'est pas partagée par tous. Il peut exister, par exemple, des domaines constitués où règne l'ignorance de certaines normes. Mary Haas a attiré l'attention sur le cas intéressant des décalages linguistiques dans la question des mots tabous (5) : des mots parfaitement corrects dans une langue ont un sens « grossier » dans une autre, si bien qu'une personne employant naïvement un mot ordinaire de sa propre langue peut s'apercevoir qu'elle a choqué ou horrifié des auditeurs appartenant à une autre culture.

Dans l'analyse des actes de déviance intentionnelle, l'interrogation habituelle porte sur les motivations : pourquoi l'auteur de l'acte déviant a-t-il voulu commettre cet acte ? Cette interrogation presuppose que la différence fondamentale entre les déviants et les non-déviants réside dans la nature de leurs motivations. De nombreuses théories ont été avancées pour expliquer pourquoi certaines personnes plutôt que d'autres ont des motivations déviantes. Les théories psychologiques trouvent la cause des motivations et des actes déviants dans l'expérience individuelle précoce, qui engendre des besoins inconscients que l'individu doit satisfaire pour maintenir son équilibre. Les théories sociologiques cherchent dans la société des sources de tension socialement structurées : ceux qui occupent des positions sociales soumises à des exigences contradictoires sont tentés de résoudre ce problème par des moyens illégitimes. (La théorie bien connue de Merton sur l'anomie relève de cette catégorie (6).)

Mais le présupposé sur lequel se fondent ces approches est peut-être totalement faux. Il n'y a aucune raison d'admettre que seuls ceux qui finissent par commettre un acte déviant seraient effectivement portés à agir ainsi. Il est beaucoup plus vraisemblable que la plupart des gens connaissent fréquemment des tentations déviantes. Les gens sont beaucoup plus déviants, au moins en imagination, qu'ils ne le paraissent. Au lieu de nous demander pourquoi les déviants veulent faire des choses qui sont réprouvées, nous ferions mieux de nous demander pourquoi

ceux qui respectent les normes tout en ayant des tentations déviantes ne passent pas à l'acte.

On peut trouver un début de réponse à cette question en analysant le processus de l'*engagement* par lequel une personne « normale » se trouve progressivement impliquée dans les institutions et les conduites conventionnelles. Le terme « engagement » renvoie au processus par lequel divers types d'intérêts sont progressivement investis dans l'adoption de certaines lignes de conduite avec lesquelles ils ne semblent pas avoir de rapports directs (7). Par suite des actions qu'il a accomplies dans le passé ou du fonctionnement ordinaire de différents mécanismes institutionnels, l'individu estime qu'il doit adopter certaines lignes de conduite, faute de quoi nombre de ses activités se verrait indirectement compromises. C'est ainsi que les adolescents des classes moyennes ne doivent pas abandonner l'école parce que leur avenir professionnel dépend de la durée de la scolarisation dont ils auront bénéficié. De même, les personnes qui vivent selon les conventions établies ne doivent pas céder à leur penchant pour la drogue parce que l'usage de celle-ci implique bien d'autres choses que la recherche du plaisir immédiat : leur emploi, leur foyer et leur réputation auprès des voisins peuvent leur sembler dépendre de la résistance obstinée qu'ils opposent à la tentation.

En fait, on peut considérer l'histoire normale des individus dans notre société (et probablement dans toute société) comme une série d'engagements de plus en plus nombreux et profonds envers les normes et les institutions conventionnelles. Quand un individu « normal » découvre en lui-même une tentation déviant, il est capable de la réprimer en pensant aux multiples conséquences qui s'ensuivraient s'il y cédait ; rester normal représente un enjeu trop important pour qu'il se laisse influencer par des tentations déviantes.

Cette remarque suggère que, lorsqu'on examine des actes de déviance intentionnelle, il faut se demander comment l'individu concerné parvient à échapper aux conséquences de ses engagements dans le monde conventionnel. Il peut y parvenir par deux voies différentes. Tout d'abord, l'individu peut avoir, pendant

toute sa jeunesse, évité d'une manière ou d'une autre de nouer des alliances avec la société conventionnelle : pour celui qui n'a ni réputation à soutenir ni emploi à conserver dans le monde conventionnel, le maintien d'apparences conformes aux conventions ne représente pas un enjeu ; il est donc libre d'obéir à ses impulsions.

Toutefois, la plupart des gens restent sensibles aux codes conventionnels de la conduite et, pour pouvoir se livrer à un premier acte déviant, ils doivent composer avec cette sensibilité. Sykes et Matza ont suggéré que les délinquants éprouvent en fait de fortes tentations de respecter la loi et composent avec celles-ci en employant des techniques de neutralisation, c'est-à-dire des « justifications » de la déviance que les délinquants estiment valables, à la différence de la justice et de la société globale. Sykes et Matza distinguent un certain nombre de techniques destinées à neutraliser l'influence de ce respect des lois.

« Dans la mesure où le délinquant peut se considérer lui-même comme déchargé de la responsabilité de ses activités déviantes, l'efficacité du frein que constitue la réprobation (celle des autres ou la sienne propre) est grandement diminuée. [...] Le délinquant se conçoit presque comme une "boule de billard", il se voit ballotté, en toute impuissance, de situation en situation. [...] En apprenant à se considérer comme plutôt passif qu'actif, le délinquant se prépare à dévier du système de normes dominant sans qu'il lui soit nécessaire de s'opposer de front aux normes elles-mêmes. [...] »

Une seconde technique fondamentale de neutralisation est centrée sur le dommage que peut entraîner l'acte délinquant. [...] Pour le délinquant, [...] le caractère justifié ou non de son acte déviant peut dépendre de la question de savoir si quelqu'un a été manifestement lésé par celui-ci ; or cet aspect est sujet à des interprétations variées. [...] Un vol de voiture peut être considéré comme un "emprunt" et une bagarre entre bandes comme une querelle privée, un combat mutuellement accepté entre deux parties consentantes, qui ne concerne donc pas l'ensemble de la communauté. [...] »

L'indignation morale témoignée par les autres ou ressentie par le délinquant peut être neutralisée en faisant valoir que le préjudice, dans les circonstances de l'action, n'est pas injuste. Le préjudice, peut-on soutenir, n'en est pas vraiment un ; il est plutôt une forme juste de représailles ou de châtiment. [...] Les agressions contre les homosexuels (ou ceux qui sont présumés tels), les attaques contre les membres de minorités accusés de n'être pas "restés à leur place", le vandalisme conçu comme une vengeance contre un enseignant ou un agent de l'administration scolaire qui n'a pas été "correct", les vols dans les grands magasins dont les patrons sont "véreux", toutes ces actions peuvent constituer, aux yeux des délinquants, des dommages infligés à quelqu'un qui a transgressé des usages. [...]

Une quatrième technique de neutralisation semble impliquer une condamnation de ceux qui condamnent. [...] Ceux-ci, peut soutenir le délinquant, sont des hypocrites, des déviants déguisés ou des individus poussés par une rancune personnelle. [...] En attaquant les autres, il lui est plus facile de refouler ou de voiler le caractère injustifié de son propre comportement. [...]

Les contrôles sociaux internes et externes peuvent être neutralisés en sacrifiant les exigences de la société dans son ensemble aux exigences des groupes sociaux plus restreints auxquels appartient le délinquant, tels que la fratrie, la bande, le groupe de copains. [...] Le point essentiel est ici que l'écart par rapport à certaines normes peut résulter non du rejet de celles-ci, mais de la priorité accordée au respect d'autres normes, qui sont jugées plus pressantes ou paraissent exiger un loyalisme de degré supérieur (8). »

Il peut parfois paraître nécessaire ou commode à une personne qui respecte habituellement les lois de ne pas s'y conformer dans des circonstances particulières. Lorsqu'une action est entreprise pour satisfaire des intérêts légitimes, elle devient, sinon tout à fait régulière, du moins pas tout à fait irrégulière. On trouve une bonne illustration de ce fait dans un roman dont le personnage principal est un jeune médecin américain d'origine italienne (9). Celui-ci, qui vient d'achever ses études de médecine, aimeraient se faire une clientèle autrement que sur la base de son origine

italienne, mais, en tant qu'Italien, il rencontre des difficultés pour se faire accepter par les praticiens anglo-saxons de la communauté. Un jour, un des chirurgiens les plus en vue lui demande à l'improviste de s'occuper d'un cas à sa place. Le jeune homme croit qu'il a fini par être admis dans le réseau de recommandation des meilleurs médecins de la ville. Mais quand la patiente arrive à son cabinet, il découvre qu'il s'agit d'un avortement illégal. Voyant, à tort, dans l'envoi de cette patiente une première étape dans l'établissement de relations suivies avec le chirurgien, il pratique l'opération. Il estime que cet acte, quoiqu'irrégulier, est nécessaire à sa carrière.

Mais ce n'est pas tant l'auteur d'un acte déviant exceptionnel qui nous intéresse, que celui qui maintient sur une longue période une forme déterminée de déviance, qui fait de la déviance un genre de vie, et qui organise son identité sur la base d'un mode de comportement déviant. C'est sur les individus qui se livrent durant toute leur vie adulte à une forme d'activité homosexuelle que nous souhaitons rassembler des informations, et non pas sur ceux qui ont eu occasionnellement des expériences homosexuelles (et dont le nombre s'avère étonnamment élevé d'après le rapport Kinsey).

Un des mécanismes qui conduisent de l'expérience occasionnelle à une forme d'activité déviant plus constante repose sur le développement de motifs et d'intérêts déviants. Nous examinerons ce processus en détail plus loin, en décrivant la carrière de fumeur de marijuana. Il suffit ici de remarquer que ce sont des motifs socialement appris qui sont à l'origine de ces activités déviantes. Avant de se livrer à ces activités avec plus ou moins de régularité, la personne n'a aucune idée des plaisirs qu'elle peut en retirer : c'est au cours des interactions avec des déviants plus expérimentés qu'elle apprend à prendre conscience de nouveaux types d'expériences et à les considérer comme agréables. Ce qui a fort bien pu n'être qu'une impulsion fortuite qui incitait à essayer quelque chose de nouveau, devient un goût durable pour quelque chose de déjà connu et expérimenté. Le vocabulaire dans lequel la personne exprime ses motivations déviantes révèle qu'elle les a acquises au cours des interactions avec d'autres déviants. En bref, les individus

apprennent à participer à une sous-culture organisée autour d'une activité déviante particulière.

Les motivations déviantes ont un caractère social même quand l'activité est accomplie, pour l'essentiel, en privé, en secret et dans la solitude. Dans les cas de ce genre, divers moyens de communication peuvent se substituer à l'interaction face à face pour faire accéder l'individu à la culture déviant. Les photos pornographiques que j'ai évoquées précédemment étaient décrites, à l'intention des acheteurs éventuels, dans un langage stylisé. Des mots ordinaires étaient utilisés selon une technique sténographique destinée à éveiller des goûts spécifiques. Le mot de « *bondage** », par exemple, était utilisé avec insistance à propos de photos de femmes prisonnières de camisoles de force ou de menottes. On n'acquiert pas un goût pour les photos de type « *bondage* » sans avoir appris de quoi il s'agit et comment on peut y prendre plaisir.

Etre pris et publiquement désigné comme déviant constitue probablement l'une des phases les plus cruciales du processus de formation d'un mode de comportement déviant stable. Qu'une personne franchisse ou non ce pas dépend moins de ses propres actions que de la décision des autres de faire, ou non, respecter la norme qui a été transgessée. Sans anticiper sur l'analyse détaillée des circonstances dans lesquelles le respect de la norme est imposé, il faut faire ici deux remarques. Tout d'abord, même si personne d'autre ne découvre ni ne réprime l'acte non conforme, il se peut que ce soit l'auteur de l'acte lui-même qui s'en charge en se stigmatisant lui-même comme déviant et en se punissant d'une manière ou d'une autre. Ce n'est pas nécessairement toujours le cas, mais cela peut arriver. En second lieu, il y a parfois des cas, comme ceux que décrit la psychanalyse, où l'individu désire positivement se faire prendre et accomplit un acte déviant de telle manière qu'il est presque sûr qu'il en ira bien ainsi.

En tout cas, le fait d'être pris et stigmatisé comme déviant a des conséquences importantes sur la participation ultérieure à la vie

* Le terme anglais « *bondage* » (captivité) est utilisé dans la littérature spécialisée de langue française pour désigner le genre de scènes sado-masochistes évoqué par Becker.
(N.d.T.)

sociale et sur l'évolution de l'image de soi de l'individu. La conséquence principale est un changement dans l'identité de l'individu aux yeux des autres. En raison de la faute commise et du caractère flagrant de celle-ci, il acquiert un nouveau statut. On a découvert une personnalité différente de celle qu'on lui prêtait. Il sera donc étiqueté comme « pédé », « drogué », « maniaque » ou « cinglé », et traité en conséquence.

Pour analyser les conséquences qu'entraîne le fait d'acquérir une identité déviant, on peut utiliser une idée de Hughes, qui distingue entre caractéristiques principales et caractéristiques accessoires d'un statut (10). Hughes remarque que la plupart des statuts ont une caractéristique principale qui sert à distinguer ceux qui occupent ce statut de ceux qui ne l'occupent pas. Ainsi un médecin, quelles que soient ses autres caractéristiques, détient un diplôme attestant qu'il a satisfait à certaines exigences et qu'il est autorisé à pratiquer la médecine. Comme le souligne Hughes, on attend aussi d'un médecin, de manière informelle, qu'il possède certaines caractéristiques accessoires. La plupart des gens s'attendent à ce qu'il soit membre des fractions supérieures des classes moyennes et qu'il soit homme, blanc et protestant. Si tel n'est pas le cas, on a le sentiment que, d'une certaine manière, il ne satisfait pas à toutes les exigences. De même, la couleur de la peau est la caractéristique principale qui distingue les Noirs des blancs, mais on attend aussi des Noirs, de manière informelle, qu'ils possèdent certaines caractéristiques de statut et pas d'autres ; les gens trouvent surprenant et anormal qu'un Noir se révèle être médecin ou professeur d'université. Les individus possèdent souvent la caractéristique principale sans posséder les caractéristiques accessoires attendues de manière informelle ; par exemple, certains médecins sont des femmes ou des Noirs.

Hughes analyse ce phénomène en se référant à des statuts qui sont bien considérés, désirés et désirables (il remarque que l'on peut avoir les qualifications formelles requises pour accéder à un statut et se voir refuser l'accès complet à ce statut parce que les caractéristiques accessoires adéquates ne sont pas réunies). Mais le même processus s'applique au cas du statut de déviant. La

possession d'une caractéristique déviante déterminée peut avoir une valeur symbolique générale, si bien que les gens présument automatiquement que le sujet possède d'autres caractéristiques prétendument associées à la première.

Pour être qualifié de délinquant, il suffit officiellement d'avoir commis un seul délit : le terme n'implique rien d'autre. Le mot comporte toutefois un certain nombre de connotations qui attribuent à tous ceux qui reçoivent cette étiquette des caractéristiques accessoires. Si un homme a été reconnu coupable d'un cambriolage et pour cette raison qualifié de délinquant, on présume qu'il est susceptible de commettre d'autres infractions ; c'est ce postulat qui conduit la police, quand elle enquête sur un délit, à faire une rafle parmi les personnes connues pour avoir commis antérieurement des infractions. De plus, on considère que cet homme risque de commettre d'autres types de délit puisqu'il s'est révélé être une personne « qui ne respecte pas la loi ». Ainsi un individu qui a été appréhendé pour un seul acte déviant court le risque, par ce fait même, d'être considéré comme déviant ou indésirable sous d'autres rapports.

On peut emprunter avec profit un autre élément à l'analyse de Hughes, la distinction entre statut principal et statut subordonné (11). Dans notre société comme dans les autres, certains statuts l'emportent sur tous les autres. La race en est un exemple. L'appartenance — socialement définie — à la race noire l'emporte sur la plupart des autres considérations de statut dans presque toutes les situations ; le fait d'être médecin, membre des classes moyennes ou femme n'empêche pas d'être traité d'abord comme un Noir et secondairement selon tel ou tel de ces statuts. Le statut de déviant (spécifié selon le type de déviance) relève de cette catégorie de statut principal. Ce statut est conféré à qui a transgressé une norme et la dépendance à l'égard de ce statut s'avère plus décisive que la dépendance à l'égard d'autres statuts. L'identification de l'individu comme déviant précède les autres identifications. A la question : « Quelle sorte de personne transgresse une norme aussi importante ? », on répond : « C'est quelqu'un de différent de nous, qui ne peut ou ne veut pas agir

comme un être moral et qui pourrait donc transgresser d'autres normes importantes ». L'identité déviant commande les autres identifications.

Traiter une personne qui est déviant sous un rapport comme si elle l'était sous tous les rapports, c'est énoncer une prophétie qui contribue à sa propre réalisation. Ainsi se mettent en branle divers mécanismes qui concourent à modeler la personne sur l'image qu'en ont les autres (12). D'abord, la participation à des groupes plus respectueux des normes conventionnelles tend à devenir impossible, même lorsque les conséquences de l'activité déviant en question n'auraient par elles-mêmes jamais entraîné l'isolement de son auteur, si celle-ci n'avait pas été publiquement connue et n'avait pas suscité de réactions. Par exemple, l'homosexualité ne modifie pas l'aptitude d'un individu à accomplir un travail de bureau, mais la réputation d'être homosexuel dans un bureau peut empêcher le maintien dans cet emploi. De même, bien que l'effet des drogues opiacées n'altère pas nécessairement les capacités de travail, une réputation de toxicomane a toutes chances de vous faire perdre votre emploi. Dans de telles situations, il est difficile pour un individu de se conformer aux autres normes, qu'il ne comptait ni ne souhaitait transgresser : il se retrouve nécessairement déviant même dans ses autres aspects. L'homosexuel qui a été privé d'un emploi « respectable » par la découverte de la déviance peut dériver vers des activités professionnelles non conventionnelles, marginales, où sa déviance a moins de conséquences. Le toxicomane se voit contraint à d'autres types d'activités illégitimes, telles que le vol, parce que les employeurs respectables refusent de l'embaucher ou de lui conserver son emploi.

Quand le déviant se fait prendre, il est traité selon le diagnostic porté par le sens commun sur les raisons de sa conduite, et ce traitement lui-même peut en outre contribuer à amplifier sa déviance. Communément considéré comme un individu dépourvu de volonté et incapable de renoncer aux plaisirs coupables de la drogue, le toxicomane est traité par la répression. On lui interdit l'usage de la drogue. Ne pouvant se procurer celle-ci légalement, il

doit se la procurer autrement. Ce processus crée un marché clandestin et fait monter le prix des drogues bien au-delà de ce que serait le prix courant sur le marché légal, à un niveau auquel ne peuvent que rarement accéder ceux qui n'ont qu'un salaire ordinaire. Le toxicomane se trouve ainsi placé, en raison même du mode de traitement de sa déviance, dans une position telle qu'il lui faudra probablement recourir à la fraude et au délit pour se procurer sa dose habituelle (13). Sa conduite résulte moins de propriétés inhérentes à l'action déviante que des réactions d'autrui à sa déviance.

On peut formuler ce problème d'une manière plus générale : la manière dont on traite les déviants équivaut à leur refuser les moyens ordinaires d'accomplir les activités routinières de la vie quotidienne. En raison de ce refus, le déviant doit nécessairement mettre en œuvre des pratiques routinières illégitimes. L'influence des réactions des autres peut être soit directe, comme dans les exemples évoqués ci-dessus, soit indirecte, lorsqu'elle découle du caractère intégré de la société dans laquelle vit le déviant.

Les sociétés sont intégrées en ce sens que les agencements de la vie sociale dans chaque domaine d'activité se combinent de manière déterminée avec ceux des activités dans d'autres domaines. Certains types de vie professionnelle presupposent ainsi certains types de vie familiale comme nous le verrons en examinant le cas des musiciens de danse.

De nombreuses formes de déviance engendrent des difficultés parce qu'elles ne peuvent pas s'accorder avec les attentes concernant d'autres domaines de l'existence. L'homosexualité en est un bon exemple. Les homosexuels rencontrent des difficultés dans toutes les formes d'activités collectives où des intérêts sexuels normaux et des penchants pour le mariage sont supposés aller de soi. Dans les organisations de travail stables telles que les grandes entreprises industrielles, commerciales ou financières, il y a souvent des étapes où, sans épouse, un homme aura du mal à faire ce qui est nécessaire pour réussir dans l'organisation et verra ses ambitions contrariées. La nécessité de se marier, qui pose souvent des problèmes assez difficiles à un homme normal, met l'homosexuel dans une situation presque intenable. De même, un homosexuel rencontre des difficultés évidentes dans les groupes de travail masculins où les prouesses hétérosexuelles sont une condition du maintien de l'estime du groupe. Lorsqu'il est incapable de correspondre aux attentes des autres, l'individu peut se trouver contraint de tenter d'obtenir par des voies déviantes les résultats qui sont assurés automatiquement à une personne normale.

Bien sûr, tous les individus surpris en train d'accomplir un acte déviant et qualifiés de déviants ne sont pas conduits inévitablement à accentuer leur déviance selon le processus que suggèrent les remarques précédentes. Il arrive que les prophéties ne se vérifient pas et que les mécanismes ne fonctionnent pas. Quels sont les facteurs qui tendent à freiner ou à interrompre le processus d'amplification de la déviance et dans quelles circonstances entrent-ils en action ?

Une étude d'A. J. Reiss suggère une des formes possibles d'immunisation contre l'amplification de la déviance (14). Consacrée aux jeunes délinquants qui racolent les homosexuels, elle montre que des garçons peuvent se comporter en prostitués homosexuels vis-à-vis d'adultes qui sont des homosexuels confirmés sans devenir eux-mêmes des homosexuels. Plusieurs raisons expliquent qu'ils ne perséverent pas dans ce type de déviance. Tout d'abord, en tant que mineurs, ils sont protégés de l'action de la police. S'ils sont appréhendés à l'occasion d'un acte homosexuel, ils seront traités comme des enfants exploités — alors qu'ils sont en réalité les exploiteurs — parce que la loi rend les adultes responsables. En second lieu, ils ne considèrent les actes homosexuels auxquels ils se livrent que comme un moyen de gagner de l'argent plus sûr et plus rapide que le vol ou les autres activités du même genre. Enfin les normes du groupe de pairs auquel ils appartiennent, tout en admettant la prostitution homosexuelle, n'autorisent qu'un seul type d'acte et leur interdisent d'y prendre quelque forme de plaisir que ce soit ou de tolérer des marques d'affection de la part des adultes avec lesquels ils ont des rapports sexuels. La transgression de ces normes, ainsi que

les autres écarts par rapport à l'activité hétérosexuelle normale, sont sévèrement sanctionnés par les autres adolescents du groupe.

Si l'individu se fait appréhender pour la première fois dans des circonstances et à un moment tels qu'il a encore le choix entre des lignes de conduite opposées, son arrestation n'entraîne pas nécessairement une amplification de sa déviance. Placé, pour la première fois, devant les conséquences ultimes et brutales que son action risque d'entraîner, il peut décider qu'il n'est pas souhaitable de s'engager plus avant sur la voie de la déviance et rebrousser chemin. S'il fait le bon choix, son retour dans la communauté des gens qui respectent les normes sera bien accueilli par ceux-ci ; mais s'il prend la mauvaise direction, il sera rejeté et entamera un cycle d'amplification de sa déviance.

Il peut être très difficile d'inverser le cycle de la déviance, comme l'a montré Ray à propos des toxicomanes (15). D'après celui-ci, la motivation sous-jacente aux tentatives fréquentes que font les toxicomanes pour se soigner eux-mêmes est la volonté de montrer aux non-toxicomanes dont le jugement leur importe qu'ils ne sont pas vraiment aussi mauvais qu'on le croit. Quand ils réussissent à venir à bout de leur accoutumance, ils s'aperçoivent avec consternation que les gens — s'inspirant manifestement du principe « qui a bu boira » — continuent de les traiter comme des toxicomanes.

La dernière étape d'une carrière déviant consiste à entrer dans un groupe déviant organisé. Les démarches précises qu'accomplit une personne pour entrer dans un groupe organisé, ou la prise de conscience et l'acceptation du fait qu'elle y est déjà entrée, influence fortement la conception qu'elle a d'elle-même. Une toxicomane m'a dit un jour qu'elle s'était sentie vraiment « camée » à partir du moment où elle s'était aperçue qu'elle n'avait plus pour amis que des toxicomanes.

Les membres des groupes déviants organisés ont évidemment une chose en commun : leur déviance. C'est elle qui leur donne le sentiment d'avoir un destin commun, d'être embarqués sur le même bateau. La conscience de partager un même destin et de rencontrer les mêmes problèmes engendre une sous-culture

déviante, c'est-à-dire un ensemble d'idées et de points de vue sur le monde social et sur la manière de s'y adapter, ainsi qu'un ensemble d'activités routinières fondées sur ces points de vue. L'appartenance à un tel groupe cristallise une identité déviante.

L'entrée dans un groupe déviant organisé a plusieurs conséquences sur la carrière du déviant. Tout d'abord, les groupes déviants sont plus portés que les individus déviants à rationaliser leur position. Dans les cas extrêmes, ils élaborent des justifications historiques, juridiques et psychologiques compliquées de leur activité déviante. La communauté des homosexuels en fournit un bon exemple. Les revues et les livres rédigés par et pour ceux-ci contiennent des articles historiques sur les homosexuels célèbres, des articles biologiques et physiologiques sur la sexualité, visant à montrer que l'homosexualité constitue un comportement sexuel « normal », et des articles juridiques qui revendentiquent des droits civils pour les homosexuels (16). Considéré dans son ensemble, ce matériel fournit à certains homosexuels une philosophie pratique qui leur montre que d'autres gens ont été comme eux, qui leur explique pourquoi ils sont comme ils sont et pourquoi il n'y a aucun mal à être comme cela.

La plupart des groupes déviants ont un système d'autojustification (une « idéologie »), même s'il est rarement aussi élaboré que celui des homosexuels. De tels systèmes contribuent certes, comme on l'a déjà noté, à neutraliser les restes d'attitudes conformistes que les déviants peuvent éprouver à l'égard de leur propre comportement ; mais ils remplissent encore une autre fonction : ils fournissent à l'individu des raisons solides, à ses yeux, de maintenir la ligne de conduite dans laquelle il s'est engagé. Une personne qui peut dissiper ses propres doutes en adoptant un système de justification s'installe dans une forme de déviance plus réfléchie et plus cohérente.

La deuxième conséquence de l'entrée dans un groupe déviant, c'est qu'on y apprend à mener à bien les activités déviantes avec un minimum d'ennuis. Tous les problèmes auxquels se trouve confronté le déviant pour se soustraire à l'application des normes qu'il transgresse ont déjà été affrontés par d'autres, et des solutions

ont été élaborées. C'est ainsi que le jeune voleur rencontre des voleurs plus âgés et plus expérimentés que lui ; ils lui expliquent comment écouler les marchandises volées sans courir le risque de se faire prendre. Tout groupe déviant possède un vaste lot de traditions en la matière, et les nouvelles recrues les assimilent rapidement.

Ainsi, une fois entré dans un groupe déviant organisé et institutionnalisé, le déviant a plus de chance que précédemment de poursuivre dans cette voie. D'une part, il a appris comment éviter les difficultés ; d'autre part, il a acquis un système de justifications qui l'incite à persévérer.

Il faut mentionner enfin un autre aspect. Les systèmes de justification des groupes déviants comportent tendanciellement une récusation globale des normes morales conventionnelles, des institutions officielles et plus généralement de tout l'univers des conventions ordinaires. On étudiera plus loin une telle sous-culture déviante en examinant le cas des musiciens de jazz.

NOTES DU CHAPITRE 2

(1) On remarquera que cette classification doit toujours être utilisée en référence à un système déterminé de normes ; elle ne prend pas en compte les complications, évoquées plus haut, qui surgissent lorsque le même groupe peut se référer à plusieurs systèmes de normes pour caractériser le même acte. De plus, cette classification concerne les types de comportements plutôt que les types d'individus, les actes plutôt que la personnalité. La conduite d'une même personne peut évidemment être conforme dans certaines de ses activités et déviant dans d'autres.

(2) Sur ce point, voir James Jackson Kilpatrick, *The Smut Peddlers* « (New York, Doubleday and Co, 1960), pp. 1-17.

(3) Cette analyse doit beaucoup à un article inédit de John Kitsuse sur l'utilisation des statistiques officielles dans les recherches sur la déviance. [Voir John I. Kitsuse, Aaron V. Cicourel, « A note on the uses of official statistics », *Social Problems*, vol. 11, n° 2 (Fall, 1963), pp. 131-139. (N.d.T.)]

(4) Voir Everett C. Hughes, *Men and Their Work* (New York, The Free Press of Glencoe, 1958), pp. 56-67, 102-115, et 157-168 ; Oswald Hall, « The stages of the medical career », *American Journal of Sociology*, LIII (March, 1948), pp. 243-253. [Traduction française par T. Mialhe, in C. Herzlich, *Médecine, maladie et société*, (Mouton, 1970), pp. 209-223. (N.d.T.)] ; et Howard S. Becker, Anselm L. Strauss, « Careers, personality and adult socialization », *American Journal of Sociology*, LXII (November, 1956), pp. 253-263.

(5) Mary R. Haas, « Interlingual word taboos », *American Anthropologist*, 53 (July-September, 1951), pp. 338-344.

(6) Robert K. Merton, *Social Theory and Social Structure* (New York, The Free Press of Glencoe, 1957), pp. 131-194.

(7) J'ai analysé la notion d'« engagement » plus en détail dans « Notes on the concept of commitment », *American Journal of Sociology*, LXVI (July, 1960), pp. 32-40. Voir également Erving Goffman, *Encounters : Two Studies in the Sociology of Interaction* (Indianapolis, The Bobbs-Merrill Co., Inc., 1961), pp. 88-110, et Gregory P. Stone, *Clothing and Social Relations : A Study of Appearance in the Context of the Community Life* (thèse inédite, Département de sociologie, Université de Chicago, 1959).

(8) Gresham M. Sykes, David Matza, « Techniques of neutralization : A theory of delinquency », *American Sociological Review*, 22 (December, 1957), pp. 667-669.

(9) Guido D'Agostino, *Olives on the Apple Tree* (New York, Doubleday, Doran, 1940). Je remercie Everett C. Hughes, qui m'a signalé ce roman.

(10) Everett C. Hughes, « Dilemmas and contradictions of status », *American Journal of Sociology*, L (March, 1945), pp. 353-359.

(11) *Ibid.*

(12) Voir Marsh Ray, « The cycle of abstinence and relapse among heroin addicts », *Social Problems*, 9 (Fall, 1961), pp. 132-140.

(13) Voir *Drug Addictions : Crime or Disease?*, Interim and final reports of the joint committee of the American Bar Association and the American Medical Association on narcotic drugs (Bloomington, Indiana, Indiana University Press, 1961).

(14) Albert J. Reiss, Jr., « The social integration of queers and peers », *Social Problems*, 9 (Fall, 1961), pp. 102-120.

(15) Ray, *op. cit.*

(16) Je connais au moins deux magazines de ce genre, *One* et *The Mattachine Review*.

Comment on devient fumeur de marijuana

Aux Etats-Unis, un nombre inconnu mais probablement très élevé de personnes fument de la marijuana, bien que cet usage soit condamné à la fois par la loi et par l'opinion.

Psychiatres et représentants de la loi ont accordé une grande attention au phénomène. Comme c'est souvent le cas à propos des conduites considérées comme déviantes, les études antérieures ont surtout cherché à expliquer « pourquoi des individus font cela ». Ces tentatives reposent largement sur un présupposé : une prédisposition, ou une motivation, due à certaines caractéristiques individuelles constituerait l'explication la plus satisfaisante de n'importe quel type de comportement observable. Dans le cas des fumeurs de marijuana, il s'agirait généralement d'une caractéristique psychologique, telle que le besoin de fantasmes et celui d'échapper aux problèmes psychologiques que l'individu ne peut affronter (1).

Je ne pense pas que de telles théories puissent rendre compte adéquatement de l'usage de la marijuana. En fait, il s'agit là d'un cas intéressant pour les théories de la déviance parce qu'il met en lumière la genèse de motivations déviantes au cours même de l'expérience d'activités déviantes. En simplifiant, on peut résumer l'argument en quelques mots : ce ne sont pas les motivations déviantes qui conduisent au comportement déviant mais, à l'inverse, c'est le comportement déviant qui produit, au fil du temps, la motivation déviante. Des impulsions et des désirs vagues

(dans le cas de la marijuana, il s'agit probablement, le plus souvent, d'une curiosité vis-à-vis du genre d'expérience que la drogue peut provoquer) sont transformés en formes d'activité définies à travers l'interprétation socialement déterminée de sensations physiques en elles-mêmes ambiguës. La consommation de marijuana est fonction de la conception que l'individu se fait des utilisations possibles de celle-ci, et cette conception évolue en fonction de son expérience de la drogue (2).

Ce chapitre et le suivant rendent compte d'une recherche consacrée à la carrière du fumeur de marijuana. Dans ce chapitre-ci, nous examinerons le déroulement de l'expérience physique directe de la marijuana. Dans le suivant, nous étudierons la manière dont l'individu réagit aux divers contrôles sociaux qui se sont progressivement développés à propos de l'usage de la drogue. Nous essaierons ici de comprendre la suite des changements dans les attitudes et les impressions du fumeur qui conduisent celui-ci à utiliser la marijuana pour le plaisir. Cette manière de poser le problème appelle quelques explications. La marijuana ne crée pas de dépendance, du moins pas à la manière de l'alcool et des drogues opiacées. L'individu n'éprouve ni besoin irrépressible de la drogue, ni malaises en cas de manque (3). Le terme qui qualifierait le mieux le mode d'utilisation le plus fréquent est celui de « divertissement ». La drogue est utilisée à l'occasion, pour le plaisir qu'elle procure au fumeur (4). Cette pratique diffère donc de la dépendance liée à d'autres drogues. Le rapport du *New York City Mayor's Committee on Marihuana* [Commission municipale de New York sur la marijuana] souligne ce point :

« Un individu qui a été un fumeur invétéré pendant une longue période peut abandonner volontairement la drogue sans éprouver un besoin irrépressible et sans présenter les symptômes d'un état de manque. Il se peut qu'il recommence quelque temps après. D'autres peuvent rester des utilisateurs épisodiques de la cigarette : ils en prennent une ou deux par semaine, ou seulement quand les circonstances les y invitent. De temps en temps, un de nos enquêteurs fréquentait un fumeur de marijuana. Il abor-

dait généralement le sujet de la cigarette, ce qui conduisait immanquablement son interlocuteur à proposer d'aller en chercher. Ils se mettaient alors en quête d'un lieu où se réunissent habituellement des fumeurs*, et si celui-ci était inaccessible, ils reprenaient tranquillement leur activité antérieure, qu'il s'agisse d'une discussion sur la vie en général ou d'une partie de billard. Le fumeur ne présentait apparemment pas le moindre signe de manque. Nous considérons ce point comme très significatif, parce qu'il s'oppose totalement à l'expérience des utilisateurs d'autres stupéfiants. Dans une situation analogue, un morphinomane, un cocaïnomane ou un héroïnomane aurait manifesté d'abord une attitude compulsive dans la recherche de la drogue, et ensuite, s'il n'avait pu s'en procurer, des signes physiques et mentaux évidents de manque. On peut considérer ce fait comme une présomption de preuve que l'usage de la marijuana n'est lié à aucune véritable dépendance au sens médical du terme (5). »

La recherche présentée ici n'a pas été conçue à l'origine comme une « expérience cruciale » destinée à tester les théories qui lient l'utilisation de la marijuana à une caractéristique psychologique de l'utilisateur. Toutefois, elle montre clairement que les explications psychologiques ne suffisent pas en elles-mêmes à rendre compte de l'usage de la marijuana, et qu'elles ne sont peut-être même pas nécessaires pour cela. La théorie proposée ici évite deux difficultés majeures qu'ont rencontrées, sans jamais les résoudre de manière satisfaisante, les chercheurs qui ont tenté d'établir des théories psychologiques du phénomène. Tout d'abord, les théories fondées sur le postulat d'une prédisposition psychologique parviennent difficilement à rendre compte de l'existence d'une catégorie de fumeurs dont l'effectif se révèle assez nombreux dans toutes les études (6) : ceux qui ne présentent pas la ou les caractéristiques psychologiques dans lesquelles on voit la cause du comportement étudié. En second lieu, les théories psychologiques parviennent difficilement à rendre compte de la grande variabilité dans le temps

* « Tea-pad » : « Tea » (thé) est un des termes argotiques désignant la marijuana, et « pad », dans un emploi plus que familier, signifie ici « piaule ».

du comportement d'un même individu par rapport à la drogue : celui-ci sera incapable, à un moment donné, de fumer pour le plaisir ; à un stade ultérieur, il le pourra et le voudra ; et par la suite, il en sera à nouveau incapable. Difficiles à expliquer à partir d'une théorie basée sur l'idée d'un « besoin d'évasion » du fumeur, ces changements se comprennent aisément comme des conséquences des changements dans la conception que celui-ci se fait de la drogue. De même, si l'on considère le fumeur comme quelqu'un qui a appris à voir dans la marijuana une source de plaisir, il n'y a aucune difficulté à comprendre l'existence d'usagers psychologiquement « normaux ».

J'ai employé, dans cette étude, la méthode de l'induction analytique. J'ai cherché à élaborer une formulation générale qui rende compte de la série des changements dans l'attitude et l'expérience de l'individu qui se produisent toujours quand celui-ci devient capable et désireux de fumer de la marijuana pour le plaisir, et qui, par contre, ne se produisent jamais, ou ne se maintiennent pas durablement lorsque l'individu ne souhaite pas consommer pour le plaisir. Cette méthode exige que *chaque cas* recueilli dans l'enquête confirme l'hypothèse. Si le chercheur rencontre un cas qui ne la confirme pas, il doit reformuler l'hypothèse pour qu'elle concorde avec le cas qui a infirmé l'idée initiale (7).

Afin d'élaborer et de tester mon hypothèse sur la genèse de l'utilisation de la marijuana pour le plaisir, j'ai réalisé cinquante entretiens auprès de fumeurs. J'étais à l'époque musicien de jazz professionnel depuis quelques années. J'ai donc d'abord interviewé des gens que j'avais rencontrés dans le monde de la musique. A ma demande, ils me mirent en contact avec d'autres fumeurs qui acceptaient de discuter avec moi de leurs expériences. Enfin, j'ai utilisé quelques entretiens, réalisés par des collègues travaillant à une étude sur les drogues opiacées, et qui contenaient des données suffisamment détaillées sur l'usage de la marijuana pour me permettre de tester mon hypothèse (8).

La moitié des cinquante entretiens a été réalisée avec des musiciens, mais l'autre moitié recouvre un large éventail, qui

comprend aussi bien des ouvriers, qualifiés ou non, que des membres de professions libérales. Il ne s'agit évidemment en aucune manière d'un échantillon « aléatoire » : il serait impossible de tirer un échantillon au hasard puisque personne ne connaît l'univers dont il faudrait l'extraire.

Les entretiens que j'ai réalisés étaient centrés sur l'expérience personnelle de la marijuana et visaient à faire apparaître les principaux changements dans l'attitude envers la drogue et dans l'usage effectif de celle-ci, ainsi que les raisons de ces changements. J'ai employé le langage des interviewés chaque fois que cela était possible et semblait naturel.

La théorie présentée ici prend pour point de départ l'individu qui est déjà disposé à essayer la marijuana (le chapitre suivant examinera comment il en est arrivé là). Cet individu sait que d'autres personnes utilisent la marijuana pour « planer », mais il ne sait pas ce que signifie concrètement cette expression*. L'expérience excite sa curiosité, mais, dans l'ignorance de ce qu'il pourrait advenir, il craint que l'expérience n'aille au-delà de ce qu'il avait prévu. Si le fumeur parcourt toutes les étapes que je vais décrire et s'il conserve les dispositions acquises, il sera capable et désireux d'utiliser la drogue pour le plaisir quand l'occasion s'en présentera.

L'apprentissage de la technique.

En général, le novice ne « plane » pas dès la première fois qu'il fume de la marijuana, mais seulement après plusieurs tentatives. Ceci peut s'expliquer par le fait qu'il ne fume pas « comme il faut », c'est-à-dire selon un dosage suffisant pour produire de véritables symptômes d'euphorie. La plupart des utilisateurs sont d'accord sur ce point : si l'on veut « planer », il ne faut pas fumer la marijuana comme on fume du tabac :

* Becker utilise, ici comme par la suite, l'expression « to get high » qu'emploient constamment les personnes interviewées. Nous traduisons cette expression par « planer », terme typique par lequel les utilisateurs de drogues douces en France désignent leur expérience. (N.d.T.)

« Tu aspires une grande bouffée, tu vois... Je ne sais pas comment t'expliquer. Ça ne se fume pas comme une cigarette. Tu aspires une grande bouffée, tu la fais descendre profondément dans tes poumons, et tu la gardes là, tu la gardes aussi longtemps que possible. »*

Si l'on n'utilise pas une technique de ce genre (9), la drogue ne produira aucun effet et le fumeur sera incapable de « planer » :

« Le problème avec ces gens-là [ceux qui sont incapables de planer], c'est justement qu'ils ne fument pas comme il faut... c'est tout ce qu'il y a à dire. Ils ne gardent pas la fumée assez longtemps, ou bien ils prennent trop d'air et pas assez de fumée, ou l'inverse. Il y a beaucoup de gens qui ne savent pas fumer correctement, alors, naturellement, il ne se passe rien. »

S'il ne se passe rien, le fumeur ne peut manifestement pas élaborer une conception de la drogue comme source potentielle de plaisir, et il cessera donc de fumer. La première étape à franchir est donc nécessairement l'apprentissage de la technique requise pour produire, en fumant, des effets qui permettent une modification de la conception de la drogue.

Comme on peut le deviner, c'est la fréquentation de groupes utilisant la marijuana qui entraîne une telle modification. C'est là que l'individu apprend à fumer comme il convient — éventuellement grâce à un apprentissage explicite :

« Je fumais comme si c'était une cigarette ordinaire. Il m'a dit : "Non, pas comme ça". Il a ajouté : "Tu aspires, tu vois, tu l'avales et la gardes dans tes poumons jusqu'à... pendant un certain temps." J'ai demandé : "Combien de temps ?" Il a répondu : "Tu n'as qu'à la garder jusqu'à ce que tu aies envie de la rejeter, et tu la rejettes." C'est ce que j'ai fait à trois ou quatre reprises. »

* Compte tenu des conditions dans lesquelles Becker a réalisé son enquête, nous avons opté pour le tutoiement dans la traduction de tous les extraits d'entretien.

De nombreux débutants, honteux d'avouer leur ignorance, font semblant d'être au courant. Ils doivent alors apprendre à fumer par les voies plus indirectes de l'observation et de l'imitation :

« J'ai fait semblant d'avoir déjà fumé [de la marijuana] plusieurs fois, tu vois. Je ne voulais pas que ce mec me prenne pour un demeuré, pour quelqu'un qui n'y connaît absolument rien, ni comment il faut fumer, ni ce qui doit se passer, rien. Je l'ai simplement observé de près, je ne l'ai pas quitté des yeux une seconde, parce que je voulais faire exactement comme il faisait. J'ai observé comment il tenait la cigarette, comment il la fumait, et tout le reste. Alors, quand il m'en a passé une, je m'y suis mis, relaxe, comme si je connaissais parfaitement la musique. J'ai pris la cigarette comme lui, et j'ai tiré une bouffée exactement comme il faisait. »

Aucune des personnes interviewées n'a continué à utiliser de la marijuana pour le plaisir sans avoir appris selon quel dosage la drogue produit ses effets. C'est seulement après l'apprentissage de cette technique que peut apparaître une conception de la drogue comme source de plaisir. Faute d'une telle conception, l'usage de la marijuana est dépourvu de signification et il est abandonné.

L'apprentissage de la perception des effets.

Même lorsqu'il a acquis la technique adéquate pour fumer, le nouvel utilisateur peut ne pas ressentir d'effets, et donc ne pas parvenir à concevoir la drogue comme une source de plaisir. Une remarque faite par un fumeur suggère la raison de cette difficulté, et indique l'étape qu'il faut franchir pour devenir fumeur :

« C'est vrai, j'ai vu un type qui planait, qui était complètement parti, et qui ne s'en rendait pas compte. [Comment est-ce possible?]

Bon, c'est assez bizarre, je veux bien l'admettre, mais

c'est comme ça. Ce type a plané devant moi, tout en affirmant qu'il n'avait jamais plané, et il s'est complètement défoncé. Il s'obstinait à soutenir qu'il ne planait pas. C'est donc moi qui ai dû lui prouver qu'il planait vraiment. »

Comme le suggère cette remarque, pour que l'individu « plane », deux éléments doivent être réunis : la présence des symptômes produits par la consommation de marijuana d'une part ; la reconnaissance de ces symptômes et de leur relation avec le fait de fumer, d'autre part. Autrement dit, la présence des symptômes ne suffit pas, car ils n'impliquent pas par eux-mêmes l'impression de planer. Pour pouvoir faire cette expérience, il faut que le fumeur soit capable de prendre conscience de ces symptômes et de les relier clairement à la consommation de marijuana. Sinon, quels que soient les effets réellement produits, il considérera que la drogue n'a pas d'effet sur lui :

« Tu sais, je m'imaginais que la drogue ne me faisait aucun effet, ou bien que les autres exagéraient ses effets. Je pensais que ça devait être psychologique, tu vois. »

Certaines personnes pensent ainsi que tout ceci n'est qu'illusion : à leur avis, le désir de planer conduit le fumeur à se leurrer lui-même en croyant qu'il se passe quelque chose, alors qu'en réalité il ne se passe rien. Estimant que la marijuana ne leur fait rien, elles renoncent à l'utiliser.

Mais, en règle générale, l'observation des fumeurs qui « planent » convainc le novice que la drogue finira bien par produire des impressions inédites, et il poursuit ses tentatives jusqu'à ce qu'il en soit ainsi. Tourmenté par son échec, il interroge les fumeurs plus expérimentés et suscite leurs commentaires sur cet échec. Au cours de ces conversations, on lui fait prendre conscience de certains détails précis dans ses sensations, qu'il a pu ne pas remarquer ou, s'il les a remarqués, qu'il n'a peut-être pas su reconnaître comme des symptômes de l'état recherché :

« Je n'ai pas plané la première fois... Je crois que je n'ai pas gardé la fumée assez longtemps. J'ai dû la laisser échapper. Tu sais, on a un peu peur. La deuxième fois, je n'étais pas sûr, et il [un autre fumeur] m'a dit, parce que je lui demandais de m'indiquer certains symptômes, comment je m'en apercevais. Donc, il m'a dit de m'asseoir sur un tabouret — je crois que c'était un tabouret de bar — et il m'a dit : "Laisse pendre tes jambes." Et après, quand je suis redescendu, mes pieds étaient complètement froids, tu sais.

Alors, tu vois, j'ai commencé à ressentir quelque chose. C'était la première fois. Et ensuite, environ une semaine après, ou, en tout cas, peu de temps après, j'ai vraiment plané. C'était la première fois que je planais de manière aussi fantastique. Après ça, j'ai très bien su reconnaître quand je planais. »

Entre autres symptômes, celui qui « plane » ressent un grand appétit. Dans le cas ci-dessous, le novice s'en aperçoit alors qu'il « plane » pour la première fois.

« Ils se foutaient de moi parce que je mangeais tant et plus. C'est vrai, qu'est-ce que je bâfrais ! Tu vois le tableau ! Des fois, je les regardais, parce que je me demandais pourquoi ils étaient en train de se marrer et que je ne savais pas ce que je faisais de si drôle. [Est-ce qu'ils ont fini par te dire pourquoi ils riaient ?] J'y viens. "Eh ! les gars, qu'est-ce qui se passe ?" A ce moment, tu vois, juste après avoir demandé : "Qu'est-ce qui se passe ? ", je me suis tout à coup senti bizarre. "Ça y est, mon vieux, tu planes, c'est bien ça." Je leur ai dit : "Non, c'est vrai ?" Je ne savais même pas ce qui m'arrivait. »

L'apprentissage peut se faire de manière plus indirecte :

« J'entendais des petites remarques faites par d'autres gens. Quelqu'un disait : "J'ai les jambes en coton." Mais je ne me rappelle pas toutes les remarques qu'ils faisaient, parce que je guettais avec beaucoup d'attention la moindre indication sur ce que j'étais censé ressentir. »

Dans son désir d'éprouver ces sensations, le novice relève donc, chez les autres fumeurs, quelques-uns des référents concrets du terme « planer » et il applique ces notions à ses propres impressions. Ces nouvelles notions lui permettent de reconnaître les symptômes qu'elles désignent parmi ses propres sensations, de prendre conscience qu'il y a « quelque chose de différent » dans son expérience, et de relier ce « quelque chose » à la consommation de drogue. C'est seulement dans ces conditions qu'il « plane ». Dans le cas ci-dessous, le contraste entre deux expériences successives d'un même fumeur met en évidence l'importance décisive de la conscience des symptômes et souligne à nouveau le rôle essentiel de l'interaction avec d'autres fumeurs dans l'acquisition des idées qui permettent cette prise de conscience.

« [Est-ce que tu as plané la première fois que tu as fumé ?] Ouais, bien sûr. Ou plutôt, quand j'y repense, je crois que non, en fait. Je pense que, cette première fois, là, c'était un peu comme une légère cuite. J'étais heureux, je crois. Mais je ne savais pas vraiment que je planais, tu vois ce que je veux dire. C'est seulement après avoir plané pour la deuxième fois que j'ai réalisé que j'avais bien plané la première fois. C'est là que j'ai compris qu'il se passait quelque chose de différent.

[Comment t'en es-tu rendu compte ?] Comment je m'en suis rendu compte ? Si ce qui m'est arrivé ce soir-là t'était arrivé, tu t'en serais rendu compte, crois-moi. Nous avons joué le premier air pendant presque deux heures — le même air, tu t'imagines, mon vieux. On a commencé à 9 heures ; quand on a fini, j'ai regardé ma montre, il était 11 heures moins le quart. Presque deux heures sur le même air, sans même s'en apercevoir.

Tu vois ce que je veux dire : c'est comme si le temps était plus long, ou quelque chose comme ça. En tout cas, quand j'ai vu ça, mon vieux, ça m'a suffi. J'ai compris que je devais réellement planer pour qu'un truc comme ça m'arrive. Après, on m'a expliqué que ça te fait ça, que tu as un sens différent du temps et de tout. Alors, j'ai réalisé qu'il s'agissait de ça : A partir de là, j'avais compris. C'est comme la première fois, probablement que j'ai ressenti la

même chose, tu vois, mais je ne savais pas ce qui m'arrivait. »

C'est seulement quand le novice devient capable de « planer » qu'il est disposé à fumer pour le plaisir. Dans tous les cas où il en a été ainsi, le fumeur avait acquis les notions qui lui étaient nécessaires pour se formuler à lui-même le fait qu'il éprouvait des sensations inédites causées par la drogue. Autrement dit, pour continuer à fumer, il est nécessaire non seulement que l'individu consomme de la drogue, mais aussi qu'il apprenne à percevoir les effets de celle-ci quand ils se produisent. C'est ainsi que la marijuana devient pour l'utilisateur un moyen qui peut être utilisé consciemment pour le plaisir.

Au fur et à mesure que son expérience s'étend, le fumeur développe sa capacité d'apprécier les effets de la drogue et continue d'apprendre à "planer". Il analyse minutieusement ses expériences successives, guettant de nouveaux effets tout en s'assurant que les anciens se produisent toujours. Ce processus engendre un système stable de catégories qui structurent la perception des effets de la drogue et permettent au fumeur d'atteindre facilement un état d'euphorie.

L'acquisition de ce système de catégories transforme les utilisateurs en connasseurs. Comme les experts en vins fins, ils peuvent préciser la région où pousse telle variété et la saison à laquelle on la récolte. Bien qu'en général il soit impossible de savoir si ces affirmations sont exactes, il reste vrai que les connasseurs font des distinctions parmi les différents lots de marijuana, non seulement selon la force de celle-ci, mais aussi en fonction des différents types de symptômes produits.

L'aptitude à percevoir les effets de la drogue doit être entretenue pour que l'utilisation se poursuive. Si cette aptitude se perd, l'usage de la marijuana cesse. Cette affirmation repose sur deux types de preuves. En premier lieu, ceux qui deviennent de gros consommateurs d'alcool, de barbituriques ou de drogues opiacées cessent de fumer de la marijuana, en grande partie parce qu'ils deviennent incapables de distinguer entre ses effets et ceux des

autres drogues (10). Ils ne savent plus si la marijuana les fait « planer ». En second lieu, dans les quelques cas où l'individu consomme tant de marijuana qu'il « plane » continuellement, il est enclin à considérer que la drogue n'a pas d'effet sur lui, en raison de l'absence de ce facteur essentiel que constitue la perception d'une différence entre l'impression d'euphorie et le sentiment d'être dans un état normal. Le fumeur est alors porté à abandonner complètement, mais seulement pour un temps, l'usage de la marijuana, afin de redevenir ultérieurement capable de percevoir la différence.

L'apprentissage du goût pour les effets.

Il reste encore une étape à franchir pour que celui qui sait maintenant « planer » continue à fumer : il doit apprendre à aimer les effets qu'il est devenu capable d'éprouver. Les sensations produites par la marijuana ne sont pas automatiquement, ni même nécessairement, agréables. Comme pour les huîtres ou le Martini dry, le goût pour ces sensations est socialement acquis. Le fumeur éprouve des vertiges et des démangeaisons dans le cuir chevelu ; il a soif ; il perd le sens du temps et des distances. Tout ceci est-il agréable ? Il n'en est pas sûr. Pour continuer à utiliser la marijuana, il lui faut opter pour l'affirmative. Sinon, il préférera éviter ce type d'expérience, peut-être authentique, mais désagréable.

Les effets de la drogue tels qu'on les ressent pour la première fois peuvent être physiquement désagréables ou du moins, ambiguës :

« Ça commençait à faire effet, mais tu sais, je ne comprenais pas ce qui m'arrivait. Je ne me sentais pas bien du tout. Je marchais, je tournais autour de la pièce, en essayant de sortir. Au début, ça me faisait peur, c'est tout ce que ça me faisait. Je n'avais pas l'habitude de ce genre de sensation. »

De plus, l'interprétation naïve de ce qui lui arrive peut troubler et effrayer le novice, surtout s'il se persuade, comme beaucoup, qu'il est en train de devenir fou :

« J'avais l'impression de devenir fou, tu sais. Tout ce que les gens me faisaient m'exaspérait. Je ne pouvais pas tenir une conversation, mon esprit vagabondait, et je n'arrêtai pas de penser, comment dire, à des choses étranges. Par exemple, j'entendais la musique autrement... J'avais l'impression que je ne pouvais pas parler à quelqu'un, que j'allais déconner complètement. »

Compte tenu de ces aspects désagréables et alarmants, qui sont typiques des premières expériences, le débutant ne peut poursuivre que s'il apprend à redéfinir ces sensations comme agréables :

« On m'en a proposé et j'ai essayé. Je vais te dire une chose. Je n'ai jamais aimé ça. Je pensais que ce n'était vraiment pas quelque chose que je pouvais aimer. [Bon, est-ce que tu as plané quand tu as fumé ?] Oui, ça m'a bien donné des sensations nettes, mais pas du plaisir. Je veux dire, j'ai eu plein de sensations, mais c'était surtout des réactions de peur. [Tu avais peur ?] Oui. Mais je n'aimais pas ça. Je n'arrivais pas à me sentir détendu, tu comprends. Si on ne peut pas se détendre, il n'y a pas de plaisir, à mon avis. »

Dans d'autres cas, où les premières expériences ont aussi été nettement désagréables, l'individu est quand même devenu un fumeur de marijuana, mais pas avant qu'une expérience ultérieure ne lui ait permis de redéfinir ses sensations comme agréables :

[L'homme dont il s'agit ici avait connu une première expérience extrêmement désagréable : altération du repérage spatial et de l'audition, soif intense et panique engendrée par ces symptômes.] « Après cette première fois, je n'en ai pas repris pendant environ... je dirais entre dix mois et un an... Ce n'était pas pour des raisons morales. C'était parce que j'avais eu une sacrée frousse de planer à ce

point. Et je n'avais pas envie de repasser par là. Je veux dire, ma réaction, c'était : "Eh ben, si c'est ce qu'ils appellent planer, ça ne me botte pas". Alors je n'ai plus fumé pendant presque une année, à cause de ça...

Et puis mes amis s'y sont mis, et par conséquent j'ai recommencé. Mais depuis que j'ai recommencé à fumer, je n'ai plus jamais eu cette réaction. »

[Les interactions avec ses amis le conduisirent à prendre plaisir aux effets de la drogue et il devint finalement un fumeur régulier.]

En aucun cas l'utilisation ne continuera si les effets ne sont pas redéfinis comme agréables.

En règle générale, cette redéfinition s'opère par l'interaction avec des utilisateurs plus expérimentés qui, de diverses manières, apprennent au novice à prendre plaisir à ces impressions qui lui font si peur au début (11). Ils peuvent le rassurer en minimisant l'importance des sensations déplaisantes et en expliquant qu'elles sont temporaires ; en même temps, ils peuvent attirer son attention sur les aspects agréables. Un fumeur expérimenté raconte comment il procède avec les débutants

« Ben, ils planent vraiment quelquefois. Mais, en moyenne, les gens ne sont pas préparés à ça, et, des fois, ça leur fait un peu peur. Bien sûr, il leur est déjà arrivé de prendre une cuite, mais là, ils planent bien plus, et ils ne comprennent pas ce qui se passe. Parce qu'ils croient qu'ils sont partis pour monter, monter sans arrêt, et qu'ils vont finir par perdre la tête, se mettre à faire des tas de trucs bizarres. Il faut, comme qui dirait, les rassurer, leur expliquer qu'ils ne sont pas réellement en train de flipper*, que ça va bien se passer. Il faut seulement les persuader de ne pas avoir peur. Leur parler sans arrêt, les rassurer, leur dire que tout va bien. Et enchaîner avec ta propre histoire, du genre : "Il m'est arrivé la même chose. Tu finiras par aimer ça au bout d'un moment." Tu continues comme ça sans t'arrêter, et assez vite, à force de leur parler, ils n'ont plus peur. En plus, ils voient que tu fais la même chose et

* Se sentir abattu, déprimé ou angoissé sous, ou après, l'effet de la drogue (N.d.T.).

qu'il ne t'arrive rien de terrible, alors ça leur donne plus de confiance. »

Le fumeur expérimenté peut aussi apprendre au novice à doser plus méthodiquement les quantités de fumée absorbées, afin d'éviter les symptômes trop déplaisants tout en conservant ceux qui sont agréables. Il le persuade enfin qu'il peut « se mettre à aimer ça au bout d'un certain temps ». Il lui apprend donc à transformer en impressions agréables des impressions ambiguës, que le novice définit initialement comme désagréables. Dans l'épisode suivant, ce sont les commentaires d'un fumeur confirmé dont les goûts avaient eux-mêmes suivi cette évolution qui ont contribué à aider d'autres fumeurs à opérer une redéfinition analogue :

« C'était une débutante qui faisait sa première expérience des effets de la marijuana. Elle a eu très peur, elle devenait hystérique. Elle avait l'impression "d'être à moitié dans la pièce et à moitié en dehors". Elle ressentait de nombreux symptômes physiques alarmants. Un des fumeurs expérimentés qui étaient là a dit : "Elle est rétamée parce qu'elle plane comme c'est pas possible. Je donnerais cher pour planer comme ça, moi. Ça ne m'est pas arrivé depuis des années. " »

Bref, ce qui ne suscitait d'abord que peur et dégoût devient agréable, désiré et recherché une fois que le goût en est acquis. Le plaisir de fumer est engendré par la définition des impressions en termes favorables qui est transmise par les autres. Sans cela, l'utilisation ne se poursuivra pas, car la marijuana ne constituera jamais une source de plaisir pour l'utilisateur.

Mais cette redéfinition n'est pas seulement une étape nécessaire pour devenir fumeur ; elle constitue aussi une condition importante pour continuer à l'être. Très fréquemment, des fumeurs confirmés font brusquement une expérience déplaisante ou alarmante, qu'ils ne parviennent pas à définir comme agréable, soit parce qu'ils ont fumé une plus grande quantité de marijuana qu'à l'ordinaire, soit parce que la marijuana utilisée s'avère être d'une

force supérieure à celle qu'ils attendaient. Le fumeur éprouve alors des sensations qui vont au-delà de ce que signifiait pour lui « planer » ; il se trouve presque dans la même situation que le novice : il est mal à l'aise et il a peur. Peut-être imputera-t-il cet état à une dose excessive et se contentera-t-il d'être plus prudent à l'avenir. Mais il peut aussi saisir l'occasion pour reconsidérer son attitude à l'égard de la drogue et décider que celle-ci ne peut plus lui donner de plaisir. Dans cette dernière hypothèse, si aucune redéfinition de la drogue n'intervient par la suite, il cessera de fumer.

La probabilité d'une telle redéfinition dépend de la fréquence des contacts avec d'autres fumeurs. Si ceux-ci sont fréquents, l'individu est vite persuadé d'abandonner ses préventions contre l'usage de la marijuana. La situation opposée est illustrée par le cas ci-dessous :

« C'était trop ; c'était comme si, après quatre bouffées, ou à peu près, je ne pouvais pas les rejeter tellement je planais. Et j'ai vraiment flippé. Ça se passait dans un sous-sol, tu vois, je ne pouvais pas rester là-dedans une minute de plus. Mon cœur battait terriblement fort, tu sais, et je perdais la tête ; j'avais l'impression de devenir fou. Alors je me suis tiré. L'autre type, qui avait aussi perdu la tête, m'a dit : "Non, ne me laisse pas, vieux, reste ici." Mais je ne pouvais pas rester.

Je suis sorti. Il faisait vingt degrés au-dessous de zéro. Je croyais que j'allais mourir. Mon manteau était ouvert. Je suais, je transpirais, j'avais les tripes toutes... J'ai marché et, au bout du deuxième pâté de maisons, je me suis évanoui derrière un buisson. Je ne sais pas combien de temps je suis resté allongé là. Quand je me suis réveillé, je me sentais affreusement mal, je ne peux pas du tout décrire ce que je ressentais. Bon, j'ai réussi à aller jusqu'à un bowling ; j'essayais d'agir normalement, de descendre les quilles ; j'essayais d'avoir l'air tout à fait normal. Je ne pouvais rester ni allongé, ni debout, ni assis. Je suis allé m'allonger avec les types qui placent les quilles, mais ça ne m'a pas soulagé. J'ai fini par aboutir devant le cabinet d'un médecin. Je voulais entrer pour lui demander de me

remettre sur pied... parce que mon cœur battait si fort, tu comprends... Alors, pendant tout le week-end, je me suis mis à flipper, je souffrais le martyre, je voyais des choses, tu sais, tout un tas de choses anormales... C'est à ce moment que j'ai arrêté, pour une longue période. »

[Il consulta un médecin qui interpréta ses symptômes comme les signes d'une dépression nerveuse causée par « les nerfs » et « les soucis ». Bien qu'il ait cessé de fumer de la marijuana, ses symptômes ont quelquefois réapparu, ce qui lui a suggéré « qu'il s'agissait bien des nerfs ».] « J'ai donc cessé de m'en faire, tu vois. Et trente-six mois plus tard, à peu près, je m'y suis remis. J'ai pris seulement quelques bouffées, tu sais. » [Très perturbée par l'expérience, cette personne a interrompu presque toutes ses relations avec des fumeurs et a cessé de fumer pendant trois ans. Elle n'a recommencé, en compagnie de l'ami qui était avec elle lors de cet incident, que lorsqu'un concours de circonstances, marqué notamment par la reprise des relations avec des fumeurs, a rendu possible une redéfinition des effets de la drogue.]

Ainsi, un individu ne peut commencer, puis continuer, à utiliser la marijuana pour le plaisir que s'il apprend à définir ses effets comme agréables, et si elle devient et demeure un objet que l'individu estime susceptible de lui procurer du plaisir.

**

En résumé, un individu ne pourra utiliser la marijuana pour le plaisir que s'il accomplit un processus d'apprentissage qui le conduit à se représenter la drogue comme un moyen de parvenir à cette fin. Nul ne devient fumeur s'il n'a appris 1) à fumer la drogue d'une manière qui produise réellement des effets ; 2) à reconnaître les effets et à les relier à l'usage de la drogue (en d'autres termes, à « planer ») ; et 3) à prendre plaisir aux sensations perçues. Au cours de ce processus, l'individu élabore une disposition ou une motivation à utiliser la marijuana, qui n'était pas et ne pouvait pas être présente quand il a commencé à fumer, car elle implique une conception de la drogue qui ne pouvait naître que du type

d'expérience effective qui vient d'être décrit. Ce processus achevé, le fumeur est disposé et apte à utiliser la marijuana pour le plaisir.

En bref, il a appris à répondre « oui » à la question : « Est-ce agréable ? » Le cours ultérieur de son usage de la drogue dépend de sa capacité à continuer de répondre par l'affirmative à cette même question, mais aussi de sa capacité à répondre positivement à d'autres questions qui se posent quand il prend conscience des conséquences de la condamnation de sa pratique par la société : « Est-ce prudent ? Est-ce moral ? ». Une fois qu'il a acquis la capacité de prendre plaisir à l'usage de la drogue, il lui sera possible de continuer à fumer, même si les considérations de moralité et de prudence suscitées par les réactions de la société peuvent entrer en jeu et empêcher l'utilisation effective. La pratique ne devient impossible que quand certaines expériences de la drogue provoquant un changement dans la conception qu'en a le fumeur, lui font perdre la capacité de prendre plaisir à la sensation de « planer ».

NOTES DU CHAPITRE 3

(1) Pour des exemples de cette approche, voir : Eli Marcovitz et Henry J. Meyers, « The Marihuana Addict in the Army », *War Medicine*, VI (December, 1944), pp. 382-391 ; Herbert S. Gaskill, « Marihuana, an Intoxicant », *American Journal of Psychiatry*, CII (September, 1945), p. 202-204 ; Sol Charren et Luis Perelman, « Personality Studies of Marihuana Addicts », *American Journal of Psychiatry*, CII (March, 1946), p. 674-682.

(2) Cette perspective théorique est issue de l'analyse par George Herbert Mead de la notion d'« objets », *in Mind, Self, and Society* (Chicago, University of Chicago Press, 1944), pp. 277-80. [Traduction française : *L'esprit, le soi et la société* (P.U.F. 1963), pp. 236-238. (N.d.T.)]

(3) Cf. Rogers Adam, « Marihuana », *Bulletin of the New York Academy of Medicine*, XVIII (November, 1942), pp. 705-730.

(4) J'emploie l'expression « pour le plaisir » afin de souligner que cette pratique occasionnelle, marquée par un relatif détachement, n'a aucun caractère compulsif. J'exclus également ici de l'analyse ces quelques cas où l'individu n'utilise la marijuana que pour sa valeur de prestige, comme le symbole d'un certain statut social, mais sans prendre aucun plaisir à fumer.

(5) The New York City Mayor's Committee on Marihuana, *The Marihuana Problem in the City of New York* (Lancaster, Pennsylvania, Jacques Cattell Press, 1944), pp. 12-13.

(6) Cf. Lawrence Kolb, « Marihuana », *Federal Probation*, II (July, 1938), pp. 22-25 ; et Walter Bromberg, « Marihuana : A Psychiatric Study », *Journal of the American Medical Association*, CXIII (July 1, 1939), p. 11.

Utilisation de la marijuana et contrôle social

(7) Cette méthode est décrite dans le livre d'Alfred R. Lindesmith, *Opiate Addiction* (Bloomington, Indiana, Principia Press, 1947), chap. 1. Elle a donné lieu à de nombreuses discussions ; voir en particulier Ralph H. Turner, « The Quest for Universals in Sociological Research », *American Sociological Review*, 18 (December, 1953), pp. 604-611, ainsi que les références citées dans cet article.

(8) Je remercie Solomon Kobrin et Harold Finestone, qui ont mis ces entretiens à ma disposition.

(9) Selon un pharmacologiste, ce rituel est en fait un moyen extrêmement efficace d'introduire la drogue dans le sang ; voir R. P. Walton, *Marijuana : America's New Drug Problem*, (Philadelphia, J. B. Lippincott, 1938), p. 48.

(10) « Les fumeurs affirment très souvent que la consommation de whisky quand ils fument annule les effets de la drogue. Ils estiment très difficile de "planer" lorsqu'ils absorbent du whisky et, pour cette raison, ils ne boivent jamais pendant qu'ils fument de "l'herbe". » (New York City Mayor's Committee on Marijuana, *The Marihuana Problem in the City of New York*, *op. cit.*, p. 13.)

(11) Charen et Perelman, *op. cit.*, p. 679.

Un individu n'adopte un mode de consommation régulier de la marijuana que s'il a appris à l'aimer, mais cette condition nécessaire n'est pas suffisante : il doit aussi maîtriser les puissants contrôles sociaux qui font apparaître son usage comme immoral ou imprudent.

Il faut une défaillance des contrôles sociaux qui tendent habituellement à maintenir les comportements en conformité avec les normes et les valeurs fondamentales de la société pour qu'apparaisse un comportement déviant. Dans une société comme la nôtre, ce processus peut être très complexe puisque les défaillances du contrôle social se produisent souvent lorsque des individus deviennent membres d'un groupe dont la culture et les contrôles sociaux propres s'opposent à ceux de la société globale. Il faut donc s'attendre à trouver certains déterminants du comportement déviant dans les processus par lesquels des individus s'affranchissent des contrôles de la société pour tomber sous l'influence de ceux d'un groupe restreint.

Les contrôles sociaux influencent d'abord le comportement individuel par l'exercice d'un pouvoir, qui se manifeste dans l'application de sanctions : selon que les comportements sont conformes ou contraires aux valeurs, ils sont récompensés ou punis. Mais le contrôle serait difficile à maintenir s'il était toujours imposé par la contrainte. Il existe des mécanismes plus subtils qui peuvent remplir la même fonction. L'un d'eux agit en influençant

les conceptions que les individus se font des activités concernées et de la possibilité de s'y livrer. Ces conceptions sont transmises par des personnes dignes d'estime et elles sont validées par l'expérience, dans des circonstances telles que les individus en viennent à tenir l'activité en question pour déplaisante, imprudente ou immorale, et en conséquence ne s'y engagent pas.

Si on adopte cette perspective, on analysera la genèse des comportements déviants en s'intéressant à ce qui rend ces comportements envisageables : les événements qui contrecarrent l'efficacité des sanctions et les expériences qui modifient les conceptions que les individus se font de ces comportements. En prenant l'exemple de l'usage de la marijuana, j'étudierai donc, dans ce chapitre, la suite d'événements et d'expériences par laquelle une personne devient capable de continuer à fumer de la marijuana, en dépit des formes élaborées de contrôle social qui agissent pour empêcher cette pratique.

Les facteurs qui tendent à limiter l'utilisation de la marijuana sont nombreux et puissants*. La pratique, illégale, est exposée à des peines sévères. Il est donc difficile de se procurer de la drogue, et celui qui le désire se heurte immédiatement à divers obstacles. L'usage lui-même peut être dangereux, en raison du risque permanent d'arrestation et d'emprisonnement. De plus, si la famille, les amis ou l'employeur du fumeur发现 qu'il consomme de la marijuana, ils risquent de lui attribuer les caractéristiques accessoires qui sont généralement supposées aller de pair avec l'usage de drogue. Il peut arriver que, le croyant irresponsable et incapable de se contrôler, peut-être même fou, ses proches lui infligent diverses sanctions informelles mais très efficaces, telles que l'ostracisme ou le retrait d'affection. Enfin, il existe tout un ensemble de représentations traditionnelles qui définissent la pratique comme une violation d'impératifs moraux fondamentaux, comme un acte conduisant à la perte du contrôle de soi, à la paralysie de la volonté, et

* La situation décrite est celle des Etats-Unis dans les années cinquante (N.d.T.).

finalement à l'asservissement à la drogue. Ces lieux communs contribuent puissamment à empêcher l'usage de la marijuana.

La carrière du fumeur de marijuana peut être divisée en trois phases, qui correspondent chacune à une modification différente du rapport qu'entretient le fumeur avec les contrôles sociaux de la société globale d'une part, du milieu dans lequel il utilise la marijuana d'autre part. La première phase est celle du *débutant*, qui fume de la marijuana pour la première fois ; la seconde, celle de l'*utilisateur occasionnel*, dont la consommation sporadique dépend de circonstances aléatoires ; et la troisième, celle de l'*utilisateur régulier*, dont la pratique est devenue systématique et routinière, en général quotidienne.

J'examinerai d'abord les processus par lesquels divers types de contrôles sociaux peuvent perdre de leur efficacité au fur et à mesure que le fumeur passe d'un niveau d'utilisation à un autre, ou, à l'inverse, la manière dont ces mêmes contrôles, lorsqu'ils conservent leur efficacité, peuvent empêcher cette évolution. Les principaux types de contrôles que j'étudierai sont : a) la limitation de l'offre et des moyens d'obtention de la drogue ; b) la nécessité d'éviter la découverte de la pratique par ceux qui ne la partagent pas ; c) la définition de la pratique comme immorale. On peut considérer que la disparition de l'efficacité de ces contrôles — aux divers niveaux et selon les combinaisons qui seront décrites — constitue une condition essentielle de la poursuite et de l'intensification de la consommation de marijuana.

L'approvisionnement.

Ce sont les lois punissant la possession et la vente de drogue par des peines sévères qui limitent, en premier lieu, l'usage de la marijuana. La distribution de la drogue se trouve ainsi restreinte à des sources illicites qui ne sont pas facilement accessibles à tous. Un individu ne pourra commencer à fumer de la marijuana, que s'il s'intègre à un groupe qui lui donne accès à ces

sources ; ce genre de groupe est généralement organisé autour de valeurs et d'activités qui s'opposent aux conventions de la société globale.

Pour le nouveau venu dans les cercles non conformistes qui utilisent déjà la marijuana, l'occasion de fumer n'est apparemment qu'une question de temps :

« J'étais avec ces types que je connaissais depuis l'école, et l'un d'eux en avait ; ils se préparaient à planer, et bien sûr ils croyaient que moi aussi..., ils ne m'ont même rien demandé ; alors comme je ne voulais pas faire tapisserie ou quelque chose comme ça, je n'ai rien dit et je suis passé avec eux au fond de la pièce. Ils étaient en train de rouler quelques cigarettes. »

Dans certains groupes, la marijuana n'est pas directement disponible, mais ceux qui en font partie peuvent entrer en contact avec d'autres groupes dans lesquels elle est disponible :

« Aucun de nous ne savait où s'en procurer, ni où il fallait la chercher. Mais il y avait cette nana là... elle avait quelques copines noires et elle avait déjà plané avant avec elles. Peut-être une fois ou deux. Mais elle en savait un peu plus là-dessus que n'importe lequel d'entre nous. Alors elle s'en est procuré un peu, grâce à ses amies noires, et un soir elle nous a apporté quelques joints. »

Dans les deux cas, c'est la participation à un groupe qui crée les conditions d'une première expérience de la marijuana. La même condition vaut pour le passage au stade suivant de l'*utilisation occasionnelle*, au cours duquel l'individu fume de la marijuana de manière intermittente et irrégulière. Quand un individu a acquis, à la suite de quelques expériences, la capacité d'utiliser la marijuana pour son plaisir, la fréquence de sa consommation tend d'abord à dépendre directement de la disponibilité de la drogue : il en prend quand il est en compagnie de ceux qui en ont, et uniquement dans ces circonstances. Sa consommation tend donc à varier en fonction des conditions de l'approvisionnement, qui dépendent de sa

fréquentation d'autres consommateurs. Un musicien qui était parvenu à ce stade déclarait par exemple :

« La plupart du temps, c'est quand je travaille que je plane. Et je n'ai presque pas joué du tout ces derniers temps. Je suis marié depuis douze ans maintenant, tu vois, et je n'ai pas fait grand-chose depuis. J'ai dû prendre un travail de jour, et je n'ai pas pu jouer beaucoup. Je n'ai pas eu beaucoup d'engagements et donc je n'ai vraiment pas fumé souvent. Comme je te l'ai dit, les seules fois où je plane vraiment, c'est quand je travaille avec des gars qui en prennent... alors moi aussi. Ça fait peut-être six mois que je n'ai pas plané. Je n'ai rien pris pendant tout ce temps. Mais depuis que je suis sur ce boulot, ça fait trois semaines, j'ai plané tous les vendredis et samedis. Ça se passe comme ça pour moi. » [L'observation de cet homme, pendant plusieurs semaines révéla qu'il dépendait complètement, pour son approvisionnement en marijuana, des autres membres de l'orchestre dans lequel il travaillait et des musiciens qui passaient au cabaret où il jouait.]

Un fumeur occasionnel ne peut commencer à passer à un mode de consommation plus systématique et régulier que s'il trouve une source d'approvisionnement plus stable que celle qui dépend de rencontres plus ou moins aléatoires avec d'autres consommateurs ; pour cela, il lui faut entrer en contact avec des personnes qui font profession de vendre des stupéfiants. Quoique nécessaires pour un usage régulier, les achats en quantité ne sont généralement pas accomplis dans cette intention ; mais une fois ces quantités acquises, un nouveau type de consommation devient possible. Le fumeur tend à pratiquer des achats en quantité à mesure qu'il devient plus sensible au contrôle exercé par le groupe utilisateur de drogue :

« A l'époque, je sortais avec toute une bande qui en prenait. C'était toujours eux qui m'en fournissaient, et ça finissait par me gêner. J'étais vraiment gêné de ne jamais en avoir, de ne pas pouvoir leur en offrir à mon tour. J'ai donc demandé autour de moi où je pouvais en trouver, et j'en ai déniché pour la première fois. »

L'achat auprès d'un revendeur est aussi plus économique, puisqu'il n'y a pas d'intermédiaire et que, comme dans le commerce ordinaire, celui qui achète en quantité bénéficie d'un rabais.

Toutefois, pour faire ce type d'achat, le consommateur doit avoir un « contact », c'est-à-dire connaître quelqu'un qui fait profession de vendre de la drogue. L'activité des revendeurs est illégale ; pour traiter avec eux, il faut donc savoir où les trouver, et pour qu'ils n'hésitent pas à vous vendre de la marijuana, il faut être connu d'eux. Tout ceci est difficile à réaliser pour quelqu'un qui n'a que des liens très lâches avec des groupes utilisant la drogue. Mais au fur et à mesure que l'individu s'intègre à ces groupes et gagne leur confiance, il peut obtenir des informations sur les vendeurs, trouver des introductions auprès de ceux-ci, et finalement être considéré par eux comme un individu à qui l'on peut faire confiance, qui ne fait courir de danger à personne.

Même lorsqu'ils ont acquis la possibilité d'acheter de la marijuana, nombreux sont ceux qui n'en usent pas de cette possibilité, parce que le risque d'arrestation que comporte la démarche les en dissuade :

« Si elle était en vente libre, probablement que j'en utiliserais tout le temps. Mais... [Tu veux dire, si ce n'était pas contraire à la loi?] Oui. [Bon, est-ce que ça veut dire que tu ne souhaites pas être impliqué?] C'est ça, je ne souhaite pas être trop impliqué. Je ne veux pas être en contact trop étroit avec des gens qui font ce trafic, qui sont complètement là-dedans. Je n'ai jamais eu beaucoup de mal à m'en procurer. Je n'ai qu'à... il y a toujours quelqu'un qui en a, et tu peux t'en procurer quand tu veux. C'est pour ça, c'est seulement pour ça, qu'il ne m'est jamais arrivé d'entrer en contact plus ou moins directement avec les revendeurs ; tu expliqueras ça, je suppose, par le fait que je n'ai jamais eu besoin de taper ou d'aller chercher personne. »

Ces craintes n'agissent que jusqu'à la première tentative d'achat à un revendeur. Une fois la démarche accomplie avec succès,

l'individu peut en effet, en s'appuyant sur cette expérience, réviser son évaluation du danger encouru. L'idée du danger cesse d'empêcher l'achat, et celui-ci est alors abordé avec une prudence réaliste qui reconnaît, sans l'exagérer, la possibilité d'une arrestation. Tant qu'il observe les précautions élémentaires que dicte le bon sens, l'acheteur se sent en sécurité. Alors que de nombreux interviewés avaient réalisé des achats, seuls quelques-uns firent état de difficultés d'ordre légal, qu'ils attribuaient au manque de précautions.

Pour ceux qui parviennent à établir des contacts, l'usage régulier est souvent interrompu par l'arrestation ou la disparition de leur fournisseur. Dans ces circonstances, l'usage régulier ne se maintient que si l'utilisateur est capable de trouver une nouvelle source d'approvisionnement. Voici comment un jeune homme dut cesser quelque temps de fumer :

« Celui-là ils l'ont mis en prison, comme Tom. Ensuite, Cramer, je lui devais un peu d'argent, je ne l'ai pas vu pendant un bon bout de temps ; quand j'ai essayé de le voir, il était parti, et personne n'a pu me dire où il était allé. [Donc tu ne savais même plus où en trouver ?] Non. [Alors tu as arrêté ?] Oui. »

La précarité des sources d'approvisionnement, qui constitue un moyen essentiel pour limiter la consommation régulière, reflète indirectement la mise en œuvre, par la communauté, de sanctions légales telles que l'arrestation des trafiquants. L'application de la loi limite l'usage de la marijuana non pas en dissuadant directement les consommateurs, mais en déstabilisant les sources d'approvisionnement, ce qui rend l'accès à la drogue plus difficile.

Ainsi, à chaque stade d'utilisation, depuis la première expérience jusqu'à l'usage habituel, correspond de manière nécessaire un mode typique d'approvisionnement. En ce sens, les mécanismes sociaux qui agissent pour limiter la disponibilité de la drogue limitent aussi sa consommation. Toutefois, la participation à des groupes où l'on fume de la marijuana crée des conditions qui rendent inopérantes les pressions limitant l'emploi de la drogue.

Cette participation renforce aussi la sensibilité aux contrôles du groupe utilisant la drogue, si bien que diverses forces poussent dorénavant le fumeur à recourir à de nouvelles sources d'approvisionnement. Les changements dans le mode d'approvisionnement créent à leur tour les conditions d'une progression vers une utilisation plus intense. On peut donc dire que, dans une situation où la drogue n'est distribuée que par des voies illégales, les changements dans l'appartenance et la participation à des groupes conduisent à des modifications dans l'intensité de l'utilisation de la marijuana en agissant sur l'accès des individus à celle-ci.

Le secret.

L'usage de la marijuana se trouve également limité parce que les individus s'aperçoivent que celui-ci est effectivement gênant pour eux, ou croient qu'il pourrait en être ainsi. Cette gêne résulte des sanctions sévères auxquelles les non-fumeurs soumettent le fumeur lorsqu'ils découvrent qu'il fume. En fait, la plupart des utilisateurs n'ont qu'une idée vague de ces sanctions, car peu d'entre eux semblent avoir fait une telle expérience ou connu quelqu'un qui l'aurait faite : la plupart des fumeurs de marijuana sont en effet des déviants clandestins. Bien que l'utilisateur ne sache pas exactement à quelles sanctions il doit s'attendre, l'idée générale est claire : il craint d'être rejeté par ceux dont l'estime et l'approbation représentent pour lui un enjeu à la fois pratique et affectif. Redoutant que ses relations avec les non-fumeurs ne soient altérées ou rompues s'il est démasqué, il limite et contrôle sa pratique en fonction de l'importance qu'il accorde à ces relations.

Ce type de contrôle disparaît avec la fréquentation d'autres fumeurs et avec l'expérience prolongée de la drogue, quand l'utilisateur s'aperçoit que, même s'il peut être vrai que des sanctions lui seraient appliquées en cas de découverte par des non-fumeurs, ceux-ci ne le découvriront pas nécessairement. A chaque stade d'utilisation, cette conviction se renforce, autorisant ainsi le passage à un niveau supérieur.

Pour le débutant, la crainte d'être découvert est très importante, et il doit la surmonter avant même d'entreprendre de fumer. La vue des fumeurs plus expérimentés, qui semblent juger le danger faible ou inexistant et s'adonner à la drogue en toute impunité, réduit sa crainte. S'il « essaye une fois », il peut éventuellement l'apaiser par des observations de ce genre. La fréquentation d'autres fumeurs fournit donc au débutant des rationalisations pour faire une première tentative.

S'il persiste à utiliser la marijuana, le néophyte s'apercevra qu'il peut en consommer aussi souvent qu'il le veut, tant qu'il reste prudent et qu'il s'assure que des non-fumeurs ne risquent pas de faire irruption. Ce point de vue est nécessaire pour que s'établisse une pratique occasionnelle, où la consommation de la drogue s'accomplice à l'invitation d'autres fumeurs. Mais il ne permet pas de passer au stade où la consommation devient régulière, parce que les univers des fumeurs et non-fumeurs ne sont pas complètement séparés, même s'ils le sont suffisamment pour que le mode de consommation occasionnel puisse se maintenir. Les points de contact entre ces deux univers paraissent dangereux au fumeur occasionnel, qui doit par conséquent limiter l'utilisation aux occasions qui semblent rendre improbables de tels contacts.

Une consommation régulière implique, quant à elle, un usage systématique et routinier de la drogue qui n'en programme pas la consommation en fonction de ces rencontres éventuelles. Ce mode d'utilisation suppose soit une autre attitude devant le risque d'être démasqué par des non-fumeurs, qui consiste à admettre qu'on peut fumer sous le nez de ceux-ci, soit une forme de participation à la vie sociale qui supprime presque tous les contacts avec les non-fumeurs. S'il ne procède pas à ces ajustements de son attitude ou de sa participation, le fumeur devra s'en tenir à une consommation occasionnelle. Ces ajustements prennent en compte les deux types de risque auxquels le fumeur est affronté : premièrement, celui d'être découvert en possession de marijuana par des non-fumeurs ; deuxièmement, celui d'être incapable de dissimuler les effets de la drogue face à des non-fumeurs.

Les remarques d'un jeune homme, qui tentait en vain d'utiliser

régulièrement la drogue tout en vivant chez ses parents, illustrent le premier type de risque :

« Je n'ai jamais aimé en avoir à la maison, tu sais. [Pourquoi?] Parce que je pensais que ma mère pouvait la trouver, ou quelque chose comme ça. [Qu'aurait-elle dit, à ton avis?]. Eh bien ! tu sais, c'est comme... bon, ils n'en parlent jamais, des drogués et tout ça, mais ça serait vraiment embêtant dans mon cas, je le sais bien, parce que je viens d'une grande famille : mes frères et mes sœurs me jugeraient très mal. [Et tu ne le veux pas?] Non, je crois que non. »

Dans ce genre de cas, l'anticipation des conséquences de la découverte de son secret retient l'individu de conserver les doses indispensables à une consommation régulière. L'usage de la drogue reste irrégulier, puisque l'individu peut fumer non pas à chaque fois qu'il le désire, mais seulement en fonction de ses rencontres avec d'autres utilisateurs.

A moins qu'il ne découvre un moyen quelconque de surmonter cette difficulté, le fumeur ne peut parvenir à une consommation régulière qu'après avoir rompu les relations qui le découragent de recourir à la drogue. Il est rare que des gens abandonnent leur domicile et leur famille dans le but de fumer régulièrement de la marijuana. Mais s'ils les abandonnent, pour une raison ou pour une autre, la consommation régulière, jusque-là proscrite, devient possible. Les fumeurs réguliers ayant une certaine ancienneté s'inquiètent souvent de l'incidence que de nouvelles relations sociales avec des non-fumeurs pourraient avoir sur leur usage de la drogue :

« Je n'épouserais pas quelqu'un qui me ferait la guerre si je fumais. Je veux dire, je n'épouserais pas une femme qui se méfierait au point de penser que je ferais quelque chose de... quelque chose comme me faire du mal ou essayer de faire du mal à quelqu'un. »

Si de tels liens sont noués, le fumeur tend à revenir à une utilisation occasionnelle. Ainsi, un homme qui avait fumé de

manière très intensive, puis s'était heurté à l'opposition de sa femme, remarquait :

« Bien sûr, ce qui m'a fait arrêter, c'est ma femme. Il y a bien eu des fois où je sentais... ce n'était pas réellement un besoin, mais j'aurais simplement aimé en prendre un peu. » [En fait il ne pouvait continuer à utiliser la drogue qu'irrégulièrement, dans certaines occasions, en l'absence de sa femme et hors de son contrôle.]

Lorsque l'individu s'intègre presque complètement à un groupe de fumeurs, le problème cesse à bien des égards d'exister : un mode de consommation régulier peut alors s'établir et se maintenir tant que l'individu ne renoue pas de relations avec le monde conventionnel.

Dans une société urbaine où les différents rôles ne peuvent pas être complètement dissociés, il est presque inévitable que le fumeur régulier se retrouve un jour sous l'emprise de la marijuana au milieu de non-fumeurs auxquels il souhaite cacher qu'il se drogue. Etant donnée la variété des symptômes provoqués par la drogue, il est naturel que l'utilisateur craigne de ne pas pouvoir les maîtriser et de révéler ainsi qu'il est en train de « planer ». Il redoute que certains de ses comportements, par exemple sa difficulté à concentrer son attention et à soutenir une conversation courante, ne soient que trop clairs aux yeux de tous les présents, qui les interpréteront inévitablement comme des signes de l'effet de la drogue.

Ceux qui tendent vers une utilisation régulière s'arrangent pour éviter ce dilemme. Comme on l'a vu, il peut se faire qu'ils finissent par s'intégrer presque complètement au sous-groupe culturel dans lequel s'exerce cette activité, de telle sorte qu'ils n'ont qu'un minimum de contacts avec les non-fumeurs dont l'opinion leur importe. Mais comme l'isolement par rapport à la société ordinaire peut rarement être absolu, le fumeur, pour éviter le dilemme, doit apprendre une autre technique, qui est aussi des plus importantes pour ceux qui n'arrivent jamais à dissocier aussi complètement

leurs relations : en apprenant à contrôler les effets de la drogue quand il se trouve en compagnie de non-fumeurs, le fumeur pourra garder son secret tout en continuant à les fréquenter. Celui qui ne réussit pas à apprendre cette technique n'osera pas se droguer dans certaines situations, et il ne pourra pas utiliser régulièrement la marijuana :

« Ecoute, je vais te dire ce qui me tue, mon vieux, ce que je trouve vraiment terrible. Est-ce qu'il t'est déjà arrivé de planer et de devoir à ce moment-là faire face à ta famille ! J'ai vraiment horreur de ça. Etre obligé de parler à mon père, ou à ma mère, ou à mes frères, c'est trop pour moi. Non, je ne peux pas le faire. J'ai comme l'impression qu'ils sont assis là à me dévisager et qu'ils savent que je plane. C'est un sentiment horrible ; je déteste ça. »

La plupart des fumeurs partagent ces sentiments et ils ne peuvent devenir des fumeurs réguliers que si leur opinion quant à la possibilité d'être découverts a été modifiée par une expérience analogue à celle-ci :

« Tu en prenais souvent, au début ?] Non, pas trop. Comme je l'ai dit, j'en avais un peu peur. Mais c'est vers 1948, finalement, que j'ai vraiment commencé à forcer. [De quoi avais-tu peur ?]. Je craignais de planer et de ne pas être capable de bosser, tu piges ? Je n'osais pas me laisser aller et voir ce qui se passerait. En particulier, au travail, je ne pouvais pas être sûr de moi quand je planais. Je craignais de planer un peu trop et de m'évanouir complètement, ou de faire des choses idiotes. Je ne voulais pas trop me défoncer. [Comment t'en es-tu tiré ?] Eh bien ! mon vieux, ce sont des choses qui arrivent. Une nuit j'en ai pris et tout d'un coup je me suis senti vraiment bien, détendu, tu sais, vraiment en forme. Depuis ce jour j'ai été parfaitement capable de fumer autant que je le désirais sans avoir d'ennuis. Je peux toujours contrôler tout ça. »

Une expérience typique est celle du fumeur qui se trouve obligé, alors qu'il est en train de "planer", de faire quelque chose qu'il

est absolument certain de ne pas pouvoir faire dans cet état. Il découvre alors, à sa propre surprise, qu'il peut le faire et qu'il est capable de cacher aux autres qu'il est sous l'influence de la drogue. A la suite d'une ou plusieurs expériences de ce type, il conclura que sa déviance peut rester secrète et que sa prudence était excessive et sans fondement. S'il désire prendre régulièrement de la drogue, il n'en sera plus dissuadé par ces craintes, car il peut s'appuyer sur ce genre d'expérience pour estimer qu'il n'est pas fatal que les non-fumeurs s'aperçoivent de son état :

[Je suggérais que de nombreux fumeurs trouvaient difficile d'être efficaces dans leur travail quand ils étaient sous l'emprise de la drogue. En réponse, l'ouvrier sur machine interviewé m'a raconté comment il avait surmonté cet obstacle :]

« Ce n'est pas ça qui me tracasse. J'ai fait une expérience, une fois, qui m'en a persuadé. J'étais de sortie la veille et c'avait été une sacrée soirée ! Je planais vraiment. On avait pris de l'herbe [de la marijuana], et aussi de l'alcool. J'avais tellement plané que je n'avais toujours pas retrouvé mes esprits le lendemain quand je suis allé travailler. Et j'avais un travail très important à faire, un travail de précision qui devait être fait pratiquement à la perfection. Le patron m'avait fait la leçon depuis plusieurs jours, en m'expliquant comment il fallait le faire et tout ça. »

[Il est donc allé travailler sous l'emprise de la drogue et il a dû faire le travail, bien que son état ne lui ait pas permis d'en garder un souvenir clair.] « Vers quatre heures moins le quart, j'ai fini par émerger, et je me suis dit : "Nom de Dieu ! qu'est-ce que je suis en train de faire ?" Le temps de couper l'électricité, et je suis parti à la maison. C'est à peine si j'ai dormi cette nuit-là ; j'étais inquiet, je me demandais si j'avais merdé ce travail ou pas. J'y suis retourné le lendemain matin ; le patron remet l'affaire sur le tapis : j'avais réussi ce foutu travail à la perfection. Après ça, je ne me suis donc plus du tout fait de souci. Il y a des matins où j'ai été travailler sans avoir tous mes esprits, je t'assure, mais je n'ai jamais eu d'ennuis. »

Le problème n'est pas aussi aigu pour tous les fumeurs. Certains d'entre eux en sont protégés par leur mode de participation à la vie sociale : ce sont ceux qui sont complètement intégrés au groupe déviant. Toutes les personnes qui les fréquentent savent qu'ils fument de la marijuana et nul ne s'en soucie, tandis que leurs contacts dans le monde conventionnel sont rares et sans importance. Par ailleurs, certaines personnes trouvent des solutions individuelles qui leur permettent de se droguer sans se faire remarquer :

« Ils [les garçons du quartier] ne peuvent jamais dire si je plane. C'est habituellement le cas, mais ils ne le savent pas. Tu vois, depuis que je suis dans les classes de fin d'études, j'ai toujours eu la réputation d'être un peu cinglé, alors je peux faire ce que je veux, personne n'y fait attention. Alors je peux aller pratiquement partout en planant. »

En résumé, les individus limitent leur consommation de marijuana en fonction de l'intensité de leur crainte, justifiée ou non, que des non-fumeurs dont l'opinion leur importe découvrent qu'ils prennent de la drogue et les sanctionnent. Cette forme de contrôle disparaît quand le fumeur, s'apercevant que ses craintes sont excessives et injustifiées, acquiert la conviction qu'il lui est relativement facile de garder ce comportement secret. Ainsi, le fumeur ne peut adopter un mode de consommation déterminé de la marijuana que s'il révise son idée du danger encouru.

La moralité.

Un autre facteur règle la consommation de marijuana : les notions morales conventionnelles, et plus précisément les impératifs moraux fondamentaux qui prescrivent à l'individu de se soucier de sa propre santé, de son propre équilibre, et de se conduire raisonnablement. Le drogué est dépeint de manière stéréotypée comme une personne qui viole ces impératifs. Une description récente du fumeur de marijuana illustre les principaux aspects de ce stéréotype :

« Aux premiers stades de l'intoxication, la volonté est annihilée, les inhibitions sont abolies ; les barrières morales s'écroulent et souvent laissent place à la sexualité et à la débauche. Si le sujet est mentalement instable, son comportement devient généralement violent. L'égotiste se complaira dans des illusions de grandeur, le timide souffrira d'anxiété et l'agressif en viendra à commettre des actes de violence et des crimes. Les tendances latentes sont libérées et, même s'il comprend ce qui se passe, le sujet a perdu tout pouvoir de s'y opposer. L'utilisation continue rend incapable de travailler et perturbe la volonté. » (1)

A ce portrait, il faut, bien entendu, ajouter l'idée, que le fumeur devient l'esclave de la drogue, qu'il s'abandonne volontairement à une accoutumance dont il ne peut réchapper. Celui qui prend au sérieux un tel stéréotype se heurte à un obstacle sur la voie qui mène à la drogue. Pour pouvoir commencer ou continuer d'utiliser la drogue, ou augmenter sa consommation il doit neutraliser sa sensibilité à ce stéréotype en adoptant une autre interprétation de sa pratique. S'il ne peut pas accomplir cette neutralisation, il se condamnera lui-même, à l'instar de la plupart des membres de la société, comme un déviant en marge de cette société.

Celui qui commence à se droguer a adhéré, à un moment ou à un autre, à ces vues conventionnelles. Mais, en fréquentant un milieu social non conformiste, il est susceptible d'acquérir un point de vue plus « émancipé » sur les normes morales impliquées dans la caractérisation habituelle de l'utilisateur de drogue ; ce point de vue doit toutefois être suffisamment « émancipé » pour que l'usage de la drogue ne soit pas rejeté d'emblée, simplement parce que les conventions établies le condamnent. Peut-être l'observation des autres utilisateurs de drogue incitera-t-elle ensuite le novice à appliquer son refus des normes conventionnelles au cas particulier de la marijuana ; leur fréquentation tendra alors à créer des conditions qui permettent au novice d'échapper à l'influence de ces normes — suffisamment du moins pour qu'il tente une première expérience de la drogue.

Au cours de sa fréquentation ultérieure de groupes utilisant la marijuana, le novice acquiert un ensemble de rationalisations et de justifications qui lui servent éventuellement à répondre aux objections contre l'utilisation occasionnelle de la drogue. Dans le cas où il partagerait les objections inspirées par la morale conventionnelle, il trouvera des réponses toutes prêtes dans les lieux communs des fumeurs de marijuana.

Une des rationalisations les plus habituellement utilisées fait valoir que des gens respectueux des conventions se permettent des activités bien plus nocives et que le vice qui consiste à fumer de la marijuana est, par comparaison, mineur, et qu'il n'est pas vraiment condamnable quand des pratiques telles que l'usage de l'alcool sont si communément admises :

« [Tu n'aimes donc pas l'alcool?] Non, ça ne me dit rien du tout. [Pourquoi?] Je ne sais pas. Je n'aime pas, c'est tout. Bon, écoute, voilà ce qui s'est passé. Avant d'avoir atteint l'âge où les gars se mettent à boire, j'avais déjà l'habitude de planer, et j'en voyais les avantages, je veux dire qu'il n'y avait pas de malaises et que c'était meilleur marché. C'est une des premières choses que j'ai apprises. Pourquoi boire ? C'est tellement moins cher de planer, ça ne te rend pas malade et ça prend moins de temps. J'ai fini par y trouver exactement ce qu'il me fallait. C'est pour ça, tu vois, que j'ai plané avant de boire.
[Qu'est-ce que tu veux dire par : "c'est une des premières choses que j'ai apprises"] Eh bien ! comme je te le disais, je venais juste de commencer à travailler comme musicien quand j'ai pris de la marijuana ; j'aurais aussi bien pu boire au travail, tu sais. Mes copains m'ont simplement dit que c'était bête de boire. Eux non plus ne buvaient pas. »

Le fumeur peut faire appel à d'autres rationalisations pour se persuader que les effets de la drogue ne sont pas nocifs mais, en réalité, bénéfiques :

« Des fois quand j'en prends, j'ai l'impression d'être vraiment... revigoré, et ça me donne de l'appétit. Ça te

donne terriblement faim. C'est probablement bon pour des gens qui manquent de poids. »

Enfin, à ce stade, le fumeur ne consomme pas tout le temps de la drogue ; l'utilisation en est prévue d'avance ; il y a des moments où il estime que c'est approprié, et d'autres non. Par son existence même, cette anticipation le convainc qu'il domine la drogue, et elle devient ainsi un indice de l'innocuité de sa consommation.

Il ne s'estime pas esclave de la drogue, parce qu'il peut respecter — et respecte effectivement — ce programme, quelle que soit la quantité de drogue qu'il s'est proposé de consommer. L'existence de périodes pendant lesquelles, par principe, il ne prend pas de drogue, peut lui servir à se prouver à lui-même qu'il reste libre à l'égard de celle-ci :

« J'aime bien en prendre, et la plupart du temps c'est ce que je fais, quand je suis en train de me relaxer, de faire quelque chose qui me fait plaisir, comme écouter un disque classique vraiment bon, écouter une émission de radio, regarder un film, ou quelque chose comme ça. Quelque chose dont je peux profiter tranquillement, pas quelque chose à quoi je participe, comme... Je joue au golf l'été, tu sais, et parmi les gens avec qui je joue, il y en a qui en prennent et qui planent pendant qu'ils jouent ; ça, je ne peux pas le comprendre, parce que quand on participe à quelque chose, on souhaite avoir l'esprit à ce qu'on fait et à rien d'autre, parce que je crois... je sais que ça te déconcentre et... je ne pense pas qu'on peut le faire aussi bien. »

L'individu qui admet ce point de vue peut adopter un mode d'utilisation occasionnel de la drogue : ayant révisé la plupart de ses conceptions morales, il a acquis la conviction que les notions conventionnelles concernant les drogues ne s'appliquent pas à celles qu'il utilise, et qu'en tout état de cause, sa propre consommation n'est pas devenue excessive.

Si l'utilisation de la drogue se développe jusqu'à devenir régulière et systématique, le fumeur peut de nouveau se poser des

questions morales, car il commence à ressembler, à ses propres yeux comme à ceux des autres, au mythe du « drogué » qui a perdu tout contrôle de lui-même, selon la représentation du sens commun. S'il veut continuer à fumer régulièrement, il doit à nouveau se persuader qu'il n'a pas franchi cette ligne. Ce problème, ainsi que l'une des solutions possibles, apparaît dans les remarques d'un fumeur régulier :

« Je sais que ça n'engendre pas d'accoutumance, mais je m'inquiétais un peu de savoir s'il me serait facile d'arrêter, alors j'ai essayé. J'avais l'habitude de fumer tout le temps ; j'ai arrêté pendant toute une semaine pour voir ce qui allait se passer. Il ne s'est rien passé. J'ai donc compris que tout allait bien. Depuis, j'ai toujours fumé autant que j'en avais envie. Bien sûr, ça ne me plairait pas d'en être esclave, tu vois ce que je veux dire, mais je ne pense pas que ça puisse arriver, sauf si j'étais névrosé ou quelque chose comme ça, mais je ne crois pas que je le sois, du moins pas à ce point. »

La rationalisation antérieure, selon laquelle la drogue a des effets bénéfiques, n'est pas altérée ; elle peut même subir une élaboration importante. Mais la question soulevée dans la citation ci-dessus s'avère plus préoccupante. Eu égard à sa consommation accrue et devenue régulière, le fumeur n'est pas sûr d'être capable de dominer la drogue et il n'est pas certain de n'être pas devenu l'esclave d'une habitude perverse. Il se livre à quelques tests : il cesse de fumer et attend les conséquences ; si rien ne se passe, le fumeur est en mesure de conclure qu'il n'y a rien à craindre.

Le problème est toutefois plus sérieux pour certains fumeurs dont les orientations morales plus sophistiquées dérivent moins des conceptions conventionnelles que de la vulgate des théories psychiatriques. Ce n'est pas par référence aux conventions établies qu'ils s'inquiètent de leur pratique, mais parce qu'ils y voient un signe quant à leur santé mentale. Se fiant aux idées courantes sur les causes du recours à la drogue, ils admettent que si quelqu'un utilise la drogue en grande quantité, c'est que « quelque chose va mal », que quelque déséquilibre névrotique lui rend la drogue

nécessaire. Le fait de fumer de la marijuana devient un symptôme de faiblesse psychique et, au fond, de faiblesse morale. Cette conviction dissuade l'individu de continuer à fumer régulièrement et entraîne un retour à l'usage occasionnel, à moins que ne soit découvert un nouveau système de justification :

« Bon, je me demande si le mieux n'est pas de ne rien prendre du tout. C'est ce qu'on dit. Pourtant, j'ai entendu des psychiatres dire : "Prenez toute l'herbe que vous voulez, mais ne touchez pas au cheval [à l'héroïne]." [Oui, ça semble raisonnable.] Ouais, mais combien de gens peuvent le faire ? Il n'y en a pas beaucoup... Je pense que soixante-dix pour cent, ou peut-être plus, des gens qui fument ont un type de comportement qui les conduirait à prendre de plus en plus d'herbe et à s'évader de plus en plus de la réalité. Je crois que je fais comme ça, moi aussi. Mais je pense que j'en suis conscient, et donc je peux lutter contre ça. »

Dans cet exemple, l'idée que la conscience du problème en est la solution, constitue un système d'auto-justification. Mais quand de telles justifications ne peuvent pas être trouvées, l'utilisation continue sous une forme occasionnelle, et le fumeur formule ses raisons dans les termes des théories psychiatriques :

« Bon, je crois que les gens qui s'adonnent à la drogue, à l'alcool, à la boisson, à tous les excitants de cette sorte, ils cherchent probablement à échapper à un état plus grave que celui de l'utilisateur plus ou moins occasionnel. Je n'ai pas l'impression, moi, d'être en train de fuir quoi que ce soit. Pourtant, je crois... je me rends compte que j'ai encore beaucoup à faire pour trouver mon équilibre... Je ne peux pas dire que je souffre d'une névrose grave ou d'une incapacité que j'essaierais de soigner. Mais dans le cas de certaines de mes relations, des gens qui sont des alcooliques chroniques, ou des camés [utilisant les drogues opiacées], ou qui fument assez régulièrement, j'ai remarqué que ces pratiques s'accompagnent d'un certain déséquilibre de leur personnalité. »

Certaines conceptions à tonalité morale relatives à l'utilisation et aux utilisateurs de la drogue influencent ainsi le fumeur de marijuana. S'il n'est capable ni de se justifier ni de passer outre, il ne pourra absolument pas fumer. Le niveau d'utilisation de la drogue semble être à la mesure du recul de l'influence de ces conceptions et de leur remplacement par des rationalisations et des justifications qui ont cours parmi les utilisateurs.

En résumé, un individu se sent libre de fumer de la marijuana dans la mesure où il parvient à se convaincre que les conceptions conventionnelles de cet usage ne sont que des idées de personnes étrangères et ignorantes, et où il leur substitue le point de vue « de l'intérieur » acquis par l'expérience de la drogue en compagnie d'autres fumeurs.

NOTE DU CHAPITRE 4

(1) H. J. Anslinger et W. F. Tompkins, *The Traffic in Narcotics*, (New York, Funk and Wagnalls Co., 1953), pp. 21-22.

5

La culture d'un groupe déviant : les musiciens de danse

Quoique les comportements déviants soient souvent proscrits par la loi, et qualifiés selon les cas de criminels ou de délinquants, il n'en va pas nécessairement ainsi. Les musiciens de danse, dont nous étudierons la culture dans ce chapitre et dans le suivant, en fournissent un exemple. Leurs activités sont formellement légales, mais leur culture et leur mode de vie sont suffisamment bizarres et non conventionnels pour qu'ils soient qualifiés de marginaux par les membres plus conformistes de la communauté.

Beaucoup de groupes déviants, et parmi eux les musiciens de danse, sont stables sur une longue période. Comme tous les groupes stables, ils développent un genre de vie qui leur est propre. Il est nécessaire de comprendre celui-ci pour interpréter les comportements de quelqu'un qui appartient à un tel groupe. Robert Redfield a donné la définition suivante de la notion de culture telle que l'utilisent les anthropologues :

« Par le terme de culture nous désignons l'accord mutuel sur les idées conventionnelles, manifestes dans les actions et les objets, qui caractérise toute société. C'est cet accord mutuel qui constitue les significations attachées aux actes et aux objets. Ces significations sont conventionnelles et donc culturelles dans la mesure où elles sont devenues typiques pour les membres de cette société du fait des intercommunications entre ceux-ci. Une culture est donc une abstraction : c'est l'ensemble des types auquel tendent

à se conformer les significations que les différents membres de la société attribuent à un même acte ou à un même objet. Les significations s'expriment dans les actions et dans le produit des actions, à partir desquels nous les inférons. On peut ainsi définir la " culture " par les limites à l'intérieur desquelles les comportements conventionnels des membres de la société peuvent varier sans cesser d'être tenus pour identiques par tous les membres » (1).

Hugues a remarqué que la perspective anthropologique sur la culture semble surtout adaptée à des sociétés homogènes, comme les sociétés primitives auxquelles s'intéressent les anthropologues. Mais la notion de culture peut être également appliquée aux sous-groupes ethniques, religieux, régionaux ou professionnels qui composent une société moderne complexe. Dans chacun de ces groupes on peut mettre en évidence un ensemble organisé de significations, et donc une culture.

« Une culture se constitue chaque fois qu'un groupe de personnes mène une existence en partie commune, avec un minimum d'isolement par rapport aux autres, une même position dans la société et peut-être un ou deux ennemis en commun. Il en va ainsi pour ceux qui, s'adonnant à l'héroïne, partagent un plaisir interdit, une tragédie et une lutte contre le monde conventionnel ; ou bien pour les frères et sœurs qui, affrontant la toute-puissance et l'arbitraire de leurs parents, inventent un langage et un ensemble d'habitudes qui leur sont propres et qui persistent même lorsqu'ils sont devenus aussi grands et puissants que leurs parents ; ou encore pour les groupes d'étudiants en médecine qui doivent affronter les mêmes cadavres, les mêmes " colles ", les mêmes malades difficiles, les mêmes professeurs et doyens » (2).

On a souvent suggéré qu'une culture apparaît chaque fois qu'un groupe de personnes se trouve confronté à un même problème, et dans la mesure où les membres de ce groupe sont capables d'entrer en interaction et de communiquer les uns avec les autres (3). Ceux qui participent à des activités considérées comme déviantes

rencontrent ainsi un problème typique : leur conception de ce qu'ils font n'est pas partagée par les autres membres de la société. Les homosexuels pensent que leur vie sexuelle est normale, mais les autres ne le pensent pas. Les voleurs pensent que le vol leur convient, mais personne d'autre ne le pense. Quand des individus qui participent à des activités déviantes ont la possibilité d'entrer en interaction, ils sont portés à développer une culture constituée autour des problèmes qui découlent des différences entre leur définition de ce qu'ils font et la définition acceptée par les autres membres de la société.

Ils développent une conception d'eux-mêmes et de leurs activités déviantes, ainsi que de leurs relations avec les autres membres de la société. (Certains actes déviants, naturellement, sont accomplis dans la solitude, et leurs auteurs n'ont pas l'occasion de développer une culture. Il en va ainsi, par exemple, pour les pyromanes ou les kleptomanes invétérés (4).) Dans la mesure où ces cultures existent à l'intérieur de la culture de la société globale, mais en se distinguant d'elle, on les appelle souvent sous-cultures.

Les musiciens de danse*, dont j'étudierai dans ce chapitre la culture (ou si l'on préfère la sous-culture), peuvent être définis simplement comme des personnes qui jouent de la musique populaire pour gagner de l'argent. Ils exercent un métier de service et les caractéristiques de la culture à laquelle ils participent découlent des problèmes communs à ces métiers. Ceux-ci se distinguent dans leur ensemble par le fait que leurs membres entretiennent un contact plus ou moins direct et personnel avec le

* Les musiciens étudiés par Becker étaient principalement des blancs, comme a bien voulu nous le préciser l'auteur dans une lettre : « A l'époque où j'ai effectué ma recherche, les milieux des musiciens blancs et noirs étaient, pour l'essentiel, séparés. Les interprètes des deux groupes jouaient rarement ensemble. Si l'on excepte New York, il existait dans les principales villes deux syndicats locaux de musiciens, l'un regroupant les blancs, l'autre les noirs (ces syndicats ont fusionné à Chicago il y a peut-être une dizaine d'années). J'ai joué pendant un temps avec l'un des rares orchestres mixtes de Chicago, et une partie de mes observations portaient sur des Noirs. Les données relatives aux conceptions du public, etc. n'étaient pas différentes pour les deux groupes, et je crois que l'organisation par laquelle les noirs obtenaient du travail était semblable à celle que j'ai décrite ; elles étaient cependant distinctes, puisque la plupart des engagements étaient réservés à l'un ou l'autre groupe. Cela a maintenant beaucoup changé. » (N.d.T.)

consommateur final du produit de leur travail, le client auquel ils fournissent un service. En conséquence le client est à même de diriger ou de tenter de diriger le travailleur dans l'exécution de sa tâche, et de lui appliquer une gamme de sanctions diverses, qui va de la pression informelle à l'abandon de ses services.

Les métiers de service mettent en relation d'une part une personne dont l'activité à plein temps est centrée sur ce métier et dont la personnalité est plus ou moins profondément impliquée dans celui-ci, d'autre part, des personnes dont la relation à ce métier est beaucoup plus occasionnelle. Il est parfois inévitable que chaque partie se représente très différemment la manière dont le service doit être accompli. Les membres des métiers de service considèrent généralement que le client est incapable d'évaluer authentiquement le service qu'ils produisent et ils sont extrêmement irrités par les tentatives des clients pour contrôler leur travail. Il en résulte une hostilité latente et des conflits ; les méthodes de défense contre les ingérences extérieures deviennent une préoccupation des membres du métier, et une sous-culture se développe autour de cet ensemble de problèmes.

Les musiciens estiment que la seule musique qui mérite d'être jouée est celle qu'ils appellent « jazz », un terme qui peut être partiellement défini comme désignant la musique produite en dehors de toute référence à une demande extérieure au milieu musical. Cependant ils doivent supporter l'ingérence permanente dans leur jeu de leurs employeurs et de leurs auditoires. Comme nous le verrons plus loin, le problème le plus angoissant que rencontre le musicien moyen au cours de sa carrière découle de la nécessité de choisir entre une carrière à succès et les normes artistiques qui sont les siennes. Pour parvenir au succès, il lui est nécessaire de « faire commercial », c'est-à-dire de jouer en accord avec les goûts des non-musiciens pour lesquels il travaille ; mais ce faisant, il renonce à l'estime des artistes musiciens, et donc, dans la plupart des cas, à l'estime qu'il se porte à lui-même. S'il reste fidèle à ses propres normes artistiques, il est d'ordinaire condamné à l'échec dans la société globale. Les musiciens se classent eux-mêmes en fonction du degré auquel ils font des concessions aux

profanes, c'est-à-dire sur un continuum qui va du musicien de « jazz » au musicien « commercial ».

J'examinerai ici les points suivants : 1) La conception que les musiciens se font d'eux-mêmes et des non-musiciens pour lesquels ils travaillent, et les conflits qu'ils jugent inhérents à leurs relations ; 2) Le consensus sous-jacent aux réactions des musiciens de jazz et des musiciens commerciaux lors de ces conflits ; 3) Le sentiment d'isolement des musiciens vis-à-vis de la société et la manière dont ceux-ci se mettent à l'écart de leur public et de la communauté. Les problèmes qui naissent de la différence entre les définitions que les musiciens donnent de leur travail et celles qu'adopte leur public peuvent être considérés comme un exemple typique des problèmes que rencontrent les déviants dans leurs contacts avec les personnes extérieures qui ont un point de vue différent sur leurs activités (5).

Méthode de recherche.

J'ai recueilli le matériel utilisé dans cette étude par observation participante, c'est-à-dire en partageant le travail et les loisirs des musiciens. Quand j'ai réalisé cette étude, en 1948 et 1949, j'étais pianiste professionnel depuis quelques années et j'appartenais aux milieux musicaux de Chicago. C'était une période pendant laquelle de nombreux musiciens bénéficiaient du *G.I. Bill**, et le fait que je fréquentais l'Université ne me singularisait donc pas parmi les musiciens. J'ai travaillé au cours de cette période avec de nombreux orchestres de différents types, et j'ai pris des notes abondantes sur les événements qui se produisaient pendant que j'étais en compagnie d'autres musiciens. La plupart des personnes que j'ai observées ne savaient pas que je faisais une étude sur les musiciens. Je n'ai réalisé que de rares entretiens en procédant de manière formelle, et je me suis plutôt attaché à écouter et à noter

* Il s'agit d'un ensemble de dispositions offrant des bourses d'enseignement supérieur à des militaires démobilisés après 1945 (N.d.T.).

les conversations ordinaires entre musiciens. La plupart de mes observations ont été effectuées au cours du travail, et même sur l'estraude pendant que nous jouions. J'ai également recueilli des conversations utiles pour mes recherches dans les locaux du syndicat, où se rencontraient deux fois par semaine, musiciens à la recherche de travail et chefs d'orchestres à la recherche de musiciens.

Le monde des musiciens de danse est très différencié. Quelques musiciens travaillent principalement dans les bars et les cabarets situés dans les quartiers périphériques ou dans les centres-villes. Certains jouent avec de grands orchestres dans des dancings et des boîtes de nuit. D'autres ne travaillent pas régulièrement dans un endroit déterminé, mais se produisent avec des orchestres qui jouent pour des bals privés et pour des réceptions dans des hôtels ou des clubs de loisirs. D'autres encore jouent avec des orchestres de réputation nationale ou travaillent dans les studios de radio ou de télévision. Dans chaque type de situation de travail, les musiciens ont des problèmes et des attitudes qui dépendent partiellement de celle-ci. J'ai travaillé principalement dans les bars, les cabarets et, de temps à autre, avec différentes sortes d'orchestres de circonstance. Mais j'ai eu assez de contacts avec des membres d'autres groupes, rencontrés lors d'engagements occasionnels dans des bals ou dans les locaux du syndicat, pour être à même de disposer de témoignages sur leurs attitudes et leurs activités.

Pendant que j'achevais cette recherche, j'ai travaillé comme musicien dans d'autres endroits : une petite ville universitaire (Champaign Urbana, dans l'Illinois), et une grande ville, plus petite toutefois que Chicago (Kansas City, dans le Missouri). La différence de taille entre ces villes entraîne des différences notables dans l'organisation du marché de la musique. A Chicago il est beaucoup plus facile à un musicien de se spécialiser. Il peut être musicien de dancing ou travailler seulement dans les cabarets et les boîtes de nuit (comme je l'ai fait). Dans les villes plus petites, aucun de ces types de travail n'existe en quantité suffisante ; en outre, il y a proportionnellement moins de musiciens dans la

population. Un musicien peut donc être appelé à jouer dans n'importe laquelle de ces situations, soit parce qu'il n'a guère le choix des lieux, soit parce que le chef d'orchestre qui cherche un musicien n'a lui-même que peu de choix parmi les musiciens disponibles. Je n'ai pas pris systématiquement des notes quand je travaillais dans d'autres villes, mais aucune de ces expériences n'aurait fourni de données susceptibles de modifier les conclusions auxquelles je suis parvenu à partir du matériel recueilli à Chicago.

*Musiciens et « caves »**

Le système de croyances relatives à ce que sont respectivement les musiciens et leurs auditoires est symbolisé par l'usage du mot « cave » qu'utilisent les musiciens pour désigner ceux qui ne le sont pas. Ce terme s'emploie comme substantif et comme adjectif, et s'applique aussi bien à un type de personne qu'à une qualité de la conduite. Il désigne les personnes qui sont le contraire de tout ce que sont, ou devraient être, les musiciens ; il vise aussi les manières de penser, de sentir et de se conduire qui sont à l'opposé de celles qu'apprécient les musiciens.

Le musicien se considère comme un artiste possédant un don mystérieux qui le met à part des autres personnes et qui devrait le mettre à l'abri de leur contrôle. Ce don ne peut être acquis par l'éducation, et celui qui ne le possède pas ne pourra donc jamais devenir membre du groupe. Un joueur de trombone remarquait : « Tu ne peux pas apprendre à un type le rythme. Ou il l'a, ou il ne l'a pas, tu ne peux pas le lui apprendre. »

Le musicien estime qu'en aucun cas un non-musicien ne doit lui dire quoi jouer, ni comment jouer. En fait, l'élément central du code du comportement entre collègues est l'interdiction de critiquer un autre musicien, ou même de tenter de l'influencer pendant qu'il joue. Si les musiciens ne tolèrent pas les interventions des

* Le terme « square », qui appartient à l'argot du monde du jazz, a été traduit dans ce chapitre et le suivant par le terme « cave » (N.d.T.).

collègues sur l'accomplissement du travail, il est impensable qu'ils les admettent lorsqu'elles viennent de quelqu'un d'extérieur à la profession.

Plus généralement, les musiciens ont le sentiment d'être différents des autres personnes, supérieurs à elles, et qu'ils ne doivent donc être soumis, dans aucun domaine de leur existence, et en particulier dans leurs activités artistiques, au contrôle de personnes extérieures au métier musical. Leur sentiment d'appartenance à une catégorie particulière de personnes, qui mènent un genre de vie différent, est fermement établi, comme l'indiquent les remarques suivantes :

« Je vais te dire, les musiciens ne sont pas comme tout le monde. Ils parlent autrement, ils se conduisent autrement, ils ne ressemblent à personne. Ils ne sont vraiment pas comme les autres, c'est tout... C'est difficile de sortir du milieu de la musique parce que tu te sens si différent des autres. Les musiciens mènent une vie exotique, un peu comme dans une jungle. Quand ils débutent, ce sont simplement des types ordinaires, issus de petites villes, mais une fois qu'ils sont entrés dans ce milieu, ils changent. C'est comme une jungle, sauf que leur jungle, c'est une bagnole surpeuplée. Si tu vis dans ce milieu assez longtemps, tu deviens complètement différent. Etre musicien, c'est formidable. Je ne le regretterai jamais. Je comprends des choses que les caves ne comprendront jamais. »

Dans sa forme extrême, cette conception porte à croire que seuls les musiciens sont assez sensibles et non conformistes pour donner de réelles satisfactions sexuelles à une femme.

Ressentant fortement leurs différences, les musiciens pensent également qu'ils ne sont pas obligés d'adopter les comportements conformistes des « caves ». De l'idée que nul ne peut dire à un musicien comment il doit jouer découle logiquement l'idée que personne n'est habilité à lui dire comment il doit se conduire par ailleurs. En conséquence, les comportements qui tournent en dérision les normes sociales conventionnelles sont très admirés.

Des anecdotes révèlent cette admiration pour des activités très individualistes, spontanées, casse-cou ; de nombreux musiciens de jazz parmi les plus célèbres sont connus pour être des « caractères », et leurs exploits sont fréquemment racontés. Par exemple, un musicien bien connu est célèbre pour être parti sur le cheval d'un agent de police stationné devant la boîte de nuit où il travaillait. Le musicien moyen aime raconter des anecdotes relatives à ses comportements non-conformistes :

« On venait de jouer dans un bal, et, après le travail, on pliait bagage et on remontait dans notre vieille bagnole pour rentrer à Detroit. Peu après la sortie de la ville, la bagnole tombe en panne. Il y avait de l'essence ; simplement elle ne voulait plus avancer. Les types descendant et entourent la bagnole en râlant. Tout d'un coup, quelqu'un dit : « mettons-y le feu ». Alors quelqu'un prend de l'essence dans le réservoir, la répand autour, y met le feu avec une allumette, et zoom ! la bagnole part en fumée. Quelle histoire ! la voiture qui flambait, et tous ces types autour, braillant et battant des mains. C'était quelque chose ! »

Cette attitude est plus qu'une idiosyncrasie, c'est une valeur essentielle dans la profession, comme l'indique l'observation suivante d'un jeune musicien :

« Tu sais, les plus grands héros du monde de la musique sont les plus fortes personnalités. Plus un type se conduit de manière originale, meilleur il est, et plus les gens l'aiment. »

S'ils refusent de se plier aux conventions sociales, les musiciens ne cherchent pas non plus à en imposer le respect aux autres. Par exemple, un musicien déclarait que la discrimination ethnique est injuste puisque chacun est en droit de faire ce qu'il veut et de croire à ce qu'il veut :

« Je n'aime pas ces préjugés racistes, les gens sont comme ils sont, qu'ils soient métèques, juifs, irlandais, polacks, ou

n'importe quoi. Il n'y a que les vrais caves qui s'occupent de la religion des autres. Moi, je m'en fous. Chacun a le droit de croire à ce qu'il lui plaît, à mon avis. Bien sûr, je ne vais jamais à l'église, mais je n'ai rien contre ceux qui y vont. Si tu aimes ça, il n'y a rien à dire. »

Le même musicien blâmait les comportements sexuels d'un de ses amis, mais il défendait le droit de chaque individu à décider pour lui-même de ce qui est bien ou mal :

« Eddie déconne trop, il va se démolir, ou alors être démolie par une nana. Et pourtant il a une gentille femme, il ne devrait pas la traiter comme ça. Mais, bordel, c'est son affaire, si c'est comme ça qu'il veut vivre, s'il est heureux comme ça, qu'il continue. »

Les musiciens toléreront des comportements étranges chez un collègue sans chercher à le sanctionner ou à le freiner. Dans l'incident évoqué ci-dessous, le comportement incontrôlé d'un batteur fit perdre un engagement à un orchestre ; quoique furieux, ses collègues lui prêtèrent cependant de l'argent et s'abstinrent de le punir de quelque manière que ce soit : réprimander le coupable aurait été contraire à leurs usages.

Jerry : « Quand on est arrivé, la première chose qui s'est produite, c'est qu'il n'avait pas sa batterie. Le patron a donc pris sa voiture pour en chercher une dans les alentours, et il a enfoncé une aile. Alors j'ai vu tout de suite qu'on était bien partis. Le patron était un vieux métèque, tu sais, on ne pouvait pas lui raconter des conneries ; il dirigeait un tripot, il n'acceptait des bobards de personne. Alors il a dit à Jack : "Qu'est-ce que tu comptes faire sans batterie ?" Jack lui a répondu : "Sois cool, mon vieux tu verras, ça va planer, crois-moi." J'ai cru que le vieux allait sortir de ses gonds. Quelle façon de parler au patron ! Quand il s'est retourné, il avait des éclairs dans les yeux. J'ai su que nous ne resterions pas après cela. Il m'a demandé : "Il est cinglé ce batteur ? ", j'ai dit : "Je ne sais pas, je ne l'ai jamais vu avant." Et nous venions juste

de lui dire que nous étions ensemble depuis 6 mois. Ça n'a rien arrangé. Naturellement, quand Jack a commencé à jouer, ça a été le comble ; un boucan ! Et il ne donnait pas du tout le rythme. Il n'utilisait la grosse caisse que pour les accents. C'est pas de la batterie, ça ! A part ça, c'était une bonne petite équipe... c'était un bon boulot. Nous aurions pu rester là pour toujours... Bon, après qu'on a eu joué deux morceaux, le patron nous a dit de partir. »

Becker : « Qu'est-ce qui est arrivé après que vous avez été fichus dehors ? »

Jerry : « Le patron nous a donné 20 dollars chacun et nous a dit de rentrer chez nous. Comme le voyage aller-retour coûtait 17 dollars, on a gagné 3 dollars. Trois dollars, nom de Dieu ! on n'a même pas gagné ça : on a prêté sept ou huit dollars à Jack. »

Ainsi, les musiciens se considèrent et considèrent leurs collègues comme des gens possédant un don spécial qui les rend différents des non-musiciens et les soustrait à leur contrôle, en ce qui concerne leurs performances musicales comme leur conduite dans les aspects ordinaires de l'existence. Le « cave », par comparaison, est dépourvu de ce don particulier et de toute compréhension de la musique ou du genre de vie de ceux qui le possèdent. Il passe pour un individu ignorant et intolérant, qu'il faut craindre parce qu'il exerce sur les musiciens une pression pour que ceux-ci jouent d'une manière dépourvue de valeur artistique. Les difficultés du musicien résident dans le fait que le « cave » est en position d'obtenir ce qu'il désire : s'il n'aime pas le genre de musique offert, il ne paiera pas une seconde fois pour l'entendre. Ne comprenant pas la musique, le « cave » juge celle-ci selon des critères étrangers aux musiciens et pour lesquels ceux-ci n'ont aucun respect. Un saxophoniste commercial observait sarcastiquement :

« Ce qu'on joue n'a aucune importance, ni la façon de jouer. C'est si simple que n'importe qui, au bout d'un mois, pourrait le faire. Jack joue un refrain au piano ou quelque chose d'autre, puis les saxos ou d'autres instruments le reprennent à l'unisson. C'est très facile. Mais les

gens s'en fichent. Tant qu'ils peuvent entendre le batteur, ils sont contents. Ils entendent la batterie, donc ils savent qu'ils doivent mettre le pied droit devant le pied gauche et le pied gauche devant le pied droit. Et s'ils peuvent apprendre à siffler la mélodie, ils sont contents. Que pourraient-ils vouloir de plus ? »

La conversation suivante illustre la même attitude :

Joe : « Si tu descendais de l'estrade et que tu marchais dans l'allée, quelqu'un te dirait : "Jeune homme j'aime beaucoup votre orchestre." Simplement parce que tu joues doucement et que le ténor reprend à l'octave ou quelque chose comme ça, les caves aiment ça.

Dick : C'était la même chose quand je travaillais au club M. Tous les gars avec lesquels j'étais au collège venaient et adoraient l'orchestre... C'était un des pires orchestres avec lesquels j'ai travaillé et ils croyaient tous qu'il était excellent. »

Joe : « Oh, bien sûr ! c'est qu'une bande de caves. »

Le « cave » apparaît tel, aux yeux des musiciens, dans tous les aspects de sa conduite ; il semble tout faire de travers ; il est ridicule en tout. De son côté, le musicien, qui en est l'exacte antithèse, se reconnaît dans le moindre de ses actes. Les musiciens s'amusent beaucoup à observer les « caves ». Chacun a des anecdotes à raconter à propos des bouffonneries ridicules des « caves » ; j'ai même entendu quelqu'un suggérer que les musiciens pourraient changer de place avec les gens assis au bar du cabaret où il travaillait. Il prétendait qu'ils étaient plus drôles et plus distrayants qu'il n'était capable de l'être. Tous les détails de l'habillement, des propos et de la conduite qui diffèrent de ceux des musiciens sont interprétés comme des preuves supplémentaires de l'absence de sensibilité et de l'ignorance propres au « cave ». Dans la mesure où les musiciens possèdent une culture ésotérique, ces témoignages sont nombreux et servent seulement à fortifier leur conviction que les musiciens et les « caves » sont deux catégories différentes de personnes. Mais le musicien sait aussi que

les « caves » sont à l'origine des pressions qui l'incitent à jouer de manière commerciale, et il les craint. C'est leur ignorance de la musique qui le force à jouer ce qu'il tient, lui, pour de la mauvaise musique, afin d'obtenir du succès.

Becker : « Qu'est-ce que tu penses des gens pour lesquels tu joues, de ton public ?

Dave : Ce sont des casse-pieds.

Becker : Pourquoi dis-tu cela ?

Dave : Eh bien ! si tu travailles dans un orchestre commercial ils aiment ça et tu dois jouer davantage de banalités. Si tu travailles dans un bon orchestre et qu'ils aiment ça, c'est aussi emmerdant. Tu les détestes, de toute façon, parce que tu sais qu'ils n'y connaissent rien. Ce sont seulement des casse-pieds. »

Ce dernier jugement révèle que même ceux qui cherchent à éviter d'être des « caves » passent aussi pour tels, parce qu'il leur manque la compréhension adéquate que seul un musicien peut avoir (« ils n'y connaissent rien »). Le passionné de jazz n'est donc pas mieux estimé que les autres « caves ». Son goût pour le jazz manque d'intelligence, et il se comporte exactement comme les autres. Il demande des « chansons » et essaie d'influencer le jeu des musiciens, exactement comme les autres caves. Ainsi le musicien se considère-t-il comme un artiste créatif qui devrait être libéré de tout contrôle extérieur, comme une personne différente de — et aussi supérieure à — ces étrangers qu'il appelle « caves » parce qu'ils ne comprennent ni sa musique ni son genre de vie, et cependant l'obligent à jouer de manière contraire à ses idéaux professionnels.

Les réactions au conflit avec le public.

Les musiciens de jazz et les musiciens commerciaux s'accordent pour l'essentiel quant à leur attitude à l'égard du public, quoiqu'ils se distinguent par la manière dont ils formulent ce consensus

fondamental. Le conflit entre deux thèmes est à la base de cet accord : 1) les musiciens désirent s'exprimer librement, conformément aux convictions de leur groupe ; 2) ils admettent que les pressions extérieures peuvent les forcer à s'abstenir de satisfaire ce désir. Les musiciens de jazz tendent à mettre l'accent sur le premier thème, les musiciens commerciaux sur le second ; mais les uns et les autres reconnaissent et ressentent la force de ces deux facteurs. Un mépris et une antipathie intenses vis-à-vis du public des « caves » — responsables de l'obligation de faire « commercial » pour réussir — se retrouvent dans l'attitude des deux sortes de musiciens.

Le musicien commercial considère certes que son public est composé de « caves », mais il choisit de sacrifier sa propre estime et celle des autres musiciens (qui constituent la récompense de la conduite authentiquement artistique) aux gratifications plus substantielles d'un travail régulier, d'un revenu plus élevé et du prestige dont jouissent les musiciens qui font du commercial. L'un de ceux-ci observait :

« En plus les gens sont chouettes ici. Bien sûr, ce sont des caves, il ne faut pas se le cacher. C'est vrai, c'est une bande de fous caves, mais qui paye les places ? C'est eux, et donc tu dois jouer ce qu'ils veulent. Ce que je veux dire, c'est que tu ne peux pas gagner ta vie, merde, si tu ne joues pas pour des caves. Combien de ces fous types ne sont pas des caves ? Sur 100 personnes, tu pourrais t'estimer heureux si 15 n'étaient pas des caves. Peut-être bien que dans les professions libérales — médecins, avocats, des gens comme ça —, ils ne seraient peut-être pas caves ; mais le type moyen n'est qu'un foutu cave. Naturellement les gens du spectacle ne sont pas comme ça. Mais en dehors de ceux-là et des professions libérales, tous sont des fous caves (6). Ils n'y connaissent rien. Je vais te dire il y a quelque chose que j'ai appris il y a près de 3 ans. Si tu veux gagner de l'argent tu dois plaire aux caves, ce sont eux qui payent les places et il te faut jouer pour eux. Un bon musicien ne peut pas trouver un putain de boulot. Tu dois jouer un tas de merdes. Mais faut regarder les choses en

face. Je veux vivre correctement. Je veux gagner de l'argent. Je veux une voiture. Tu peux lutter combien de temps contre ça ?... Comprends-moi bien : si tu peux gagner de l'argent en jouant du jazz, parfait. Mais combien de types le peuvent ?... Si tu peux jouer du jazz, parfait, je te dis. Mais si tu as un putain de boulot, ça ne vaut pas la peine de s'escrimer, il vaut mieux faire du commercial. Les caves, ils te paient, alors autant t'y habituer, c'est à eux qu'il faut plaire. »

Remarquons que le musicien admet qu'il est plus « respectable » d'être indépendant des « caves » et exprime du mépris pour son public, qu'il tient pour responsable de l'ensemble de la situation.

Ce genre de musicien définit le problème essentiellement en termes économiques :

« Si tu joues pour un tas de "caves" eh bien, merde ! tu joues pour un tas de caves. Qu'est-ce que tu y peux ? Tu ne peux pas le leur enfoncer dans la gorge. Et même si tu pouvais, après tout, c'est *eux* qui te payent. »

Les musiciens de jazz ressentent aussi fortement le besoin de satisfaire leur public, tout en maintenant qu'on ne devrait pas lui céder. Ils apprécient autant que les autres les emplois stables et bien payés et savent que, pour les obtenir, ils doivent satisfaire leur public, comme l'illustre la conversation suivante entre deux jeunes musiciens :

Charlie : « Il n'y a pas de boulot où tu peux jouer du jazz ; tu dois jouer des rumbas et des chansons populaires ou n'importe quoi. Nulle part tu ne peux jouer du jazz, mon vieux. Je ne veux pas passer ma vie à me bagarrer.

Eddie : Tu veux t'amuser, hein ? Ça ne te plaît pas de jouer commercial, tu le sais bien.

Charlie : Je pense qu'il n'y a pas moyen qu'un vrai musicien de jazz soit heureux. C'est sûr que c'est rasoir de jouer commercial, mais c'est encore plus emmerdant de ne pas jouer du tout pour un musicien de jazz.

Eddie : Bon Dieu, pourquoi est-ce qu'on ne peut pas obtenir de succès en jouant du jazz... Je veux dire, tu

pourrais avoir un bon petit orchestre, et quand même jouer des arrangements, mais rien que des bons arrangements, tu vois.

Charlie : Tu ne trouveras jamais de travail pour ce type d'orchestre.

Eddie : Bon, mais tu pourrais engager une fille sexy qui chanterait sur le devant de la scène et qui tortillerait du cul devant les caves. Alors tu pourrais trouver du travail. Et tu pourrais quand même jouer du jazz quand elle ne chante pas.

Charlie : Et alors, est-ce que l'orchestre de X. n'était pas comme ça ? Tu aimais ça ? tu aimais la manière de chanter de la fille ?

Eddie : Non, mon vieux, mais on jouait du jazz, tu vois.

Charlie : T'aimais le genre de jazz que tu jouais ? C'était le genre commercial, non ?

Eddie : Ouais, mais c'aurait pu être bon.

Charlie : Mais si c'avait été bon, on ne vous aurait pas gardé. Je crois que nous serons toujours malheureux. C'est comme ça. Nous ne serons jamais satisfaits. Il n'y aura jamais de boulot vraiment bien pour un musicien. »

En dehors de l'obligation de plaire au public qui découle du désir qu'ont les musiciens de maximiser leurs revenus, il y a des pressions plus directes. Il est souvent difficile de maintenir une attitude indépendante. Par exemple :

« J'ai joué pour un mariage italien dans le quartier sud-ouest, la nuit dernière, avec Johnny Ponzi. On a joué une demi-heure sur les arrangements spéciaux qu'ils utilisent, et qui ne sont vraiment pas du genre commercial. Alors un vieil Italien (le beau-père du marié, comme on l'a découvert par la suite) commence à brailler : "c'est moche, ça ne vaut rien votre musique, jouez des polkas, jouez de la musique italienne". Johnny essaie toujours d'éviter l'inévitable dans ces mariages, et il s'abstient de jouer de la musique populaire aussi longtemps que c'est possible. J'ai dit : "Mon vieux si on jouait quelques-uns de ces trucs maintenant pour en finir ?" Tom a répondu : "Si on commence, j'ai peur qu'on y passe toute la nuit." Johnny a dit : "Ecoute, Howard, le marié est vraiment un brave

type, il nous a dit de jouer ce qu'on voulait et de ne pas faire attention à ce que les gens disent, alors c'est pas la peine de s'en faire."

Le vieux a continué de crier et ça n'a pas tardé, le marié est venu nous voir et il a dit : "Ecoutez, je sais que vous ne voulez pas jouer ces merdes et je ne veux pas vous y obliger, mais c'est mon beau-père, vu ? Le seul problème c'est que je ne veux pas mettre ma femme dans l'embarras à cause de lui ; alors jouez de la musique rital, pour qu'il se tienne tranquille, d'accord ?" Johnny nous a regardé et il a fait un geste de résignation.

Il a dit : "D'accord, jouons la *Beer Barrel Polka*" et Tom : "Oh, merde ! allons-y." Nous avons joué cette polka, et puis après, une danse italienne, une tarantelle. »

Quelquefois l'employeur exerce une contrainte telle que même un musicien peu porté aux concessions doit s'avouer vaincu, au moins pendant la durée d'un engagement.

« J'ai joué en soliste toute la soirée, au Y, rue X. Quelle barbe ! Dans le second morceau, *Sunny Side*, j'ai joué le refrain, et, après, un peu de jazz. Soudain le patron s'est penché par-dessus le bar et m'a crié : "Je te baise le cul si quelqu'un ici sait quel air tu joues." Et tout le monde dans la salle l'a entendu comme moi. Quel cave ! Qu'est-ce que je pouvais faire ? Je n'ai rien répondu, je me suis contenté de continuer à jouer. Qu'est-ce que c'était rasoir ! »

Avec une certaine inconséquence, le musicien veut croire qu'il communique avec son public, et que son travail procure à celui-ci un certain plaisir, ce qui le pousse aussi à satisfaire ses demandes. Un musicien disait :

« Je préfère jouer quand il y a quelqu'un à qui je m'adresse. Tu penses presque que ça n'a pas de sens de jouer s'il n'y a personne pour t'écouter. Je pense qu'après tout, la musique c'est fait pour ça — pour que des gens l'écoutent et y prennent plaisir. C'est pourquoi ça ne me gêne pas trop de jouer des morceaux galvaudés ; si ça plaît à quelqu'un, ça me donne une sorte d'exaltation. Je suis

peut-être un peu cabotin, mais j'aime faire plaisir aux gens comme ça. »

Cette affirmation est quelque peu excessive. Mais la plupart des musiciens partagent ce sentiment avec assez d'intensité pour chercher à éviter l'antipathie active de leur public :

« C'est pour ça que j'aime travailler avec Tommy. Au moins, quand tu descends de l'estrade, tout le monde ne te déteste pas. C'est rasoir de travailler quand toute l'assistance déteste l'orchestre. »

Isolement et auto-ségrégation.

Les musiciens sont hostiles à leur public et craignent de devoir sacrifier leurs normes artistiques aux « caves ». Les tendances à l'isolement et à l'auto-ségrégation qu'ils manifestent à la fois dans leur travail et dans leurs relations avec la communauté extérieure peuvent être interprétées comme des modes d'ajustement à cette situation. Ces comportements ont pour fonction essentielle de mettre le musicien à l'abri des ingérences du public de « caves », et, par extension, de la société ordinaire. Ils ont pour première conséquence de renforcer le statut d'extériorité du musicien, par l'effet d'un cycle de déviance croissante. Les difficultés dans les relations avec les « caves » conduisent le musicien à un isolement accentué qui, à son tour, augmente la probabilité de difficultés ultérieures.

En règle générale, les musiciens sont spatialement isolés du public. Ils travaillent sur une estrade qui constitue une barrière matérielle faisant obstacle aux interactions directes. Les musiciens apprécient cet isolement puisqu'ils jugent potentiellement dangereux l'auditoire composé de « caves ». Ils craignent qu'un contact direct avec le public ne débouche sur des ingérences de celui-ci dans l'exécution des morceaux. En conséquence, ils jugent plus sûr d'être isolés et de n'avoir aucune relation avec l'auditoire. Dans un cas où ils n'étaient pas isolés, un musicien remarquait :

« Autre chose à propos des mariages : tu es sur le même plancher, en plein milieu des gens, tu ne peux pas t'éloigner de ceux-ci. C'est différent si tu joues dans un bal ou dans un bar. Dans un dancing, tu es sur une estrade, les gens ne peuvent pas s'approcher de toi. C'est pareil dans un bar de luxe : tu es sur une estrade, derrière le comptoir. Mais pour un mariage, mon vieux, tu es en plein milieu de l'auditoire. »

Lorsque les musiciens ne disposent pas des barrières physiques qui les séparent d'habitude de leur public, ils en improvisent fréquemment et s'isolent effectivement de leur auditoire.

« J'ai joué pour un mariage juif dimanche soir. Quand je suis arrivé, tous les copains étaient déjà là, la cérémonie de mariage était en retard, les gens commençaient juste à manger. Nous avons décidé, après que j'ai été en parler avec le marié, de jouer pendant le dîner. On s'est installés dans un coin éloigné de la salle. Jerry a déplacé le piano, pour fermer un petit espace qui était ainsi isolé du reste des gens. Tony a installé sa batterie dans cet espace, et Jerry et Johnny se tenaient là pendant qu'on jouait. J'ai voulu déplacer le piano pour que les copains puissent se mettre devant et s'approcher de l'auditoire, mais Jerry a dit, en plaisantant à moitié : "Non, mon vieux, j'ai besoin d'être protégé des caves." On a donc laissé les choses en l'état. Jerry s'est déplacé pour venir devant le piano, mais de nouveau, en plaisantant à moitié, il a placé deux chaises devant lui, qui le séparaient de l'auditoire. Quand un couple a pris ces chaises pour s'asseoir, Jerry les a remplacées par deux autres. "Si on s'asseyait sur ces chaises" a proposé Johnny ; Jerry a répondu : "Non, mon vieux, laisse-les ici, c'est ma barricade pour me protéger des caves". »

Beaucoup de musiciens évitent délibérément d'établir des contacts avec leur auditoire. Lorsqu'ils se déplacent au milieu de celui-ci, ils évitent généralement de rencontrer le regard des « caves », par crainte d'établir ainsi un contact qui permettrait ensuite à ceux-ci

de demander des chansons ou d'influencer d'une manière quelconque l'exécution des morceaux. Quelques-uns étendent ce mode de comportement à leurs activités sociales ordinaires en dehors des situations de travail. Ceci est, dans une certaine mesure, inévitable puisque les conditions de travail — horaire tardif, grande mobilité géographique, etc — rendent difficile la participation des musiciens à la vie sociale extérieure à leur profession. Lorsqu'on travaille pendant que les autres dorment, il est difficile d'entretenir avec eux des relations sociales ordinaires. Un musicien qui avait quitté la profession invoqua cette raison, entre autres, pour expliquer son abandon : « Et c'est formidable aussi de travailler avec des horaires réguliers, et de pouvoir rencontrer les gens, au lieu de partir au travail chaque soir. » Certains musiciens, plus jeunes, se plaignent de ce que leurs horaires de travail leur permettent difficilement d'établir des contacts avec des filles « bien », parce qu'ils leur interdisent les rendez-vous à des heures convenables.

Mais, pour une grande part, l'auto-ségrégation se développe sur la base de l'hostilité envers les « caves ». Cette attitude se rencontrait sous une forme extrême parmi le « Groupe de l'avenue X », des musiciens de jazz d'avant-garde qui rejetaient la totalité de la culture américaine. La nature de leurs sentiments vis-à-vis du monde extérieur était indiquée par le titre que l'un de ces musiciens donnait en privé à son thème musical personnel « Si vous n'aimez pas mes manières de pédé, allez vous faire foutre ». La composition ethnique du groupe confirmait que l'adoption d'une attitude radicale sur le plan artistique et social constituait un aspect d'un rejet total de la société américaine ordinaire. A quelques exceptions près, ses membres étaient issus des groupes d'immigrants les plus anciens et les plus complètement assimilés : Irlandais, Scandinaves, Allemands et Anglais. De plus, nombre d'entre eux étaient, semble-t-il, originaires de familles aisées et appartenant aux classes supérieures. En bref, leur refus d'une attitude commerciale en musique et, dans la vie sociale, leur rejet des « caves » constituaient une partie du rejet de l'ensemble de la culture américaine par des hommes qui étaient incapables de

s'adapter d'une manière satisfaisante à la position privilégiée dont ils bénéficiaient.

A travers ses intérêts, ce groupe mettait l'accent sur son isolement vis-à-vis des normes et des intérêts de la société ordinaire. Ses membres fréquentaient presque exclusivement d'autres musiciens et des femmes qui chantaient ou dansaient dans les boîtes de nuit du quartier de North Clark à Chicago ; ils n'entretenaient aucun contact avec la société ordinaire. Leurs sentiments politiques étaient décrits ainsi : « Ils détestent cette forme de gouvernement de toute façon et la jugent radicalement mauvaise. » Ils critiquaient inlassablement le monde des affaires et le monde du travail ; désabusés vis-à-vis des structures économiques, ils étaient cyniques envers la politique et les partis politiques contemporains. Ils rejetaient complètement la religion et le mariage, de même que la culture américaine populaire ou savante, et leurs lectures se limitaient aux écrivains et philosophes d'avant-garde les plus ésotériques. En matière d'art et de musique symphonique, ils ne s'intéressaient qu'aux développements les plus hermétiques. Dans chaque cas, ils étaient prompts à attirer l'attention sur le fait que leurs goûts n'étaient pas ceux de la société ordinaire et que, par là, ils se différenciaient de celle-ci. On peut raisonnablement admettre que leurs goûts avaient pour fonction essentielle de souligner cette différence.

Si l'isolement et l'auto-ségrégation prenaient la forme la plus extrême parmi le « Groupe de l'Avenue X », les mêmes propriétés se retrouvaient aussi chez des musiciens moins déviants. Le sentiment d'être isolé du reste de la société était souvent très fort. La conversation suivante entre deux jeunes musiciens de jazz illustre deux réactions à ce sentiment d'isolement :

Eddie : « Tu sais, je déteste les gens. Je ne peux supporter d'être parmi les caves. Ils m'emmerdent tellement que je ne peux pas les supporter.

Charlie : Ne sois pas comme ça. Ne les laisse pas t'emmerder. Moque-toi d'eux. C'est ce que je fais.

Moque-toi de tout ce qu'ils font, c'est la seule manière de les supporter. »

Un jeune musicien juif, qui nourrissait un sentiment affirmé d'appartenance à la communauté juive, ressentait cet isolement professionnel assez fortement pour s'exprimer ainsi :

« Tu sais, c'est dangereux d'en savoir un peu plus ; c'est ce qui m'est arrivé à moi quand j'ai commencé à jouer. J'ai eu l'impression d'en savoir trop. J'ai eu comme l'impression que tous mes amis du quartier étaient de vrais caves, que stupides... Tu sais, c'est drôle, quand tu t'installes sur cette estrade, tu te sens si différent des autres... Au point que je peux même comprendre ce que les *goyim* ressentent à l'égard des Juifs. Tu vois ces gens venir et ils ont l'air juifs, ou ils ont un petit accent ou quelque chose, et ils demandent une rumba ou un truc comme ça, et je pense immédiatement : "Quels fichus caves, ces Juifs", exactement comme si j'étais un *goy* moi-même. C'est à ça que je pense, quand je dis qu'on apprend trop de choses en devenant musicien. C'est-à-dire, tu réalises tant de choses et tu acquiers un point de vue si vaste sur la vie, que tout ça échappe à l'individu moyen. »

A une autre occasion le même musicien remarquait :

« Tu sais depuis que je ne travaille plus, je suis devenu vraiment capable de parler à certains types du quartier. » « Tu veux dire que tu avais du mal à leur parler auparavant ? »

« Oui, je restais planté là, et je ne savais pas quoi dire. Cela me dégrise toujours de parler à ces types. Tout ce qu'ils disent me semble vraiment stupide et sans intérêt. »

Le processus d'auto-ségrégation est évident dans certaines expressions symboliques, en particulier dans l'usage d'un argot de métier qui permet d'identifier rapidement l'utilisateur compétent comme n'étant pas un « cave », et de reconnaître aussi rapidement « l'étranger » qui l'utilise de manière incorrecte ou pas du tout. Certaines expressions ont fini par s'appliquer aux attitudes et aux

problèmes professionnels particuliers des musiciens : un exemple typique en est le terme de « cave » lui-même. De tels mots permettent aux musiciens de discuter des problèmes et des activités pour lesquels le langage ordinaire ne fournit aucune terminologie adéquate. Il y a toutefois de nombreux mots qui constituent de simples substituts à des expressions plus communes, sans ajouter aucune signification supplémentaire, comme par exemple, tous les synonymes d'argent ou de marijuana.

Un jeune musicien sur le point de quitter le métier attirait l'attention sur la fonction d'un tel comportement :

« Pourtant je suis bien content de quitter le métier. J'en ai assez d'être avec des musiciens. Il y a un tel bazar de rites et de cérémonies idiotes. Il faut parler un langage spécial, s'habiller différemment, porter des lunettes différentes. Et tout cela veut dire seulement : "Nous sommes différents". »

NOTES DU CHAPITRE 5

(1) Robert Redfield : *The Folk Culture of Yucatan* (Chicago : University of Chicago Press, 1941), pp. 132.

(2) Everett Cherrington Hugues, *Students' Culture and Perspectives : Lectures on Medical and General Education* (Lawrence Kansas : University of Kansas Law School, 1961) pp. 28-29.

(3) Voir Albert K. Cohen, *Delinquent Boys : The Culture of the Gang* (New York : The Free Press of Glencoe, 1955); Richard A. Cloward and Lloyd E. Ohlin : *Delinquency and Opportunity : A Theory of Delinquent Gangs* (New York : The Free Press of Glencoe 1960); et Howard S. Becker, Blanche Geer, Everett C. Hugues, and Anselm L. Strauss, *Boys in White : Student Culture in Medical School* (Chicago University of Chicago Press, 1961).

(4) Donald R. Cressey « Role Theory, Differential Association, and Compulsive Crimes », in Arnold M. Rose (editor) *Human Behavior and Social Processes : An Interactionist Approach* (Boston : Houghton Mifflin Co, 1962) pp. 444-467.

(5) Pour d'autres études des musiciens de jazz, voir Carlo S. Lastrucci, « The Professional Dance Musician », *Journal of Musicology*, III (Winter, 1941), 168-172; William Bruce Cameron « Sociological Notes on the Jam Session », *Social Forces*, XXXIII (December, 1954), pp. 177-182; Alan P. Merriam and Raymond W. Mack « The Jazz Community », *Social Forces* XXXVIII (March, 1960) pp. 211-222.

(6) La plupart des musiciens n'admettraient pas ces exceptions.

Les carrières dans un groupe professionnel déviant : les musiciens de danse

J'ai examiné précédemment la notion de carrière déviante, en particulier à propos du développement d'une forme de conduite déviante : l'usage de la marijuana.

J'étudierai maintenant les types de carrière que peuvent suivre les musiciens de danse, en centrant l'analyse non plus sur la genèse du mode de comportement déviant, mais sur les conséquences qu'entraîne pour la carrière professionnelle d'un individu le fait que celle-ci se déroule dans un groupe professionnel déviant.

Hughes définit le concept de carrière qu'il utilise pour analyser la trajectoire suivie par un individu à l'intérieur des organisations de travail de la manière suivante : « dans sa dimension objective, une carrière se compose d'une série de statuts et d'emplois clairement définis, de suites typiques de positions, de réalisations, de responsabilités et même d'aventures. Dans sa dimension subjective, une carrière est faite des changements dans la perspective selon laquelle la personne perçoit son existence comme une totalité et interprète la signification de ses diverses caractéristiques et actions, ainsi que tout ce qui lui arrive » (1). Les analyses de Hall, à propos des étapes de la carrière médicale sont centrées plus spécifiquement sur la carrière comme suite d'ajustements au « réseau d'institutions, d'organisations, et de relations informelles » dans lequel la profession est exercée (2).

Les profils de carrière caractéristiques d'un métier sont déterminés par les problèmes particuliers de ce métier. Ceux-ci, à leur tour, dépendent de sa position par rapport à d'autres groupes de la société. Comme nous l'avons vu, le principal problème des musiciens est celui du maintien de leur indépendance par rapport aux tentatives de contrôle de leurs activités artistiques. Ce sont les personnes étrangères au milieu musical pour lesquelles les musiciens travaillent qui exercent un tel contrôle, et elles apprécient généralement les prestations des musiciens selon des critères tout à fait différents de ceux qu'ils utilisent eux-mêmes. La relation d'opposition entre les musiciens et les non-musiciens détermine non seulement la culture des musiciens, mais aussi le déroulement de leurs carrières.

Des études consacrées à des métiers plus conventionnels comme la médecine ont montré que la réussite professionnelle (telle que la définissent les membres de la profession) dépend de la position acquise dans un ou des groupes influents qui contrôlent les gratifications internes au métier ; elles ont aussi montré que les faits et gestes des collègues jouent un rôle important dans le développement des carrières individuelles (3). Les musiciens ne font pas exception à cette proposition : je commencerai donc par étudier leurs définitions de la réussite professionnelle ainsi que la relation entre intégration au milieu de la musique et déroulement des carrières musicales.

On peut cependant voir quelque chose de plus dans le cas des musiciens. Le problème de l'indépendance par rapport au contrôle des personnes extérieures est à l'origine de facteurs particuliers qui déterminent le développement des carrières et complique la structure du métier. J'examinerai cette question plus loin.

Enfin, la famille du musicien — celle dont il est issu et celle qu'il a fondée par son mariage — exerce une influence majeure sur sa carrière (4). Les parents et les épouses sont en général des non-musiciens et, en tant que tels, ne parviennent que rarement à comprendre la nature de l'attachement du musicien à son travail. Cette incompréhension et les désaccords qui en décou-

lent modifient souvent l'orientation de la carrière des musiciens et, dans quelques cas, y mettent un terme.

Les coteries et la réussite professionnelle.

Pour le musicien, la réussite professionnelle consiste à gravir les degrés successifs d'une suite d'emplois hiérarchisés. A la différence des ouvriers ou des employés, ses possibilités de promotion ne sont pas liées à un employeur particulier ; il s'attend à changer d'emploi fréquemment. Un musicien mesure sa propre réussite par la comparaison des emplois qu'il occupe habituellement avec une hiérarchie informelle des emplois qui prend en compte les revenus, les horaires de travail et la réputation professionnelle que lui attribue la communauté musicale.

Au bas de cette hiérarchie se trouve le musicien qui joue irrégulièrement pour des petites soirées dansantes, des noces ou des occasions de ce genre, et qui est heureux de toucher le tarif syndical. Au niveau immédiatement supérieur se trouvent les musiciens qui ont des emplois réguliers dans des bars ou des boîtes de nuit fréquentés par les classes populaires, ou dans de petites boîtes de strip-tease qui paient mal et ne garantissent qu'une faible réputation dans la communauté musicale. Le niveau au-dessus correspond aux musiciens qui ont des emplois réguliers dans des orchestres locaux, dans des dancings de quartier dans de petites boîtes de nuit « respectables » ou dans les bars de luxe des beaux quartiers de la ville. Ces emplois paient mieux que les emplois précédents, et les musiciens qui y travaillent peuvent espérer que dans leur milieu on considérera qu'ils ont réussi. A un niveau voisin se trouvent les musiciens qui travaillent dans les orchestres de seconde classe, c'est-à-dire dans les orchestres de danse nationalement connus mais de second rang. Le niveau suivant comprend des musiciens qui travaillent dans des orchestres de première classe, et dans des orchestres locaux qui jouent dans les meilleures boîtes de nuit et hôtels, les grands congrès, etc. Les salaires sont assez élevés, les horaires agréables, et les musiciens

peuvent espérer bénéficier d'une réputation de réussite non seulement à l'intérieur, mais aussi à l'extérieur de la profession. Au sommet de cette hiérarchie on trouve les musiciens qui ont des emplois réguliers dans les stations de radio et de télévision ou dans les salles de spectacles reconnues. Les salaires sont très élevés, les horaires légers, et les emplois sont tenus pour parfaitement respectables à l'extérieur du monde musical et, à l'intérieur de celui-ci, ils sont considérés comme les exemples par excellence de la réussite professionnelle.

L'attribution des emplois disponibles à un moment donné dépend d'un réseau de coteries imbriquées les unes dans les autres. Obtenir un travail à un niveau donné ou accéder à un type de travail d'un niveau supérieur dépend en grande partie de la position occupée dans ce réseau. Les membres d'une même coterie sont unis par des obligations réciproques : ils se parrainent mutuellement pour décrocher des engagements, soit que l'un d'eux embauche les autres directement, soit qu'il les recommande auprès de ceux qui recrutent pour un orchestre. La recommandation joue un rôle très important, puisque c'est par ce moyen que les musiciens disponibles se font connaître de ceux qui embauchent. Celui qui n'est pas connu ne sera pas engagé, alors que le fait d'appartenir à des coteries vous assure la recommandation de nombreux amis auprès des gens bien placés.

Ainsi l'appartenance à une coterie assure au musicien un emploi régulier. L'un d'eux expliquait :

« Ça marche comme ça. Ma main droite, ici, représente cinq musiciens. Ma main gauche, 5 autres. Maintenant, suppose qu'un de ces types obtienne un engagement. Il choisit les hommes pour ce boulot parmi les types de ce groupe. Chaque fois que l'un d'eux obtiendra un engagement, naturellement il engagera ce type. Maintenant tu vois comment ça marche. Ils n'engagent jamais quelqu'un qui n'appartient pas à leur coterie. Si l'un d'eux travaille, ils travaillent tous. »

Les musiciens établissent et consolident ces relations en procurant des emplois aux autres et en les obligeant ainsi à leur rendre la politesse :

« Il y avait deux types dans cet orchestre pour qui j'avais décroché un boulot intéressant, et ensuite ils y étaient restés. Par exemple, un des trombones. Je l'avais placé dans un bon orchestre ; un des trompettistes aussi... Tu sais comment ça marche. Un chef te demande de lui trouver un type. Si celui que tu lui trouves lui plaît, eh bien ! chaque fois qu'il aura besoin d'un musicien, il te demandera. De cette manière tu peux placer tous tes amis. »

L'assurance d'obtenir un travail régulier dépend du nombre et de la qualité des relations ainsi établies. Pour progresser dans la carrière il faut avoir un travail ; pour être assuré de trouver régulièrement du travail il faut disposer de relations nombreuses.

« Tu dois te faire des relations comme ça dans toute la ville, jusqu'au moment où, quand quelqu'un a besoin d'un musicien, il te téléphone. Alors tu ne manqueras plus jamais de travail. »

On peut remarquer une certaine similitude avec l'organisation informelle de la pratique médicale. Les musiciens coopèrent les uns avec les autres en se recommandant mutuellement, tout comme les membres de la « fraternité interne » des médecins coopèrent en s'envoyant des malades les uns aux autres (5). Les deux groupes professionnels diffèrent toutefois dans la mesure où la pratique médicale (excepté dans les très grandes villes) tend à s'organiser autour d'un petit nombre de grands hôpitaux contrôlés par une ou plusieurs fraternités internes. Dans le monde musical, le nombre des centres de pouvoir potentiels est beaucoup plus grand et s'accompagne d'une prolifération d'organisations ; en conséquence chaque musicien a davantage d'occasions d'établir des relations utiles, et le pouvoir de n'importe quelle coterie en est diminué d'autant.

Mais les coteries n'assurent pas seulement la sécurité de l'emploi

à leurs membres, elles déterminent également les voies d'accès à une promotion dans la hiérarchie des emplois. Dans plusieurs des coteries observées, les membres n'occupaient pas tous le même rang dans cette hiérarchie. Ainsi des musiciens occupant des positions inférieures pouvaient se lier avec d'autres dont la position était plus élevée. Quand un meilleur emploi devient disponible, un musicien de statut inférieur peut être patronné par un autre de statut plus élevé qui l'embauche ou le recommande en se portant garant de la qualité de ses prestations. Un musicien qui travaillait pour une radio décrivait ainsi le processus :

« L'autre façon de réussir, c'est d'avoir beaucoup d'amis. Il faut jouer bien, mais il faut aussi avoir des amis dans différents orchestres et lorsque quelqu'un quitte un orchestre, eh bien ! ils font du battage pour qu'on vous prenne. Ça prend du temps pour être promu de cette façon. Même qu'il m'a fallu 10 ans pour obtenir l'emploi que j'ai maintenant ».

Si le musicien qui a été ainsi patronné remplit ses fonctions avec succès, il peut nouer davantage de relations amicales, et ainsi obtenir davantage de travail au niveau qu'il vient d'atteindre. Mais pour s'établir pleinement à ce niveau, il lui faut réussir ses concerts. Ceux qui patronnent font preuve d'une grande anxiété à propos des prestations de leurs protégés. C'est ce qu'illustre une de mes notes de terrain décrivant un exemple de parrainages successifs, elle suggère que cette anxiété a pour origine les obligations à l'égard des collègues :

« Un de mes amis m'a demandé si je travaillais cette nuit. Quand je lui ai dit non, il m'a conduit à un autre type, qui, à son tour, m'a conduit à un vieil homme avec un fort accent italien. Celui-ci m'a demandé : " Vous jouez du piano ? " J'ai répondu : " Oui. " Il m'a dit : " Vous jouez bien ? " J'ai dit : " Oui. " Il m'a dit : " Vous jouez bien, vous déchiffrez correctement ? " J'ai dit : " Pas mal. De quoi s'agit-il ? " Il m'a répondu : " C'est un club ici, dans le

*Loop**. De 9 heures à 4 heures et demie, payé 2 dollars et demi l'heure. Vous êtes sûr que vous pouvez vous en tirer ? » J'ai dit : « Certain. » Il m'a tapé sur l'épaule et m'a dit : « D'accord. Il fallait seulement que je vous pose toutes ces questions. Je veux dire, je ne vous connais pas, je ne sais pas comment vous jouez, je devais vous les poser, vous voyez ? » J'ai dit : « Bien sûr. » Il a dit : « Vous savez, je dois me renseigner. C'est une boîte dans le centre ville. Bon, vous appelez ce numéro et vous leur dites que c'est Mantuno qui vous a dit d'appeler... Mantuno. Vous voyez, je devais m'assurer que vous pourriez vous en tirer, sinon je vais me faire engueuler. Allez-y,appelez-les maintenant et rappelez-vous, c'est Mantuno qui vous a dit d'appeler. » »

Il m'a donné le numéro. J'ai téléphoné et j'ai été engagé. Quand je suis sorti de la cabine, l'ami qui était à l'origine de l'affaire m'a dit : « Ça va, tu as été pris ? » J'ai dit : « Oui, merci beaucoup. » Il a dit : « Bon, écoute, tu fais le travail correctement. Je veux dire, si c'est commercial, eh bien, merde ! joue commercial. Sinon je l'ai dans le cul, tu comprends ? Pas seulement moi, mais aussi Tony et l'autre type, on l'a dans le cul tous les quatre. »

En bref, pour obtenir les emplois les meilleurs il faut à la fois posséder des compétences et entretenir des relations d'obligation mutuelle avec des musiciens qui sont en situation de parrainer pour ces emplois. Sans un minimum de compétence on ne peut jouer avec succès au niveau supérieur, mais il faut qu'un musicien dispose des relations adéquates pour que cette compétence lui permette d'obtenir le genre de travail approprié. Comme l'indique l'exemple ci-dessus, le système permet à ceux qui parrainent d'attirer l'attention de ceux qui peuvent embaucher sur les musiciens disponibles, et de leur fournir ainsi des candidats dont ils sont sûrs qu'ils sont capables de jouer correctement.

On peut se représenter une carrière réussie comme une série d'étapes de ce type ; chacune d'entre elles correspond à une « séquence » : parrainage — prestations réussies — acquisition d'un ensemble de relations au niveau nouvellement atteint.

* Le *Loop* est le quartier d'affaires de Chicago. (N.d.T.)

On peut relever une ressemblance entre les carrières des musiciens et les carrières dans la médecine ou les entreprises : le succès et la mobilité professionnelle dépendent dans les trois cas de la place occupée dans le réseau d'organisations informelles que constituent les collègues. Je vais examiner maintenant l'incidence sur cette forme sociale typique de l'importance qu'accordent les musiciens à la préservation de leur liberté de jouer sans ingérence des non-musiciens. Puisqu'il leur est difficile — sinon impossible — d'obtenir l'indépendance qu'ils désirent, la plupart des musiciens trouvent nécessaire de sacrifier, dans une certaine mesure, les normes de qualité de leur profession afin de satisfaire aux exigences de leurs auditoires ou de ceux qui contrôlent l'emploi. Ce problème constitue une autre dimension du prestige professionnel : jusqu'à quel point le musicien acceptera-t-il de modifier sa manière de jouer par déférence à l'égard des exigences extérieures ? Les réponses varient entre deux extrêmes : « jouez ce que vous aimez » et « jouez ce que les gens souhaitent entendre ». Le musicien de jazz joue ce qu'il aime, alors que le musicien commercial satisfait son public ; le point de vue de ce dernier est parfaitement résumé par une remarque attribuée à un musicien commercial à succès : « Je ferais n'importe quoi pour un dollar ».

Comme je l'ai indiqué précédemment, les musiciens estiment qu'il y a dans leur situation un dilemme fondamental : il n'est pas possible à la fois de plaire au public et de préserver son intégrité artistique. La citation suivante, extraite d'un entretien avec un musicien employé dans une station de radio, illustre le type de pression que produisent ces conflits dans les emplois du plus haut niveau :

« Ce qu'il faut éviter par-dessus tout, dans le studio, c'est de faire des fausses notes. Tu sais, ça leur est égal si tu joues un morceau bien ou mal, aussi longtemps que tu joues toutes les notes et que tu n'en fais pas de fausses. Naturellement toi tu te soucies de la sonorité, mais eux, ils ne s'intéressent pas à ça... Ils ne s'inquiètent pas de la sonorité quand tu joues à l'antenne, tout ce qui les intéresse, c'est l'aspect commercial. Je veux dire, tu peux

garder ton amour-propre professionnel, mais eux, ils ne s'en soucient pas... Voilà ce que tu as à faire : leur donner ce que tu sais qu'ils aiment déjà. »

Ainsi le genre d'emploi qui assure la plus grande notoriété est celui dans lequel le musicien doit sacrifier son indépendance artistique et le prestige qui l'accompagne selon les critères de la profession. Un musicien commercial à succès révélait son respect pour l'indépendance artistique en soulignant ses effets négatifs sur le déroulement de la carrière :

« Je sais, tu aimes probablement jouer du jazz. Bien sûr, je comprends, ça m'intéressait aussi autrefois, mais je me suis aperçu que ça ne payait pas, les gens n'aiment pas le jazz. Ils aiment les rumbas. Après tout, c'est du commerce, n'est-ce pas ? Tu es là pour gagner ta vie, sinon tu vas ailleurs, un point c'est tout. Et si tu veux gagner ta vie, tu ne peux pas leur " balancer " du jazz tout le temps, ton public ne le supporterait pas. Donc, tu dois jouer ce qu'ils veulent, c'est eux qui paient. Comprends-moi bien, si un type peut gagner sa vie en jouant du jazz, très bien. Mais j'aimerais voir le type qui peut le faire. Si tu veux réussir, tu dois faire du commercial. »

D'un autre côté, les musiciens de jazz se plaignent de la médiocrité des emplois qui leur sont offerts, tant au point de vue des revenus que de tout ce qui ne concerne pas le prestige artistique.

Ainsi les coteries auxquelles les musiciens doivent s'intégrer s'ils veulent parvenir au succès et à la sécurité professionnelle sont composées d'hommes qui ont, sans aucun doute, une attitude commerciale. Les plus importantes gratifications sont contrôlées par des hommes qui ont sacrifié certaines des exigences essentielles de la profession, et celui qui veut avoir une chance de parvenir aux emplois désirables doit faire des sacrifices semblables.

« Tu vois, si tu joues commercial comme ça, tu peux te faire bien voir par les coteries qui détiennent tous les bons

boulots, et ça peut marcher vraiment bien. J'ai joué dans quelques-uns des meilleurs endroits de la ville — le club Q. et des endroits comme ça — et c'est la voie qu'il faut prendre : jouer comme ça, et se faire bien voir de ces types ; et alors tu n'as plus à t'en faire, tu peux compter te faire du fric chaque semaine, et c'est ce qui compte. »

Les coteries composées de musiciens de jazz n'offrent à leurs membres rien d'autre que le prestige lié au maintien de leur intégrité artistique. Les coteries de musiciens commerciaux offrent sécurité, mobilité, revenu et prestige social. Le conflit qui résulte de cette situation constitue un problème majeur de la carrière du musicien et le déroulement de celle-ci dépend de sa réaction à ce problème. Quoique je n'aie pas recueilli de données sur ce point, il semble raisonnable de supposer que la plupart de ces hommes entrent dans le monde de la musique avec un grand respect pour le jazz et la liberté artistique. A un certain point dans le déroulement de la carrière (qui varie d'un individu à l'autre), le conflit devient manifeste, et le musicien réalise qu'il lui est impossible d'obtenir le genre de succès qu'il souhaite et de maintenir son indépendance musicale. Quand l'incompatibilité de ces objectifs devient évidente, il lui faut faire un choix, au moins par défaut, et celui-ci détermine le cours ultérieur de sa carrière.

Les musiciens peuvent réagir en quittant la profession, s'ils sont incapables de trouver une solution satisfaisante à ce dilemme. La déclaration suivante, recueillie auprès d'un musicien qui avait fait un tel choix, en expose la justification :

« Il vaut mieux prendre un emploi dont tu sais qu'il t'ennuiera, où tu t'attends à te barber, qu'un emploi dans la musique, qui pourrait être formidable mais qui ne l'est pas. Par exemple, tu entres dans les affaires, tu ne sais pas ce que c'est. Donc tu t'imagines que ce sera barbant et tu t'y attends. Mais la musique peut être si merveilleuse que c'est vraiment barbant quand elle ne l'est pas. Alors il vaut mieux avoir un autre genre de travail, qui ne te barbera pas de cette manière. »

Nous avons vu précédemment que ceux qui restent dans la profession ont eux-mêmes des réactions diverses face à ce dilemme. Le musicien de jazz veut ignorer les exigences du public au nom de ses propres normes artistiques, alors que le musicien commercial procède à l'inverse, l'un et l'autre ressentant la pression de ces deux forces. J'examinerai maintenant les conséquences de ces deux types de réactions sur les perspectives de carrière.

Les musiciens qui choisissent d'ignorer les pressions commerciales ne peuvent parvenir aux emplois qui procurent le prestige et les revenus les plus élevés, ni s'agréger à ces coteries qui leur assurerait la sécurité et des occasions de mobilité. Peu d'hommes ont la volonté ou la capacité d'adopter une position aussi extrême. A des degrés divers, la plupart acceptent des compromis. Le genre d'évolution induite par ces compromis constitue un phénomène de carrière fréquent, bien connu des musiciens, qui le tiennent pour pratiquement inévitable :

« J'ai vu K. E. Je lui ai dit : "Tu ne pourrais pas me trouver des engagements à la journée ?" Il m'a répondu, imitant un des "vieux" (6) : "Eh bien, petit ! puisque tu deviens raisonnable et commercial, je pourrai t'aider à t'en sortir, mais pas tout de suite." Et il a continué avec sa voix normale : "Pourquoi ne pas t'y faire ? Mince, je crois que je suis en train de te mettre sur la voie du commercial. Je suis lancé à fond là-dedans, on dirait." »

A ce point crucial de la carrière, l'individu se trouve dans la nécessité de modifier radicalement la conception qu'il se fait de lui-même. Il doit apprendre à se considérer comme une autre sorte de personne :

« Je crois que je me suis vraiment fait avoir par ce travail commercial. Tu sais, même quand je joue dans un endroit où on attend de toi que tu fasses du jazz, où tu peux te laisser aller et jouer n'importe quoi, je pense à faire commercial, à jouer ce que les gens qui sont là voudraient entendre. J'avais l'habitude d'aller à chaque engagement

avec l'idée de jouer le mieux que je pourrais ; juste jouer le mieux possible. Et maintenant, quand je vais au travail, je pense automatiquement : « Qu'est-ce que ces gens veulent entendre ? Est-ce qu'ils veulent entendre du jazz dans le style de Kenton ou de Dizzie Gillespie, ou bien de la musique dans le style de Guy Lombardo (un orchestre commercial) ou quelque chose d'autre ? » Je ne peux m'empêcher de penser ça. Ils m'ont vraiment mis ça dans la tête ; je crois qu'ils m'ont brisé. »

Un changement plus radical de la conception de soi, lié à ce dilemme de carrière, est explicité dans cette remarque :

« Je vais te dire, j'ai décidé que la seule chose à faire c'est de devenir réellement commercial — de jouer ce que les gens veulent entendre. Je pense qu'il y a un bel avenir pour le type qui leur donnera exactement ce qu'ils veulent. La mélodie, c'est tout. Pas d'improvisation, rien de technique, rien que la mélodie. Pourquoi je ne devrais pas jouer comme ça, je te le demande ? Après tout, cessons de nous faire des illusions, la plupart d'entre nous ne sont pas réellement des musiciens, nous sommes seulement des exécutants. Je veux dire que je me considère comme un travailleur ordinaire, tu sais. Pas la peine de se raconter des histoires. La plupart de ces types sont seulement des exécutants. Ce ne sont pas du tout de vrais musiciens, ils devraient arrêter de se faire des illusions sur eux-mêmes. »

Ce genre de décision et les changements corrélatifs dans la conception de soi ouvrent une voie d'accès aux emplois du niveau le plus élevé, et créent les conditions dans lesquelles un succès complet est possible, pour celui qui est capable d'exploiter les occasions en établissant et en maintenant les relations requises.

Pour s'adapter aux réalités du métier sans sacrifier l'estime qu'ils se portent à eux-mêmes, certains musiciens s'en tiennent à une conception artisanale du travail. Celui qui procède ainsi ne se soucie plus du *genre* de musique qu'il joue. Au lieu de cela, il se préoccupe de jouer *correctement*, de posséder les compétences techniques nécessaires pour faire du bon travail. Il place son

amour-propre et le respect de lui-même dans sa capacité à exécuter n'importe quel genre de musique, en fournissant toujours une interprétation satisfaisante.

Les compétences nécessaires pour maintenir cette conception artisanale du travail dépendent du type d'endroit où le musicien se produit. Celui qui travaille dans des bars avec de petits orchestres sera fier de connaître des centaines, voire même des milliers de morceaux et d'être capable de les jouer dans n'importe quelle clef. Le musicien qui travaille avec un grand orchestre tirera vanité de sa sonorité et de sa virtuosité technique. Celui qui travaille dans une boîte de nuit ou dans une station de radio se glorifiera de son aptitude à déchiffrer n'importe quelle sorte de musique avec fidélité et précision. Ce type de conception artisanale du travail, qui permet de fournir exactement ce que l'employeur souhaite, à un niveau supérieur en qualité, est susceptible de conduire à la réussite professionnelle.

Il est plus facile de maintenir une conception artisanale du travail dans les principaux centres musicaux du pays : Chicago, New York, Los Angeles. Dans ces villes, le volume de travail disponible est suffisant pour permettre une spécialisation, et un musicien peut se consacrer exclusivement à développer un seul type de compétence technique. On trouve des musiciens d'une virtuosité confondante dans ces centres. Dans les villes plus petites, par contre, il n'y a pas assez de travail d'un genre donné pour permettre une spécialisation, et les musiciens doivent faire un peu de tout. Quoique les compétences techniques nécessaires se recouvrent partiellement — la sonorité, par exemple, est toujours importante — chaque musicien est à peine compétent dans certains domaines. Un trompettiste peut jouer un excellent jazz et réussir dans de petits emplois, mais avoir du mal à déchiffrer et se débrouiller beaucoup moins bien quand il travaille avec un grand orchestre. Il est difficile de maintenir sa fierté d'artisan quand on est continuellement affronté à des emplois pour lesquels on ne dispose que des compétences techniques minimales.

En résumé, l'accent mis par les musiciens sur leur liberté vis-à-vis des ingérences inévitables dans leur travail crée une nouvelle

dimension du prestige professionnel, qui entre en conflit avec le prestige des emplois puisqu'un même musicien ne peut se situer à un niveau élevé dans les deux hiérarchies à la fois. Ce sont ceux qui ont sacrifié leur indépendance artistique qui disposent des gratifications suprêmes, et ils exigent un sacrifice semblable des musiciens qu'ils recrutent pour les positions les plus élevées. Ceci crée un dilemme pour chaque musicien et la réaction à ce dilemme détermine le cours ultérieur de la carrière. Refuser de se soumettre, c'est abandonner tout espoir d'obtenir les emplois les plus prestigieux et les mieux rémunérés, alors que céder aux pressions commerciales, c'est s'ouvrir la voie de la réussite qui mène à ces emplois.

Les études consacrées à d'autres métiers devraient être attentives à ces aspects du déroulement des carrières qui sont liées de manière semblable aux problèmes que posent les relations de travail avec des clients ou des usagers.

Parents et épouses.

Comme je l'ai remarqué dans le chapitre précédent, leur désir de liberté vis-à-vis des ingérences extérieures porte les musiciens à estimer que, d'une manière générale, ils ne doivent pas être liés par les conventions ordinaires de la société. *L'esprit* de la profession favorise l'admiration pour les comportements spontanés et individualistes, et le dédain pour les normes sociales ordinaires. On peut s'attendre à ce que les membres d'un métier où s'est développé un tel *esprit* soient pris dans des conflits quand ils entrent en contact étroit avec la société. Le travail constitue l'un des points de contact avec celle-ci, et dans ce cas, comme on l'a vu, c'est le public qui est une source de difficultés.

La famille constitue une autre zone de contact entre la profession et la société. L'appartenance à une famille lie le musicien à des gens qui sont extérieurs au monde musical et soumis à des conventions sociales dont il ne reconnaît pas l'autorité — bref, à des « caves ». Ces relations portent en germe des conflits dont les

conséquences sur la carrière et les liens familiaux peuvent être désastreuses. Je décrirai maintenant la nature de ces conflits et leur effet sur la carrière.

La famille d'un individu a une grande influence sur le choix de son métier dans la mesure où elle peut patronner et aider le néophyte dans la carrière qu'il a choisie. Hall dans son analyse des premières étapes des carrières médicales note que :

« ... Dans la plupart des cas la famille ou les amis jouent un rôle important en anticipant sur le déroulement de la carrière du candidat et en soutenant ses efforts : ils lui prodiguent des encouragements, l'aident à organiser ses occupations journalières, à aménager la tranquillité qui lui est nécessaire ; ils découragent les comportements atypiques, et ils définissent les gratifications qui peuvent être obtenues au jour le jour. (7) »

Il n'en va pas du tout ainsi pour le musicien que ses parents en général n'aident pas dans sa carrière : c'est ce que suggèrait la remarque de l'un d'entre eux : « Mon Dieu, la plupart des types ont eu des disputes épouvantables avec leurs parents à propos de leur entrée dans la musique. » La raison en est claire : quelle que soit la classe sociale dont est issu celui qui prétend entreprendre une carrière musicale, il est généralement évident pour sa famille qu'il est en train d'entrer dans une profession qui favorise une rupture avec les modes de comportement conventionnel de son milieu social. Les familles de classes populaires semblent être surtout affligées par l'irrégularité de l'emploi dans le monde de la musique, bien qu'il y ait des indices que quelques familles encouragent une telle carrière si elles y voient une possibilité de promotion sociale. Dans les familles de classes moyennes le choix de la musique de danse comme métier est perçu comme une transition vers la vie de bohème, qui risque d'entacher la réputation de l'individu et de sa famille, et celle-ci s'oppose vigoureusement à ce choix. Une pression considérable s'exerce donc sur les musiciens pour qu'ils abandonnent cette orientation :

« Tu sais, tout le monde pensait que c'était épouvantable quand j'ai décidé de devenir musicien. Je me souviens que j'ai obtenu mon diplôme de *high school** un jeudi et que j'ai quitté la ville pour travailler le lundi. Mon père et ma mère se disputèrent avec moi, et aussi toute ma famille, ils me menèrent vraiment la vie dure... Un de mes oncles alla jusqu'à dire que ce n'était pas une vie rangée, que je ne pourrais jamais me marier et des trucs comme ça. »

Ce genre de conflit peut avoir deux conséquences typiques. Ou bien celui qui veut devenir musicien peut renoncer à la profession musicale sous la pression de sa famille. Une telle adaptation est assez fréquente en début de carrière. Ou bien le musicien débutant peut ignorer les désirs de sa famille et continuer sa carrière ; dans ce cas il est souvent précocement privé du soutien de celle-ci et il doit commencer à se « débrouiller seul », à faire son chemin sans le patronage ni l'aide financière de sa famille qui autrement lui auraient été accordés.

Une fois qu'il s'est marié et a fondé sa propre famille, le musicien se trouve directement et brutalement confronté aux conventions de la société. Sa femme, qui généralement n'est pas une musicienne, attend de lui qu'il soit un compagnon et qu'il subvienne à ses besoins. Dans certains métiers il n'y a pas de conflit entre les exigences du travail et celles de la famille. Dans d'autres cas, comme la médecine, il y a conflit, mais il existe des solutions socialement sanctionnées qui sont acceptées par les deux époux. Dans les métiers déviants — comme la musique — les attentes professionnelles ne concordent pas du tout avec les attentes des profanes et ceci entraîne des difficultés pour les membres de ces métiers.

Les musiciens estiment que les impératifs de leur métier doivent passer avant ceux de leurs familles et ils agissent en conséquence :

« J'ai une chouette femme, mais il n'y a pas moyen pour nous de rester ensemble tant que je suis dans la musique. Pas moyen du tout. Quand nous nous sommes mariés,

* Diplôme de fin d'études secondaires (N.d.T.).

c'était magnifique. Je travaillais en ville, je faisais de l'argent, on était heureux. Mais après la fin de ce travail, je n'avais plus rien. Alors j'ai accepté une offre pour partir en tournée. J'avais besoin d'argent, je l'ai prise. Sally a dit : " Non, je veux que tu restes ici, en ville, avec moi. " Elle aurait préféré que je travaille en usine. Quelle merde ! Donc je suis parti avec l'orchestre. J'aime trop la musique. Je ne vais pas l'abandonner pour une femme, même celle-là. »

Le mariage risque de déboucher sur une lutte continue à ce sujet. L'issue de cette lutte décide de l'interruption ou de la poursuite de la carrière musicale du mari, comme le montre l'incident suivant rapporté dans mes notes d'observation :

« Les musiciens du Club Z. tentent de persuader Jay Marlowe de revenir travailler avec eux à plein-temps. Il partage actuellement la semaine avec quelqu'un. Il a pris un boulot de jour dans le bureau où sa femme travaille, faisant la comptabilité ou des petits travaux de bureau. Les gars essaient de le décider à partir, mais il est clair que sa femme s'y oppose avec acharnement.

Jay a été musicien toute sa vie, à ma connaissance ; c'est probablement la première fois qu'il occupe un emploi de jour. Gene, le batteur du Club Z. m'a dit : " C'est idiot de sa part de prendre un travail de jour. Combien peut-il gagner là-bas ? Probablement pas plus de trente à trente-cinq dollars par semaine. Il gagne plus que cela en trois nuits ici. Naturellement sa femme voulait qu'il quitte la musique. Les horaires tardifs, les filles qui tournent autour des bars, tout ça lui déplaît. Mais après tout, si un type peut faire quelque chose qui lui permet de gagner plus d'argent, pourquoi est-ce qu'il prendrait un boulot sinistre et qu'il travaillerait pour des prunes ? Ça n'aurait aucun sens. En plus, pourquoi devrait-il se casser les pieds ? Il préférerait jouer et ce foutu travail de jour lui casse les pieds, alors pourquoi devrait-il s'y accrocher. " Johnny, le joueur de saxophone, a ajouté : " Pourquoi ? Vous le savez bien, c'est sa femme qui le force à rester. " Gene a repris : " Il ne devrait pas se laisser mener comme ça par sa femme. Dieu merci, la mienne ne me dit pas ce que je dois faire. Il n'aurait pas dû supporter cette saloperie. "

Les musiciens ont commencé à s'en mêler. Ils ont invité Jay à aller aux courses avec eux certains jours de semaine, et il a séché son travail. Gene, après l'un de ces incidents a dit : " Mon vieux, qu'est-ce que sa femme était furieuse. Elle ne veut pas qu'il tire au flanc et qu'il perde son emploi, et elle sait que nous sommes derrière. Elle pense que nous avons une mauvaise influence. Et c'est vrai, de son point de vue ". » [Quelques semaines plus tard Marlowe quitta son travail de jour et retourna à la musique.]

Pour d'autres hommes, qui assument davantage leurs responsabilités familiales, la situation n'est pas si simple. Il est difficile à un musicien de pourvoir correctement aux besoins de sa famille, en raison de l'insécurité économique du monde musical ; cette difficulté peut contraindre à quitter la profession.

« Non, je n'ai pas beaucoup travaillé. Je pense que je vais prendre un de ces fichus boulots de jour. Tu sais, quand tu es marié, c'est un peu différent. Avant, c'était pas pareil. Je travaillais, je ne travaillais pas, cela revenait au même. Si j'avais besoin d'argent, j'empruntais 5 dollars à ma mère. Maintenant les factures n'attendaient pas. Quand tu es marié, tu dois travailler régulièrement ou alors tu ne peux pas t'en sortir. »

Même si la carrière musicale ne s'interrompt pas, les nécessités familiales exercent une très forte pression qui incite le musicien à devenir commercial.

« Si tu veux continuer à travailler, tu dois supporter des saloperies de temps en temps... Cela m'est égal. J'ai une femme et je veux continuer à travailler. Si un cave vient me demander de jouer la *Beer Barrel Polka*, je me contente de sourire et je la joue. »

Le mariage peut aussi hâter l'obtention d'un succès en imposant une décision qui offre, même si elle ne la garantit pas, l'occasion d'une intégration à des coteries de musiciens orientés vers le commercial, qui sont les plus à même d'assurer un emploi régulier.

En tant qu'institution qui exige une conduite conventionnelle, la famille pose des problèmes au musicien qui doit faire face à des conflits entre ses différents attachements et les conceptions qu'il se fait de lui-même. La manière dont il réagit à ces problèmes a des conséquences décisives sur l'orientation et la durée de sa carrière.

L'imposition des normes

NOTES DU CHAPITRE 6

(1) Everett C. Hughes, « Institutional Office and the Person », *American Journal of Sociology*, XLIII (November 1937), pp. 408-410.

(2) Oswald Hall, « The Stages of a Medical Career », *American Journal of Sociology*, LIII (March, 1948), 327. (Traduction française in C. Herzlich : *Médecine, maladie et société*, Paris-La Haye, 1970, Mouton.)

(3) Voir Everett C. Hughes, *French Canada in Transition* (Chicago : University of Chicago Press, 1943) pp. 52-53 [traduction française par J. C. Falardeau *Rencontre de Deux mondes*, Montréal 1944 Les éditions de Boreal Express, p. 97-98]. Voir aussi Melville Dalton, « Informal Factors in Career Achievement » *American Journal of Sociology*, LVI (March 1951) pp. 407-415 pour une analyse de l'influence du groupe de collègues sur les carrières dans les entreprises ; voir aussi Hall, *op. cit.*, pour une analyse semblable de l'influence des collègues chez les médecins. La notion de « fraternité interne » introduite par Hall se rapporte au groupe qui se trouve en position d'exercer l'influence la plus importante.

(4) Voir sur ce point Howard S. Becker, « The Implications of Research on Occupational Careers for a Model of Household Decision Making », in Nelson N. Foote (editor), *Household Decision Making* (New York : New York University Press, 1961) pp. 239-254 ; ainsi que Howard S. Becker, Anselm L. Strauss, « Careers, Personality, and Adult Socialization » *American Journal of Sociology*, LXII (November 1956), pp. 253-263.

(5) Hall, *op. cit.* p. 332.

(6) « Les vieux » était le terme généralement utilisé par les jeunes musiciens pour désigner les coteries contrôlant les emplois les plus convoités.

(7) Hall, *op. cit.* p. 328, voir aussi, Becker, « The Implications of Research on Occupational Careers... » *op. cit.* et, James W. Carper and Howard S. Becker, « Adjustments to Conflicting Expectations in the Development of Identification with an Occupation » *Social Forces*, 36 (October 1957), pp. 51-56.

Dans les chapitres précédents, nous avons étudié certaines caractéristiques générales des déviants ainsi que les processus par lesquels ils sont désignés comme étrangers à la société et en viennent eux-mêmes à se considérer comme tels. Nous avons ensuite examiné la culture et les carrières de deux groupes ainsi définis, les fumeurs de marijuana et les musiciens de danse. Il est temps maintenant d'envisager l'autre terme de la relation, c'est-à-dire les gens qui élaborent et font appliquer les normes auxquelles ces déviants ne se conforment pas.

Il s'agit simplement ici de savoir quand on établit des normes et quand on les fait respecter. Comme je l'ai noté dans le premier chapitre, ce n'est pas parce qu'une norme existe qu'elle est automatiquement en vigueur. On ne peut pas rendre compte de l'application des normes en invoquant la vigilance constante de quelque groupe abstrait ; on ne peut pas dire que c'est « la société » qui est atteinte par chaque infraction et qui agit pour rétablir l'ordre. On peut certes postuler, à la limite, que certains groupes ont ainsi imposé intégralement et automatiquement le respect des normes. Mais une telle fiction sert seulement à souligner le fait que les groupes sociaux ne fonctionnent pas habituellement de cette manière. En règle générale, pour faire respecter les normes, il faut que quelque chose déclenche le processus. C'est cela qui doit donc être expliqué.

L'explication met en jeu plusieurs facteurs. Premièrement, il

faut que quelqu'un prenne l'initiative de faire punir le présumé coupable ; faire appliquer une norme suppose donc un esprit d'entreprise et implique un entrepreneur. Deuxièmement, il faut que ceux qui souhaitent voir la norme appliquée attirent l'attention des autres sur l'infraction ; une fois rendue publique, celle-ci ne peut plus être négligée. En d'autres termes, il faut que quelqu'un crie au voleur. Troisièmement, pour crier au voleur, il faut y trouver un avantage : c'est l'intérêt personnel qui pousse à prendre cette initiative. Enfin, le type d'intérêt personnel qui incite à faire respecter les normes varie en fonction de la complexité de la situation. Nous allons voir comment le type d'intérêt personnel, la nature de la démarche entreprise et la publicité donnée à l'affaire se combinent avec le degré de complexité de la situation pour faire, ou non, appliquer les normes.

Rappelons-nous l'exemple, rapporté par Malinowski, du Trobriandais qui avait commis uninceste clanique. Tout le monde savait ce qui se passait, mais personne n'était intervenu, jusqu'à ce que le premier prétendant de la jeune fille, se sentant personnellement atteint par le choix qu'elle avait fait d'un autre homme, prenne l'affaire en main et accuse publiquement Kima'i d'inceste. Ce faisant, il modifia la situation, qui ne laissait plus alors d'autre choix à Kima'i que le suicide. Dans un tel cas, où la structure sociale est relativement simple, la norme n'est pas contestée : tout le monde reconnaît que l'inceste clanique est une faute. Sitôt que l'intérêt personnel suscite l'initiative de quelqu'un, ce dernier peut assurer le respect des normes en rendant l'infraction publique.

L'imposition du respect des normes ne suscite pas plus de conflit dans les situations peu organisées et anonymes de la vie urbaine. Mais les conséquences sont différentes, car les gens s'accordent ici pour ne pas intervenir — fût-ce simplement en les signalant — dans les violations de la loi, même les plus caractérisées. L'habitant d'une grande ville s'occupe de ses propres affaires ; il ne s'occupe des infractions que si elles interfèrent avec celles-ci. C'est cette attitude typique des habitants des grandes villes que Simmel a appelée « réserve » :

« Si les contacts objectifs avec un nombre incalculable de gens déclenchaient autant de réactions subjectives que dans les petites villes, où chacun connaît presque toutes les personnes qu'il rencontre et se trouve réellement en rapport avec elles, l'individu serait soumis à une complète atomisation intérieure et à un état mental inimaginable. C'est en partie ce fait psychologique, en partie aussi le droit à la méfiance que possède tout homme face aux aspects fugitifs de la grande ville, qui rendent nécessaire notre réserve. Cette réserve entraîne fréquemment que nous ne connaissons même pas de vue ceux qui ont été nos voisins durant des années. C'est aussi cette réserve qui nous fait paraître froids et insensibles aux yeux des habitants des petites villes. En fait, si je ne me trompe pas, l'aspect subjectif de cette réserve objective n'est pas seulement l'indifférence, mais, plus souvent que nous n'en avons conscience, c'est une légère aversion, une étrangeté et une répulsion mutuelles, qui se transformeront soudain en haine et en frayeur à l'occasion d'un contact plus étroit, quelle que soit la cause de celui-ci. [...] »

Cette réserve, avec sa nuance d'aversion cachée, s'avère aussi être la forme ou le masque d'un phénomène plus général qui caractérise l'esprit de la grande ville : elle garantit à l'individu un type et un degré de liberté personnelle qui n'ont d'équivalent dans aucune autre situation » (1).

Il y a quelques années, un magazine a publié une série de photos qui illustraient cette attitude : un homme gisait évanoui dans une rue très animée d'une grande ville. La succession des photos montrait des passants qui feignaient d'ignorer la présence de cet homme, ou qui, après l'avoir remarqué, se détournaient pour vaquer à leurs affaires.

Toutefois, si la réserve est typique des grandes villes, elle ne caractérise pas toute la vie urbaine. Dans de nombreux secteurs urbains — comme les quartiers pauvres ou ethniquement homogènes — on retrouve quelque chose des caractères des petites villes : les habitants considèrent tout ce qui se passe dans leur voisinage comme leur propre affaire. Les citadins manifestent plus nettement leur réserve dans les endroits publics anonymes — telles

les places et les artères centrales comme *Times Square* à New York et *State Street* à Chicago — où ils peuvent estimer que les événements ne sont pas de leur responsabilité et qu'il existe des représentants de la loi présents sur les lieux dont c'est le travail de s'occuper professionnellement des incidents. C'est en partie parce qu'ils savent que le soin d'imposer le respect des normes peut être laissé à ces professionnels que, d'un commun accord, les citadins se désintéressent des infractions.

Dans les situations plus complexes, la possibilité d'interprétations divergentes de la situation est plus grande, ainsi que l'éventualité de conflits concernant l'imposition du respect des normes. Quand deux groupes sont en concurrence pour le pouvoir à l'intérieur d'une organisation — comme dans l'industrie, où la direction et les travailleurs luttent pour le contrôle des conditions de travail — le conflit peut même être chronique. Cependant, précisément parce que le conflit est une composante durable de l'organisation, il peut aussi ne jamais se transformer en conflit ouvert. Bien au contraire, empêtré dans une situation contraignante pour les deux parties, chaque groupe trouve avantage à laisser l'autre commettre certaines infractions et se garde de vendre la mèche.

Melville Dalton a étudié la transgression systématique des normes par le personnel d'entreprises industrielles, de grands magasins et d'autres unités de travail du même genre. Il rapporte que les salariés s'approprient fréquemment, pour leur usage personnel, des biens et des services appartenant à l'entreprise — ce qui, remarque-t-il, serait normalement tenu pour du vol. Les directions tentent de mettre fin à ces détournements, mais elles n'y réussissent pas souvent. Toutefois, elles évitent habituellement de porter ce problème sur la place publique. Voici quelques exemples d'appropriation indue cités par Dalton :

« Un contremaître avait installé chez lui un atelier d'usinage, équipé de machines coûteuses qu'il avait prises dans l'usine même où il travaillait. Son butin comprenait : une perceuse, un étau-limeur, une rectifieuse, un tour avec

ses fraises et ses forets, ainsi que tout l'équipement pour un établi.

Le contremaître de l'atelier de menuiserie d'une grande usine, ancien artisan né en Europe, consacrait l'essentiel de sa journée de travail à fabriquer, pour les hauts cadres de l'entreprise, des objets domestiques — berceaux, doubles fenêtres, tables et autres articles du même genre faits à la demande. Ils lui offraient en échange du vin et des volailles.

Un employé faisait toute sa correspondance au bureau, en utilisant les fournitures et les timbres de la société.

Un technicien en radiologie volait à l'hôpital des jambons et des aliments en conserve, avec le sentiment d'être dans son bon droit en raison de son bas salaire.

Un cadre retraité s'était fait construire à l'usine et installer chez lui par le personnel une volière à onze compartiments. Les menuisiers de l'entreprise réparaient et rénoyaient les abris à chaque printemps.

Un club de navigation de plaisance local avait fait agrandir ses bâtiments par les ouvriers d'entreprises où étaient employés des membres du club ; les fournitures ainsi que le temps de travail étaient soustraits à ces entreprises.

Les chefs de rayons d'habillement dans des grands magasins marquaient « défaut » sur des marchandises qu'ils souhaitaient acquérir pour leur usage personnel et ils baissaient le prix en conséquence. Ils vendaient aussi certains articles en soldes au-dessus du prix de rabais pour se constituer une réserve d'argent qui servait à payer les articles qu'ils s'appropriaient pour leur usage personnel (2).

Appeler toutes ces actions du vol serait passer à côté de l'essentiel, remarque Dalton, qui souligne au contraire la complacéité de la direction, même quand elle condamne le vol à l'intérieur de l'entreprise. En fait, il ne s'agit pas du tout d'un système de vol, mais d'un système de récompense. En s'appropriant des biens et des services qui appartiennent à l'entreprise, les salariés obtiennent effectivement, quoique non officiellement, la récompense de leurs contributions exceptionnelles à la bonne marche de celle-ci,

lorsqu'aucun système de gratification n'est officiellement prévu pour ces services. Le contremaître qui avait monté un atelier d'usinage chez lui obtenait ainsi une contrepartie pour sa conversion du catholicisme à la franc-maçonnerie, qui devait prouver son aptitude à occuper un poste de maîtrise. Quant au technicien en radiologie, l'administration de l'hôpital lui permettait de voler de la nourriture parce qu'elle savait qu'elle ne lui servait pas un salaire suffisant pour pouvoir compter sur sa loyauté et sur ses efforts au travail (3). Les normes sont donc transgressées impunément parce que deux groupes se disputent le pouvoir — la direction et les travailleurs — trouvent leur avantage mutuel à fermer les yeux sur ces transgressions.

D. Roy a décrit des manières semblables de tourner les règlements dans un atelier d'usinage ; il a montré que, là aussi, un groupe n'est pas porté à vendre la mèche au détriment d'un autre groupe s'ils se trouvent tous deux associés dans un système où leurs pouvoirs et leurs intérêts respectifs s'équilibrivent. Les ouvriers sur machine étudiés par Roy étaient payés à la pièce ; ils commettaient des infractions aux règlements quand ils essayaient de « s'en tirer », c'est-à-dire de gagner plus que le taux horaire de base fixé pour un travail à la pièce déterminé. Souvent ils ne pouvaient « s'en tirer » qu'en « prenant des raccourcis », en exécutant le travail à l'encontre des règlements édictés par l'entreprise (par exemple, en ne respectant pas les consignes de sécurité ou en utilisant des outils et des méthodes dont les instructions techniques interdisaient l'emploi) (4). Roy décrit le « syndicat d'atelier » qui coopérait avec les ouvriers sur machine pour tourner les procédures officiellement établies (5). Contrôleurs de qualité, chronométreurs, magasiniers, approvisionneurs et régleurs, tous concourraient à aider ces ouvriers à « s'en tirer ».

Par exemple, ces derniers étaient censés ne pas conserver près de leur machine les outils qui ne servaient pas au travail en cours. Roy montre comment, lorsque cette consigne a été annoncée, les magasiniers l'ont d'abord suivie. Mais ils se sont aperçus que cela entraînait une affluence et des plaintes continues au guichet du magasin à outil, ce qui rendait leur journée de travail plus pénible.

En conséquence, peu après la mise en place de cette mesure, ils ont cessé de l'appliquer : ils ont laissé les ouvriers garder les outils près de leur machine ou pénétrer dans le magasin à leur convenance. En autorisant les ouvriers à transgresser la norme, les magasiniers amélioraient leurs propres conditions de travail, puisqu'ils n'avaient plus à subir les plaintes d'ouvriers mécontents.

Le problème de l'imposition du respect des normes se complique quand la situation voit s'affronter plus de deux groupes. Les arrangements et les compromis sont plus difficiles parce qu'il y a plus d'intérêts à satisfaire, et les conflits risquent davantage d'être ouverts et sans solution. Dans ces conditions, l'accès aux canaux d'information devient un facteur important, et ceux qui ont intérêt à ce que les normes ne soient pas appliquées tentent d'empêcher la diffusion d'informations sur les infractions.

Le rôle du procureur peut fournir ici un exemple pertinent. Une de ses fonctions consiste à diriger les jurys d'accusation. Ces jurys sont réunis pour examiner les témoignages et décider si les individus soupçonnés d'avoir enfreint les lois doivent être mis en accusation. Bien qu'ils se limitent ordinairement aux cas présentés par le procureur, les jurys d'accusation ont le pouvoir de mener eux-mêmes des enquêtes et de prononcer des mises en accusation que le procureur n'avait pas envisagées. Conscient d'avoir pour mandat de protéger l'intérêt public, un jury d'accusation peut fort bien estimer que le procureur lui cache des choses.

Et, de fait, cette dissimulation peut exister. Il arrive que le procureur soit associé aux accords passés entre des politiciens, la police et des malfaiteurs pour laisser libre cours au vice, au jeu ou à d'autres activités répréhensibles ; même s'il n'est pas directement impliqué, il peut avoir des obligations politiques envers ceux qui le sont. Il est difficile de trouver une forme praticable de compromis entre les intérêts du milieu et des politiciens corrompus et ceux d'un jury d'accusation résolu à faire son travail ; c'est plus difficile que de trouver un compromis satisfaisant entre deux groupes disposant d'un certain pouvoir au sein de la même usine.

Affronté à ce dilemme, le procureur corrompu mise sur l'ignorance du jury en matière de procédure légale. Mais de temps

en temps on entend parler d'un jury qui a « rué dans les brancards », qui a surmonté la résistance du procureur et s'est mis à enquêter sur des sujets que celui-ci voulait soustraire aux débats. Manifestant de l'initiative et créant une publicité embarrassante, le jury rebelle révèle des infractions qui n'avaient pas jusque-là été portées à la connaissance du public, et il déclenche souvent une vaste campagne contre toutes les formes de corruption. L'existence de jurys d'accusation rebelles nous rappelle que la fonction du procureur corrompu est précisément d'empêcher ceci de se produire.

L'initiative suscitée par l'intérêt personnel, soutenue par la publicité et déterminée par les caractères de l'organisation est ainsi le facteur clé dans le processus d'imposition du respect des normes. Cette entreprise s'accomplit par les voies les plus directes dans les situations où il existe un accord de fond sur les normes à appliquer. Qu'une personne mue par son intérêt rende l'infraction publique, et des mesures sont prises; si personne ne prend d'initiative, aucune mesure ne sera prise. Quand deux groupes se disputent le pouvoir dans une même organisation, le respect des normes ne sera imposé que si les mécanismes de compromis qui règlent les relations entre ces groupes s'enrayent; sinon, c'est en laissant libre cours aux infractions que chaque partie sert le mieux ses intérêts. Enfin, les situations qui voient s'affronter plus de deux groupes d'intérêt connaissent des issues variables selon le pouvoir respectif des groupes impliqués et leur capacité d'accès aux canaux d'information. Nous verrons jouer tous ces facteurs dans une situation complexe quand nous examinerons l'histoire de la législation sur la marijuana.

Les étapes de l'imposition des normes.

Avant d'envisager l'histoire de cette législation, nous allons considérer le problème selon une autre perspective. Nous avons vu comment le processus d'imposition des normes varie avec le type de structure sociale. En introduisant la dimension temporelle,

nous allons examiner maintenant les différentes phases par lesquelles passe ce processus — ce que l'on peut appeler son « histoire naturelle ».

L'histoire naturelle se distingue de l'histoire par son intérêt pour ce qui est générique dans une classe de phénomènes plutôt que pour ce qu'il y a d'unique dans chaque cas. Elle cherche à découvrir ce qui est typique dans une classe de phénomènes, plutôt que ce qui les différencie — la régularité plutôt que la singularité. Dans cette perspective, j'étudierai ici les caractéristiques générales qui constituent les signes distinctifs des processus par lesquels des normes sont élaborées et imposées.

Pour présenter les stades de tels processus, j'utiliserai un modèle qui fait référence au droit. Mais ce choix ne doit pas laisser penser que les analyses suivantes s'appliqueraient seulement au domaine des lois, car les mêmes processus s'observeraient aussi bien dans le cas de l'élaboration et de l'imposition de normes plus informelles.

Les normes spécifiques ont pour origine ces préférences exprimées en termes vagues et généraux que les chercheurs en sciences sociales appellent souvent des « valeurs ». Ces spécialistes ont proposé des définitions très variées de la notion de « valeur », mais il n'est pas nécessaire d'entrer ici dans cette controverse. La définition donnée par T. Parsons peut convenir aussi bien qu'une autre :

« On peut appeler "valeur" un élément d'un système symbolique qui sert de critère pour choisir une orientation parmi les diverses possibilités qu'une situation laisse par elle-même ouvertes » (6).

Par exemple l'égalité est une valeur aux Etats-Unis : nous préférerons, dans la mesure du possible, traiter les individus sur un pied d'égalité, sans faire référence aux différences entre eux. De même pour la liberté individuelle : nous préférerons laisser les gens faire ce qu'ils veulent, à moins que de fortes raisons s'y opposent.

Mais les valeurs sont de piètres guides pour l'action, car elles ne comportent que des critères de choix généraux qui indiquent la

ligne de conduite préférable, toutes choses égales d'ailleurs. Mais, dans les situations concrètes de la vie quotidienne, il est rare que toutes les choses soient égales par ailleurs. Il n'est pas facile de relier sans ambiguïté la notion vague d'égalité à la réalité concrète. Il est donc difficile de déterminer la ligne de conduite prescrite par telle valeur dans une situation donnée.

La référence aux valeurs pour orienter l'action rencontre un autre obstacle : elles sont si vagues et si générales qu'il est possible d'adhérer à des valeurs incompatibles entre elles sans même être conscient de la contradiction. Nous prenons conscience de leur incapacité à fonder nos actions lorsque, dans les moments de crise, nous nous apercevons que nous ne pouvons pas décider entre plusieurs lignes de conduite également prescrites, mais incompatibles entre elles. Ainsi, pour prendre un exemple précis, notre adhésion aux valeurs d'égalité nous entraîne à proscrire la ségrégation raciale, mais les valeurs de liberté individuelle, que nous partageons aussi, nous interdisent de nous ingérer dans la vie privée des gens qui pratiquent en privé la ségrégation. Si un Noir qui possède un voilier fait savoir, comme cela est arrivé récemment dans la région de New York, qu'aucun club de navigation de plaisance ne veut l'admettre, nous nous apercevons que nos valeurs ne nous sont d'aucun secours pour décider ce qu'il faut faire dans ce cas. (Des conflits surgissent aussi entre des normes précises ; par exemple, les lois de certains Etats interdisent l'intégration raciale dans les écoles publiques, alors que la loi fédérale l'exige. Mais, dans ce cas, il existe des procédures juridiques bien définies pour régler le conflit.)

Les valeurs s'avérant ainsi inadaptées pour orienter l'action dans les situations concrètes, les groupes sociaux élaborent des normes spécifiques qui sont mieux adaptées aux réalités de la vie quotidienne. Ces normes sont dérivées des valeurs, qui jouent ainsi le rôle de principes ultimes.

Les groupes particularisent et précisent les valeurs sous forme de normes dans les situations problématiques de leur existence, quand les difficultés rencontrées exigent que des mesures soient prises (7). Parmi les différentes valeurs auxquelles ils adhèrent, ils

en choisissent une ou plusieurs qui se rapportent à ces difficultés et ils en dérivent une norme spécifique. Tout en étant conçues en accord avec les valeurs concernées, ces normes définissent avec une relative précision les actions autorisées, les actions interdites, les situations auxquelles s'appliquent les normes et les sanctions frappant les transgressions.

Le type-idéal de la norme spécifique, c'est une législation soigneusement élaborée et précisée par son interprétation juridique. Une telle norme n'est pas ambiguë. Au contraire, ses dispositions sont précises, et chacun sait exactement ce qu'il peut faire ou ne pas faire et ce qui lui arrivera s'il fait ce qu'il ne doit pas faire. (Ceci est un type-idéal. La plupart des normes ne sont pas aussi précises et infaillibles ; bien qu'elles soient beaucoup moins ambiguës que les valeurs, les normes peuvent aussi parfois nous poser des problèmes lorsqu'il faut arrêter une ligne de conduite.)

Mais précisément parce que les valeurs sont générales et ambiguës, on peut les interpréter de diverses manières et en dériver plusieurs sortes de normes. Telle norme peut concorder avec une valeur donnée, il reste que des normes radicalement différentes auraient aussi pu en être dérivées. De plus, pour que des normes soient déduites des valeurs, il faut qu'une situation problématique incite quelqu'un à faire cette déduction. Mais il se peut que certaines normes, qui nous semblent découler logiquement d'une valeur communément répandue, n'aient même pas été envisagées par les gens qui partagent cette valeur, parce que les situations et les problèmes qui exigerait leur adoption ne se sont pas présentés, ou parce que les gens ne sont pas conscients de l'existence du problème. Une norme spécifique déduite d'une valeur générale peut aussi s'opposer à d'autres normes dérivées d'autres valeurs. Ce conflit, qu'il soit connu en toute conscience ou seulement reconnu implicitement, peut empêcher la création d'une norme spécifique. Bref, les normes ne découlent pas automatiquement des valeurs.

Puisqu'une norme peut satisfaire un intérêt tout en s'opposant à d'autres intérêts du groupe qui l'adopte, les normes sont généralement élaborées avec soin pour garantir qu'elles auront seulement

les effets qui en sont attendus, et aucun autre. Elles sont soumises à des restrictions et à des exceptions pour ne pas contredire les valeurs que nous estimons importantes. Soit l'exemple des lois sur la pornographie. L'intention globale de ces lois est d'interdire la diffusion publique de sujets contraires aux bonnes mœurs. Mais cette interdiction entre en conflit avec une autre valeur importante, la liberté d'expression. Elle entre également en conflit avec les intérêts commerciaux et de carrière des auteurs, des éditeurs, des libraires et des organisateurs de spectacles. Diverses adaptations et restrictions ont été apportées à cette loi, si bien que, sous sa forme actuelle, elle ne couvre pas tout le champ visé par ceux qui croient profondément à la nocivité de l'obscénité.

Les normes spécifiques peuvent être inscrites dans des lois, ou exister à l'état de simples coutumes dans un groupe donné et s'appuyer alors uniquement sur des sanctions informelles. Les règles légales sont, bien sûr, tendanciellement plus précises et moins ambiguës, alors que les normes coutumières informelles ont plus de chances de rester vagues et de laisser de larges zones ouvertes aux interprétations divergentes.

Mais la déduction d'une norme spécifique à partir d'une valeur générale n'achève pas son histoire naturelle. Cette norme doit encore être appliquée dans des cas définis et à des individus particuliers. Elle doit trouver sa forme finale dans les actes particuliers par lesquels on la fait respecter. Nous avons vu au premier chapitre que ces actes ne résultent pas automatiquement de l'infraction. Le respect des normes est imposé sélectivement en fonction du type de personne, du moment et de la situation.

On peut se demander si toutes les normes parcouruent cette séquence qui va de la valeur générale à l'acte particulier en passant par la norme spécifique. En fait, des valeurs peuvent renfermer un potentiel inutilisé de normes que l'on n'a pas encore déduites mais qui pourront, dans certaines circonstances, être transformées en normes spécifiques à part entière. De même, certaines normes spécifiques ne sont jamais mises en vigueur. Mais existe-t-il, en sens inverse, des normes qui ne se fondent pas sur une valeur générale ? Et des actes de contrainte ou de répression qui ne se

justifient pas à partir de normes spécifiques ? Il est évident que de nombreuses normes sont purement techniques et ne correspondent pas à des valeurs générales, mais à des tentatives pour harmoniser entre elles d'autres normes antérieurement établies. Les règles spécifiques régissant les transactions sur les valeurs financières sont probablement un exemple de ce type : elles semblent en effet correspondre plutôt à une tentative pour régler le fonctionnement d'une institution complexe qu'à la mise en œuvre d'une valeur générale. De même, des actes de contrainte ou de répression peuvent se fonder sur des normes inventées pour la circonstance, à seule fin de justifier ces actes. Certaines pratiques informelles et extra-légales des policiers appartiennent à cette catégorie.

Si l'on admet que ces derniers exemples s'écartent du modèle d'histoire naturelle des normes qui vient d'être esquisse, on peut se demander jusqu'à quel point celui-ci s'applique effectivement aux domaines auxquels nous pouvons nous intéresser. C'est là une question de fait qui ne peut être résolue que par des recherches sur différents types de normes dans diverses situations. Du moins savons-nous que de nombreuses normes passent par cette séquence. En outre, quand la séquence n'est pas d'emblée respectée, elle est souvent complétée rétroactivement. Il peut ainsi arriver qu'une norme soit instaurée dans le seul but de satisfaire un intérêt particulier, mais qu'une justification en soit trouvée après coup dans telle ou telle valeur générale. De même, une action spontanée de contrainte ou de répression peut être légitimée par la création d'une norme correspondant à ce genre d'action. Dans ces cas, la relation formelle entre le général et le spécifique est préservée, même si la séquence temporelle a été modifiée.

Puisque de nombreuses normes prennent forme en passant par une séquence qui va du général au particulier, sans que cette trajectoire soit automatique ni inévitable, il faut, pour rendre compte des étapes de cette séquence, centrer l'analyse sur l'entrepreneur qui veille à ce que cette évolution ait lieu. Puisque les valeurs générales servent de point de départ à la déduction de normes spécifiques, il faut chercher quelle est la personne qui s'occupe de veiller à ce que cette déduction soit accomplie. Et

puisque les normes s'appliquent à des individus et dans des circonstances déterminées, il faut chercher quelle est la personne qui s'occupe de veiller à ce que les normes soient appliquées et respectées. Nous allons donc nous intéresser à celui que j'appellerai « l'entrepreneur de morale », aux circonstances de son entrée en scène et à la manière dont il met en œuvre son esprit d'entreprise.

Un exemple : la législation sur la marijuana.

On admet généralement que l'usage de la marijuana a été importé du Mexique aux Etats-Unis, en passant d'abord par les Etats du Sud-Ouest dont une partie notable de la population était hispanophone (Arizona, Nouveau-Mexique et Texas). L'usage de la marijuana a commencé d'être remarqué dans les années mille neuf cent vingt, mais comme le phénomène était nouveau et semblait limité aux immigrants mexicains, il n'a pas soulevé beaucoup d'intérêt. (Les médicaments à base de cannabis étaient connus depuis un certain temps, mais les médecins américains ne les prescrivaient pas souvent.) En 1930, seize Etats seulement avaient voté des lois interdisant l'usage de la marijuana.

Toutefois, en 1937, le Congrès des Etats-Unis votait le *Marijuana Tax Act* [Loi fiscale sur la marijuana], destiné à extirper l'usage de cette drogue. Selon la théorie esquissée ci-dessus, nous devrions trouver dans l'histoire de cette loi l'intervention d'un entrepreneur de morale, dont l'initiative et les entreprises sont venues à bout de l'apathie et de l'indifférence du public et ont culminé avec l'adoption de la législation fédérale. Mais avant d'en venir à cette histoire, il n'est peut-être pas inutile d'examiner comment le droit américain avait traité les produits semblables, afin de comprendre le contexte dans lequel se sont déroulées les tentatives pour faire disparaître l'usage de la marijuana.

La consommation d'alcool et celle d'opium, aux Etats-Unis, ont une longue histoire, ponctuée de tentatives pour supprimer ces consommations (8). Les tentatives pour empêcher l'utilisation de

produits enivrants et stupéfiants tiraient leur légitimité de trois valeurs. La première, qui est une composante de ce qu'on a appelé l'éthique protestante, affirme que l'individu devrait assumer la pleine responsabilité de ce qu'il fait et de ce qui lui arrive, et donc qu'il ne devrait jamais rien faire qui puisse lui faire perdre la maîtrise de soi. Or, de manière différente, l'alcool et les drogues opiacées suppriment ou réduisent cette maîtrise. Leur utilisation est donc un mal. Une personne enivrée par l'alcool perd souvent le contrôle de son activité physique ; les centres cérébraux du jugement sont également affectés. Les utilisateurs de produits opiacés ont plutôt tendance à être anesthésiés et sont ainsi moins enclins à se livrer à des actes irréfléchis. Mais ils deviennent dépendants de la drogue pour prévenir les symptômes liés au manque. C'est en ce sens qu'ils perdent le contrôle de leurs actions : dans la mesure où il est difficile de se procurer de la drogue, ils doivent en faire passer la recherche avant leurs autres intérêts.

Une deuxième valeur entraînait en jeu : la réprobation de tout comportement visant exclusivement à provoquer un état d'exaltation. La grande importance accordée au pragmatisme et à l'utilitarisme dans la culture américaine explique peut-être le malaise et l'ambivalence qu'éprouvent généralement les Américains vis-à-vis de toutes les formes d'exaltation. Pourtant, nous ne condamnons pas ces états quand ils sont le sous-produit ou la récompense de comportements en eux-mêmes irréprochables, comme un dur travail ou la ferveur religieuse. C'est seulement quand les individus recherchent l'exaltation pour elle-même que nous condamnons leur démarche comme poursuite de « plaisirs défendus » (une expression pleine de sens pour nous).

La troisième valeur alléguée était humanitaire. Les réformateurs croyaient que les individus asservis à l'alcool et à l'opium bénéficieraient eux-mêmes des lois qui les empêchaient de succomber à leur propre faiblesse, et que leurs familles en bénéficieraient pareillement.

Ces valeurs servirent de fondement à des normes spécifiques. Le *Dix-huitième Amendement* et le *Volstead Act* prohibèrent l'importa-

tion et la fabrication de boissons alcoolisées aux Etats-Unis. Le *Harrison Act* interdit pratiquement l'usage non médical des drogues opiacées.

En rédigeant ces textes de lois, on prit soin de ne pas porter atteinte aux intérêts tenus pour légitimes d'autres groupes sociaux. Le *Harrison Act*, par exemple, était formulé de telle manière qu'il permettait au personnel médical de continuer à utiliser la morphine et les autres dérivés de l'opium pour soulager la douleur ou pour toute autre fin qui semblait justifiée d'un point de vue médical. Cette loi était en outre exprimée en des termes qui lui évitaient d'entrer en contradiction avec les dispositions constitutionnelles confiant les pouvoirs de police aux divers Etats. En raison de cette contrainte, la loi fut présentée comme une mesure fiscale : elle taxait les pourvoyeurs de drogue non agréés à un taux exorbitant, tandis qu'elle autorisait les fournisseurs agréés (principalement les médecins, les dentistes, les vétérinaires et les pharmaciens) à ne payer qu'une taxe symbolique. En dépit de cette présentation, le *Harrison Act* était bel et bien une loi de police, et c'est bien ainsi que l'interprétaient ceux qui reçurent mandat de l'appliquer. Une des conséquences de l'adoption de cette loi fut la création, en 1930, au *Treasury Department* [Ministère des Finances] d'un *Federal Bureau of Narcotics* [Office fédéral des stupéfiants].

Les mêmes valeurs qui ont entraîné l'interdiction de l'usage de l'alcool et des drogues opiacées auraient évidemment pu s'appliquer au cas de la marijuana, et il semble que, logiquement, c'est ce qui aurait dû se passer. Pourtant, les quelques témoignages sur l'usage de la marijuana que j'ai recueillis auprès de personnes ayant connu la fin des années vingt et le début des années trente me conduisent à penser qu'on ne faisait respecter les lois locales existant alors que de manière relativement laxiste. Bien sûr, c'était l'époque de la prohibition et la police avait des problèmes plus urgents à traiter. Ni la population ni les agents de la répression ne semblaient avoir considéré l'usage de la marijuana comme un problème sérieux. Si tant est qu'ils aient fait attention à cet usage, ils estimaient probablement qu'il ne méritait pas qu'on s'active pour le réprimer. Il y a d'ailleurs un indice de ce laxisme : le prix

de la marijuana semble avoir été beaucoup plus bas avant le vote de la loi fédérale, ce qui indique que la vente n'en était pas très risquée, et donc que la répression n'était pas sérieusement entreprise.

Même le *Treasury Department*, dans son rapport sur l'année 1931, minimisait l'importance du problème :

« Les articles que les journaux consacrent périodiquement aux conséquences funestes des usages anormaux* de la marijuana — ou chanvre indien — ont soulevé un grand intérêt dans le public, et l'on a prêté aux cas particuliers d'usage de la drogue qui ont été rapportés plus d'attention qu'ils n'en auraient reçu sans cela. Cette publicité tend à exagérer l'extension du mal et accrédite l'idée que les usages anormaux de la drogue atteignent des proportions alarmantes, alors que l'augmentation réelle de sa diffusion n'a peut-être pas été excessivement forte » (9).

C'est le *Bureau of Narcotics* du *Treasury Department* qui a fourni le gros des efforts qui ont abouti au *Marijuana Tax Act*. Il est certes difficile de connaître les motifs des fonctionnaires de ce *Bureau*; mais il suffit d'admettre qu'ils perçurent un domaine d'infractions qui relevait parfaitement de leur compétence et qu'ils entreprirent de l'annexer. En travaillant à imposer une législation sur la marijuana, ils satisfaisaient un type d'intérêt personnel commun à de nombreux fonctionnaires : réussir dans la tâche assignée et obtenir les meilleurs instruments pour cela. Le *Bureau* déploya ses efforts dans deux directions : ilaida les Etats à élaborer des lois sur l'usage de la marijuana et il alimenta en faits et en chiffres les articles des journaux sur le problème. Ce sont là deux importants modes d'actions qui s'offrent à tous les entrepreneurs cherchant à faire adopter des normes : ils peuvent s'assurer le concours d'autres organisations intéressées et gagner l'opinion publique par l'intermédiaire de la presse et des autres médias. Si ces efforts réussissent, l'opinion publique prend conscience d'un problème

* Est considérée comme « normale », dans ce contexte, l'utilisation du chanvre indien ou de ses dérivés par la médecine ou par certaines industries (voir plus loin) (N.d.T.).

précis et les organisations compétentes agissent de concert pour établir la norme souhaitée.

Le *Federal Bureau of Narcotics* coopéra activement avec la *National Conference of Commissioners on Uniform State Laws* [Commission nationale d'harmonisation des législations des Etats] pour élaborer des législations uniformes sur les stupéfiants en insistant, parmi d'autres sujets, sur la nécessité de réglementer l'usage de la marijuana (10). En 1932, la *Conference* approuva un projet de loi, que le Bureau commenta en ces termes :

« Les contraintes constitutionnelles existantes sembleraient exiger que ce soient les gouvernements des divers Etats, plutôt que le gouvernement fédéral, qui prennent des mesures répressives contre la circulation de chanvre indien à l'intérieur des Etats. La politique suivie a donc consisté de manière générale à inviter instamment les autorités des Etats à mettre en place la législation nécessaire ainsi que l'arsenal répressif requis pour interdire ce commerce, en dehors d'authentiques buts médicaux. La loi sur les stupéfiants proposée à tous les Etats [...], assortie d'un texte optionnel restreignant le commerce du chanvre indien, a été recommandée comme moyen juridique approprié pour parvenir aux buts visés » (11).

Dans son rapport sur l'année 1936, le *Bureau* exhortait ses partenaires dans cette entreprise à augmenter leurs efforts et il laissait entendre que l'intervention fédérale pourrait bien devenir nécessaire :

« En l'absence d'une législation fédérale complémentaire, le *Bureau of Narcotics* ne peut donc pas mener par lui-même la lutte contre ce trafic. [...] Les usages anormaux de la drogue se sont répandus et continuent de se répandre dans de nombreux Etats ; le *Bureau of Narcotics* a multiplié ses efforts pour faire admettre par les divers Etats la nécessité pressante d'appliquer fermement les lois locales sur le cannabis » (12).

Le second front de l'offensive menée par le *Bureau* sur le problème de la marijuana était tourné vers l'opinion publique : il s'agissait d'alerter celle-ci contre le danger qui la menaçait, au moyen d'une « campagne d'éducation décrivant la drogue, sa nature et sa nocivité » (13). Souhaitant apparemment que l'intérêt manifesté par l'opinion publique puisse inciter les Etats et les grandes villes à redoubler d'efforts, le *Bureau* ajoutait :

« En l'absence d'une législation fédérale en ce domaine, c'est aux Etats et aux grandes villes que devrait incomber légalement la responsabilité de prendre des mesures énergiques pour extirper cette mauvaise herbe* aux effets mortels ; il est par conséquent souhaitable que tous les citoyens soucieux du bien public s'engagent avec conviction dans le mouvement encouragé par le *Treasury Department* pour conjurer les autorités d'appliquer plus strictement les lois sur la marijuana » (14).

Le *Bureau* ne s'est pas borné aux exhortations contenues dans ses rapports. Un passage consacré à la campagne en faveur d'une loi sur les stupéfiants uniforme pour tous les Etats décrit les méthodes qu'il utilisait dans ce genre de campagne :

« A la demande des organisations concernées par l'ensemble de ce problème [l'harmonisation de la législation] le *Federal Bureau of Narcotics* a fait préparer des articles que ces organisations se sont chargées de faire publier dans des magazines et des journaux. On a ainsi éveillé et entretenu dans le public un intérêt éclairé et compréhensif pour cette cause (15).

Vers la fin de la campagne victorieuse en faveur d'une législation fédérale contre la marijuana, les efforts du *Bureau* pour gagner la population à son point de vue sur l'urgence du problème portèrent

* Le mot « weed » utilisé ici (sans guillemets) par le *Bureau of Narcotics* est devenu, au cours des années trente, une désignation de la marijuana dans l'argot des fumeurs (N.d.T.).

tous leurs fruits. Le nombre d'articles sur la marijuana publiés dans les magazines de grande diffusion atteignit un niveau record (voir le tableau).

Articles sur la marijuana recensés dans
The Reader's Guide to Periodical Literature

Période	Nombre d'articles
Janvier 1925-décembre 1928	0
Janvier 1929-juin 1932	0
Juillet 1932-juin 1935	0
Juillet 1935-juin 1937	4
Juillet 1937-juin 1939	17
Juillet 1939-juin 1941	4
Juillet 1941-juin 1943	1
Juillet 1943-avril 1945	4
Mai 1945-avril 1947	6
Mai 1947-avril 1949	0
Mai 1949-mars 1951	1

Ainsi, dix-sept articles ont paru dans un intervalle de deux années, ce qui est beaucoup plus que durant toute autre période similaire, antérieure ou postérieure. Sur ces dix-sept articles, dix reconnaissaient explicitement avoir reçu l'aide du *Bureau* qui avait fourni les faits et les chiffres, ou bien révélaient implicitement l'aide reçue en utilisant des faits et des chiffres antérieurement cités soit dans les publications du *Bureau*, soit dans les témoignages apportés devant le Congrès lors de sa dernière session consacrée au *Marihuana Tax Act*. (Nous examinerons un peu plus loin les séances consacrées par le Congrès au projet de loi.).

On peut voir un indice clair de l'influence du *Bureau* sur la préparation des articles de presse dans la répétition de certaines histoires d'atrocités initialement rapportées par le *Bureau*. Par exemple, dans un article publié par l'*American Magazine*, le *Commissioner of Narcotics* [commissaire aux stupéfiants] racontait le fait divers suivant :

« Toute une famille a été massacrée par un jeune drogué [à la marijuana] en Floride. Quand les policiers sont arrivés

au domicile, ils ont trouvé le jeune homme titubant au milieu d'un véritable carnage. A l'aide d'une hache, il avait tué son père, sa mère, deux frères et une sœur. Il semblait être dans un état d'hébétude. [...] Il ne se souvenait pas du tout d'avoir commis ces crimes. Les policiers le connaissaient comme un jeune homme ordinairement sain d'esprit et plutôt tranquille ; il était maintenant fou à faire pitié. Ils en cherchèrent la raison. Le garçon leur dit qu'il avait l'habitude de fumer quelque chose que ses jeunes amis appelaient « *muggles* », un nom que les jeunes donnaient à la marijuana » (16).

Cinq des dix-sept articles publiés pendant la période 1937-1939 reproduisaient cette histoire et révélaient par là l'influence du *Bureau*.

Pour légitimer la campagne contre la marijuana aux yeux de l'opinion publique, les articles destinés à mobiliser celle-ci assimilaient l'usage de la drogue à une transgression de la valeur que représente la maîtrise de soi et de l'interdit frappant la recherche du « plaisir défendu ». Il s'agissait, bien sûr, des mêmes valeurs qui avaient été mises à contribution au cours de la campagne pour l'interdiction légale de l'usage de l'alcool et des drogues opiacées.

Ainsi, le *Federal Bureau of Narcotics* a accompli l'essentiel de l'entreprise qui a conduit l'opinion publique à prendre conscience du problème et qui a coordonné l'action des autres organisations chargées de faire appliquer les lois. Forts des résultats de leur entreprise, les représentants du *Treasury Department* se sont présentés devant le Congrès avec une ébauche de *Marihuana Tax Act* et ont demandé l'adoption des dispositions proposées. Les séances d'audition de la *House Committee on Ways and Means* [Commission des finances] consacrées à l'examen du projet de loi durant cinq journées en avril et mai 1937 montrent clairement comment fonctionne ce genre d'entreprise et comment elle doit tenir compte des autres intérêts en jeu.

L'*Assistant General Counsel** du *Treasury Department* présenta le projet de loi aux membres de la commission en ces termes :

* « Counsel » : conseiller juridique (N.d.T.).

« Les principaux journaux des Etats-Unis ont reconnu la gravité de ce problème, et nombre d'entre eux ont préconisé une législation fédérale pour réprimer le trafic de marijuana » (17).

Après avoir exposé les bases constitutionnelles du projet — qui, comme le *Harrison Act*, se présentait sous forme d'une loi fiscale — il rassura les parlementaires quant aux effets éventuels de celui-ci sur les activités économiques licites :

« Les termes du projet de loi ont toutefois été conçus de manière à ne gêner notablement aucune des utilisations possibles de la plante, qu'elles soient industrielles, médicales ou scientifiques. Considérant que la fibre de chanvre et les produits dérivés [ficelle et petit cordage] sont fabriqués à partir de la tige de la plante mûre, qui est inoffensive, on a complètement éliminé ces articles du domaine d'application de la loi : le projet donne du terme « marijuana une définition qui soustrait la tige mûre, ses dérivés et leurs fabricants aux dispositions du projet. La graine de marijuana est également vendue comme semence ou utilisée comme ingrédient pour la fabrication de l'huile qui sert elle-même à la préparation industrielle des peintures et des vernis. Puisque la graine, à la différence de la tige mûre, contient de la drogue, ces cas ne pouvaient bénéficier d'une exemption aussi complète » (18).

Le conseiller assura enfin aux membres de la commission que, la médecine utilisant peu la marijuana, la prohibition de celle-ci ne créerait pas d'ennuis à cette profession, non plus qu'à l'industrie pharmaceutique.

Les membres de la commission étaient disposés à faire le nécessaire ; ils s'étonnèrent même du caractère tardif de cette législation et ils en demandèrent la raison au *Commissioner of Narcotics*, qui l'expliqua ainsi :

« Il y a dix ans, nous n'entendions parler de la marijuana que dans le Sud-Ouest. [...] C'est seulement ces dernières

années qu'elle est devenue un danger dans tout le pays. Nous avons exercé une pression continue sur les divers Etats pour qu'ils adoptent une législation uniforme. C'est seulement le mois dernier que le corps législatif du dernier Etat a adopté une telle législation » (19).

Le commissaire déclara que de nombreux crimes étaient commis sous l'influence de la marijuana, et il cita des exemples, parmi lesquels l'histoire du massacre de Floride. Il souligna que le bas prix auquel se vendait alors la drogue redoublait le danger qu'elle représentait, puisque il suffisait d'avoir quelques sous en poche pour s'en procurer.

Les fabricants d'huile à base de graine de chanvre élevèrent certaines objections contre la formulation du projet, qui fut promptement modifiée pour tenir compte de leurs stipulations. Mais une objection plus sérieuse vint de l'industrie des graines pour oiseaux, qui utilisait à cette époque près de deux mille tonnes de graines de chanvre par an. Son représentant s'excusa auprès des membres du Congrès pour son intervention de dernière minute ; il affirma que ses collègues et lui-même n'avaient pas réalisé jusqu'à ce moment que la marijuana visée par le projet de loi était la plante même dont ils tireraient un composant essentiel de leur produit. Les témoins cités par le gouvernement avaient insisté pour que la prohibition frappe non seulement les fleurs et les feuilles, qu'utilisent habituellement les fumeurs, mais aussi les graines, parce qu'elles contiennent une petite proportion du principe actif de la drogue et pourraient éventuellement être utilisées pour fumer. Les fabricants de graines pour les oiseaux prétendirent que l'inclusion de la graine dans le champ de la loi porterait atteinte à leurs affaires.

Pour justifier l'exemption demandée, le représentant des fabricants signala l'effet bénéfique de la graine de chanvre sur les pigeons :

« C'est un élément nécessaire à l'alimentation du pigeon parce qu'il contient une substance oléagineuse d'une grande valeur nutritive pour celui-ci. Nous n'avons pas été

capables de trouver une autre graine qui puisse la remplacer. Quel que soit le produit substitué au chanvre, il a tendance à modifier les caractéristiques des pigeonneaux que l'on obtient » (20).

A un parlementaire de Caroline du Nord, R. L. Doughton, qui demandait : « La graine a-t-elle sur les pigeons le même effet que la drogue sur les êtres humains ? », le représentant des fabricants répondit : « Je n'ai rien remarqué de tel. Elle a tendance à faire revenir les plumes et à développer l'oiseau » (21).

Affronté à une opposition sérieuse, le gouvernement modifia sa position rigide sur la clause relative aux graines, prenant acte de ce que la stérilisation de celles-ci pouvait les rendre inoffensives : « Il nous semble que la charge de la preuve incombe ici au gouvernement, puisque nous pourrions faire du tort à une industrie légitime » (22).

Une fois ces difficultés aplanies, le projet de loi arriva facilement à bon port. Les fumeurs de marijuana étant dépourvus d'influence, d'organisation et, aux yeux de l'opinion publique, de motifs légitimes pour passer à l'offensive, ils n'envoyèrent aucun représentant aux auditions et leur point de vue ne fut pas exprimé. La loi fut adoptée sans opposition par la Chambre et par le Sénat au mois de juillet suivant. L'entreprise du *Bureau* avait produit une nouvelle norme, dont la mise en vigueur contribuera ultérieurement à créer une nouvelle catégorie de déviants : les fumeurs de marijuana.

J'ai développé un exemple pris dans le domaine de la législation fédérale. Mais les facteurs fondamentaux à l'œuvre dans ce cas s'appliqueraient également non seulement à la législation en général, mais aussi à l'élaboration de normes d'un type plus informel. Partout où des normes sont créées et mises en vigueur, nous devrions être attentifs aux initiatives éventuelles d'un individu ou d'un groupe particulier. Leurs activités peuvent être qualifiées, à proprement parler, *d'entreprises de morale*, car ce qu'ils entreprennent, c'est bien de créer une nouvelle pièce dans l'organisation morale de la société, dans son code du bien et du mal.

Partout où des normes sont créées et mises en vigueur, nous

devrions nous attendre à trouver des gens qui s'efforcent de gagner le soutien et de coordonner l'action de certains groupes, tout en utilisant les moyens d'information disponibles pour influencer favorablement l'opinion. Quand ils ne se ménagent pas un tel soutien, nous pouvons nous attendre à voir leur entreprise échouer (23).

Enfin, partout où des normes sont créées et mises en vigueur, nous devons nous attendre à ce que les processus par lesquels on fait respecter celles-ci dépendent de la complexité de l'organisation : fondés sur l'accord tacite dans les groupes simples, ces processus résultent, dans les structures complexes, de manœuvres et de négociations de type politique.

NOTES DU CHAPITRE 7

(1) The sociology of Georg Simmel, textes choisis et présentés par Kurt H. Wolff (New York, The Free Press of Glencoe, 1950), pp. 415-416. [On trouvera une traduction en français, sous le titre « Métropoles et mentalité », de l'article de Simmel que cite Becker, dans : *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, textes traduits et présentés par Y. Grafmeyer et I. Joseph (Éditions du Champ urbain, 1979). (N.d.T.)]

(2) Melville Dalton, *Men Who Manage : Fusions of Feeling and Theory in Administration* (New York, John Wiley and Sons, 1959), pp. 199-205.

(3) *Ibid.*, pp. 194-215.

(4) Donald Roy, « Quota restriction and goldbricking in a machine shop », *American Journal of Sociology*, LVII (March, 1952), pp. 427-442.

(5) Donald Roy, « Efficiency and "the fix" : Informal intergroup relations in a piecework machine shop », *American Journal of Sociology*, LX (November, 1954), pp. 255-266.

(6) Talcott Parsons, *The social System* (New York, The Free Press of Glencoe, 1952), p. 12.

(7) Sur l'analyse des problèmes sociaux en termes d'histoire naturelle, voir R. C. Fuller et R. R. Meyers, « Some aspects of a theory of social problems », *American Sociological Review*, 6 (February, 1941), pp. 24-32.

(8) Voir John Krout, *The origins of Prohibition* (New York ; Columbia University Press, 1928) ; Charles Terry et Mildred Pellens, *The Opium Problem* (New York, The Committee on Drug Addiction with the Bureau of Social Hygiene, Inc., 1928) ; et *Drug Addiction : Crime or Disease ? Interim and final reports of the Joint Committee of the American Bar Association and the American Medical Association on Narcotic Drugs* (Bloomington, Indiana, Indiana University Press, 1961).

(9) U.S. Treasury Department, *Traffic in Opium and Other Dangerous Drugs for the year ended December 31, 1931* (Washington, Government Printing Office, 1932), p. 51.

(10) *Ibid.*, pp. 16-17.

(11) Bureau of Narcotics, U.S. Treasury Department, *Traffic in Opium and Other*

Dangerous Drugs for the year ended December 31, 1932 (Washington, Government Printing Office, 1933), p. 13.

- (12) Bureau of Narcotics, *Traffic in Opium (...)* for (...) 1936, p. 59.
- (13) *Ibid.*
- (14) Bureau of Narcotics, *Traffic in Opium (...)* for (...) 1935, p. 30.
- (15) Bureau of Narcotics, *Traffic in Opium (...)* for (...) 1933, p. 61.
- (16) H. J. Anslinger et C. R. Cooper, « Marihuana : Assassin of youth », *American Magazine*, CXXIV (July, 1937), p. 19 et 150.
- (17) *Taxation of marihuana* (Hearings before the Committee of Ways and Means of the House of Representatives, 75th Congress, 1st Session on H.R. 6385, April 27-30 and May 4, 1937), p. 7.
- (18) *Ibid.*, p. 8.
- (19) *Ibid.*, p. 20.
- (20) *Ibid.*, pp. 73-74.
- (21) *Ibid.*
- (22) *Ibid.*, p. 85.
- (23) Gouldner décrit un cas de ce genre dans l'industrie : une grève sauvage aux effets catastrophiques fut immédiatement déclenchée, dans une entreprise, par les tentatives d'un nouveau directeur pour remettre en vigueur des normes tombées en désuétude depuis longtemps (et donc en fait pour créer de nouvelles normes) ; le directeur ne s'était pas ménagé les soutiens nécessaires en manipulant les divers groupes de l'usine et en développant un courant d'opinion favorable. Voir Alvin W. Gouldner, *Wildcat Strike* (Yellow Springs, Ohio, Antioch Press, 1954).

Les entrepreneurs de morale

Les normes sont le produit de l'initiative de certains individus, et nous pouvons considérer ceux qui prennent de telles initiatives comme des entrepreneurs de morale. Deux types d'entrepreneurs retiendront notre attention : ceux qui créent les normes et ceux qui les font appliquer.

Ceux qui créent les normes.

Le prototype du créateur de normes (mais non la seule variété, comme nous le verrons), c'est l'individu qui entreprend une croisade pour la réforme des mœurs. Il se préoccupe du contenu des lois. Celles qui existent ne lui donnent pas satisfaction parce qu'il subsiste telle ou telle forme de mal qui le choque profondément. Il estime que le monde ne peut pas être en ordre tant que des normes n'auront pas été instaurées pour l'amender. Il s'inspire d'une éthique intransigeante : ce qu'il découvre lui paraît mauvais sans réserve ni nuances, et tous les moyens lui semblent justifiés pour l'éliminer. Un tel croisé est fervent et vertueux, souvent même imbu de sa vertu. La comparaison des réformateurs de la morale avec les croisés est pertinente, car le réformateur typique croit avoir une mission sacrée. Les prohibitionnistes en sont un excellent exemple, ainsi que tous ceux qui veulent supprimer le vice, la délinquance sexuelle ou les jeux d'argent.

Ces exemples suggèrent que le croisé de la morale est une mouche du coche importune et que son seul intérêt est d'imposer sa propre morale aux autres. Mais c'est là une vision unilatérale. De nombreuses croisades morales ont une coloration humanitaire marquée. Celui qui participe à ces croisades n'a pas seulement le souci d'amener les autres à se conduire « bien », selon son appréciation. Il croit qu'il est bon pour eux de « bien » se conduire. Il peut aussi estimer que sa réforme empêchera certaines formes d'exploitation de telle personne par telle autre. Les prohibitionnistes estimaient qu'ils ne cherchaient pas seulement à imposer leur morale aux autres, mais qu'ils tentaient de créer les conditions pour améliorer le genre de vie des gens que la boisson empêchait de mener une vie vraiment satisfaisante. Les abolitionnistes n'essaient pas seulement d'empêcher les propriétaires d'esclaves d'agir mal : ils essaient aussi d'aider les esclaves à améliorer leur existence. Ces motifs humanitaires ont une telle importance qu'ils conduisent souvent les réformateurs moraux à soutenir d'autres croisades humanitaires (en dépit de leur dévouement quelque peu exclusif à leur propre cause). Joseph Gusfield a noté ce point :

« Le mouvement antialcoolique américain du XIX^e siècle participait d'un effort global de valorisation de l'être humain par l'amélioration tant de la moralité que des conditions économiques. Le mélange d'objectifs religieux, égalitaires et humanitaires était un aspect frappant du réformisme moral de nombreuses associations. Les partisans de la tempérance constituaient une bonne part des effectifs de divers mouvements contre l'esclavage, ou le travail du dimanche, ou en faveur des droits de la femme, de l'amélioration du sort des pauvres de la réforme agraire* [...].

Entre autres intérêts annexes, la *Woman's Christian Temperance Union* [Ligue antialcoolique des femmes chré-

* Les mouvements en faveur de la « réforme agraire » (ou « agrarianistes ») prônaient un partage égalitaire des terres et voyaient dans une structure sociale composée de petits propriétaires ruraux la base d'une démocratie et d'une éthique en tous points opposées aux néfats de la révolution industrielle et de la concentration urbaine. (N.d.T.)

taines] s'est montrée très préoccupée d'améliorer le bien-être des classes populaires. Elle a participé activement aux campagnes pour la réforme pénale, pour le raccourcissement de la journée de travail et l'augmentation des salaires ouvriers, pour la suppression du travail des enfants — ainsi qu'à nombre d'autres activités humanitaires et égalitaires. Dans les années 1880, la W.C.T.U. a lutté pour l'adoption de lois protégeant les jeunes ouvrières contre les abus dont elles étaient victimes de la part des hommes. » (1).

Comme l'écrit Gusfield : « On reconnaît dans ce type de réformisme moral le mode d'approche d'une classe dominante vis-à-vis de ceux qui occupent une position moins favorisée dans la structure économique et sociale » (2). Aider ceux qui sont en dessous d'eux à améliorer leur statut est un objectif typique des militants des croisades morales (que les premiers n'apprécient pas toujours les moyens proposés par les seconds pour faire leur salut, c'est là un autre problème). Mais, puisque les croisades morales sont généralement dirigées par des membres des classes supérieures, ceux-ci ajoutent au pouvoir qui découle de la légitimité de leur position morale le pouvoir qui découle de leur position supérieure dans la société.

Naturellement, de nombreuses croisades morales obtiennent l'appui de gens dont les motifs sont moins purs que ceux des militants. C'est ainsi que certains industriels ont soutenu la prohibition parce qu'ils estimaient qu'elle rendrait leur main-d'œuvre plus docile (3). De même, le bruit court parfois que le milieu des jeux du Nevada appuie ceux qui s'opposent aux tentatives pour faire autoriser les jeux d'argent en Californie, parce que cette légalisation réduirait sérieusement ses affaires, qui dépendent pour une part appréciable de la population du Sud de la Californie (4).

Les croisés de la morale, toutefois, s'intéressent moins aux moyens qu'aux fins. Quand ils en viennent à esquisser des réglementations spécifiques (dont la forme typique est une proposition de loi destinée aux Assemblées législatives des Etats ou au Congrès fédéral), ils font fréquemment confiance à des spécialistes.

Ce sont souvent des juristes qui sont consultés, car ils sont experts dans l'art de rédiger un texte légal en termes recevables. Les services gouvernementaux qui ont juridiction sur le problème en cause peuvent aussi disposer de la compétence nécessaire, comme ce fut le cas du *Federal Bureau of Narcotics* pour la marijuana.

Avec la reconnaissance grandissante dont a bénéficié l'idéologie psychiatrique, un nouveau type d'expert est apparu : le psychiatre. Dans une analyse de l'histoire naturelle de la législation sur les psychopathes sexuels, Sutherland a attiré l'attention sur l'influence des psychiatres (5). La citation ci-dessous évoque les conditions requises pour faire adopter une loi sur les psychopathes sexuels, qui prévoit que « toute personne chez qui une psychopathie sexuelle a été diagnostiquée peut être enfermée pour une durée illimitée dans un hôpital d'Etat pour aliénés » (6).

« Premièrement, ces lois sont ordinairement promulguées après que quelques crimes sexuels graves commis à intervalles rapprochés ont créé un sentiment de peur dans la communauté. L'Indiana en fournit un exemple : une loi y fut votée à la suite de trois ou quatre agressions sexuelles à Indianapolis, dont un meurtre. Les chefs de famille achetèrent des armes à feu et des chiens de garde, et les stocks de serrures et de chaînes des quincailleries de la ville furent complètement épuisés. (...) »

L'agitation entretenue dans la communauté sur la base de la peur constitue un deuxième élément dans la genèse de ces lois. L'attention de la population est attirée sur les crimes sexuels et les gens, placés dans les situations les plus diverses, imaginent les dangers et voient la nécessité, ainsi que la possibilité, de les prévenir (...).

La troisième phase du processus consiste à désigner une commission. Celle-ci recueille les avis opposés de personnes ou de groupes multiples, tente d'établir « les faits », étudie les procédures instaurées dans les autres Etats et émet des recommandations, qui comportent généralement des projets de lois soumis aux Assemblées législatives. Bien que la peur retombe habituellement au bout de quelques jours, la commission a pour mission officielle de poursuivre ses activités jusqu'à ce que des mesures soient effectives-

ment prises. La peur qui ne débouche pas sur la formation d'une commission a moins de chances d'aboutir à une loi. » (7).

En général, les gouvernements des Etats ne disposent pas de services spécialisés pour s'occuper de la déviance sexuelle. C'est pourquoi, quand l'avis d'un spécialiste est nécessaire pour rédiger un projet de loi concernant les psychopathes sexuels, c'est souvent le groupe professionnel le plus étroitement lié à ces problèmes qui est consulté :

« Dans certains Etats, les psychiatres ont joué un rôle important à ce stade de la genèse des lois sur les psychopathes sexuels qui est caractérisé par l'action d'une commission. Ils constituent le groupe d'intérêt que l'on retrouve le plus fréquemment à l'arrière-plan de ces lois. Une commission de psychiatres et de neurologues de Chicago a rédigé le projet, qui est devenu la loi de l'Illinois sur les psychopathes sexuels ; le projet a été patronné par la *Chicago Bar Association* [Association des avocats de Chicago] et par le *state's attorney* [procureur représentant l'Etat] du *Cook County** ; il a été adopté sans opposition dès la première session de l'Assemblée législative de l'Etat qui a suivi sa rédaction. Dans le Minnesota, tous les membres sauf un de la commission constituée auprès du gouverneur, étaient psychiatres. Dans le Wisconsin, la *Milwaukee Neuropsychiatric Society* prit part aux pressions exercées sur la *Milwaukee Crime Commission* pour que celle-ci fasse promulguer une loi. Dans l'Indiana, la commission constituée auprès de l'*attorney general* [Ministre de la Justice] reçut de l'*American Psychiatric Association* copie de toutes les lois sur les psychopathes sexuels déjà promulguées dans d'autres Etats (8). »

L'influence des psychiatres s'est également accrue, au cours des dernières années, dans d'autres domaines du droit pénal.

L'important, dans cet exemple, ce n'est pas que les psychiatres

* « County » (comté) : division administrative du territoire immédiatement inférieure à l'Etat (équivalent, si l'on veut, du département en France). Le comté de Cook est situé dans la partie nord-ouest de l'agglomération de Chicago.

deviennent de plus en plus influents, mais que les animateurs de croisades morales ont souvent besoin, à un stade ou à un autre du déroulement de celles-ci, des services de professionnels capables de formuler en termes adéquats les lois requises. Souvent les militants ne s'intéressent pas eux-mêmes à ces détails. C'est assez pour eux d'avoir gagné sur l'essentiel ; ils laissent à d'autres le soin d'en régler l'application.

Mais en laissant à d'autres le soin de mettre au point les lois spécifiques, le croisé de la morale ouvre la porte à de nombreuses influences imprévues, car ceux qui préparent pour eux la législation ont leurs intérêts propres, qui risquent d'influencer la législation préparée. Il est probable que les lois sur les psychopathes sexuels rédigées par les psychiatres comportent de nombreux aspects étrangers aux intentions des citoyens qui menaient des campagnes « pour faire quelque chose contre les crimes sexuels » ; par contre, ces aspects reflètent effectivement les intérêts professionnels des organisations psychiatriques.

Le destin des croisades morales.

Une croisade peut obtenir un succès impressionnant, comme ce fut le cas du mouvement pour la prohibition avec l'adoption du 18^e Amendement à la Constitution. Elle peut au contraire échouer complètement, comme la campagne pour la suppression de l'usage du tabac ou le mouvement contre la vivisection. Elle peut aussi n'obtenir un grand succès que pour voir ses acquis compromis par des changements dans la moralité publique et par une jurisprudence de plus en plus restrictive : tel fut le sort de la croisade contre la littérature pornographique.

Une des conséquences majeures d'une croisade victorieuse, c'est bien sûr l'instauration d'une nouvelle loi ou d'un nouvel ensemble législatif et réglementaire, généralement accompagnés d'un appareil adéquat pour faire appliquer ces mesures. J'examinerai plus loin ce type de conséquence avec quelques détails. Mais un autre type de conséquence doit être mentionné.

Quand un individu a réussi dans son entreprise pour faire établir une nouvelle loi — quand il a découvert, si l'on peut dire, le Graal — il se retrouve sans emploi. La croisade, qui a accaparé son temps, son énergie et sa passion, est terminée. Quand il a commencé sa croisade, il n'était probablement qu'un amateur qui s'engageait dans une croisade en raison de son intérêt pour le problème, pour le contenu de la norme qu'il souhaitait voir instituée. Kenneth Burke remarque quelque part que l'occupation d'un homme peut devenir sa préoccupation. Mais l'inverse est également vrai : la préoccupation d'un homme peut devenir son occupation. Ce qui a commencé par être un intérêt d'amateur pour un problème moral peut devenir un travail quasiment à plein temps, et c'est bien ce qui arrive en fait à de nombreux réformateurs. Le succès de la croisade laisse donc notre homme sans vocation. Il arrive qu'un tel individu, désœuvré, élargisse ses intérêts et découvre quelque chose de nouveau dont il peut s'inquiéter, une nouvelle forme de mal contre laquelle il faut faire quelque chose. Il devient un professionnel de la découverte des injustices à réparer, des situations exigeant de nouvelles normes.

Quand la croisade a engendré une vaste organisation consacrée à la cause, les responsables de l'organisation sont, plus encore que les militants de base ayant participé à la croisade, enclins à chercher de nouvelles causes à épouser. C'est ce qui s'est passé, de manière dramatique, dans le domaine de la santé quand la *National Foundation for Infantile Paralysis* supprima sa propre raison d'être en découvrant un vaccin qui élimina la poliomylérite épidémique. Adoptant le nom moins restrictif de *The National Foundation*, les responsables découvrirent rapidement d'autres problèmes de santé auxquels consacrer les ressources et les énergies de l'organisation.

La croisade qui échoue — soit parce que la mission qu'elle poursuit n'attire plus d'adhérents, soit parce que ses objectifs, une fois atteints, sont remis en cause — peut connaître deux types d'évolution. D'une part, elle peut tout simplement abandonner sa mission et concentrer ses efforts sur la préservation de ce qui reste de l'organisation mise en place (9). D'autre part, le mouvement qui échoue peut se cramponner à une mission de moins en moins

populaire, comme fit le mouvement contre la Prohibition. Gusfield a décrit les membres actuels de la W.C.T.U. comme des « moralisateurs qui battent en retraite (10) ». Alors que l'opinion américaine devenait majoritairement hostile à la tempérance, ces femmes n'ont pas modéré leur attitude envers la boisson. Elles sont au contraire devenues amères vis-à-vis des gens, auparavant « respectables », qui ne veulent plus soutenir le mouvement antialcoolique. Le recrutement social des membres de la W.C.T.U. s'est transformé, passant des fractions supérieures aux fractions inférieures des classes moyennes. Voyant dans les classes moyennes le milieu où s'impose l'idée d'une consommation modérée d'alcool, la W.C.T.U. en vient maintenant à critiquer durement ce groupe d'où lui venaient auparavant ses soutiens. Les citations ci-dessous, empruntées aux entretiens de Gusfield avec des dirigeantes de la W.C.T.U. donnent une idée de l'humeur de ces « moralisateurs qui battent en retraite » :

« Au début, quand cette association a été constituée, nous avions avec nous beaucoup de dames qui étaient parmi les plus influentes de la ville. Mais maintenant, elles ont dans l'idée que, si nous nous refusons à prendre un cocktail, c'est que nous sommes un peu cinglées. Nous avons une femme d'entrepreneur de pompes funèbres, une femme de pasteur, mais les épouses des juristes et des médecins nous fuient. Elles ne souhaitent pas passer pour cinglées.

Nous redoutons par-dessus tout l'idée d'une consommation modérée. La boisson est tellement mêlée à toute notre vie — et même à notre vie religieuse et universitaire.

La boisson se glisse dans les associations religieuses officielles. Elles en conservent dans leurs réfrigérateurs. [...] Le pasteur, ici, pense que l'église est allée trop loin, qu'on en fait trop pour aider la cause antialcoolique. Il a peur de marcher sur les pieds de quelque notabilité (11). »

Ainsi, seuls certains croisés réussissent dans leur mission et, en créant une nouvelle loi, engendrent une nouvelle catégorie d'étrangers à la collectivité. Parmi ceux qui ont réussi, certains s'aperçoivent

qu'ils ont le goût des croisades et cherchent de nouveaux problèmes auxquels ils pourraient s'attaquer. D'autres croisés, qui ont échoué dans leur tentative, maintiennent l'organisation qu'ils ont créée, tout en abandonnant sa mission propre et en concentrant leurs efforts sur le problème de la conservation de l'organisation elle-même. Ou bien, fidèles à une doctrine qu'ils continuent de prêcher, mais qui, au fil du temps, semble de plus en plus bizarre, ils deviennent eux-mêmes des étrangers pour la collectivité.

Ceux qui font appliquer les normes.

La conséquence la plus évidente d'une croisade réussie, c'est la création d'un nouvel ensemble de lois. Avec la création d'une nouvelle législation, on voit souvent s'établir un nouveau dispositif d'institutions et d'agents chargés de faire appliquer celle-ci. Certes, ce sont parfois les institutions existantes qui prennent en charge l'administration de la nouvelle loi, mais il est plus fréquent que soit créée une nouvelle catégorie d'agents spécialisés. Le vote du *Harrison Act* annonça ainsi la création du *Federal Bureau of Narcotics*, tout comme l'adoption du 18^e Amendement conduisit à la création de services de police chargés de faire appliquer la législation sur la prohibition.

Avec la mise en place de ces organisations spécialisées, la croisade s'institutionnalise. Ce qui a débuté comme une campagne pour convaincre le monde de la nécessité morale d'une nouvelle norme devient finalement une organisation destinée à faire respecter celle-ci. De même que des mouvements politiques radicaux se transforment en partis politiques organisés et que des sectes évangéliques pleines de vie et d'enthousiasme deviennent des églises sages et guindées, de même le résultat final d'une croisade morale, c'est une force de police. Pour comprendre comment les lois créant de nouvelles catégories de déviants extérieurs à la collectivité sont appliquées à des individus déterminés, il faut donc comprendre les intentions et les intérêts de la police, qui fait respecter les lois.

Bien que certains policiers aient, sans aucun doute, une sorte d'intérêt militant à extirper le mal, un certain détachement objectiviste est probablement bien plus typique de la conception que les policiers se font de leur travail. Les policiers sont moins concernés par le contenu de telle loi particulière que par le fait que leur travail consiste à faire respecter celle-ci. Quand la loi change, ils punissent le comportement antérieurement acceptable et cessent de punir le comportement rendu légitime par le changement. Il se peut donc que ceux qui font appliquer les lois ne s'intéressent pas à leur contenu, mais seulement au fait que l'existence de celles-ci leur procure un emploi, une profession et une *raison d'être**.

Puisque celui qui est chargé de faire appliquer certaines lois trouve dans cette occupation sa *raison d'être*, deux intérêts conditionnent son activité dans le cadre de ses fonctions : il doit, premièrement, justifier l'existence de son emploi et, deuxièmement, gagner le respect de ceux dont il s'occupe.

Ces intérêts ne lui sont pas propres. Les membres de tous les métiers éprouvent le besoin de justifier leur travail et de gagner le respect d'autrui. Les musiciens, comme on l'a vu, souhaiteraient y parvenir, mais réussissent difficilement à convaincre les clients de leur valeur. Les concierges échouent à gagner le respect de leurs locataires, mais ils élaborent une idéologie accentuant la responsabilité quasi déontologique qui consiste à considérer comme confidentielle la connaissance intime des locataires acquise au cours de leur travail (12). Les médecins, les avocats et les membres des autres professions libérales, qui réussissent mieux à se faire respecter de la clientèle, construisent des mécanismes élaborés pour maintenir dans les relations le respect qui leur convient.

S'agissant de justifier l'existence de son emploi, le représentant de la loi rencontre un double problème. D'une part, il doit démontrer aux autres que le problème ne cesse pas d'exister : les lois qu'il est censé faire appliquer ont de l'importance puisque des infractions sont commises. D'autre part, il doit montrer que ses efforts pour les faire appliquer sont efficaces et valables, que le mal

dont il est chargé de s'occuper est réellement pris en charge comme il convient. Les organisations spécialisées dans l'imposition du respect des lois oscillent donc, de manière typique, entre deux sortes d'affirmations, en particulier quand elles sont en quête d'un financement. Elles disent d'abord qu'en raison de leurs efforts la solution du problème dont elles s'occupent est proche. Mais, dans le même temps, elles disent que le problème est peut-être plus grave que jamais (bien que ceci ne soit pas de leur faute), et elles demandent un effort renouvelé et accru pour pouvoir le maîtriser. Les agents de ces organisations peuvent ainsi soutenir, avec plus de véhémence que quiconque, que le problème qu'ils sont censés traiter est toujours présent, et en fait plus présent que jamais. Cette affirmation leur fournit une bonne raison pour maintenir l'existence des emplois qu'ils occupent.

On peut aussi remarquer que les agents et les institutions chargés de faire respecter les lois tendent à avoir une vision pessimiste de la nature humaine. S'ils ne croient pas réellement au péché originel, du moins se plaisent-ils à insister sur la difficulté de soumettre les gens aux normes et sur les propriétés de la nature humaine qui inclinent les gens au mal. Ils sont sceptiques à l'égard des tentatives pour amender les délinquants.

Le point de vue sceptique et pessimiste de ces agents est évidemment renforcé par leur expérience quotidienne. Ils voient, au cours de leur travail, les preuves que le problème persiste. Ils voient les délinquants récidiver continuellement, et se mettre ainsi sans ambiguïté en dehors de la collectivité. Cependant, il n'est pas besoin d'un grand effort pour imaginer l'une des raisons sous-jacentes à leur pessimisme quant à la nature humaine et aux possibilités de la réformer : si la nature humaine était perfectible et si les individus pouvaient être définitivement amendés, leur propre travail tirerait à sa fin.

De la même manière, le représentant de la loi est porté à croire que les gens dont il s'occupe doivent le respecter, parce que, s'ils ne le font pas, il lui sera très difficile de faire son travail et il perdra tout sentiment de sécurité dans le travail. C'est pourquoi une bonne part de son activité ne consiste pas directement à faire

* En français dans le texte (N.d.T.).

appliquer la loi, mais bien à contraindre les gens dont il s'occupe à le respecter lui-même. Cela signifie que quelqu'un peut être qualifié de déviant non parce qu'il a effectivement enfreint la loi, mais parce qu'il a manqué de respect envers celui qui est chargé de la faire appliquer.

L'étude consacrée par Westley aux policiers d'une petite ville industrielle fournit un bon exemple de ce phénomène. Dans ses entretiens, Westley demandait aux policiers : « Quand pensez-vous qu'un policier a raison de brutaliser quelqu'un ? » Il a trouvé que « 37 % au moins estimaient que l'usage de la violence était légitime pour forcer le respect (13). » Il cite quelques propos éclairants des enquêtés :

« Eh bien, il y a des cas. Par exemple, quand vous interpellez un gars pour lui poser quelques questions de routine, disons un type malin, et qu'il se met à vous parler avec insolence et à vous dire que vous n'êtes bon à rien, et tout ça. Vous savez, on peut arrêter quelqu'un sous l'inculpation de trouble de l'ordre public, mais on ne peut pratiquement jamais le prouver. Alors, ce que vous faites dans un cas comme ça, vous poussez le type jusqu'à ce qu'il fasse une remarque qui justifie une gifle et, s'il se défend, vous pouvez appeler ça « résistance à arrestation ». »

Un prisonnier mérite une raclée quand il en vient à essayer de se mettre au-dessus des policiers.

Il faut brutaliser un gars quand il se met à vous parler vraiment mal, quand il essaye de vous ridiculiser devant tout le monde. Je pense que la plupart des policiers essayent de traiter les gens correctement, mais en général il faut parler assez brutalement. C'est la seule manière de faire plier un homme, de lui faire montrer un peu de respect (14). »

Ce que Westley décrit ici, c'est l'usage d'un moyen illégal pour forcer le respect de la part d'autrui. Il est clair que, quand on a le choix entre faire appliquer ou non la loi, le critère de décision peut être l'attitude du contrevenant. Si ce dernier manifeste le respect requis, on peut arranger les choses ; mais s'il est irrespectueux, alors des sanctions peuvent lui être infligées. Westley a mis ce fait

en évidence dans le cas des infractions de la circulation, où le pouvoir d'appréciation des policiers est peut-être à son maximum (15). Mais on observerait probablement que cette différenciation des comportements tend à se produire dans bien d'autres domaines.

D'ordinaire, le représentant de la loi dispose d'un grand pouvoir d'appréciation dans de nombreux domaines, ne serait-ce qu'en raison de l'insuffisance des moyens pour faire face au volume des infractions qu'il est censé traiter. Cela signifie qu'il ne peut pas s'attaquer à tout sur le champ et qu'il doit donc temporiser avec le mal. Il ne peut pas exécuter tout le travail, et il le sait. Il prend son temps, convaincu que les problèmes dont il s'occupe resteront posés pour longtemps. Il établit des priorités, s'occupe de chaque chose à son tour, traite immédiatement les problèmes les plus urgents et remet les autres à plus tard. Bref, il témoigne vis-à-vis de son travail d'une attitude professionnelle. Il lui manque la ferveur morale naïve qui est caractéristique du créateur de normes.

Si le représentant de la loi ne songe pas à s'attaquer sur le champ à tous les cas qu'il connaît, il doit avoir une base pour décider quand il faut appliquer celle-ci, et quelles personnes, quels actes doivent être qualifiés de déviants. Un des critères de sélection des personnes réside dans la pratique de « l'arrangement »*. Certains individus ont suffisamment d'influence politique ou de savoir-faire pour entraver l'application de la loi, sinon au moment de l'arrestation, du moins à un stade ultérieur du processus. Très souvent, cette fonction est professionnalisée : le travail est accompli à plein temps par quelqu'un qui offre ses services. Un voleur professionnel décrivait ainsi ces « intermédiaires » :

« Dans toutes les très grandes villes il y a un intermédiaire attitré pour les voleurs professionnels. Il n'a pas de collaborateurs ; il ne propose ses services qu'aux voleurs professionnels ; de même, ceux-ci s'adressent rarement à

* Il n'y a pas d'équivalents français consacrés pour les termes de « fix » et « fixer », traduits ici respectivement par « arrangement » et « intermédiaire ». Le chapitre 4 du livre de Sutherland cité par Becker contient une description détaillée de cette activité.

quelqu'un d'autre. Ce système centralisé et monopoliste de l'arrangement en ce qui concerne les voleurs professionnels se trouve dans pratiquement toutes les très grandes villes et dans de nombreuses villes moins importantes (16). »

Mais les voleurs professionnels sont presque seuls à connaître l'intermédiaire et ses activités ; en conséquence, les amateurs tendent à être arrêtés, reconnus coupables et étiquetés comme déviants beaucoup plus fréquemment que les professionnels. Comme le remarque le même voleur professionnel :

« On peut savoir que l'intermédiaire est dans le coup à la façon dont le cas est traité au tribunal. Si le flic n'est pas très sûr d'avoir le bon type, ou si les témoignages du flic et du plaignant ne concordent pas, ou si le procureur ménage le prévenu, ou si le juge se montre trop sûr de lui dans ses décisions, on peut être certain dans tous les cas qu'il y a quelqu'un qui a fait le travail. Cela n'arrive pas dans beaucoup de cas de vol, parce qu'on trouve un professionnel pour 25 ou 30 amateurs qui ne connaissent rien aux arrangements. Ces amateurs en prennent pour leur compte à chaque fois. Les flics engueulent les voleurs, aucun témoin ne se dérobe, le juge prononce un discours solennel, et tous se voient attribuer le mérite de stopper une vague de criminalité. Quand un voleur professionnel assiste à ce type d'affaire juste avant la sienne, il pense en général : « Il aurait dû en prendre pour 90 ans. Ce sont ces foutus amateurs qui mettent la pagaille. » Ou alors, il pense : « Si c'est pas une honte, ce flic qui fait condamner ce gamin pour une paire de bas, et qui dans quelques minutes consentira à une petite amende pour moi, qui ai volé un manteau de fourrure ? » Mais si les flics ne faisaient pas condamner les amateurs pour remplir leurs registres de condamnations, ils ne pourraient pas y glisser la relaxe des professionnels (17). »

Le contenu de telle ou telle loi ou réglementation n'étant pas en lui-même un enjeu pour eux, ceux qui les font appliquer élaboreront souvent une évaluation personnelle de l'importance des diverses sortes de lois et de réglementations, ainsi que des diverses formes

d'infractions. Leur système de priorités peut être très différent de celui qui a cours dans l'ensemble de la collectivité. Par exemple, les utilisateurs de drogue croient (et quelques policiers me l'ont confirmé) que la police ne considère pas l'usage de la marijuana comme un problème aussi important ou une pratique aussi dangereuse que l'usage des drogues opiacées. Les policiers fondent cette conclusion sur le fait que, d'après leur expérience, les consommateurs de drogues opiacées, à la différence de ceux de marijuana, commettent d'autres délits (tels que le vol ou la prostitution) afin de se procurer de la drogue.

C'est donc de manière sélective que les représentants de la loi, répondant aux pressions de leur propre situation de travail, appliquent la loi et créent des catégories de personnes extérieures à la collectivité. Le classement effectif dans la catégorie des déviants d'une personne qui a commis un acte déviant dépend de plusieurs facteurs extérieurs à son comportement réel : sentiment des représentants de la loi qu'à un moment donné, pour justifier leur emploi, ils doivent manifester qu'ils font leur travail ; degré de déférence témoigné envers ceux-ci par le fautif ; intervention de l'intermédiaire dans le processus judiciaire ; place du genre d'acte commis dans la liste de priorités des représentants de la loi.

Le manque de ferveur et la démarche routinière dans le traitement du mal, de celui qui fait appliquer les normes, peut lui valoir quelques ennuis avec le créateur de normes. Ce dernier, on l'a vu, est concerné par le contenu des normes qui l'intéressent, parce qu'il considère celles-ci comme le moyen d'extirper le mal. Il ne comprend pas le point de vue global du premier à l'égard des mêmes problèmes et ne voit pas pourquoi tout le mal qui se manifeste ne peut pas être extirpé immédiatement.

Quand la personne intéressée au contenu de la norme s'aperçoit, d'elle-même ou parce que son attention a été attirée, que ceux qui font appliquer les normes traitent sélectivement le mal auquel elle s'intéresse cela peut provoquer son juste courroux. Le professionnel est dénoncé pour la légèreté avec laquelle il considère le mal, pour le manquement à sa mission. L'entrepreneur de morale qui est à l'origine de la norme rentre en scène pour dire que le résultat

de la dernière croisade n'a pas été satisfaisant ou que les acquis précédents ont été compromis et perdus.

Conclusion : la déviance et les initiatives d'autrui.

La déviance — au sens adopté ici d'action publiquement disqualifiée — est toujours le résultat des initiatives d'autrui. Avant qu'un acte quelconque puisse être considéré comme déviant et qu'une catégorie quelconque d'individus puisse être étiquetée et traitée comme étrangère à la collectivité pour avoir commis cet acte, il faut que quelqu'un ait instauré la norme qui définit l'acte comme déviant. Les normes ne naissent pas spontanément. Même si, éventuellement, une pratique nuit objectivement au groupe dans lequel elle s'effectue, le dommage doit être découvert et signalé. Il faut que la population ait été persuadée que quelque chose doit être fait à ce sujet. Pour qu'une norme soit créée, il faut que quelqu'un appelle l'attention du public sur les faits, donne l'impulsion indispensable pour mettre les choses en train, et dirige les énergies ainsi mobilisées dans la direction adéquate. Sans ces initiatives destinées à instaurer des normes, la déviance, qui consiste à transgresser une norme, n'existerait pas : elle est donc le résultat d'initiatives, à ce niveau.

Mais la déviance est aussi le produit d'initiatives à un autre niveau. Une fois qu'une norme existe, il faut qu'elle soit appliquée à des individus déterminés avant que la catégorie abstraite de déviants que créée cette norme puisse se peupler. Il faut découvrir des délinquants, les identifier, les appréhender et prouver leur culpabilité (ou bien remarquer qu'ils sont « différents » et les stigmatiser pour cette non-conformité, dans le cas de groupes déviants qui, comme par exemple les musiciens de danse, restent dans la légalité). Cette tâche incombe ordinairement à des professionnels spécialisés dans l'imposition du respect des normes ; ce sont eux qui, en faisant appliquer des

normes préexistantes, créent une catégorie spécifique de déviants, d'étrangers à la collectivité.

Il est significatif que la plupart des recherches et des spéculations scientifiques sur la déviance s'intéressent plus aux individus qui transgessent les normes qu'à ceux qui les établissent et les font appliquer. Si nous voulons comprendre pleinement la conduite déviante, nous devons garder l'équilibre entre ces deux directions possibles de nos investigations. Nous devons considérer la déviance et les déviants, qui incarnent ce concept abstrait, comme un résultat du processus d'interaction entre des individus ou des groupes : les uns, en poursuivant la satisfaction de leurs propres intérêts, élaborent et font appliquer les normes sous le coup desquelles tombent les autres qui, en poursuivant la satisfaction de leurs propres intérêts, ont commis des actes que l'on qualifie de déviants.

NOTES DU CHAPITRE 8

(1) Joseph R. Gusfield, « Social structure and moral reform : A study of Woman's Christian Temperance Union », *American Journal of Sociology*, LXI (November, 1955), p. 223.

(2) *Ibid.*

(3) Voir Raymond G. McCarthy (editor), *Drinking and Intoxication* (New Haven and New York, Yale Center of Alcohol Studies and The Free Press of Glencoe, 1959), p. 395-396.

(4) C'est ce que suggère Oscar Lewis dans *Sagebrush casinos : The Story of Legal Gambling in Nevada* (New York, Doubleday and Co., 1935), pp. 233-234.

(5) Edwin G. Sutherland, « The diffusion of sexual psychopaths laws », *American Journal of Sociology*, LVI (September, 1950), pp. 142-148.

(6) *Ibid.*, p. 142.

(7) *Ibid.*, pp. 143-145.

(8) *Ibid.*, pp. 145-146.

(9) L'étude de Sheldon Messinger, « Organizational transformations : A case study of a declining movement », *American Sociological Review*, XX (February, 1955), p. 3-10 a montré que tel fut le cas du *Townsend Movement*.

[Ce mouvement militait à l'origine pour l'institution d'un système de retraites conçu de manière à favoriser la reprise économique, durant la crise de 1929. Selon Messinger, la concurrence d'autres associations analogues et l'adoption de lois instaurant des systèmes de retraite entraînèrent la chute des effectifs du mouvement, qui modifia alors ses objectifs et ses activités en se tournant vers des activités commerciales et de loisir. (N.d.T.)]

(10) Gusfield, *op. cit.*, pp. 227-228.

L'étude de la déviance : Problèmes et sympathies

- (11) *Ibid.*, p. 227, 229 et 230.
- (12) Voir Ray Gold, « Janitors versus tenants : A status-income dilemma », *American Journal of Sociology*, LVII (March, 1952), p. 486-493.
- (13) William Westley, « Violence and the police », *American Journal of Sociology*, LIX (July, 1953), p. 39
- (14) *Ibid.*
- (15) Voir W. Westley, « The police : A sociological study of law, custom, and morality » (Ph. D., Université de Chicago, 1951). [publié en 1970 par M.I.T. Press, Cambridge, Massachusetts]
- (16) Edwin H. Sutherland (ed.) *The professional thief* (Chicago, University of Chicago Press, 1937), p. 87-88. [Traduction française par G. Serve, *Le voleur professionnel*, Editions Spes, 1963.]
- (17) *Ibid.*, p. 91-92.

La difficulté la plus récurrente que rencontre l'étude scientifique de la déviance est le manque de données solides, l'insuffisance des faits et des informations sur lesquels nous pourrions fonder nos théories. C'est un truisme d'affirmer qu'une théorie qui n'est pas étroitement reliée à une profusion de faits en rapport avec le sujet risque d'être peu utile. Cependant, un examen de la littérature scientifique consacrée à la conduite déviant montrerait qu'elle comporte une très forte proportion de théories par rapport aux faits. Dans une critique récente des études sur la délinquance juvénile Bordua remarquait que la meilleure source de données sur les bandes d'adolescents était encore le livre de Frederick Thrasher, *The Gang*, publié en 1927 (1).

Cela ne signifie pas qu'il n'y ait aucune étude de la déviance. Il en existe, mais elles sont, dans l'ensemble et à quelques exceptions remarquables près, inadaptées à nos objectifs de construction théorique, et ceci de deux manières. D'abord, il n'y a pas assez d'études qui nous fournissent des données sur le mode d'existence des déviants, selon le point de vue de ceux-ci. Les très nombreuses études sur la délinquance juvénile reposent plus souvent sur les dossiers de la justice que sur l'observation directe. De nombreuses études mettent en corrélation la fréquence de la délinquance avec des facteurs tels que le type de quartier, de vie familiale ou de personnalité. Très peu décrivent en détail les activités quotidiennes du jeune délinquant, ce qu'il pense de lui-même, de ses

activités et de la société. Par suite, quand nous construisons des théories de la délinquance juvénile, nous sommes conduits à inférer le genre de vie du délinquant à partir d'études fragmentaires et de comptes rendus journalistiques (2), sans pouvoir fonder nos théories sur une connaissance adéquate des phénomènes que nous essayons d'expliquer. C'est comme si nous cherchions — à l'instar des premiers anthropologues — à construire une description des rites d'initiation d'une lointaine tribu d'Afrique en nous appuyant sur les comptes rendus épars et incomplets de quelques missionnaires. (Nous avons moins de raisons de nous fier à des descriptions fragmentaires rédigées par des amateurs que n'en avaient les anthropologues. Leurs sujets d'étude étaient situés à des milliers de kilomètres, dans des jungles inaccessibles ; les nôtres sont plus proches.)

Les études sur les comportements déviants sont inadéquates pour fonder des théories en un second sens, plus simple : elles ne sont pas assez nombreuses. Beaucoup de types de déviance n'ont jamais été décrits d'un point de vue scientifique, ou bien les études sont si peu nombreuses qu'elles ne peuvent même pas fournir un point de départ. Par exemple, combien de descriptions sociologiques existe-t-il des modes de vie des différentes variétés d'homosexuels ? Je n'en connais que quelques-unes (3), et elles montrent seulement qu'on peut trouver parmi ceux-ci une grande diversité de cultures et de types sociaux. Pour prendre un cas encore plus net, il existe un domaine de déviance extrêmement important pour les théories sociologiques qui n'a presque pas été étudié : celui des fautes professionnelles. Il est bien connu, par exemple, que les commissions des associations professionnelles de juristes et de médecins qui s'occupent des problèmes de déontologie traitent un grand nombre d'affaires. Cependant, en dépit du grand nombre de descriptions sociologiques des comportements et des cultures professionnels, il y a au mieux, très peu d'études des conduites des membres des professions libérales contraires à la déontologie.

Quelles sont les conséquences de cette insuffisance de données pour l'étude de la déviance ? D'abord, comme je l'ai déjà signalé, les théories que nous construisons sont défectueuses ou inadé-

quates. Avant de pouvoir commencer à élaborer des théories et à faire des expériences sur le fonctionnement physiologique et biochimique des animaux, il est nécessaire de disposer de descriptions anatomiques précises ; de même il nous est nécessaire de disposer de descriptions précises et détaillées de l'anatomie sociale pour savoir exactement sur quels phénomènes nous devons faire porter nos théories. Pour revenir à l'exemple de l'homosexualité, nos théories risquent d'être tout à fait inadéquates si nous supposons que tous les homosexuels participent de manière plus ou moins stable à des sous-cultures homosexuelles. Une étude récente de Reiss met en évidence qu'une catégorie importante parmi ceux qui participent à des relations homosexuelles n'est pas du tout constituée d'homosexuels confirmés. Reiss a montré en effet que, pour de nombreux jeunes délinquants, la prostitution masculine constitue un moyen peu dangereux de gagner de l'argent. Ils ne se considèrent pas eux-mêmes comme homosexuels, et quand ils arrivent à l'âge de participer à des formes de délinquance plus agressives et plus profitables, ils abandonnent cette pratique (4). Combien d'autres formes de conduites homosexuelles attendent d'être découvertes et décrites ? Et quel serait l'effet sur nos théories de leur découverte et de leur description ?

Ainsi nous n'avons pas suffisamment d'études sur les comportements déviants et nous n'avons pas d'études sur un assez grand nombre de types de comportements déviants. Surtout, nous n'avons pas suffisamment d'études réalisées par des chercheurs qui ont réussi à nouer avec ceux qu'ils étudient un contact assez étroit pour prendre conscience du caractère complexe et divers de l'activité déviante.

Les raisons de ces insuffisances sont en partie techniques. Il n'est pas facile d'étudier les déviants, car ceux-ci sont tenus pour des étrangers par le reste de la société, et ils ont eux-mêmes tendance à considérer que le reste de la société leur est étranger ; le chercheur qui prétend découvrir les phénomènes de déviance doit donc franchir de sérieux obstacles avant d'être admis à voir les choses qu'il lui faut voir. Puisque l'activité déviante risque d'être sanctionnée si elle apparaît au grand jour, elle est de celles que l'on

cache et non de celles qu'on exhibe et dont on se vante auprès des étrangers. Celui qui étudie la déviance doit convaincre les personnes auxquelles il s'intéresse qu'il ne les mettra pas en danger et que leurs révélations ne leur porteront pas tort. Par suite, le chercheur doit participer intensivement et continuellement à l'existence des déviants qu'il veut étudier, de telle sorte qu'ils apprennent à le connaître et puissent juger si ses activités sont susceptibles de nuire aux leurs.

Ceux qui commettent des actes déviants se protègent de différentes manières contre les étrangers qui mettent le nez dans leurs affaires. La déviance qui se produit à l'intérieur des institutions officielles est souvent protégée par une sorte de conjuration du silence. Ainsi les membres des professions libérales n'évoquent pas d'ordinaire en public de cas de comportements contraires à la déontologie. Les associations professionnelles traitent ces questions en privé, punissant les coupables à leur manière et sans publicité. Ainsi les médecins qui se droguent sont assez légèrement sanctionnés quand ils sont repérés par les autorités chargées de faire respecter la loi (5). Lorsqu'un médecin est surpris à voler dans les réserves de stupéfiants de son hôpital, on lui demande d'habitude simplement de démissionner, et il n'est pas livré à la police.

Pour entreprendre des recherches dans des grandes organisations de l'industrie, de l'enseignement ou autres, il est généralement nécessaire d'obtenir l'autorisation des administrateurs. Si les dirigeants de l'organisation le peuvent, ils limiteront le domaine d'enquête de manière à cacher la déviance qu'ils souhaitent dissimuler. Décrivant l'approche qu'il a suivie pour étudier des entreprises industrielles, Melville Dalton remarque :

« Je n'ai pris avec les hauts dirigeants des firmes aucun contact officiel ayant pour but de faire bénéficier ma recherche de leur approbation ou de leur soutien. J'ai vu plusieurs fois d'autres chercheurs procéder ainsi et j'ai observé que les hauts dirigeants arrangeaient le décor et limitaient l'enquête à certains domaines bien précis —

excluant la direction proprement dite — comme si le problème existait en dehors de son contexte. Les résultats de certaines de ces recherches étaient alors considérées comme des « expériences contrôlées », qui, dans leur forme finale, donnaient naissance à des rapports impressionnantes. Mais les sourires entendus d'un personnel circonspect qui s'amusait à manipuler les chercheurs, les jugements portés sur ceux-ci et sur leurs découvertes, ainsi que les domaines fréquemment insignifiants vers lesquels les responsables alertés et craintifs avaient orienté l'enquête — tout cela conduisait à se demander qui dirigeait en réalité ces expériences » (6).

Les membres de groupes déviants qui ne bénéficient pas du soutien tacite d'institutions ou de professions organisées utilisent d'autres méthodes pour dissimuler ce qu'ils font aux yeux des personnes extérieures. Les activités des homosexuels, des drogués et des délinquants ne s'exercent pas à l'abri de barrières institutionnelles ; ils doivent donc concevoir d'autres moyens pour les dissimuler. En règle générale, ces déviants prennent grand soin de conduire leurs activités en secret, et le peu d'activités publiques auxquelles ils se livrent prennent place dans des lieux relativement contrôlés. S'il existe, par exemple, un bar qui sert de repaire aux voleurs d'une ville, le chercheur qui veut étudier ceux-ci peut en trouver un certain nombre dans un même lieu. Mais quand il entrera dans ce bar, peut-être se tairont-ils et refuseront-ils d'avoir aucun contact avec lui, ou feindront-ils d'ignorer ce qui l'intéresse.

Ces formes de dissimulation créent deux sortes de difficultés pour la recherche. Il faut d'abord trouver les personnes auxquelles on s'intéresse. Comment trouver un médecin qui se drogue ? Comment localiser des homosexuels de différents types ? Si l'on veut étudier le partage des honoraires entre chirurgiens et médecins généralistes, comment faire pour découvrir, puis obtenir, une entrée auprès de ceux qui pratiquent ces arrangements ? Une fois qu'on les a découverts, il faut les persuader qu'ils peuvent sans risque discuter avec vous le problème de leur déviance.

Mais celui qui étudie la déviance rencontre encore d'autres difficultés. S'il prétend donner un compte rendu précis et complet

de ce que font les déviants, de leurs modes d'association, et ainsi de suite, il doit passer au minimum quelque temps à les observer dans leur *habitat naturel*, alors qu'ils vaquent à leurs activités ordinaires. Ceci signifie que le chercheur doit adopter pendant un temps un horaire pour lui inhabituel, et pénétrer des zones inconnues et éventuellement dangereuses de la société. Il peut se trouver contraint de veiller la nuit et de dormir le jour, parce que c'est ce que font les gens qu'il étudie, et ceci peut être difficile à concilier avec ses engagements familiaux et professionnels. En outre, le processus nécessaire pour gagner la confiance de ceux que l'on étudie peut être très coûteux en temps, et des mois peuvent s'écouler dans une attente infructueuse pour trouver une entrée. Ce type de recherche prend donc plus de temps que des recherches comparables conduites dans des institutions respectables.

Ce sont là des difficultés techniques, et on peut trouver des moyens pour les résoudre. Mais les phénomènes moraux qu'implique toute étude de la déviance sont plus difficiles à maîtriser. Cette question constitue un aspect d'un problème plus général, celui du point de vue que le chercheur doit adopter vis-à-vis de son sujet d'étude, du jugement qu'il doit porter sur ce qui est conventionnellement tenu pour mal et des sympathies qu'il ressent pour telle ou telle catégorie. Ces problèmes se posent, naturellement, dans l'étude de n'importe quel phénomène. Ils sont susceptibles d'être plus aigus quand on étudie la déviance, dans la mesure où les pratiques et les personnes sur lesquelles porte l'investigation sont conventionnellement blâmées (7).

Quel point de vue faut-il adopter pour décrire organisations et processus sociaux, en particulier ceux qui sont en rapport avec la déviance ? Etant donné qu'il existe généralement plusieurs catégories de participants dans une organisation ou un processus social quelconque, il nous faut choisir et prendre le point de vue de l'un ou de l'autre de ces groupes, ou bien le point de vue d'un observateur extérieur. Comme l'a remarqué Herbert Blumer, les gens agissent en construisant des interprétations de la situation dans laquelle ils se trouvent, puis en ajustant leur conduite pour faire face à cette situation. En conséquence, poursuit-il, nous

devons prendre le point de vue de la personne ou du groupe (« l'acteur ») dont le comportement nous intéresse, et comprendre le processus d'interprétation à travers lequel il construit ses actions :

« Pour comprendre ce processus, le chercheur doit prendre le rôle de l'acteur dont il se propose d'étudier le comportement. Puisque l'interprétation est construite par l'acteur sous forme d'objets désignés et appréciés, de significations acquises et de décisions prises, le processus doit être considéré du point de vue de l'acteur. [...] Essayer de saisir le processus d'interprétation en restant à l'écart, comme l'observateur dit "objectif", et en refusant de prendre le rôle de l'acteur, c'est risquer la pire forme de subjectivisme : celle dans laquelle l'observateur objectif au lieu de saisir le processus d'interprétation tel qu'il se produit dans l'expérience de l'acteur, lui substitue ses propres conjectures. » (8).

Lorsque nous étudions les processus correspondant à la déviance, nous devons prendre le point de vue d'au moins un des groupes impliqués, soit de ceux qui sont considérés comme déviants, soit de ceux qui étiquettent les autres comme tels.

On peut, bien sûr, chercher à voir la situation par ses deux côtés. Mais ceci ne peut être accompli simultanément : il est en effet impossible de construire une description d'une situation ou d'un processus qui, en quelque manière, amalgame les perceptions et interprétations adoptées par les deux parties impliquées dans un processus de déviance. Nous ne pouvons décrire une « réalité transcendante » qui intègre les deux points de vue. Nous pouvons décrire le point de vue d'un groupe et voir comment il s'accorde, ou non, avec les points de vue de l'autre groupe — voir, par exemple, comment le point de vue de ceux qui transgressent des normes sociales établies rencontre et contredit le point de vue de ceux qui les font respecter. Mais nous ne pouvons comprendre les situations et les processus sans donner leur pleine importance aux différences entre les points de vue des deux groupes impliqués.

C'est la nature même des phénomènes de déviance qui rend

difficile à tout chercheur l'étude des deux aspects du processus et une compréhension fidèle des points de vue des deux grandes catégories de participants, ceux qui transgessent les normes et ceux qui les font respecter. Non que ce soit impossible, mais les nécessités pratiques de l'accès, dans un délai raisonnable, à des situations et à la confiance des personnes impliquées entraînent que l'on n'étudiera, selon toute probabilité, que l'un ou l'autre des points de vue. Nous serons probablement accusés de parti pris, quelle que soit la catégorie de participants que nous aurons choisi d'étudier et dont, en conséquence, nous adopterons le point de vue. On affirmera que justice n'est pas rendue au point de vue du groupe opposé. Par le fait même que nous exposons les rationalisations et les justifications auxquelles recourt un groupe, nous paraîtrons accepter celles-ci et accuser les autres parties en cause, en reprenant les termes de leurs adversaires. Si nous étudions les drogués, ils nous affirmeront sûrement, et nous devrons donc le rapporter, que les non-drogués qui les jugent ont tort et sont inspirés par des motifs bas. Si nous attirons l'attention sur les aspects de l'expérience du drogué qui, à ses propres yeux, confirment ces croyances, nous semblerons nous livrer à une sorte d'apologie du drogué. Mais d'un autre côté, si nous considérons les phénomènes de toxicomanie du point de vue des fonctionnaires chargés de la répression, ils nous raconteront, et nous devrons le rapporter, que les drogués constituent des variétés de délinquants, qu'ils possèdent des personnalités perturbées, qu'ils sont sans moralité, et qu'on ne peut leur faire confiance. Nous serons à même de montrer les aspects de l'expérience de ces personnels qui justifient leur point de vue. Ce faisant, nous semblerons adhérer à ce point de vue. Dans les deux cas nous serons accusés de présenter une description unilatérale et déformée.

Mais ce n'est qu'une apparence. Ce que nous présentons n'est pas une vision déformée de la « réalité », mais la réalité dans laquelle sont engagées les personnes que nous avons étudiées, la réalité qu'ils créent en donnant un sens à leur expérience, et par référence à laquelle ils agissent. Si nous ne parvenons pas à

restituer cette réalité, nous ne produirons pas une analyse sociologique satisfaisante du phénomène que nous cherchons à expliquer.

Quel point de vue choisirons-nous de présenter ? Deux aspects sont à prendre en considération ici : l'un relève de la stratégie ; l'autre renvoie aux inclinations ou à l'éthique du chercheur.

Sous le premier rapport, on peut soutenir que le point de vue de la société conventionnelle sur la déviance est d'ordinaire bien connu. C'est donc le point de vue de ceux qui participent à des activités déviantes que nous devrions étudier pour éclairer la partie la plus obscure du tableau. Cette réponse toutefois me semble superficielle. Je soupçonne en fait que nous connaissons mal les points de vue des deux parties impliquées dans les phénomènes de déviance. Même s'il est vrai que nous ne savons pas bien comment les déviants perçoivent eux-mêmes leur situation, il est également exact que nous ne connaissons que partiellement — parce que nous ne les avons pas étudiés suffisamment — les autres points de vue impliqués dans la déviance. Nous ne connaissons pas tous les intérêts de ceux qui font appliquer les normes sociales. Et nous ne savons pas davantage dans quelle mesure les membres ordinaires de la société conventionnelle partagent en fait, à un degré ou un autre, les perspectives des groupes déviants. David Matza a récemment suggéré que les formes caractéristiques de la déviance observée parmi les jeunes — la délinquance, les opinions politiques radicales et les goûts bohèmes — ne sont que les prolongements souterrains de perspectives adoptées sous une forme moins extrême par des membres ordinaires de la société. Ainsi la délinquance est une expression dépouillée de la culture des adolescents ; le radicalisme en politique est une expression extrême du vague libéralisme contenu dans le penchant américain pour les « bonnes actions » ; et les goûts bohèmes peuvent simplement constituer une expression extrême de la vie frivole des associations d'étudiants d'une part, du thème de l'intellectuel sérieux, de la vie universitaire d'autre part (9). Les considérations de stratégie ne fournissent donc pas de réponse à la question du point de vue que nous devrions décrire.

Il en va de même pour les considérations d'inclination et

d'éthique. Nous pouvons toutefois prendre conscience de quelques-uns des risques qui nous menacent. Le risque principal découle du fait que la déviance entretient des rapports étroits avec les sentiments suscités par la révolte des jeunes. Ce n'est pas un sujet que les gens prennent à la légère. Ou bien ils estiment que la déviance est tout à fait mauvaise et doit être supprimée, ou bien ils considèrent au contraire qu'elle doit être encouragée parce qu'elle constitue un correctif important au conformisme engendré par la société moderne. Dans la représentation de la déviance que propose la sociologie les personnages semblent donc être, davantage encore que dans d'autres processus sociaux, soit des héros, soit des scélérats. Nous mettons en évidence la dépravation des déviants ou la dépravation de ceux qui cherchent à leur imposer des normes sociales.

Il faut se défendre contre ces deux positions. Il en va ici comme pour les mots obscènes : certains pensent qu'on ne devrait jamais les utiliser, d'autres aiment les écrire sur les trottoirs ; dans les deux cas les mots sont considérés comme quelque chose de spécial, possédant une sorte particulière de *mana*. Il est certainement préférable de les considérer simplement comme des mots, des mots qui choquent les uns et enchantent les autres. Ainsi en va-t-il des comportements déviants. Nous ne devons pas les considérer comme quelque chose de particulier, de dépravé, ou, par une sorte de magie, comme quelque chose de supérieur aux autres formes de comportements. Nous devons les considérer simplement comme une forme de comportement que certains désapprouvent et que d'autres apprécient, et étudier les processus selon lesquels ces deux perspectives se constituent et se perpétuent. Peut-être la meilleure précaution contre ces deux extrêmes réside-t-elle dans un contact étroit avec les gens que nous étudions.

NOTES DU CHAPITRE 9

(1) David J. Bordua, « Delinquent Subcultures : Sociological Interpretations of Gang Delinquency », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 338 (November 1961), pp. 119-136.

(2) Deux livres récents bien connus et influents sur la délinquance juvénile s'appuient sur de telles données fragmentaires : Albert K. Cohen, *Delinquent boys ; The Culture of the Gang* (New York : The Free Press of Glencoe, 1955) ; Richard A. Cloward and Lloyd E. Ohlin, *Delinquency and Opportunity : A theory of Delinquent Gangs* (New York : The Free Press of Glencoe, 1960).

(3) Evelyn Hooker, « A Preliminary Analysis of Group Behavior of Homosexuals », *The Journal of Psychology*, 42 (1956) pp. 217-225, Maurice Leznoff and William A. Westley « The Homosexual Community », *Social Problems*, 4 (April 1956), pp. 257-263 ; H. Laurence Ross « The "Hustler" in Chicago », *The Journal of Student Research*, 1 (September 1959) ; Albert J. Reiss Jr. « The social Integration of Peers and Queers », *Social Problems*, 9 (Fall 1961) pp. 102-120.

(4) Albert J. Reiss, *op. cit.*

(5) Charles Winick « Physician Narcotic addicts », *Social Problems*, 9 (Fall 1961) p. 177.

(6) Melville Dalton, *Men Who Manage : Fusion of Feeling and Theory in Administration* (New York : John Wiley and Sons, inc., 1959) p. 275.

(7) Dans une lettre personnelle, Ned Polsky me suggère que l'un de ces problèmes moraux a pour origine l'implication du chercheur dans une activité illégale. Quoique je n'aie pas traité cette question, je suis pleinement d'accord avec son analyse, que je reproduis ici avec son autorisation :

« Si l'on veut réellement étudier dans leur action et dans leur environnement naturel — en dehors de la prison — des déviants qui violent des lois, on doit prendre la décision morale de violer soi-même des lois. Il n'est pas nécessaire de procéder par « observation participante » et de commettre soi-même le type d'acte déviant étudié, mais il faut être témoin de tels actes ou avoir connaissance de ceux-ci et ne pas vendre la mèche. Ainsi le chercheur doit décider qu'en cas de nécessité, il fera obstacle à la justice ou sera « complice », par l'une ou l'autre des diverses formes d'aide ou de protection que le droit range dans cette rubrique. Pour être à même de connaître quelques-uns des aspects essentiels des comportements criminels ainsi que la structure des sous-cultures délinquantes, il doit absolument prendre ce type de décision morale, il doit aussi convaincre les déviants d'avoir confiance en lui et, en outre, les persuader qu'il est capable de respecter cette décision. Peut-être est-il possible de négliger ce dernier point avec de jeunes délinquants, car ceux-ci savent que la police ne tentera pas d'extorquer des informations à un membre d'une profession honorable. Mais les délinquants adultes n'ont pas de telles assurances ; ils s'inquiètent donc non seulement des intentions du chercheur, mais aussi de sa capacité effective à rester un « type réglé » s'il est interrogé par la police.

Les chercheurs en sciences sociales ont rarement satisfait à ces exigences. C'est pourquoi une si grande part de notre prétendue connaissance sociologique de la criminalité s'appuie sur l'étude des emprisonnés alors qu'en Amérique seulement 6 % environ des délits graves connus de la police donnent lieu à des condamnations à la prison. Les sociologues se refusent à se laisser définir par les délinquants d'une manière qui leur permettrait d'observer ceux-ci dans leurs activités ordinaires de travail et de loisir, ou, s'ils souhaitent bénéficier d'une telle définition, ils sont incapables de la provoquer. Ils recueillent donc en règle générale, des données auprès des déviants qui sont emprisonnés, ou, sous une autre

forme, en relation avec la justice ; mais un tel échantillon est biaisé, il sur-représente les amateurs et les maladroits, et il les considère par ailleurs dans un environnement artificiel excluant l'étude systématique des comportements normaux dans leur environnement naturel. Ainsi les sociologues connaissent souvent moins bien que les journalistes les sous-cultures déviantes contemporaines — en particulier celles dont relèvent les malfaiteurs professionnels.

(8) Herbert Blumer, « Society as Symbolic Interaction » in Arnold Rose (editor) *Human Behavior and Social Processes : An Interactionist Approach* (Boston : Houghton Mifflin Company, 1962) p. 188.

(9) David Matza, « Subterranean Traditions of Youth », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 338 (November 1961) pp. 116-118.

La théorie de l'étiquetage : Une vue rétrospective (1973)

Les phénomènes de déviance constituent depuis longtemps un des thèmes centraux de la pensée sociologique (1). Notre attention est dirigée vers le vaste domaine des conduites que l'on appelle, selon les cas, délits, vices, non-conformisme, singularité, excentricité ou folie, tant en raison d'un intérêt théorique porté à la nature de l'ordre social qu'en raison d'un intérêt pratique pour les actes considérés comme nuisibles. Que nous y voyions un échec de la socialisation et du système de sanction ou simplement des écarts de conduite ou des infractions, nous voulons savoir pourquoi des personnes accomplissent des actes qui sont réprouvés.

Les années récentes ont vu se développer une approche naturaliste de ces phénomènes (Matza, 1969) qui a centré son attention sur les interactions entre ceux qui sont accusés de commettre des infractions et ceux qui portent ces accusations. Plusieurs auteurs — Frank Tannenbaum (1938), Edwin Lemert (1951), John Kitsuse (1962), Kai Erikson (1962) et moi-même pour n'en citer que quelques-uns — ont contribué à l'élaboration de ce qui a été désigné par l'expression assez malheureuse de « théorie de l'étiquetage »*. De nombreux chercheurs ont critiqué ou développé les premières formulations proposées ; d'autres ont

* Nous traduisons par « théorie de l'étiquetage » l'expression « labelling theory » qui désigne un ensemble d'analyse plus ou moins semblables à celles de Becker. Voir sur ce point ce chapitre ainsi que la postface et la préface (N.d.T.).

enrichi le débat des résultats significatifs qu'ils ont obtenus dans leurs recherches.

Je voudrais revenir sur ces développements et faire le point (voir E. Schur, 1969). Quel est le bilan des travaux réalisés ? Quelles critiques ont été faites ? Quelles modifications devons-nous apporter à nos conceptions ? Trois sujets méritent spécialement d'être examinés : la conception de la déviance comme action collective, la démystification de la déviance, les problèmes moraux que suscite la théorie de la déviance. Je considère que mes remarques sur chacun de ces sujets s'appliquent à la recherche et à l'analyse sociologiques en général ; en disant cela, je réaffirme ma conviction que le domaine de la déviance n'a rien de particulier, mais constitue seulement un type d'activité humaine parmi d'autres, qu'il faut étudier et comprendre.

Je commencerai par régler quelques questions apparemment difficiles, d'une façon un peu sommaire mais qui rendra claire mon insatisfaction à l'égard de l'expression « théorie de l'étiquetage ». Je n'ai jamais considéré que mes premiers exposés ni ceux que je viens de citer méritaient d'être dénommés « théories », du moins au sens de théories complètement systématiques, ce qu'on leur reproche maintenant de *ne pas être*. Plusieurs auteurs se sont plaints de ce que la théorie de l'étiquetage ne fournit pas une explication étiologique de la déviance (Gibbs, 1966 ; Bordua, 1967 ; Akers, 1968) et n'explique ni comment ceux qui commettent des actes déviants en viennent à cela, ni surtout pourquoi certains en commettent alors que d'autres, autour d'eux, s'en abstiennent. Des critiques ont parfois suggéré que c'est bien une théorie qui était proposée, mais qu'elle était fausse. Quelques-uns ont ainsi estimé que la théorie visait à expliquer la déviance par les réactions que celle-ci suscite chez les autres. Selon cette interprétation, un individu ne commencera à commettre des actes déviants qu'après avoir été étiqueté comme déviant. Il est facile de récuser une telle théorie en se référant à des faits de l'expérience quotidienne.

Les auteurs des premiers exposés ne proposaient pourtant pas de réponse au problème étiologique. Leurs visées étaient plus

modestes. Ils souhaitaient élargir le domaine pris en compte dans l'étude des phénomènes déviants, en y incluant les activités de personnes autres que celles qui sont déclarées déviantes. En procédant ainsi, et en introduisant de nouveaux principes de variations, ils pensaient évidemment projeter un éclairage nouveau sur toutes les questions dont s'occupent de manière classique ceux qui étudient la déviance.

De plus, quelle que soit l'importance de l'opération d'étiquetage accomplie par les entrepreneurs de morale, on ne peut absolument pas considérer celle-ci comme l'unique explication de ce que font véritablement les déviants présumés. Il serait absurde de suggérer que les voleurs à main armée attaquent les gens simplement parce que quelqu'un les a étiquetés comme voleurs à main armée, ou que tout ce que fait un homosexuel découle de ce que quelqu'un l'a étiqueté comme tel. Néanmoins, une des plus importantes contributions de cette approche a été d'attirer l'attention sur les conséquences qu'implique, pour un individu, le fait d'être étiqueté comme déviant : il lui devient plus difficile de poursuivre les activités ordinaires de sa vie quotidienne, et ces difficultés mêmes l'incitent à des actions « anormales » (il est ainsi plus difficile de gagner sa vie dans un métier ordinaire quand on a un casier judiciaire, et celui qui se trouve dans cette situation est poussé à prendre un métier illégal). Le degré auquel le fait d'être qualifié de déviant entraîne cette conséquence doit être établi dans chaque cas, par une démarche empirique et non par un décret théorique (voir Becker, ici, pp. 57-58 ; Lemert, 1951, pp. 71-76 ; Ray, 1961 ; Lemert, 1972).

Enfin, quand la théorie attire l'attention sur ce fait évident que constitue l'intervention de ceux qui sont officiellement chargés de définir la déviance, elle ne fournit pas une caractérisation empirique des effets imputables aux efforts de telle ou telle institution sociale. On peut suggérer que la définition d'un individu comme déviant peut, dans telles circonstances, l'inciter à adopter certaines lignes de conduite sans affirmer pour autant que les hôpitaux psychiatriques rendent nécessairement fou ou que la prison transforme toujours ceux qui y passent en criminels invétérés.

C'est un raisonnement totalement différent qui confère toute son importance théorique à l'opération d'étiquetage. Des catégories d'actions et des exemples particuliers de celles-ci peuvent être — ou ne pas être — tenus pour déviants par n'importe lequel des groupes qui en ont connaissance. La différence dans la définition, dans l'étiquette appliquée à l'acte, influence les comportements de chacun, public ou acteur. Comme l'a remarqué Albert Cohen (1965, 1966, 1968), la théorie de l'étiquetage créait un espace de propriétés à quatre cases en combinant deux variables dichotomiques : accomplissement ou non d'un acte donné et définition de cet acte comme déviant ou non déviant. La théorie ne porte pas sur une seule des quatre cases ainsi constituées, mais sur toutes les quatre, et sur leurs relations réciproques. Savoir dans quelle case nous situons la déviance proprement dite est une simple question de définition ; bien qu'en de telles matières le choix d'une définition ne soit pas dépourvu de signification, il importe moins de répondre à cette question que de comprendre ce que nous perdons en considérant une seule des cases sans la mettre en relation avec les autres.

Mon propre exposé initial créait une certaine confusion en désignant l'une de ces variables comme l'opposition entre comportements qui obéissent à la norme et comportements qui la transgressent. Cette distinction suggérait l'existence préalable d'un jugement affirmant que la conduite envisagée transgressait une norme, alors que, de toute évidence, c'est précisément ce point que la théorie se proposait de rendre problématique. Je pense qu'il vaut mieux décrire cette dimension comme l'accomplissement ou le non-accomplissement d'un acte donné. En général, bien sûr, nous étudions les actes que les autres sont susceptibles de définir comme déviants ; ceci maximise nos chances d'observer l'enchevêtement des accusations et des définitions composant le drame qui est au centre de notre domaine d'étude.

Nous pouvons ainsi nous intéresser au fait qu'une personne fume de la marijuana, ou se livre à des actes homosexuels dans les toilettes publiques, en partie parce que ces actes sont susceptibles d'être définis comme déviants quand ils sont découverts. Nous les

étudions aussi, bien sûr, comme des phénomènes intéressants sous d'autres rapports. Ainsi, en analysant l'usage de la marijuana, nous pouvons étudier comment les gens apprennent à interpréter leurs propres expériences physiques au cours d'interactions sociales. En étudiant les rencontres d'homosexuels dans les toilettes publiques, nous pouvons apprendre comment ceux-ci coordonnent leurs activités au moyen d'une communication tacite (Humphreys, 1970). On peut aussi se demander comment la forte probabilité de voir une activité définie comme déviant influence son apprentissage et sa poursuite. Il est utile de disposer d'un terme pour désigner les activités éventuellement tenues pour déviantes par des groupes sans ériger cette qualification en jugement scientifique. Je propose d'appeler ces actes « potentiellement déviants ».

La théorie de l'étiquetage n'est donc pas une théorie — avec tous les résultats et impératifs que suppose ce titre — et elle n'est pas centrée exclusivement, comme certains l'ont pensé, sur l'acte d'étiquetage. Il s'agit plutôt d'une manière de considérer un domaine d'activités humaines, d'une perspective dont la valeur, si elle en a une, se manifestera par des progrès dans la compréhension de phénomènes antérieurement obscurs (je céderai à mon aversion pour l'étiquette couramment appliquée à cette théorie en employant dorénavant l'expression « théories interactionnistes de la déviance »).

La déviance comme action collective.

Les sociologues s'accordent sur le fait que l'objet qu'ils étudient est la société, mais ce consensus disparaît dès que l'on examine précisément la nature de la société. Je préfère caractériser l'objet que nous étudions en termes *d'action collective*. Les gens agissent *ensemble*, comme Mead (1934) et Blumer (1966, 1969) l'ont très clairement formulé. Ils font ce qu'ils font avec un œil sur ce que les autres ont fait, sont en train de faire, ou sont susceptibles de faire dans le futur. Les individus cherchent à ajuster mutuellement leurs lignes d'actions sur les actions des autres perçues ou

attendues. On peut appeler action collective le résultat de tous ces ajustements, surtout si l'on garde présent à l'esprit que le terme ne renvoie pas aux seules actions collectives explicitement concertées, mais recouvre toutes les activités que l'on peut considérer comme accomplies par un certain nombre de gens agissant ensemble : par exemple, des activités comme se mettre en grève, participer aux activités de la classe à l'école, prendre un repas en commun ou traverser une rue.

En employant un terme comme « ajustement », je ne veux pas suggérer une vision de la vie sociale excessivement paisible, ni dire que les gens se soumettent nécessairement à des contraintes sociales. Je veux seulement indiquer que les gens prennent ordinairement en compte ce qui se passe autour d'eux et ce qui est susceptible de se passer une fois leur décision prise. L'ajustement peut se traduire par la décision de poser une bombe *ici* plutôt que dans tel endroit, probablement surveillé par la police, ou encore par la décision de ne pas fabriquer de bombe, et même de renoncer complètement à ce genre de projet, puisque la police exerce une surveillance.

Je ne veux pas non plus laisser entendre par la discussion précédente que la vie sociale se composerait seulement de rencontres face à face entre individus. Ceux-ci peuvent s'engager dans des interactions intenses et durables sans jamais se rencontrer physiquement : l'interaction de collectionneurs de timbres s'effectue dans une grande mesure par l'intermédiaire de la poste. De plus, l'ajustement réciproque des lignes d'action et les concessions mutuelles au cours des interactions se produisent aussi entre groupes et organisations. Les processus politiques dans lesquels s'insèrent les conflits caractéristiques de la déviance sont de cette nature. Les organisations économiques, les associations professionnelles, les syndicats, les groupes de pression, les entrepreneurs de morale et les législateurs entrent en interaction et déterminent les conditions dans lesquelles les représentants de l'Etat qui font respecter les lois entrent en interaction avec ceux qui sont supposés avoir transgressé celles-ci.

Comme toutes les activités humaines, la déviance peut être

considérée comme une activité collective. Qu'en résulte-t-il ? D'abord cette perspective d'ensemble que j'appellerai « interactionniste ». Dans sa forme la plus simple, celle-ci veut que nous considérons toutes les personnes impliquées dans chaque épisode de déviance présumée. Nous découvrons alors que ces activités nécessitent la coopération, déclarée ou tacite, d'un grand nombre de personnes ou de groupes. Lorsque des ouvriers de l'industrie s'entendent pour limiter leur production (Roy, 1954), ils le font avec l'aide des contrôleurs, des ouvriers d'entretien et des magasiniens. Lorsque des salariés d'entreprises industrielles volent, c'est avec le concours actif de personnes qui se trouvent au-dessus et au-dessous d'eux dans la hiérarchie de l'entreprise (Dalton, 1959). A elles seules, ces observations jettent un doute sur les théories qui cherchent l'origine des actes déviants dans la psychologie individuelle, car si nous acceptons ces théories, nous devrions rendre compte des formes compliquées d'activité collective que nous observons par la rencontre miraculeuse de formes individuelles de pathologie. En outre, il n'est pas facile de coopérer avec des personnes peu sensibles à l'épreuve de la réalité, et ceux qui souffrent de difficultés psychologiques ne s'adaptent pas bien à la concertation nécessaire à l'accomplissement d'actes délinquants.

Si nous considérons la déviance comme une activité collective, nous nous apercevons immédiatement que les gens agissent avec un œil sur les réactions des autres personnes impliquées dans cette action. Ils prennent en compte la manière dont leurs semblables jugent ce qu'ils font, ainsi que l'influence de ce jugement sur leur prestige et leur rang social. Par exemple c'est parce qu'ils voulaient maintenir l'estime dont ils bénéficiaient dans leur bande que les délinquants étudiés par Short et Strodtbeck (1965) accomplissaient certains des actes qui leur attiraient des ennuis.

Si nous considérons les gens et les organisations impliquées dans un épisode potentiellement déviant, nous découvrons également que l'activité collective concernée ne se limite pas aux infractions présumées. Il s'agit d'un drame complexe dont un des ressorts principaux réside dans l'expression des accusations. Ainsi, Erikson (1966) et Douglas (1970), parmi d'autres, ont assimilé l'étude de la

déviance à l'étude de la construction et de la réaffirmation des significations morales dans la vie quotidienne. Quelques-uns des principaux acteurs ne commettent pas eux-mêmes d'infractions, mais jouent le rôle de représentants de la loi et de la moralité, tels les gens qui se plaignent que d'autres acteurs commettent des infractions, placent ceux-ci sous bonne garde, les livrent aux autorités légales ou les punissent eux-mêmes. Si nous faisons des observations suffisamment prolongées et précises, nous découvrons que ces acteurs se conduisent ainsi parfois, mais pas toujours, envers certains déviants, mais pas envers d'autres, dans certains lieux, mais pas dans d'autres. Ces divergences jettent un doute sur les conceptions simplificatrices de ce qui constitue, en fin de compte, une infraction. Nous constatons que les acteurs eux-mêmes ne sont pas d'accord sur ce qui est déviant et qu'ils doutent souvent du caractère déviant de tel acte. Les tribunaux ne sont pas d'accord, la police garde sa liberté d'appréciation, même quand la loi est claire ; et ceux qui se livrent aux activités interdites sont en désaccord avec les définitions officielles. De plus, nous constatons que certains actes qui, selon des critères communément admis, devraient manifestement être définis comme déviants, ne sont définis ainsi par personne. Nous constatons que ceux qui font respecter la loi et la morale transigent souvent, laissant certains actes passer inaperçus et rester impunis, parce que cela donnerait trop de mal de poursuivre l'affaire, parce qu'ils disposent de ressources limitées et ne peuvent poursuivre tout le monde, parce que les auteurs d'infractions sont assez puissants pour se protéger de leur intervention, ou parce qu'ils ont été payés pour regarder ailleurs.

Pour le sociologue qui recherche des catégories précises de délinquants et de déviance et qui espère être capable de déterminer clairement si quelqu'un a commis un de ces actes afin de pouvoir chercher les propriétés corrélatives, toutes ces anomalies sont embarrassantes. Il peut espérer que l'amélioration des techniques de recueil et d'analyse des données les fera disparaître. La longue histoire des tentatives pour mettre au point ces procédés devrait nous apprendre que cet espoir est vain ; ce domaine d'activité

humaine ne peut justifier la croyance dans l'inéluctabilité du progrès.

La difficulté n'est pas technique, mais théorique. On peut construire des définitions opératoires à propos soit des actions particulières que des gens peuvent accomplir, soit des catégories particulières de déviance telles qu'elles sont ordinairement définies (en particulier, mais pas seulement, par les autorités). Mais on ne peut faire coïncider les deux choses complètement, parce qu'il n'en va pas ainsi empiriquement. Elles appartiennent à deux systèmes d'action collective qui sont distincts, quoiqu'ils se recouvrent partiellement. L'un est composé de gens qui coopèrent pour produire l'acte en question, l'autre comprend ceux qui coopèrent au drame moral dans lequel des « infractions » sont découvertes et traitées, que la procédure soit officielle et légale, ou tout à fait informelle.

Une grande partie de la discussion passionnée à propos des théories interactionnistes découle de l'emploi équivoque du mot « déviance » pour faire référence aux deux processus distincts qui se déroulent dans chacun de ces deux systèmes (un bon exemple se trouve dans l'article d'Alvarez, 1968). D'un côté, certains chercheurs utilisent le terme « déviance » pour désigner les actes qui constituent des infractions selon n'importe quel membre « raisonnable » de la société ou selon une définition unanimement admise (par exemple la violation d'une norme supposée établie, la rareté statistique ou la pathologie individuelle). Ils veulent concentrer leur attention sur le système d'actions dans lequel ces actes se produisent. Les mêmes chercheurs veulent aussi appliquer le mot aux gens qui sont arrêtés et traités pour avoir commis ces actes. Dans ce cas, ils veulent concentrer leur attention sur le système d'actions dans lequel ces jugements sont prononcés. Pour que l'équivoque du terme n'implique aucune inexactitude, il faut et il suffit que ceux qui commettent ces actes et ceux qui sont arrêtés soient les mêmes. Mais nous savons qu'il n'en va pas ainsi. En conséquence, si nous prenons pour unités d'analyse ceux qui ont accompli ces actes (à supposer que nous puissions les identifier), nous inclurons nécessairement quelques individus qui n'ont pas

été appréhendés et étiquetés ; si nous retenons comme unités ceux qui sont appréhendés et étiquetés, nous inclurons nécessairement quelques individus qui n'ont jamais accompli l'acte mais ont été traités comme s'ils l'avaient fait (Kitsuse et Cicourel, 1963).

Aucune de ces deux solutions opposées n'est satisfaisante. Ce qu'ont fait les interactionnistes, c'est traiter les deux systèmes comme distincts, en prenant acte de tous les chevauchements et de toutes les interactions qui se produisent entre eux sans présumer l'existence de telles relations. On peut ainsi étudier la genèse de l'usage de la drogue, comme Lindesmith (1968) et moi-même l'avons fait, et s'intéresser aux questions d'étiologie, tout en ne supposant jamais cependant que ce que font les personnes étudiées relève nécessairement d'une qualité générale de déviant. On peut aussi étudier, comme l'ont fait de nombreuses recherches (par exemple celle de Gusfield, 1963), la rhétorique et l'action morales, ce drame au cours duquel l'imputation de déviance est formulée, acceptée, rejetée ou débattue. L'effet principal de la théorie interactionniste a été de concentrer l'attention sur ce drame, et en particulier sur quelques protagonistes relativement peu étudiés : ceux qui sont assez puissants pour que leurs accusations de déviance portent, c'est-à-dire la police, les tribunaux, les médecins, le personnel des écoles et les parents.

Mes propres formulations initiales cherchaient à mettre l'accent sur l'indépendance logique entre les actes et les jugements que les gens portent sur eux. Ces formulations contenaient toutefois des ambiguïtés qui frôlaient la contradiction, spécialement en ce qui concerne la notion de « déviance secrète » (2). L'examen de ces ambiguïtés et de quelques solutions possibles va nous montrer que c'est probablement en affinant nos analyses de la déviance comme action collective que nous pourrons améliorer nos théories.

Si l'on admet d'emblée qu'un acte est déviant quand il est défini comme tel, en quel sens peut-on parler d'un acte comme secrètement déviant ? Puisque personne ne l'a défini comme déviant il ne peut, par définition, être déviant ; mais le qualificatif de « secret » indique que *nous*, nous savons qu'il est déviant, même si ce n'est le cas de personne d'autre. Lorber (1967) a apporté une solution

partielle à ce paradoxe en suggérant qu'il existe une catégorie importante de cas où l'acteur, bien qu'il ait réussi à empêcher les autres de découvrir ses actes, définit lui-même ceux-ci comme déviants parce qu'il pense qu'ils sont réellement déviants ou parce qu'il admet que les autres les croiraient tels.

Mais qu'en est-il si l'acteur ne propose pas lui-même de définition, ou bien, ce qui est une objection encore plus radicale, si celui-ci n'a accompli aucun acte susceptible d'être défini comme déviant par les sociologues ? (Je pense ici à des transgressions comme la sorcellerie (Selby, non publié) ; on ne peut concevoir le cas de la sorcière secrète, puisque nous « savons » que personne ne peut véritablement copuler avec le Diable ou évoquer les démons.) Dans aucun de ces cas nous ne pouvons compter sur les définitions des intéressés eux-mêmes pour résoudre le paradoxe. Mais nous pouvons généraliser l'idée de Lorber en remarquant qu'elle implique une procédure qui, employée par les personnes appropriées, les conduirait à formuler une telle définition à propos des « faits » particuliers dont il s'agit ici. Les gens qui croient à l'existence de sorcières ont des critères pour décider si un acte de sorcellerie a eu lieu. Il se peut que nous connaissions assez bien le contexte pour savoir que, si ces gens utilisent les procédures adéquates, ce qu'ils découvrent les conduira à conclure qu'il y a eu sorcellerie. Dans le cas de délits moins imaginaires, il arrive que nous sachions, par exemple, qu'une personne a dans sa poche des objets qui l'exposeraient, en cas de fouille par la police, à une inculpation pour détention de drogue.

En d'autres termes, la déviance secrète réside dans le fait d'être vulnérable vis-à-vis des procédures communément utilisées pour découvrir tel type particulier de déviance, et d'être dans une position telle qu'il sera facile d'accréditer cette définition. Ce qui rend ceci clairement collectif, c'est le caractère collectivement accepté des procédures de découverte et de preuve.

Même avec cet ajout, toutefois, des difficultés subsistent. Dans une autre catégorie importante de cas — l'élaboration de normes *ex post facto* — il ne peut y avoir eu de déviance secrète puisque la loi n'existe qu'après le moment où l'acte considéré est supposé avoir

été accompli (Katz, 1972). Des procédures de détection révéleront peut-être des faits que quelqu'un utilisera après coup pour prouver qu'un acte déviant a été commis, mais l'individu n'a pas pu être déviant, même secrètement, puisque la norme n'existe pas. On pourrait cependant encore définir comme déviant quelqu'un qui a commis des actes qui, une fois connus, suggèrent à d'autres qu'il y aurait dû y avoir des normes interdisant de tels actes. Faut-il en conclure qu'il était secrètement déviant ?

Le paradoxe se résout de lui-même si l'on admet que, comme toutes les autres formes d'activités collectives, les actes et les définitions dont se compose le drame de la déviance prennent place dans le temps et diffèrent d'une période à une autre. Les définitions de la conduite sont relatives au moment : un acte peut être défini comme non déviant en t_1 et déviant en t_2 sans que cela implique qu'il était l'un et l'autre simultanément. En s'appuyant sur ce que l'on vient de remarquer, on voit qu'un acte pourrait *ne pas* être secrètement déviant en t_1 parce qu'il n'existe aucune procédure en usage qui aurait pu établir l'existence d'un acte considéré comme déviant par des juges compétents. Le même acte pourrait être secrètement déviant en t_2 parce que, une nouvelle norme ayant été instaurée dans l'intervalle, il existerait alors une procédure permettant de le juger tel.

Cette dernière formulation rappelle le rôle important que joue l'idée de pouvoir dans les théories interactionnistes de la déviance (Horowitz et Liebowitz, 1968). Dans quelles circonstances établissons-nous et faisons-nous respecter des normes *ex post facto*? Je pense que les recherches empiriques montreront qu'il en va ainsi quand une des parties en cause dans la relation possède un pouvoir disproportionné par rapport à l'autre : elle peut alors imposer sa volonté malgré l'opposition des autres, tout en souhaitant maintenir une apparence de justice et de rationalité. On en trouve des exemples typiques dans les relations des parents avec leurs enfants et dans les compromis, également paternalistes, entre les travailleurs sociaux et leurs clients, ou entre les enseignants et leurs élèves.

En considérant la déviance comme une forme d'activité collec-

tive, qui doit être étudiée sous toutes ses facettes au même titre que n'importe quelle forme d'activité collective, nous nous apercevons que l'objet de notre étude n'est pas un acte isolé dont il faudrait découvrir l'origine. Au contraire, l'acte supposé, lorsqu'il a été effectivement accompli, prend place dans un réseau complexe d'actions faisant intervenir d'autres acteurs et revêt lui-même une partie de cette complexité en raison de la manière dont différentes personnes ou groupes le définissent. Cette leçon, qui s'applique à tous les autres secteurs de la vie sociale, ne suffit pourtant pas à nous libérer complètement des erreurs, car nos propres théories et méthodes contiennent des sources persistantes de difficultés.

La démystification de la déviance.

Par leur propension constante à rendre mystérieux les événements et les expériences ordinaires, les sociologues sont eux-mêmes à l'origine de certaines de leurs propres difficultés. Ernest Burgess — c'est un de mes plus anciens souvenirs de mes études de doctorat — mettait en garde notre classe de débutants contre les suggestions fallacieuses du sens commun. A la même époque, Everett Hughes nous recommandait d'accorder la plus grande attention à ce que nous pouvions voir et entendre par nous-mêmes. Nous étions quelques-uns à penser qu'il y avait peut-être une contradiction entre ces deux impératifs, mais nous repoussions ce souci pour préserver notre équilibre mental.

Chacune des deux recommandations contient un noyau de vérité. Le sens commun, par un de ses côtés, peut nous induire en erreur. Il constitue la sagesse traditionnelle de la tribu, l'amalgame des savoirs de « tout le monde » que les enfants apprennent en grandissant, les stéréotypes de la vie quotidienne. Il emprunte aux sciences sociales des généralisations concernant la nature des phénomènes sociaux, les corrélations entre des catégories de la réalité sociale (par exemple entre race et délinquance, ou classe sociale et intelligence) ou l'étiologie des problèmes sociaux comme la pauvreté et la guerre. Par leur structure formelle, les généralisa-

tions du sens commun ressemblent à celles des sciences sociales ; elles s'en distinguent largement par leur indifférence aux observations contradictoires. Les généralisations des sciences sociales, en principe et souvent en fait, sont modifiées lorsque de nouvelles observations montrent qu'elles sont inexactes. Il n'en va pas de même pour les généralisations du sens commun. Par là, étant donné que ses erreurs ne sont pas l'effet du hasard, il favorise les institutions établies.

Vu sous un autre angle, le sens commun évoque l'homme ordinaire qui, n'ayant pas la tête encombrée par des théories controversées et des notions abstraites de professeur, peut au moins voir ce qu'il a sous les yeux. Des philosophies aussi variées que le pragmatisme et le Zen manifestent le plus grand respect pour la capacité de l'homme ordinaire à voir, avec Sancho Pança qu'un moulin à vent est effectivement un moulin à vent. Penser qu'il s'agit d'un chevalier sur sa monture, c'est, quelle que soit la manière dont on l'envisage, une erreur caractérisée.

Les sociologues ignorent souvent les leçons du sens commun vu sous cet angle. Nous ne transformons peut-être pas les moulins à vent en chevaliers, mais nous transformons souvent l'activité collective, les gens agissant ensemble, en substantifs abstraits dont le lien avec les gens agissant ensemble est tenu. En règle générale, nous perdons alors tout intérêt pour les choses les plus banales que les gens font effectivement. Nous ignorons ce que nous voyons parce que ce n'est pas abstrait, et nous nous mettons en quête de « forces » et de « conditions » invisibles dont on nous a appris qu'elles constituaient tout l'objet de la sociologie.

Les sociologues débutants ont fréquemment de grandes difficultés à faire du travail de terrain parce qu'ils ne reconnaissent pas dans les activités humaines qu'ils voient autour d'eux la sociologie qu'ils ont apprise dans les livres. Ils passent huit heures à observer une usine ou une école, et reviennent avec deux pages de notes et ce commentaire : « Il ne s'est pas passé grand-chose. » Ils veulent dire par là qu'ils n'ont observé aucun exemple d'anomie, de stratification ou de bureaucratie, ni aucun des autres objets conventionnels de la sociologie. Ils ne comprennent pas que nous

avons inventé ces notions pour pouvoir traiter commodément un certain nombre de cas d'actions collectives, de cas dont nous avons décidé qu'ils étaient suffisamment semblables sous des aspects particuliers pour mériter d'être traités comme identiques aux fins d'analyse. Dédaignant le sens commun, les débutants ne veulent pas voir ce qui se passe autour d'eux. Omettant de consigner les détails de la vie quotidienne dans leurs notes de terrain, ils ne peuvent utiliser celles-ci pour étudier des abstractions comme l'anomie, ou d'autres qu'ils pourraient construire eux-mêmes. Un problème méthodologique important consiste à systématiser la procédure par laquelle nous passons de la perception du détail ethnographique à des concepts utiles pour aborder les problèmes initiaux de notre recherche ou ceux qui nous apparaissent ultérieurement.

A l'inverse, les gens qu'étudient les sociologues ont souvent des difficultés à se reconnaître eux-mêmes ou à retrouver leurs activités dans les comptes rendus des recherches sociologiques qui leur sont consacrés. Nous devrions nous en inquiéter davantage que nous ne le faisons. Nous ne devons pas nous attendre à ce que les non-sociologues fassent les analyses à notre place. Mais nous ne devons pas non plus ignorer les aspects de la réalité sociale que les non-sociologues ont l'habitude de prendre en compte, lorsque nous décrivons ou imaginons la manière dont ils accomplissent leurs activités. Beaucoup de théories de la déviance admettent — explicitement ou implicitement — qu'un ensemble particulier d'attitudes est à l'origine de l'accomplissement de certains actes transgressant potentiellement des normes, même si la théorie se base sur des données (telles que les rapports officiels) qui ne concernent pas ce point. Soit, par exemple, les descriptions de l'état d'esprit de l'acteur que l'on trouve dans les théories de l'anomie, de celle de Durkheim à celle de Cloward et Ohlin en passant par celle de Merton : si les personnes étudiées ne peuvent pas se reconnaître elles-mêmes dans ces descriptions sans le secours d'explications pédagogiques, nous devrons nous en soucier.

Ce ne sont pas seulement les descriptions de leur propre état

d'esprit que les acteurs ne peuvent reconnaître. Souvent ils ne peuvent pas reconnaître non plus les actes auxquels ils sont censés s'être livrés, parce que le sociologue n'a pas observé ces actes de près ou, quand il l'a fait, n'a pas accordé assez d'attention aux détails. Cette négligence a des conséquences sérieuses : il nous est impossible d'intégrer dans nos théories les aléas de l'action, les contraintes qui s'imposent dans la réalité et les occasions qu'elle offre. Nous risquons de nous mettre à construire des théories à propos d'activités qui ne se déroulent jamais comme nous l'imaginons.

Si nous regardons de près ce que nous observons, il est très vraisemblable que nous verrons les faits sur lesquels les théories interactionnistes attirent l'attention. Nous constatons que les gens qui se livrent à des actes conventionnellement considérés comme déviant ne sont pas mûs par des forces mystérieuses et inconnaisables : ils font ce qu'ils font pour des raisons tout à fait identiques à celles qui motivent les activités les plus ordinaires. Nous voyons que les normes sociales, loin d'être immuables, sont continuellement reconstruites dans chaque situation, pour s'adapter aux commodités, volontés et positions de pouvoir des divers participants. Nous constatons que les activités considérées comme déviantes nécessitent souvent des réseaux compliqués de coopération que ne pourraient guère entretenir des gens atteints de difficultés mentales. Les théories interactionnistes résultent peut-être presque inévitablement de l'épreuve que constitue pour les théories de la déviance le fait d'être soumises au contrôle de l'observation précise des activités sur lesquelles elles prétendent porter.

Ce sont à la fois le sens commun et la science qui nous prescrivent d'observer précisément les choses avant de commencer à élaborer des théories. Si l'on suit cette recommandation, on est conduit à une théorie complexe qui prend en compte les actions et les réactions de tous ceux qui participent à des épisodes de déviance. Ce qui doit être déterminé par la démarche empirique (et non postulé), c'est par exemple l'existence effective des actes supposés ou le degré d'exactitude des dossiers officiels. En

conséquence (et ceci est à l'origine de grandes difficultés pour les recherches sur la déviance du type traditionnel), on peut avoir de sérieux doutes quant à l'utilité des diverses séries statistiques et des dossiers officiels sur lesquels les chercheurs ont l'habitude de s'appuyer. Je ne répéterai pas les principales critiques concernant les dossiers officiels, ni les justifications apportées pour les défendre ni les nouvelles utilisations qui en ont été proposées ; je rappellerai simplement qu'une attention plus précise aux actions collectives fait prendre conscience de ce que les dossiers sont aussi produits par des personnes agissant ensemble et doivent être compris dans ce contexte (voir Cicourel et Kitsuse, 1963 ; Garfinkel et Bittner, 1967 ; Cicourel, 1968 ; Biderman et Reiss, 1967 ; Douglas, 1967).

La relation entre une théorie interactionniste de la déviance et le recours à une pratique intensive de l'observation de terrain comme méthode principale de collecte des données ne peut guère être accidentelle. D'un autre côté, ce n'est pas une relation nécessaire. Les théories interactionnistes ont prospéré sur la base d'un état d'esprit qui prend au sérieux les aspects banals de l'existence et ne se contente pas d'invoquer comme mécanismes explicatifs des forces mystérieuses et invisibles. Cet état d'esprit se développe sans aucun doute chez ceux qui sont continuellement confrontés au détail des choses qu'ils se proposent d'expliquer dans toute leur complexité. Il est plus facile de forger des délinquants mythiques et de leur attribuer les caractéristiques qui s'accordent au mieux avec les hypothèses explicatives, quand on dispose seulement de ces faits tronqués que contiennent les dossiers officiels ou les réponses à un questionnaire. Comme Galtung (1965) l'a suggéré à un autre sujet, les constructions mythiques ne peuvent se défendre contre l'assaut des faits contraires produits par une connaissance intime.

On a parfois remarqué qu'accorder trop d'importance à l'observation de première main peut nous entraîner, sans que nous en ayons eu l'intention, à nous limiter aux groupes et aux lieux directement accessibles et à négliger ainsi l'étude des personnes et des groupes puissants qui peuvent se défendre contre nos incur-

sions. En ce sens, la préférence pour la technique de l'observation peut aller à l'encontre de la recommandation théorique d'étudier tous les participants au drame de la déviance, et annuler quelques-uns des avantages d'une approche interactionniste. Nous pouvons nous protéger contre ce danger d'une part en diversifiant nos méthodes, d'autre part en étant plus ingénieux dans notre usage des techniques d'observation. Mills (1956), parmi d'autres, a décrit les diverses méthodes utilisables pour étudier les personnes qui sont au pouvoir, et notamment l'examen des documents qui deviennent publics par inadvertance, par suite du mode de fonctionnement de l'administration gouvernementale, ou parce que les dirigeants entrent quelquefois en lutte les uns avec les autres et, à cette occasion, nous fournissent des données. De même, nous pouvons utiliser des modes d'entrée discrets ou accidentels (Becker et Mack, 1971) pour recueillir des données reposant sur des observations directes (les problèmes d'accès et d'échantillonnage que l'on rencontre dans ce cas sont discutés dans différents essais, *in Habenstein, 1970*).

Les sociologues ont généralement été réticents à observer de près ce qui est sous leurs yeux, comme je viens de le conseiller. Cette réticence a tout particulièrement affecté les études sur la déviance. C'est en la surmontant que ces études, comme les études sur l'industrie, l'éducation ou les communautés, ont pu faire des progrès. Mais la complexité morale de nos théories et de nos recherches en ont été accrues. C'est ce problème que j'examinerai maintenant.

Problèmes moraux.

Des problèmes moraux apparaissent dans toutes les recherches sociologiques, mais ceux que posent les théories interactionnistes sont particulièrement provocants. Ces théories ont reçu des critiques morales du centre et de la droite politiques, de la gauche politique et de l'aile gauche des sociologues de terrain. On les a accusées de conforter « l'ennemi » — c'est-à-dire les pouvoirs

établis pour les uns, et les adversaires de l'ordre établi pour les autres. On les a accusées de soutenir ouvertement des normes non conventionnelles ou de refuser de soutenir des positions hostiles aux pouvoirs établis, ou encore — telle est la position de l'aile gauche des sociologues de terrain — de paraître soutenir des causes hostiles aux pouvoirs établis, tout en favorisant subtilement le *status quo*.

Les théories interactionnistes en tant que théories subversives.

De nombreux critiques (certains conservateurs, d'autres non) pensent que les théories interactionnistes de la déviance attaquent ouvertement ou de manière cachée la moralité conventionnelle en refusant délibérément d'accepter sa définition de ce qui est ou n'est pas déviant et en mettant en question les postulats sur lesquels reposent les organisations officielles qui s'occupent de déviance. Lemert écrit par exemple :

« A première vue, la sociologie de la déviance semble proposer une manière relativement détachée et scientifique d'étudier certains types de problèmes sociaux. Cependant son choix des sujets de recherche, son humeur et son ton, révèlent une position arrêtée et critique envers l'idéologie, les valeurs et les méthodes des institutions qui sont chargées du contrôle social sous l'autorité de l'Etat. Dans les formulations extrêmes, la déviance est pratiquement décrite comme le résultat de décisions arbitraires, fortuites ou partiales, qui renvoient au processus par lequel les groupes cherchent à créer les conditions pour accroître leur pouvoir ou perpétuer des valeurs établies et des modes de comportement. La sociologie de la déviance laisse ainsi l'impression que les institutions chargées du contrôle social sont décrites et analysées avec l'intention de révéler leurs échecs dans ce qu'elles essaient de faire, ainsi que leurs empiétements fortuits sur les "droits inaliénables" et "les libertés". Vue sous cet angle, la sociologie de la déviance

relève davantage de la critique sociale que de la science. Elle offre peu de choses pour faciliter et encourager le genre de décisions et de réglementations actuellement nécessaires afin de préserver cette qualité unique de notre société — la liberté de choix » (Lemert, 1972, p. 24).

Les critiques qui ont ce type de réaction pensent que la décision de principe de traiter les points de vue officiels et conventionnels comme des objets d'étude, au lieu de les accepter comme des faits ou des vérités évidentes, constitue une attaque malveillante contre l'ordre social (Bordua, 1967).

Revenons à la critique qui affirme que la « théorie de l'étiage » confond irrémédiablement ce qu'elle se propose d'expliquer avec l'explication elle-même. Si on traite la déviance comme un simple problème de définition de l'acte par ceux qui y réagissent, mais qu'on admet en même temps l'existence de « quelque chose de déviant qui suscite une réaction », alors la déviance doit, d'une façon ou d'une autre, exister avant cette réaction. Certains critiques, qui n'ont pas centré leurs commentaires sur les réelles difficultés logiques que j'ai examinées précédemment, insistent par contre sur l'existence d'une propriété de l'acte qui doit pouvoir être considérée comme déviante indépendamment de toute réaction. Ils situent généralement cette propriété dans le fait que l'acte transgresse une norme reconnue (voir, par exemple, Gibbs, 1966 ; Alvarez, 1968). Ils jugent pervers les théoriciens qui refusent d'admettre que certains actes sont *réellement* déviants, au moins en ce sens qu'ils transgressent une norme.

Mais les auteurs de théories interactionnistes, qui ne sont pas spécialement pervers, ont mis l'accent sur l'indépendance réciproque de l'acte et de la réaction, créant un espace de propriétés à quatre cases, par combinaison de la variable accomplissement ou non-accomplissement d'un acte potentiellement déviant avec la variable existence ou absence d'une réaction définissant l'acte comme déviant. Ce qui semble avoir inquiété les critiques dans cette manière de procéder est que le terme « déviance » a été le plus souvent appliqué aux deux catégories d'actes définis comme

déviants, que ceux-ci aient été accomplis ou non. Probablement ces chercheurs ne souhaitent pas paraître approuver la classification dépréciative d'actes comme potentiellement déviants. Par cette réticence ils reconnaissent le caractère intrinsèquement situationnel des normes, qui existent seulement dans un consensus perpétuellement renouvelé d'une situation à une autre, plutôt que comme incarnation spécifique et persistante de valeurs de base (voir le concept d'*ordre négocié* in Strauss et al., 1964).

De toute façon, seuls quelques-uns de ces sociologues se seraient plaints si les interactionnistes avaient réservé le qualificatif de déviant à l'accomplissement d'actes potentiellement déviants, indépendamment de la réaction qu'ils suscitent. Beaucoup d'entre nous utilisent le terme de manière assez lâche pour englober les trois cas dans lesquels la déviance peut être impliquée : accomplissement d'un acte potentiellement déviant, sans qu'il soit défini ainsi ; définition comme déviant sans accomplissement effectif de l'acte ; coexistence de l'acte et de sa définition comme déviant. Ce manque de rigueur doit être critiqué, mais l'important est qu'aucun de ces cas ne constitue à lui seul l'essentiel de la déviance. Celle-ci réside dans l'interaction entre l'ensemble des parties impliquées.

Pour revenir à la question plus générale précédemment évoquée, la véritable attaque contre l'ordre social consiste à insister sur le fait que toutes les parties sont des objets qu'il convient d'étudier. La définition classique du champ de la déviance comme étude des personnes supposées avoir transgressé des normes respectait l'ordre social en préservant de toute investigation ceux qui créent et ceux qui font appliquer ces normes. Laisser une catégorie en dehors du domaine d'étude signifie que ses revendications, ses théories et sa version des faits ne seront pas soumises à un examen critique minutieux (Becker, 1967).

Les réticences des interactionnistes devant les théories conventionnelles les a conduits à adopter une attitude critique envers les affirmations des autorités et de la moralité conventionnelles, ce qui a suscité par contrecoup l'hostilité des porte-parole et des défenseurs de celles-ci, contre les analyses interactionnistes. Ainsi, les

personnels de la police affirment que la plupart des policiers sont honnêtes, à l'exception des rares brebis galeuses que l'on trouve dans n'importe quel troupeau. Les recherches sociologiques qui montrent que les irrégularités dans le comportement de la police découlent d'impératifs structurels inscrits dans l'organisation du travail des policiers, suscitent de la part de la police des réactions de défense contre les chercheurs en sciences sociales. De même, si nous affirmons que la maladie mentale est affaire de définition sociale (voir par exemple, Scheff, 1966) on nous objecte que les gens internés dans les asiles psychiatriques sont réellement malades (Gove, 1970a, 1970b); cette réponse est à côté de la question du caractère social des définitions, mais porte sur le problème moral qui l'accompagne, en suggérant que les psychiatres après tout savent ce qu'ils font.

Les théories interactionnistes comme théories favorables à l'ordre établi.

Pour les raisons qui viennent d'être avancées, les théories interactionnistes paraissent — et sont — assez « à gauche ». Intentionnellement ou non, elles sont corrosives envers les modes de pensée conventionnels et les institutions établies. Néanmoins, ces théories ont été critiquées par la gauche, d'une façon qui est l'homologue des objections du point de vue centriste (3). De même que ceux qui approuvent les institutions existantes n'apprécient pas la manière dont les théories interactionnistes mettent en question leurs postulats et leur légitimité, de même ceux qui considèrent que les institutions existantes sont corrompues, se plaignent de ce que les théories interactionnistes s'abstiennent de le dire. Les uns et les autres se plaignent d'une position morale ambiguë, et situent le problème dans une idéologie malencontreuse de l'indépendance par rapport aux valeurs qui prétend à la neutralité alors qu'elle

épouse en fait soit une idéologie « de gauche », soit une idéologie « libérale » (Mankoff, 1970 ; Liazos, 1972).

La difficulté provient évidemment de l'équivoque de la notion de neutralité éthique. Tous les sociologues, je suppose, admettent ce principe : étant données une question et une méthode pour lui trouver une réponse, n'importe quel chercheur, quelles que soient ses valeurs politiques ou autres, devrait aboutir à peu près à la même réponse, celle qu'imposent rigoureusement les faits constatés, quoi que nous pensions d'eux. Dans la mesure où un sociologue de gauche propose de fonder une action politique sur les résultats de ses recherches ou de celles des autres, il a intérêt à s'efforcer d'améliorer ces résultats, avec l'espoir que c'est possible. Sinon ce que ses valeurs l'ont empêché de prendre en compte risque de faire échouer ses actions.

On ne peut opposer aucune objection à cette formulation simple. Mais tous les chercheurs en sciences sociales manquent au moins en partie ce but, et leur échec résulte peut-être, de leurs valeurs. Il se peut que nous décomptions mal les citoyens noirs dans le recensement parce que nous ne voyons pas de raison de leur accorder ce surcroît d'attention que leur mode de vie nous imposerait. Il se peut que nous échouions à étudier la corruption de la police parce que nous ne croyons guère à la réalité de cette corruption — ou parce qu'il serait malséant, si elle existait, d'attirer l'attention sur elle. Il se peut que nous tentions de comprendre les mouvements de protestation politiques en examinant la personnalité des protestataires, et que nous donnions à entendre par là que les institutions contre lesquelles ils protestent ne jouent aucun rôle dans la genèse de leurs actes de contestation. Il se peut aussi que nous fassions un travail qui aidera les autorités à venir à bout des fauteurs de troubles, comme cela serait le cas si les autorités scolaires, les employeurs et la police pouvaient utiliser pour éliminer les fauteurs de troubles potentiels, les corrélations que nous avions découvertes entre opinions extrémistes et caractéristiques individuelles.

Les questions morales deviennent plus aiguës si nous passons de la notion technique de neutralité éthique au choix des problèmes,

des manières de les poser et des utilisations qui peuvent être faites des résultats. Quelques-unes de ces difficultés découlent de l'incapacité de la sociologie à prendre au sérieux la recommandation que l'on trouve dans presque toutes les présentations des principes de base de la théorie sociologique, mais qui est peut-être le plus clairement formulée dans la théorie interactionniste (Blumer, 1967) : étudier toutes les parties engagées dans une situation, ainsi que leurs relations. Si nous suivons cette recommandation, nous serons automatiquement amenés à étudier la corruption de la police, là où elle existe et a quelque rapport avec l'objet de notre recherche ; de même nous n'étudierons pas les mouvements de protestation politiques comme s'ils impliquaient seulement les protestataires. Une sociologie indépendante des valeurs qui suivrait rigoureusement ses propres préceptes ne devrait pas déranger la gauche de cette manière.

Mais il n'est pas aussi facile de régler la question de l'utilisation des résultats de recherche, ou la question qui a tourmenté de nombreuses associations professionnelles : la qualité de sociologue professionnel confère-t-elle un droit quelconque à une opinion particulière en matière de morale et de politique ? Nous constatons que les sociologues ont pu se prévaloir d'une compétence, là où elle est garantie, en ce qui concerne les conséquences de diverses politiques. Et nous constatons qu'ils ont pu être spécialement soucieux des intérêts qu'ils servaient. Mais il est plus difficile de justifier l'affirmation selon laquelle les sociologues, du fait de leur science, possèdent un savoir spécifique, ou même un droit à retenir notre attention, en ce qui concerne les questions morales. Pourquoi ? Parce que la science, comme nous le disons, est indépendante des valeurs. Nous en venons donc à faire des distinctions subtiles, impossibles à maintenir en pratique, entre le sociologue comme scientifique et le sociologue comme citoyen. Car nous sommes tous d'accord sur le fait qu'il est permis au sociologue-citoyen de prendre des positions morales, et même qu'il ne peut éviter de le faire.

Nous ne pouvons maintenir ces distinctions en pratique parce que, comme Edel (1955) (4) l'a montré de manière convaincante, il

est impossible de séparer nettement l'établissement des faits, la construction des théories scientifiques et la formulation des jugements moraux. Quoi que l'on ne puisse déduire logiquement ce qui *devrait* être fait à partir de prémisses concernant ce qui *est*, les jugements moraux responsables dépendent énormément de notre appréciation de l'agencement du monde et des possibilités de le modifier. Ces appréciations reposent sur un bon travail scientifique. Elles influencent nos décisions éthiques en nous faisant apercevoir toute la complexité morale de ce que nous étudions, la manière particulière dont nos engagements éthiques fondamentaux se concrétisent dans une situation donnée, et la convergence, les recoulements ou les conflits qui existent entre nos engagements moraux contingents envers des valeurs comme la justice, la santé, l'indulgence ou la raison.

Notre travail soulève continuellement des questions éthiques, il est continuellement éclairé et orienté par nos intérêts moraux. Nous ne voulons pas que nos valeurs gênent notre estimation de la validité de nos affirmations concernant la vie sociale, mais nous ne pouvons empêcher qu'elles influencent le choix de nos objets et de nos hypothèses, ou les utilisations de nos résultats (cette influence ne devrait d'ailleurs pas nous déranger). En même temps, nous ne pouvons éviter que nos jugements éthiques ne soient influencés par l'approfondissement des connaissances auquel notre travail scientifique les confronte. Bref, la science et la morale s'interpénètrent.

Prenons l'usage de la marijuana. Notre jugement doit être modifié quand nous remplaçons l'interprétation de celui-ci comme assouvissement débridé d'un goût pervers par celle qui y voit l'effet d'une tendance psychique incoercible visant à apaiser un conflit interne, selon ce que suggèrent les théories et les données psychiatriques. Notre jugement change de nouveau quand nous considérons cet usage comme un divertissement relativement inoffensif, dont les pires conséquences sociales et individuelles semblent résulter des réactions des non-fumeurs envers les fumeurs. (Voir Kaplan, 1970 ; Goode, 1970). Quant à ceux d'entre nous qui se préoccupent d'élargir au maximum le champ des libertés, ils concentreront leur attention sur les dommages causés

par la répression, plus graves que ceux qu'entraîne l'assouvissement de ce goût. Ils étudieront peut-être la mise en œuvre des systèmes de sanction, le développement des intérêts propres des bureaucrates et de leurs dirigeants, les forces qui détournent ces systèmes de leurs objectifs, le décalage entre ces objectifs et les conditions et conséquences de l'usage de la marijuana : tout ceci, nous l'étudierons parce que nous tenons à cette valeur qu'est la liberté. Nous serons prêts à découvrir que nos enquêtes reposent sur des prémisses fausses et que, par exemple, les systèmes de répression agissent avec efficacité et honnêteté pour venir à bout des graves difficultés éprouvées par les individus et les communautés ; nous devrons mener notre recherche de telle sorte que cette découverte soit possible.

Les sociologues qui partent d'autres positions éthiques pourront étudier l'influence des pairs, des mass media ou d'autres éléments qui conduisent à l'usage de la drogue et, par voie de conséquence, au relâchement des contraintes morales débouchant sur la ruine de l'ordre social. Ils examineront peut-être la manière subtile dont ces pressions qui contraignent les gens à utiliser de la drogue aboutissent à limiter leur liberté, comme le redoutaient couramment les théories psychologiques antérieures, même s'il s'agit d'un mécanisme différent. Eux aussi devront être prêts à découvrir que leurs prémisses et leurs hypothèses sont fausses. Quant aux sociologues qui s'abstiendront complètement d'étudier ces sujets, ils indiqueront par là leur conviction qu'il est moralement justifié de s'en désintéresser.

Les théories interactionnistes de la déviance sont mises sur la sellette quand leurs critiques trouvent que cette description compliquée des relations entre recherche scientifique et jugement éthique est trop subtile et contournée. Tout comme les critiques modérés se plaignent que les théories interactionnistes refusent de reconnaître que le viol, le meurtre ou le vol sont *véritablement* déviants, les critiques de gauche soutiennent que ces théories refusent de reconnaître que l'oppression de classe, la discrimination sociale et l'impérialisme sont *véritablement* déviants, ou que la pauvreté et l'injustice sont *véritablement* des problèmes sociaux,

quelle que soit la manière dont les gens les définissent (Mankoff, 1968) (5). Chaque partie veut que ses idées morales préconçues soient incorporées au travail scientifique comme des affirmations factuelles soustraites à l'examen parce qu'elles s'appuient sur des jugements moraux qui bénéficient d'un degré élevé de consensus.

Ainsi, si je dis que le viol est *véritablement* déviant, ou l'impérialisme *véritablement* un problème social, je laisse entendre que ces phénomènes possèdent certaines caractéristiques empiriques qui, de l'avis général, les rendent blâmables. C'est peut-être justement cela que nous pourrions établir par nos recherches ; mais on nous demande souvent de l'accepter par définition. Définir quelque chose comme déviant ou comme un problème social rend la démonstration empirique superflue et nous protège du risque de découvrir que nos préconceptions sont inexactes (quand le monde n'est pas tel que nous l'imaginons). Quand nous introduisons nos jugements moraux dans des définitions pour les mettre à l'abri des vérifications empiriques, nous commettons cette forme d'erreur que j'appelle sentimentalisme (6).

Les chercheurs souhaitent souvent faire apparaître que certaines associations compliquées de théories sociologiques, de preuves scientifiques et de jugements moraux ne sont qu'affaire de définition. Les chercheurs qui adhèrent fortement à certaines valeurs morales ou politiques — quelles qu'elles soient d'ailleurs — semblent spécialement disposés à adopter ce point de vue. Pourquoi des gens souhaitent-ils camoufler leurs options morales sous le couvert de la science ? C'est certainement qu'ils comprennent ou devinent l'avantage rhétorique qu'il y a, dans la période actuelle, à prétendre énoncer une découverte scientifique plutôt qu'à admettre que l'on exprime un jugement moral. Toutes les parties intervenant dans quelque débat social ou moral important tenteront de bénéficier de cet avantage et de présenter leur position morale comme si évidente qu'elle peut être incluse sans problème parmi les axiomes de leurs théories, recherches et dogmes politiques. Je suggère à la gauche, dont je partage les options, que nous attaquions directement et ouvertement l'injustice et l'oppression

plutôt que de prétendre déduire le jugement qui condamne celles-ci des principes de base de la sociologie ou de prétendre l'appuyer seulement sur des résultats empiriques.

Nos dispositions et nos jugements moraux jouent, à juste titre, un rôle dans notre travail scientifique ; mais ils devraient jouer un rôle différent dans chacune des activités qui constituent le travail d'un sociologue. Quand nous soumettons nos hypothèses et nos propositions à l'épreuve de la vérification empirique, nous essayons de minimiser l'influence des jugements moraux par crainte de voir nos désirs déteindre sur nos conclusions. Mais quand nous sélectionnons des problèmes en vue d'une recherche, nous prenons en compte (outre divers problèmes pratiques et théoriques, tels que l'accès à l'objet étudié ou la perspective de conclusions générales significatives) la relation de nos découvertes potentielles avec les problèmes moraux qui nous importent. Nous voulons découvrir si nos jugements initiaux sont exacts, de quelles possibilités d'action nous disposons et quelles sont celles des autres acteurs impliqués dans la situation, quel profit l'on peut escompter de la mise en œuvre des connaissances que nous espérons rassembler. Quand nous décidons, sur la base des résultats de nos recherches, quelles actions accomplir et qui doit bénéficier de nos conseils, nos engagements éthiques gouvernent à l'évidence nos choix, quoique nous souhaitions encore faire preuve d'exactitude dans l'appréciation des conséquences de tels choix. Enfin, il nous arrive parfois de commencer par choisir nos problèmes et nos méthodes en fonction des mesures que nous souhaitons voir appliquer et des personnes que nous désirons aider.

Les autres critiques formulées par divers sociologues de terrain.

Certains critiques (par exemple Gouldner, 1968) ont soutenu que les théories interactionnistes de la déviance, qui semblent s'opposer aux pouvoirs établis, les soutiennent en fait puisqu'elles s'en prennent aux agents subalternes des institutions oppressives et

épargnent leurs supérieurs, qui sont responsables de cette oppression ; elles aideraient même ceux-ci en attirant l'attention sur l'indiscipline de leurs subordonnés.

Dans l'état actuel de nos connaissances, nous ne pouvons traiter ces questions que de manière spéculative. Aucune preuve n'a été fournie à l'appui de cette critique, et on ne pourrait pas facilement en trouver pour la réfuter. Cette critique porte autant sur les orientations morales générales des théories interactionnistes que sur des questions de fait concernant les conséquences de la recherche et des théories, et c'est sur cette base qu'elle peut être contestée.

Les théories interactionnistes de la déviance, tout comme les théories interactionnistes en général, prêtent attention à la manière dont les acteurs sociaux se définissent mutuellement et définissent leur environnement. Elles accordent une attention particulière aux différences dans le pouvoir de définir, à la manière dont un groupe acquiert et utilise le pouvoir de déterminer comment d'autres groupes doivent être considérés, compris et traités. Les élites, les classes dirigeantes, les patrons, les adultes, les hommes, les blancs, bref les groupes de statut supérieur en général, maintiennent leur pouvoir autant par le contrôle des représentations du monde social que par l'usage de formes plus rudimentaires de contrôle. Peut-être utilisent-ils des moyens plus rudimentaires pour établir leur hégémonie. Mais le contrôle basé sur la manipulation de définitions et d'étiquettes agit avec plus de douceur et à un moindre coût, et c'est celui que préfèrent les groupes de statut supérieur. L'attaque contre une hiérarchie commence par une attaque portant sur les définitions, les étiquettes et les représentations conventionnelles de l'identité des personnes et des choses.

Au cours de l'histoire, nous avons eu de plus en plus recours à des modes de contrôle dissimulés, reposant sur le contrôle des définitions et des étiquettes appliquées aux personnes. Nous exerçons un contrôle en accusant des gens d'avoir commis des actes déviants de différents types. Aux Etats-Unis, nous poursuivons les opposants politiques pour usage de drogues illégales. Presque tous les Etats modernes utilisent les diagnostics, les équipements et le

personnel psychiatriques pour enfermer des individus politiquement gênants aussi différents qu'Ezra Pound ou S. A. Medvedev (Szasz, 1965). Etudier la façon dont les entrepreneurs de morale instaurent les normes et les font appliquer dans des cas particuliers, c'est étudier la manière dont les catégories de statut supérieur maintiennent leurs positions. En d'autres termes, nous étudions quelques-unes des formes d'oppression et les moyens par lesquels cette oppression acquiert un statut de légitimité « normale » et ordinaire.

La plus grande partie des recherches interactionnistes sur la déviance se sont concentrées sur les acteurs participant directement à tel ou tel drame particulier mettant en jeu la déviance : ceux qui se livrent aux différentes formes de délinquance et de vice aussi bien que ceux des agents chargés de faire respecter les normes qu'ils côtoient dans leur existence quotidienne. Nous avons eu tendance à étudier plus souvent les policiers, le personnel auxiliaire des hôpitaux psychiatriques, les gardiens de prison, les psychiatres, et leurs semblables, que les supérieurs de ceux-ci ou les supérieurs de leurs supérieurs. Il y a des exceptions : l'étude d'une administration pénitentiaire de Messinger (1969) ; l'étude des cadres supérieurs d'entreprise de Dalton (1959) ; l'application par Skolnick (1969) des théories de la déviance aux mouvements d'opposition politique aux Etats-Unis.

Il n'est donc pas inévitable que l'attention des chercheurs se concentre sur les autorités de niveau inférieur ; même en ce cas, elle n'est pas exclusive d'autres intérêts ; en outre, le véritable effet de l'attention portée à ce niveau est de jeter le doute sur les autorités supérieures, qui sont responsables de leurs subordonnés. Qu'elles aient ordonné ces actions en termes explicites ou en termes ambigus afin de pouvoir, si nécessaire, nier les avoir commandées, ou qu'elles les aient simplement laissées se produire par incapacité ou par négligence, les autorités supérieures partageront le blâme, d'une manière ou d'une autre, si les actions sont répréhensibles. Même si aucun général n'est jamais passé en justice pour le massacre de My Lai, de tels événements ont ébranlé la confiance que les gens avaient dans la rectitude morale de l'action

militaire au Viêt-nam et dans celle de ses responsables suprêmes. De même, lorsque nous comprenons que les psychiatres scolaires se comportent plus en agents des institutions scolaires qu'en représentants de leurs malades (Szasz, 1967), nous perdons une partie de la confiance que nous pouvions avoir dans les institutions psychiatriques officielles.

L'empressement des porte-parole officiels du plus haut niveau à contredire les analyses des cas de corruption, d'incompétence ou d'injustice, même lorsqu'elles concernent les niveaux inférieurs, devrait nous faire comprendre, au moins aussi clairement qu'à eux, à quel point ces analyses attaquent les institutions autant que leurs agents, et les supérieurs autant que les subordonnés. De telles recherches sont spécialement irritantes pour les institutions qui nous ont permis d'examiner leurs pratiques à la lumière de leurs buts proclamés et des descriptions qu'elles aiment à donner de ce dont elles s'occupent. Pour cette raison, notre travail comporte invariablement une tendance critique quand il aboutit à des conclusions qui peuvent être interprétées comme une appréciation du fonctionnement d'une collectivité ou d'une de ses parties.

Conclusion.

L'approche interactionniste de la déviance n'a pas été seulement utile pour clarifier les phénomènes qui ont été conventionnellement étudiés sous cette rubrique : elle rend aussi plus complexe notre conception morale de ceux-ci. L'approche interactionniste a entrepris cette double tâche de clarification et de complication en faisant prendre conscience aux sociologues de la nécessité d'inclure dans leur étude des phénomènes déviants un ensemble plus vaste de personnes et d'événements, et en les sensibilisant à l'importance d'un ensemble plus vaste de faits. Nous étudions tous les acteurs de ces drames moraux, les accusateurs comme les accusés, sans soustraire à nos enquêtes, par respect des conventions sociales, aucun individu, aussi honorable ou haut placé soit-il. Nous examinons minutieusement les activités effectives, en tentant de

comprendre les circonstances dans lesquelles agissent tous ceux qui sont concernés. Nous nous refusons à invoquer des forces mystérieuses comme ressorts des drames de la déviance et nous prenons au sérieux l'interprétation du « sens commun », qui attire notre attention aussi bien sur ce que nous pouvons voir clairement que sur les événements et les intérêts qui demandent plus de subtilité dans le recueil des données et dans l'analyse théorique.

A un second niveau, l'approche interactionniste montre aux sociologues l'importance primordiale, dans tous les aspects des drames de la déviance, de l'imposition de définitions — que celles-ci concernent les situations, les actes ou les catégories de personnes. Une compréhension complète exige l'étude approfondie de ces définitions ainsi que des processus par lesquels elles sont élaborées et accèdent à la légitimité ou au statut de fait établi.

Ces deux niveaux d'analyse donnent, dans les circonstances présentes, un caractère radical à l'approche interactionniste. En étudiant les entrepreneurs de morale — aussi bien que ceux qu'ils cherchent à contrôler — les analyses interactionnistes violent la hiérarchie de la crédibilité établie dans la société. Elles mettent en question le monopole de la vérité et de l'énonciation des faits que prétendent détenir ceux qui sont en position de pouvoir et d'autorité. Elles suggèrent qu'au lieu de nous reposer sur les comptes rendus officiels qui devraient suffire à tout bon citoyen, nous devons découvrir par nous-mêmes la vérité sur les phénomènes déclarés déviants. Les analyses interactionnistes adoptent une position relativiste à l'égard des accusations et des définitions de la déviance construites par les gens respectables et les pouvoirs établis, et elles traitent celles-ci non comme l'expression de vérités morales incontestées, mais comme le matériel brut des analyses de sciences sociales.

Les analyses interactionnistes des phénomènes déviants deviennent radicales dans un dernier sens : par le fait qu'elles sont traitées comme radicales par les autorités conventionnelles. Quand les autorités exercent le pouvoir en recourant pour une part au brouillage et à la mystification, une science qui rend les choses plus claires attaque inévitablement les bases sur lesquelles repose ce

pouvoir. Les autorités dont relèvent les institutions et les domaines étudiés par les recherches interactionnistes attaquent ces analyses en alléguant les « biais » qui résulteraient de leur parti pris, de leur incapacité à accepter la sagesse et les valeurs traditionnelles ainsi que leurs effets destructeurs sur l'ordre public (7).

Ces conséquences des analyses interactionnistes rendent plus compliquée notre position morale en tant que scientifiques dans la mesure même où elles rendent plus clair ce qui se passe dans ces arènes morales que constituent les tribunaux, les hôpitaux, les écoles et les prisons. Elles nous empêchent d'ignorer les implications morales de notre travail. Même si nous le voulions, les autorités qui se sentent soumises à des attaques détruirait l'illusion d'une science neutre en insistant sur le fait que nous sommes responsables des conséquences morales de nos recherches (ce que nous sommes effectivement).

Cette discussion des développements récents de la théorie de la déviance conduit à prendre en compte la signification morale de la sociologie contemporaine, mais elle ne constitue qu'un premier pas dans cette voie. Nous pouvons faire d'autres progrès vers la solution de ce problème épique en examinant de la même manière d'autres domaines de la sociologie tels que les institutions d'enseignement, les services de santé, l'armée, l'industrie et les affaires — en fait, en examinant tous les autres domaines dans lesquels les études sociologiques élucident les activités des gens et des institutions, et influencent par là nos jugements moraux sur ces activités.

NOTES DU CHAPITRE 10

(1) Ce texte a été initialement présenté à une réunion de la *British Sociological Association*, en avril 1971, à Londres. Plusieurs amis m'ont transmis des remarques utiles sur une version antérieure. Je dois remercier en particulier Eliot Freidson, Blanche Geer, Irving Louis Horowitz et John I. Kitsuse. Les références sont regroupées dans la bibliographie en fin de chapitre.

(2) Jack Katz et John I. Kitsuse m'ont considérablement aidé dans le réexamen de l'analyse de la déviance secrète.

(3) Richard Berk m'a suggéré que la difficulté chronique à décider qui est « à gauche » ou

« radical » aboutit à une situation paradoxale : bien que les critiques examinées ici puissent éventuellement être le fait de sociologues qui s'attribuent eux-mêmes et se voient attribuer cette étiquette de « marxiste », elles ne découlent pas d'une analyse marxiste de la société ; celle-ci est pourtant particulièrement en droit de prétendre à ce label. R. Berk me suggère en outre que les critiques de ce type pourraient bien s'articuler autour d'un problème central : dans quelle mesure peut-on établir une continuité entre l'analyse de classe à l'échelle de la société, qui caractérise la tradition marxiste, et l'étude plus intensive de plus petites unités, qui caractérise les théories interactionnistes de la déviance. Je pense que la continuité existe, mais je ne suis pas en mesure de la mettre en évidence.

(4) C'est Irving Louis Horowitz qui m'a fait connaître récemment les travaux d'Abraham Edel.

(5) Ces thèmes sont clairement exprimés dans le passage suivant : « Mais n'est-ce pas tout autant un fait social — même si peu d'entre nous y prêtent beaucoup d'attention — que le système économique de la grande entreprise tue et mutile davantage, est plus violent que n'importe quelle violence commise par les pauvres (objet habituel des études sur la violence) ? Selon quel raisonnement et par quelle nécessité la violence des pauvres dans les ghettos mérite-t-elle davantage notre attention que les camps des Marines qui rendent les recrues insensibles à l'horreur de tuer "l'ennemi" (des "êtres humains orientaux"), ainsi que nous l'avons appris à l'occasion du procès de Calley) ? Mais parce que ces actes ne sont pas étiquetés comme "déviants", parce qu'ils sont cachés, perpétrés dans une institution et donc "normaux", leur caractère déviant est négligé et ils ne font pas partie du domaine de la sociologie de la déviance. En dépit de leurs meilleures intentions libérales, certains sociologues semblent perpétuer les notions mêmes qu'ils pensent discréder, ainsi que d'autres dont ils ne sont pas conscients » (Liazos, 1972, pp. 110-111).

(6) Au moins dans un cas (Gouldner, 1968), ma critique du sentimentalisme a été interprétée à tort comme une crainte de l'émotion. La définition donnée dans mon article « Whose Side Are We On? » (Becker, 1967, p. 245) indique très clairement à quel sens j'emploie ce terme : « Nous sommes sentimentaux, en particulier, quand nous refusons d'étudier certains sujets parce que nous préférons ignorer ce qui se passe plutôt que de risquer, en l'apprenant, de heurter tel ou tel de nos attachements dont nous n'avons peut-être même pas conscience. »

(7) Pour une discussion plus complète de la notion de sociologie radicale, voir Becker et Horowitz, 1972.

Références bibliographiques du chapitre 10

- Akers, Ronald L. 1968. « Problems in the Sociology of Deviance : Social Definitions and Behavior. » *Social Forces* 46 (June) : 455-465.
- Alvarez, Rodolfo. 1968. « Informal Reactions to Deviance in Simulated Work Organizations : A Laboratory Experiment. » *American Sociological Review* 33 (December) : 895-912.
- Becker, Howard S. 1967. « Whose Side Are We On? » *Social Problems* 14 (Winter) : 239-247.
- Becker, Howard S. and Irving Louis Horowitz. 1972. « Radical Politics and Sociological Research : Observations on Methodology and Ideology. » *American Journal of Sociology* 78 (July) : 48-66.
- Becker, Howard S. and Mack, Raymond W. 1971. « Unobtrusive Entry and Accidental Access to Field Data. » Communication présentée au colloque sur les problèmes de méthode dans les recherches sociologiques comparatives, Institute for Comparative Sociology, Indiana University.
- Biderman, Albert D. and Reiss, Albert J., Jr. 1967. « On Exploring the Dark Figure. » *The Annals* 374 (November) : 1-15.
- Bittner, Egon and Garfinkel, Harold. 1967. « "Good" Organizational Reasons for "Bad" Clinic Records. » In Harold Garfinkel, *Studies in Ethnomethodology*. Englewood Cliffs, New Jersey : Prentice-Hall.
- Blumer, Herbert. 1966. « Sociological Implications of the Thought of George Herbert Mead. » *American Journal of Sociology* 71 (March) : 535-544.
- Blumer, Herbert. 1967. « Threats from Agency-Determined Research : The Case of Camelot. » In Irving Louis Horowitz, editor, *The Rise and Fall of Project Camelot*. Cambridge : M.I.T. Press, Pp. 153-174.
- Blumer, Herbert. 1969. « The Methodological Position of Symbolic Interactionism. », in Blumer : *Symbolic Interactionism*. Englewood Cliffs, New Jersey : Prentice-Hall. Pp. 1-60.
- Bordua, David. 1967. « Recent Trends : Deviant Behavior and Social Control. » *The Annals* 369 (January) : 149-163.

- Cicourel, Aaron. 1968. *The Social Organization of Juvenile Justice*. New York : John Wiley and Sons.
- Cohen, Albert K. 1965. « The Sociology of the Deviant Act : Anomie Theory and Beyond. » *American Sociological Review* 30 (February) : 5-14.
- Cohen, Albert K. 1966. *Deviance and Control*. Englewood Cliffs, New Jersey : Prentice-Hall.
- Cohen, Albert K. 1968. « Deviant Behavior. » In *International Encyclopedia of the Social Sciences*, Volume 4, pp 148-155
- Cohen, Stanley, editor. 1971. *Images of Deviance*. Baltimore : Penguin Books.
- Dalton, Melville. 1959. *Men Who Manage*. New York : John Wiley and Sons.
- Douglas, Jack D. 1967. *The Social Meanings of Suicide*. Princeton : Princeton University Press.
- Douglas, Jack D. 1970. « Deviance and Respectability : The Social Construction of Moral Meanings. » In Jack D. Douglas, editor, *Deviance and Respectability*. New York : Basic Books, Inc.
- Edel, Abraham. 1955. *Ethical Judgment : The Uses of Science in Ethics*. New York : The Free Press of Glencoe.
- Erikson, Kai T. 1966. *Wayward Puritans*. New York : John Wiley and Sons.
- Galtung, Johan. 1965. « Los Factores Socioculturales y el Desarrollo de la Sociología en América Latina. » *Revista Latino-americana de Sociología* 1 (March).
- Garfinkel, Harold. 1967. *Studies in Ethnomethodology*. Englewood Cliffs, New Jersey : Prentice-Hall.
- Gibbs, Jack. 1966. « Conceptions of Deviant Behavior : The Old and the New. » *Pacific Sociological Review* 9 (Spring) : 9-14.
- Goode, Erich. 1970. *The Marihuana Smokers*. New York : Basic Books, Inc.
- Gouldner, Alvin W. 1968. « The Sociologist as Partisan : Sociology and the Welfare State. » *The American Sociologist* 3 (May) : 103-116.
- Gove, Walter. 1970a. « Societal Reaction as an Explanation of Mental Illness : An Evaluation. » *American Sociological Review* 35 (October) : 873-884.
- Gove, Walter. 1970b. « Who Is Hospitalized : A Critical Review of Some Sociological Studies of Mental Illness. » *Journal of Health and Social Behavior* 11 (December) : 294-303.
- Gusfield, Joseph. 1963. *Symbolic Crusade*. Urbana : University of Illinois Press.
- Habenstein, Robert W., editor. 1970. *Pathways to Data : Field Methods for Studying Ongoing Social Organizations*. Chicago : Aldine Publishing Co.
- Horowitz, Irving Louis and Liebowitz, Martin. 1968. « Social Deviance and Political Marginality : Toward a Redefinition of the Relation Between Sociology and Politics. » *Social Problems* 15 (Winter) : 280-296.
- Humphreys, Laud. 1970. *Tearoom Trade*. Chicago : Aldine Publishing Co.
- Kaplan, John. 1970. *Marihuana : The New Prohibition*. New York : World Publishing Co.
- Katz, Jack. 1972. « Deviance, Charisma and Rule-Defined Behavior » *Social Problems* 20 (Winter) : 186-202.
- Kitsuse, John I. 1962. « Societal Reaction to Deviant Behavior . Problems of Theory and Method. » *Social Problems* 9 (Winter) : 247-256.
- Kitsuse, John I. and Cicourel, Aaron V. 1963. « A Note on the Uses of Official Statistics. » *Social Problems* 11 (Fall) : 131-139.
- Lemert, Edwin M. 1951. *Social Pathology*. New York : McGraw-Hill Book Co.
- Lemert, Edwin M. 1972. *Human Deviance, Social Problems, and Social Control*. 2nd edition. Englewood Cliffs, New Jersey : Prentice-Hall, Inc.
- Liazos, Alexander. 1972. « The Poverty of the Sociology of Deviance : Nuts, Sluts, and Preverts. » *Social Problems* 20 (Winter) : 103-120.
- Lindesmith, Alfred R. 1968. *Addiction and Opiates*. Chicago : Aldine Publishing Co.
- Lorber, Judith. 1967. « Deviance and Performance : The Case of Illness. » *Social Problems* 14 (Winter) : 302-310.
- Mankoff, Milton. 1970. « Power in Advanced Capitalist Society. » *Social Problems* 17 (Winter) : 418-430.
- Mankoff, Milton. 1968. « On Alienation, Structural Strain, and Deviancy. » *Social Problems* 16 (Summer) : 114-116.
- Matza, David. 1969. *Becoming Deviant*. Englewood Cliffs, New Jersey : Prentice-Hall, Inc.
- Mead, George Herbert. 1934. *Mind, Self and Society*. Chicago : University of Chicago Press. (traduction française : *L'Esprit, le Soi et la Société*, Paris, P.U.F. 1963.)
- Messinger, Sheldon L. 1969. *Strategies of Control*. Ph. D. inédit, University of California at Los Angeles.
- Mills, C. Wright. 1956. *The Power Elite*. New York : Oxford University Press.
- Ray, Marsh. 1961. « The Cycle of Abstinence and Relapse among Heroin Addicts. » *Social Problems* 9 (Fall) : 132-140.
- Roy, Donald. 1954. « Efficiency and the "Fix" : Informal Intergroup Relations in a Piecework Machine Shop. » *American Journal of Sociology* 60 (November) : 255-266.
- Scheff, Thomas J. 1966. *Being Mentally Ill*. Chicago : Aldine Publishing Co.
- Schur, Edwin M. 1969. « Reactions to Deviance : A Critical Assessment. » *American Journal of Sociology* 75 (November) : 309-322.
- Selby, Henry. Not Every Man Is Humble. Manuscrit non publié.
- Short, James F., Jr. and Strodtbeck, Fred L. 1965. *Group Process and Gang Delinquency*. Chicago : University of Chicago Press.
- Skolnick, Jerome. 1969. *The Politics of Protest*. New York : Ballantine Books.
- Strauss, Anselm L. et al. 1964. *Psychiatric Ideologists and Institutions*. New York : The Free Press of Glencoe.
- Szasz, Thomas S. 1965. *Psychiatric Justice*. New York : Mac-Millan.
- Szasz, Thomas S. 1967. « The Psychiatrist as Double Agent. » *Trans-Action* 4 (October) : 16-24.
- Tannenbaum, Frank. 1938. *Crime and the Community*. New York : Ginn and Co.

Postface à la traduction française d'*Outsiders* (1985)

Aux Etats-Unis, le public intellectuel ne lit guère d'ouvrages de sociologie, et les sociologues contribuent rarement aux discussions culturelles et politiques du moment (Erving Goffman et David Riesman constituent des exceptions remarquables.) La plupart des lecteurs pensent que la sociologie est une spécialité mystérieuse dont les résultats sont généralement exprimés dans un langage abscons. Il n'est donc pas surprenant qu'*Outsiders* n'ait retenu l'attention de ce public ni au moment de sa publication ni plus tard, bien que ce livre soit resté en vente depuis plus de vingt ans, qu'il ait été très largement lu, et que les idées qu'il a contribué à diffuser soient devenues des sortes de lieux communs. Le lecteur de langue française sera peut-être mieux à même de replacer le livre dans son contexte si je rappelle l'accueil qu'il a reçu. En un mot, son influence principale s'est exercée sur la sociologie, considérée comme une discipline intellectuelle et universitaire, et sur l'enseignement de licence des étudiants.

Au départ, je concevais *Outsiders* comme une contribution à l'analyse de la déviance selon le sens étroit donné à ce terme par les sociologues et les criminologues américains — c'est-à-dire l'étude de la criminalité et de la délinquance telles que les définissent les décisions officielles de la police et des tribunaux. Je pensais que l'on pouvait mieux comprendre ces phénomènes si on les abordait

du point de vue de la sociologie du travail. La définition de certaines activités comme des délits, l'accusation portée contre des gens d'avoir commis ces délits, les poursuites devant les tribunaux constituent en fait le travail de certaines personnes et doivent donc être considérées exactement comme le travail des médecins, des avocats et des ouvriers.

Cette approche sociologique banale conduit à un changement important dans l'analyse de la délinquance. Au lieu d'essayer de trouver pourquoi des personnes agissent « mal », on considéra l'ensemble complexe des activités au cours desquelles des gens définissent certaines actions comme « mauvaises », d'autres les commettent, d'autres enfin réagissent à ces actes (réels ou supposés). De telles analyses montraient à l'évidence que la « délinquance » ne constitue pas une catégorie homogène, mais reflète plutôt les intérêts professionnels des gens qui la définissent et trouvent des « délinquants ».

En même temps, les notions générales utilisées par cette nouvelle approche (qui ne se cantonnait pas aux définitions étroitement légales adoptées par les approches antérieures) conduisirent les chercheurs en sciences sociales à comprendre de cette manière de nombreux phénomènes qui, à l'origine, ne semblaient pas du tout analogues à la délinquance. L'étude de la délinquance fut ainsi remplacée par l'étude de la déviance, c'est-à-dire de toutes les situations au cours desquelles certaines personnes définissent ce que d'autres font comme « mal », « immoral » ou — ce qui fut un progrès essentiel — comme le signe d'une maladie. L'étude de la maladie mentale, par exemple, fut conçue comme l'étude des situations au cours desquelles des personnes se plaignent que d'autres « n'agissent pas comme il faut », plutôt que comme l'étude de la manière dont des personnes « perdent la tête ». Ainsi redéfinie, elle devint une branche de l'étude de la déviance plutôt que de la psychologie sociale ou de la psychiatrie (les ouvrages de Goffman, en particulier *Stigmate* et *Asiles*, reflètent cette nouvelle perspective). De même, on chercha les différences entre les délits commis par le personnel des entreprises et ceux que commettent les « délinquants » dans la manière dont ces délits sont définis et

traités par les autorités chargées de faire respecter les lois plutôt que dans les motivations ou les traits de caractère. Dans ce cas, la « théorie de l'étiquetage » — tel fut le nom donné à cette approche — fournissait simplement une base théorique plus générale à un sujet d'intérêt ancien des sciences sociales et du journalisme américains.

Ce changement dans la conceptualisation des phénomènes de déviance conduisit finalement à ce qui fut une fois qualifié de « révolution scientifique », selon l'expression de Thomas Kuhn. De plus en plus souvent, les chercheurs étudièrent la police et les tribunaux, ou les activités des psychiatres et du personnel du secteur de la santé mentale, plutôt que la personnalité ou la situation sociale des déviants ; un grand nombre d'enquêtes témoigna de la valeur de cette perspective. En fait, cette approche ne constituait pas une révolution, mais simplement l'application à ce sujet particulier de la théorie de l'organisation sociale de l'« Ecole de Chicago », telle que l'avaient initialement développée les travaux de Robert E. Park, d'Everett C. Hughes et d'Herbert Blumer. Ainsi pouvait être évitée la définition étroite imposée par les membres des professions et les réformateurs concernés.

L'étude de la déviance devint une branche à part entière de la sociologie du moins aux Etats-Unis et en Angleterre, avec tout l'appareil professionnel que l'on trouve en pareil cas : revues universitaires spécialisées, colloques, cours dispensés aux étudiants de licence, manuels, dissertations sur la théorie, carrières liées à ce sujet, etc.

Je suppose que ces développements sont en partie la conséquence de la publication d'*Outsiders* ; cette formulation trahirait cependant grossièrement les faits, car je ne suis pas seul responsable de ces changements. Bien d'autres, à la même époque, ont écrit des ouvrages empiriques et théoriques acquis à cette nouvelle approche : par exemple, et pour n'en nommer que quelques-uns, Edwin Lemert, Thomas Szasz, John Kitsuse, Kai Erikson, David Matza et Aaron Cicourel. Ce qui a joué en faveur d'*Outsiders* semblera peut-être banal, mais j'en suis venu à juger le fait très important (et je me félicite que J.-M. Chapoulie ait évoqué ce point

dans son introduction) : le livre est écrit dans un style simple et direct, avec peu de mots latins et de constructions à la manière allemande, bien que ces deux caractéristiques soient, par convention, et plus particulièrement dans certaines traditions universitaires, les signes d'une activité « théorique » en sciences sociales, et pour beaucoup la marque d'une pensée sophistiquée. En fait, une des critiques les plus régulièrement avancées contre *Outsiders* est que ce livre « rendait les choses trop simples ». Mais la simplicité permettait aux lecteurs de saisir facilement son propos, et elle a eu une autre conséquence qui est peut-être particulière aux Etats-Unis.

La sociologie américaine vit en grande partie de l'enseignement supérieur des premier et second cycles. Elle est en concurrence avec d'autres disciplines pour le partage des étudiants et, par ce biais, pour l'attribution des postes d'enseignants : une discipline capable de recruter un grand nombre d'étudiants peut convaincre les administrateurs qu'elle a besoin de postes supplémentaires. Dans la période traversée de révoltes que furent les années soixante et soixante-dix, le thème de la déviance connut une grande vogue, et les universitaires étaient continuellement à la recherche d'un manuel qui, à la fois, enseignerait les « idées nouvelles », serait facile à lire et intéresserait les étudiants. De par son style, *Outsiders* était facile à lire, et les chapitres sur l'usage de la marijuana et le jazz — deux pratiques très répandues dans ces générations d'étudiants — le rendaient intéressant. Mon livre devint donc un ouvrage de base inscrit au programme des étudiants débutants ou avancés, et il devint un ouvrage de référence pour sa formulation des idées nouvelles. C'est du moins ainsi que je me représente les choses.

Est-ce qu'*Outsiders* simplifie à l'excès les idées dont la complexité intrinsèque nécessiterait la prose ornée dans laquelle on les présente habituellement ? Je ne pense pas que les idées sociologiques soient si difficiles à comprendre. Au contraire, quand elles sont exprimées dans un style simple et lisible, la plupart des gens les reconnaissent et les comprennent aussi facilement que les étudiants de premier cycle qui furent astreints à lire le livre. Ce qui

est difficile en sociologie et qui exige de la discipline, c'est d'appliquer systématiquement ces idées à tous les cas auxquels elles peuvent se rapporter. Cela demande ce que C. Wright Mills a appelé de « l'imagination sociologique », c'est-à-dire la capacité de voir toute la série des cas pertinents et de comprendre que des choses qui semblent superficiellement très différentes comportent des ressemblances plus profondes. Goffman avait cette imagination simmeliennne ; il l'employa, par exemple, à comparer les « institutions totalitaires » et à découvrir tout ce qu'avaient en commun les couvents, les prisons, les hôpitaux psychiatriques et les navires en pleine mer. C'est la même capacité qu'E. C. Hughes mettait en œuvre lorsqu'il montrait que les prostituées comme les prêtres apprennent, au lit ou au confessionnal, certaines choses concernant leurs clients qu'ils doivent garder secrètes, et qu'en conséquence ces deux métiers exigent une forme de déontologie.

Les idées contenues dans *Outsiders* ne sont peut-être pas aussi originales que celles-ci, mais elles sont du même genre : des relations simples sont décrites dans un langage simple mais général. Présentées simplement, ces idées peuvent être facilement appliquées à diverses autres situations. Considérons l'étude sociologique de l'art et de la science (je choisis ces deux exemples parce qu'ils constituent en ce moment mes deux principaux centres d'intérêt et parce que des sociologues français y consacrent des travaux importants et stimulants). Ces deux domaines posent un problème formellement analogue à celui de la déviance : comment définir l'objet de l'étude empirique ? Comment savons-nous que nous sommes en présence d'un cas auquel notre théorie devrait s'appliquer ? Dans les trois domaines, il y a des désaccords. Il se peut que les « experts » en matière d'art, de science ou de déviance soient d'accord, mais beaucoup d'autres personnes ont des conceptions différentes. Est-ce que fumer de la marijuana relève ou non de la « déviance » ? La musique rock, les films d'Hollywood, la peinture d'Erté sont-ils de l'art ? L'astrologie est-elle une science ? Et la sociologie ? Dans ces trois types de cas, les désaccords ne constituent pas un obstacle à la continuation du travail, mais plutôt un moyen stratégique d'orienter une recherche qui a une base

théorique. Qu'est-ce qui est « réellement » déviant, artistique ou scientifique ? Cela n'est pas évident, et c'est pourquoi les spécialistes (gens raisonnables après tout) qui discutent de ces sujets sur un plan philosophique continuent à différer d'opinion. Le problème que doit étudier un sociologue est donc plutôt celui-ci : comment les gens parviennent-ils à s'entendre sur une définition qui leur permet de mener à bien leurs tâches pratiques, qu'il s'agisse du maintien de l'ordre social, de la création et de l'expérience artistiques ou de la production de la science et de l'utilisation de ses résultats ?

Les comparaisons entre ces trois domaines révèlent des mécanismes généraux. Prenons les activités des « entrepreneurs de morale » décrites dans *Outsiders*. En raison de l'analogie formelle avec ceux qui tentent de persuader le monde d'accepter leur définition de certaines activités comme déviantes, on pourrait appeler les critiques, historiens et philosophes de l'art, qui cherchent à démontrer ce qu'est « réellement » l'art, des entrepreneurs d'esthétique ; de même, pour les philosophes de la science et les méthodologues qui se livrent à de semblables activités à propos de la science. (L'étude du marché français de l'art par Raymonde Moulin et celle de Pasteur par Bruno Latour sont des exemples de ce genre d'analyse et montrent les connaissances subtiles et détaillées auxquelles on peut parvenir). Il y a une différence, bien sûr. Définir quelque chose comme déviant conduit à des sanctions. Définir quelque chose comme art ou science c'est favoriser le soutien — financier ou autre — qui peut être accordé au travail et à ceux qui le font. Inversement — puisque c'est souvent ainsi que se présente le raisonnement —, définir quelque chose comme *n'étant pas* de l'art ou de la science, c'est signifier que le soutien devrait être refusé. Quand quelqu'un me dit que les photographies documentaires que je fais « ne sont pas de l'art », il veut dire que les collectionneurs ne devraient pas les acheter ni les musées les exposer ; et quand quelqu'un d'autre m'affirme qu'elles « ne relèvent pas de la science », il entend par là qu'il ne devrait pas être possible d'obtenir des crédits de recherche scientifique pour couvrir les frais occasionnés par la réalisation de ces photos. Il se

peut que cette opération de définition ressemble à un exercice philosophique, mais elle a des conséquences économiques et politiques.

Ainsi, le point de vue exprimé dans ce livre reste bien vivant, il continue de conduire à des résultats intéressants et il s'applique progressivement à de nouveaux domaines de la vie sociale.

Index

* Les numéros de page suivis d'un numéro de note renvoient aux passages où le texte contient une allusion à un auteur sans indiquer son nom, qui se trouve dans la note ou la bibliographie en fin de chapitre.

- Action collective (notion d'-), 205-213.
ADAMS, Roger, 65 n. 3.
AKERS, Ronald L., 202.
ALVAREZ, Rodolfo, 209, 220.
Analyse multivariée, 45-46.
Auto-ségrégation, 120-125.
BECKER, Howard S., 47 n. 4, 50 n. 7, 104 n. 3, 127 n. 4, 201, 203, 218, 221, 227 n. 6, 233 n. 7.
BERK, Richard, 222 n. 3.
BIDERMAN, Albert D., 217.
BITTNER, Egon, 217.
BLUMER, Herbert, 195 n. 8, 205, 224.
BORDUA, David J., 189, 202, 220.
BROMBERG, Walter, 66 n. 6.
BROTZ, Howard, 31 n. 5.
BURGESS, Ernest, 213.
BURKE, Kenneth, 177.
CAMERON, William B., 107 n. 5.
CARPER, James W., 127 n. 7.
Carrière (notion de —), 47-48, 126-127.
« Caves » (*squares*), 109-110, 113-115.
CHAREN, Sol, 64 n. 1, 77 n. 11.
CICOUREL, Aaron V., 210, 217.
CLOWARD, Richard A., 104 n. 3, 190 n. 2, 215.
COHEN, Albert K., 36 n. 9, 104 n. 3, 190 n. 2, 204.
Contrôle social, 83-84, 229-230.
CRESSEY, Donald R., 28 n. 1, 105 n. 4.
Croisades morales, 171-179.
Culture (notion de —), 103-105.
D'AGOSTINO, Guido, 52 n. 9.
DALTON, Melville, 127 n. 3, 148-149, 192-193, 207, 230.
DAVIS, F. James, 36 n. 8.
Délinquance juvénile, 45, 46, 51-52, 59-60, 189-191, 199.
Déviance
— dans la vie professionnelle, 52-53, 190, 192. V. aussi vol.
— et complicité à l'intérieur des organisations, 148-151, 207.
— non intentionnelle, 48-49.
— potentielle, 204-205, 220-221.
— secrète, 43-44, 210-212.
Définitions de la — par les réactions des autres, 32-38, 202-205, 207-213.
Définitions scientifiques de la —, 27-32, 202-205.
Problèmes moraux et politiques

- dans l'étude de la —, 194-199, 218-233.
- Problèmes techniques dans l'étude de la —, 191-194.
- Types de —, 43-45, 204-205, 209-210, 220-221.
- DOUGLAS, Jack D., 207, 217.
- Drogué, 57-58, 60, 196.
- DURKHEIM, Emile, 215.
- EDEL, Abraham, 224 n. 4.
- Engagement (*commitment*), 50-51.
- Entrepreneurs de morale, 158, 171-187.
- ERIKSON, Kai T., 201, 207.
- Etiquetage (théorie de l' —), 201-205.
- Federal Bureau of Narcotics*, 160-168.
- FINESTONE, Harold, 23, 67 n. 8.
- FREIDSON, Eliot, 23, 233.
- FULLER, Richard C., 154 n. 7.
- GALTUNG, Johan, 217.
- GARFINKEL, Harold, 37 n. 10, 217.
- GASKILL, Herbert S., 64 n. 1.
- GEER, Blanche, 23, 104 n. 3, 201 n. 1.
- GIBBS, Jack, 202, 220.
- GOFFMAN, Erving, 23, 30 n. 3, 50 n. 7.
- GOLD, Ray, 180 n. 12.
- GOODE, Erich, 225.
- GOULDNER, Alvin W., 169 n. 23, 227 n. 6, 229.
- GOVE, Walter, 222.
- GUSFIELD, Joseph R., 172-173, 178, 210.
- HAAS, Mary, 49 n. 5.
- HABENSTEIN, Robert W., 218.
- HALL, Oswald, 47 n. 4, 126, 127 n. 3, 130 n. 5.
- Homosexuels, 53, 57-59, 61, 190-191, 205.
- HOOKER, Evelyn, 199.
- HOROWITZ, Irving, 212, 201 n. 1, 224 n. 4, 233 n. 7.
- HUGHES, Everett C., 23, 47 n. 4, 52 n. 9, 55-56, 104, 126, 213.
- HUMPHREYS, Land, 205.
- Idéologies des déviants, 61-62. V. aussi Marijuana, fumeurs de — (Idéologies psychiatriques); Musiciens (Idéologie); Neutralisation des valeurs conventionnelles.
- Induction analytique, 67.
- Interaction (notion d'—), 206. V. aussi Action collective.
- Interactionnisme, 205, 207, 217, 231-232.
- Justice, arrangements avec la —, 183-184.
- KAPLAN, John, 225.
- KATZ, Jack, 213, 210 n. 2.
- KILPATRICK, James J., 44 n. 2.
- KITSUSE, John I., 33 n. 6, 45 n. 3, 201, 201 n. 1, 210, 217.
- KOBRIN, Salomon, 23, 67 n. 8.
- KOLB, Lawrence, 67 n. 8.
- KROUT, John, 158 n. 8.
- Label, Labelling*, V. Etiquetage.
- LASTRUCCI, Carlo L., 107 n. 5.
- Législation, V. Normes (Types de —); Marijuana (Lois sur la —); Psychopathes sexuels.
- LEMERT, Edwin M., 33 n. 6, 201, 203, 219.
- LEWIS, Oscar, 173 n. 4.
- LEZNOFF, Maurice, 190 n. 1.
- LIAZOS, Alexander, 222, 226 n. 5.
- LIEBOWITZ, Martin, 212.
- LINDESMITH, Alfred R., 67 n. 7, 210.
- LORBER, Judith, 210.
- LORTIE, Dan C., 23.
- MCCARTHY, Raymond G., 173 n. 3.
- MACK, Raymond W., 107 n. 5, 218.
- MCKAY, Henry, 23.
- MALINOWSKI, Bronislaw, 34-36, 146.
- MANKOFF, Milton, 222, 226.
- MARCOVITZ, Eli, 64 n. 1.
- Marijuana, fumeurs de —
- Approvisionnement en —, 85-90.
- Carrière du fumeur de —, 85.
- Goût pour la —, 75-80.
- Idéologies psychiatriques des fumeurs de —, 100-101.
- Interaction avec les non-fumeurs du fumeur de —, 90-96.
- Perception des effets de la —, 70-75.
- Problèmes moraux du fumeur de —, 96-102.
- Techniques d'utilisation de la —, 68-70.
- Marijuana, problème social
- Jugement moral des chercheurs sur la —, 225-226.
- Lois sur la —, 155-168.
- Usages licites de la —, 166-168.
- MATZA, David, 51-52, 197, 201.
- MEAD, George Herbert, 65 n. 2, 218.
- MERRIAM, Alan P., 107 n. 5.
- MERTON, Robert K., 31 n. 4, 49, 215.
- MESSINGER, Sheldon L., 177 n. 9, 230.
- MEYERS, Henry J., 64 n. 1.
- MEYERS, R. R., 154 n. 7.
- MILLS, C. Wright, 29 n. 2, 218.
- Modèles séquentiels, 45-48. — synchroniques, 45-47.
- Morale, V. Croisades morales; Entrepreneurs de morale; Déviance (Problèmes moraux et politiques); Marijuana, fumeurs de — (Problèmes moraux); Marijuana, problème social (Jugement moral des chercheurs); Neutralisation des valeurs conventionnelles, Neutralité éthique.
- Motivation, 48-49, 53-54, 64-65, 81.
- Mots tabous, 49.
- Musiciens
- Carrières, 126-144.
- « commerciaux », 106, 116, 133-138.
- Conflit des — avec la famille, 139-144.
- Coteries, 129-133.
- Dilemme professionnel (types de réaction des —), 115-120, 135-139.
- Idéologie, 109-115.
- Langage, 125.
- Parrainage, 129-133.
- Réussite professionnelle (définie par les —), 128-129.
- Neutralisation des valeurs conventionnelles, 51-52.
- Neutralité éthique, 222-229.
- Normes
- différentes selon les groupes sociaux, 38-41.
- , produit des initiatives d'autrui, 145-146, 157-158, 186-187.
- , produit d'un processus politique, 41, 158-168, 206.
- spécifiques, 154-156.
- Agents de la mise en application des —, 179-186.
- Créateurs de —, 171-176.
- Etapes de l'imposition des —, 152-158.
- Types de —, 26.
- OHLIN, Lloyd E., 104 n. 3, 190 n. 2, 215.
- PARSONS, Talcott, 31 n. 4, 153.
- PELLENS, Mildred, 158 n. 8.
- PERELMAN, Luis, 81 n., 82 n.
- Police, 179-180, 182-185.
- Politique, V. Déviance (Problèmes moraux et politiques); Marijuana, problème social (Lois); Normes (produit d'un processus politique).
- POLSKI, Ned, 194 n. 7.
- Pornographie, 44, 156.
- PRELL, Arthur, 64 n. 1, 77 n. 11.
- Psychiatres, 174-176.
- Psychopathes sexuels, lois sur les —, 174-175.
- RAY, Marsh, 57 n. 12, 60, 203.
- REDFIELD, Robert, 103-104.

- REISS, Albert J. Jr, 59-60, 191, 217.
Répression, sélectivité de la —, 36-37, 183-185. V. aussi Justice, arrangement avec la —.
Réserve (attitude des citadins), 146-148.
ROSE, Arnold M., 39 n. 13.
ROSS, H. Laurence, 190 n. 3.
ROY, Donald, 150-151, 207.

SCHEFF, Thomas J., 222.
SCHUR, Edwin M., 202.
SELBY, Henry, 211.
Sens commun, 213-216.
Service, métiers de —, 105-106.
SHORT, James F., 36 n. 9, 207.
SIMMEL, Georg, 146-147.
SKOLNICK, Jerome, 230.
SMITH, Harvey L., 23.
Statistiques officielles, 45, 210, 217.
Statut, caractéristiques du —, 55-57.
Stigmatisation, expérience de la — par les déviants, 54-59, 203.
STONE, Gregory P., 50 n. 7.
STRAUSS, Anselm, 23, 47 n. 4, 105 n. 3, 127 n. 4, 221.

STRODTBECK, Fred L., 207.
SUTHERLAND, Edwin M., 37, 174-175, 183-184 n. 16.
SYKES, Gresham M., 51-52.
SZASZ, Thomas, 30 n. 3, 230, 231.

TANNENBAUM, Frank, 33 n. 6, 201
TERRY, Charles, 158 n. 8.
THRASHER, Frederick, 189.
TOMPKINS, William M., 97 n. 1.
TURNER, Ralph, 67 n. 7.

Valeurs, 153-154.
VINCENT, Clark, 37.
Vols du personnel dans les entreprises, 148-150.

WALTON, R. P., 69 n. 9.
WARNER, W. Lloyd, 23.
WESTLEY, William A., 182, 190 n. 3.
WINICK, Charles, 192 n. 5.
WOHL, R. Richard, 23.
Woman's Christian Temperance Union, 172-173, 178.

*Achevé d'imprimer en novembre 1995
sur presse CAMERON
par Bussière Camedan Imprimeries
à Saint-Amand-Montrond (Cher)*